NOUVELLE

GRAMMAIRE

FRANÇAISE,

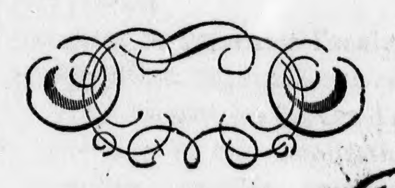
SUR UN PLAN TRÈS-MÉTHODIQUE, AVEC DE NOMBREUX EXERCICES D'ORTHOGRAPHE, DE SYNTAXE ET DE PONCTUATION, TIRÉS DE NOS MEILLEURS AUTEURS, ET DISTRIBUÉS DANS L'ODRE DES RÈGLES;

Par MM. NOËL & CHAPSAL,

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE, AUGMENTÉE DE QUESTIONS, ET MISE EN RAPPORT AVEC

LE NOUVEAU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.



MONTREAL:
J. B. ROLLAND & FILS, LIBRAIRES,
RUE ST. VINCENT, No. 8.
1863.

PRÉFACE.

Les ouvrages élémentaires et particulièrement les grammaires, se sont multipliés à mesure que le goût de l'instruction est devenu plus général ; et peut-être y a-t-il de la témérité à vouloir en grossir le nombre. Aussi les auteurs de ces nouveaux éléments ne se sont pas dissimulé les difficultés de l'entreprise ; et pour les déterminer à s'y livrer, il ne fallait rien moins que le désir d'être utiles à la jeunesse, dont les progrès ont été le but constant de leurs travaux. Voués par état à l'enseignement, ils ont eu plus d'une occasion de reconnaître, soit dans les écrits de leurs devanciers, soit dans une longue expérience, les imperfections des méthodes, et les moyens d'ôter à l'instruction ce qu'elle peut avoir d'épineux et de rebutant.

Ce n'était pas assez de présenter l'analyse des meilleurs traités de grammaire : le problème à résoudre était de coordonner, sans excéder les bornes d'un livre élémentaire, les préceptes et leur application, marche indiquée par la raison, justifiée par l'expérience, et reconnue par tous les bons esprits. On avait déjà fait quelques pas heureux en ce genre, et l'on peut citer, pour exemples, les leçons théoriques et pratiques de Langue grecque de M. Frémion, et la Grammaire anglaise de Muray, laquelle compte déjà quarante éditions. Mais avant MM. Noël et Chapsal, personne n'avait eu l'idée d'en faire spécialement la base d'un ouvrage sur l'enseignement de la Langue française.

Ce livre se compose donc de deux parties distinctes. La première est la *Grammaire* proprement dite. On s'y est proposé de donner des définitions plus claires, plus précises, et par là plus faciles à retenir ; de présenter, quand on l'a cru nécessaire, les règles sous un nouveau jour ; d'expliquer la raison des choses d'une manière proportionnée à la faiblesse de l'enfance ; de ramener les principes de la grammaire française à ceux de la Grammaire générale, afin de préparer insensiblement l'esprit à l'étude des autres langues ; enfin, de distribuer les matières avec une méthode qui permît de renfermer, dans un cadre étroit, plus de notions qu'il ne s'en trouve ordinairement dans les éléments de grammaire.

La seconde partie contient les *Exercices*, et c'est la partie vraiment neuve de l'ouvrage. Calqués successivement sur les principes dont ils rappellent le souvenir par de fréquentes récapitulations, ils marchent de front avec les préceptes, pour les mieux graver dans la mémoire ; et, présentant à l'élève des phrases rendues fautives, afin de lui laisser le mérite d'appliquer la règle, ils sont comme autant d'énigmes dont il trouve aisément le mot. Cette méthode a le double avantage de piquer sa curiosité, en flattant son amour-propre, et de hâter ses progrès, en tenant continuellement son attention sur le qui-vive.

Ces phrases n'ont pas été prises au hasard : toutes appartiennent à nos bons auteurs, et le goût le plus sevère a présidé à leur choix ; il n'en est aucune qui puisse donner des idées fausses ; aucune qui ne dise quelque chose au cœur ou à l'esprit ; aucune dans laquelle un maître intelligent et zélé ne puisse trouver l'occasion d'une leçon de morale, ou d'un développement instructif.

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

1. — La Grammaire française est l'art de parler et d'écrire correctement en français.

2. — Pour parler et pour écrire on se sert de mots.

3. — Les mots sont composés de lettres.

4. — Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

5. — Les voyelles sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*. Elles sont ainsi appelées, parce que, sans le secours d'aucune autre lettre, elles forment une *voix*, un son.

6. — Les sons exprimés par ces voyelles ne sont pas les seuls qui existent dans notre langue. Notre alphabet n'ayant pas de caractères particuliers pour représenter les autres sons, on a recours à certaines combinaisons de lettres ; tels sont *eu*, *ou*, *an*, *in*, *on*, *un* : ces combinaisons, bien qu'il y ait plus d'une lettre, doivent être considérées comme autant de voyelles, puisque chacune d'elles représente un son. — *An*, *in*, *on*, *un*, sont appelés voyelles *nasales*, attendu qu'on les prononce du nez.

7. — Les consonnes sont *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*. Elles sont ainsi nommées, parce qu'elles ne peuvent exprimer un son qu'avec le secours des voyelles.

8. — Les voyelles sont *longues* ou *brèves*.

9. — Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles on appuie longtemps en les prononçant, et les voyelles *brèves* celles sur lesquelles on passe rapidement. Ainsi,

a est long dans *pâte*, et bref dans *patte*.
e est long dans *bêche*, et bref dans *brèche*.
i est long dans *épître*, et bref dans *petite*.

o est long dans *motion*, et bref dans *mode*.
u est long dans *flûte*, et bref dans *culbute*.
eu est long dans *le jeûne*, et bref dans *il est jeune*.
ou est long dans *croûte*, et bref dans *doute*.

10. — Il y a trois sortes d'*e* : l'*e muet*, l'*é fermé* et l'*è ouvert*.

L'*e muet*, dont le son est peu sensible, comme dans *me*, *de*, *livre*, *table*, et quelquefois nul, comme dans je *prie*, je *prierai*, *paiement* ;

L'*é fermé*, qui se prononce la bouche presque fermée ; comme dans *aménité*, *rocher*, *nez* ;

L'*è ouvert*, qu'on prononce la bouche très-ouverte : *succès*, *modèle*, *il appelle*.

11. — L'*y* s'emploie tantôt pour deux *i*, et tantôt pour un *i* ; voilà pourquoi on le range parmi les voyelles. Il s'emploie pour deux *i* dans le corps du mot après une voyelle : *pays*, *essuyer*, *moyen*. Il s'emploie pour un *i* au commencement et à la fin des mots : *yacht*, *dey* ; et dans le corps des mots, après une consonne : *style*, *symétrie*

12. — La consonne *h* est *muette* ou *aspirée;* muette, quand elle n'ajoute rien à la prononciation, comme dans l'*homme*, l'*histoire*, l'*humanité*, qu'on prononce comme s'il y avait l'*omme*, l'*istoire*, l'*umanité ;* aspirée, quand elle fait prononcer avec aspiration, c'est-à-dire du gosier, la voyelle qui suit, et empêche toute liaison entre cette voyelle et la consonne finale précédente : le *hameau*, la *haine*, le *héros*, mes *hardes*.

13. — Une ou plusieurs lettres qui se prononcent par une seule émission de voix, forment ce qu'on nomme une *syllabe ;* ainsi *jour* n'a qu'une syllabe ; *esprit* en a deux, et *vérité* trois.

14. — La syllabe qui fait entendre deux sons distincts, prononcés en une seule émission de voix, prend le nom de *diphthongue ;* telles sont les syllabes *ia*, *ié*, *oi*, *ui*, etc. : *diacre*, *pied*, *loi*, *huile*.

15. — On appelle *monosyllabe* un mot qui n'a qu'une syllabe : *chant*, *gant*, *bon ; dissyllabe*, celui qui en a deux : *bonté*, *ami ; trissyllabe*, celui qui en a trois : *bonnement*, *attendre ;* et *polysyllabe*, celui qui en a plusieurs, quel qu'en soit le nombre : *peuple*, *abondant*, *humanité*.

16. — Il y a, dans la langue française, dix espèces

différentes de mots qui composent le discours ; ce sont : le *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

17. — Ces différentes sortes de mots se divisent en mots *variables* et en mots *invariables*.

18. — Les mots *variables* sont ceux dont la terminaison varie ; ce sont : le *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*.

19. — Les mots *invariables* sont ceux dont la terminaison ne change jamais ; ce sont : l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

Questions.

1. *Qu'est-ce que la* Grammaire française ?
2. *De quoi se sert-on pour parler et pour écrire* ?
3. *De quoi sont composés les* mots ?
4. *Combien y a-t-il de sortes de lettres* ?
5. *Qu'est-ce que les* voyelles, *et quelles sont les lettres ainsi appelées* ?
6. *Qu'entend-on par* voyelles nasales ?
7. *Qu'est-ce que les* consonnes, *et quelles sont les lettres ainsi nommées* ?
8. *Comment se divisent les* voyelles ?
9. *Qu'appelle-t-on voyelles* longues ? — brèves ? — *Donnez des exemples de voyelles* longues ; — *de voyelles* brèves.
10. *Combien distingue-t-on de sortes d'e* ? — *Qu'est-ce que* l'e *muet* ? — *l'é fermé* ? — *l'è ouvert* ?
11. *Quand l'*y *s'emploie-t-il pour deux* i ? — *Quand s'emploie-t-il pour un* i ?
12. *Combien y a-t-il de sortes d'*h ? — *Qu'est-ce que l'*h *muette* ? — *l'h aspirée* ?
13. *Qu'est-ce qu'une* syllabe ?
14. *Que nomme-t-on* diphthongue ?
15. *Qu'est-ce qu'un* monosyllabe ? — *un* dissyllabe ? — *un* trissyllabe ? *un* polysyllabe ?
16. *Combien d'espèces de* mots *forment les parties du discours* ? — *Nommez-les.*
17. *Comment se divisent les différentes sortes de* mots *dont se compose le discours* ?
18. *Qu'appelle-t-on* mots variables ? — *Quels sont-ils* ?
19. *Qu'appelle-t-on* mots invariables ? — *Quels sont-ils* ?

DES MOTS VARIABLES.

CHAPITRE PREMIER.

DU SUBSTANTIF.

20. — Le *substantif* représente un être ou un objet quelconque, soit qu'il existe dans la nature, comme *ciel*, *arbre*, *enfant*, soit qu'il n'ait d'existence que dans notre imagination, comme *espérance*, *perfection*, *bonheur*. Le *substantif* s'appelle aussi *nom*, parce qu'il sert à nommer les personnes et les choses qu'il représente.

21. — Il y a deux sortes de substantifs : le substantif *propre* ou *nom propre*, qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose, comme *Alexandre*, *Virgile*, *Paris*, *Vienne;* et le substantif *commun* ou *nom commun*, qui convient à tous les individus ou à tous les objets de la même espèce, comme *homme*, *livre*, *femme*, *brebis*.

22. — Parmi les substantifs communs, il y en a qui, quoiqu'au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses formant une collection : on les appelle, pour cette raison, substantifs *collectifs ;* tels sont : *troupe*, *peuple*, *quantité*. Les collectifs sont généraux ou partitifs : *généraux*, quand ils représentent une collection entière ; et *partitifs*, lorsqu'ils représentent une collection partielle. *La foule des humains est vouée au malheur. La foule des humains* embrasse la généralité des hommes ; *la foule* est un collectif général. *Une foule de pauvres reçoivent des secours. Une foule de pauvres* n'embrasse qu'une partie des pauvres ; *une foule* est un collectif partitif. L'ARMÉE *des Français*, *la* MULTITUDE *des étoiles*, collectifs généraux. *Une* TROUPE *de soldats*, *une* MULTITUDE *d'étoiles*, collectifs partitifs.

23. — On voit que le même mot peut être collectif général et collectif partitif, selon le sens qu'on y attache. En général, un collectif, quand il est précédé de *un*, *une*, est partitif.

24. — Un substantif commun composé de plusieurs mots équivalant à un seul, comme *avant-coureur*, *chef-d'œuvre*, *serre-tête*, se nomme *substantif composé*.

25. — Les substantifs ont deux propriétés : le *genre* et le *nombre*.

26. — Le *genre* est la propriété qu'ont les substantifs de représenter la distinction des sexes. Il y a conséquemment deux genres : le *masculin* pour les noms d'êtres mâles, comme *homme*, *lion* ; et le *féminin*, pour les noms d'êtres femelles, comme *femme*, *lionne*. Les substantifs représentant des êtres inanimés ne devraient point avoir de genre : cependant l'usage leur a assigné, mais arbitrairement, l'un et l'autre genre. C'est ainsi que *soleil*, *château*, *pays*, ont été faits du genre masculin ; et *lune*, *maison*, *ville*, du genre féminin.

27. — Le *nombre* est la propriété qu'ont les substantifs de représenter l'*unité* ou la *pluralité*. Il y a par conséquent deux nombres : le *singulier*, qui ne désigne qu'un *seul être* ou un *seul objet*, comme *une plume*, *un enfant* ; et le *pluriel*, qui en désigne plus d'un, comme *des plumes*, *des enfants*.

28. — Quoique les substantifs soient susceptibles des deux nombres, il y en a cependant qui ne s'emploient qu'au singulier, comme *la faim*, *la soif*, *l'humanité*, *la jeunesse*, etc. ; et d'autres qui ne sont d'usage qu'au pluriel, comme *pleurs*, *ancêtres*, *funérailles*, *ténèbres*, *obsèques*, etc.

Formation du pluriel dans les substantifs.

29. — RÈGLE GÉNÉRALE. On forme le pluriel des substantifs en ajoutant une *s* au singulier, *un homme*, *des hommes*, *une ville*, *des villes*.

30. — Sont exceptés :

1° Les substantifs terminés au singulier par *s*, *x*, *z*, qui ne changent pas au pluriel : un *héros*, des *héros* ; une *voix*, des *voix* ; un *nez*, des *nez*.

2° Les substantifs terminés au singulier par *au* et par *eu*, qui prennent *x* au pluriel : un *étau*, des *étaux* ; un *tableau*, des *tableaux* ; un *cheveu*, des *cheveux* ; un *jeu*, des *jeux*.

Remarque. Les substantifs en *ou* prennent une *s*, et non pas un *x* : un *clou*, des *clous* ; un *verrou*, des *verrous*.

Excepté *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *joujou*, *hibou* et *pou*, qui prennent *x* : des *bijoux*, des *cailloux*, des *choux*, etc.

3° Les substantifs terminés au singulier par *al*, qui changent au pluriel cette finale en *aux* : un *cheval*, des *chevaux* ; un *hôpital*, des *hôpitaux*. Excepté *bal*, *cal*, *carnaval*, *régal*, qui font *bals*, *cals*, *carnavals*, *régals* *.

Remarque. Les substantifs en *ail* font leur pluriel par l'addition d'une *s*, et non pas en *aux* : *un portail*, *des portails* ; *un gouvernail*, *des gouvernails*. Excepté *bail*, *émail*, *corail*, *soupirail*, *vantail*, *travail*, qui font *baux*, *émaux*, *coraux*, *soupiraux*, *vantaux*, *travaux*. Encore ce dernier fait-il *travails*, au pluriel, quand il s'agit des machines où l'on ferre les chevaux vicieux, ou quand on parle des comptes ou rapports présentés par un chef d'administration à un supérieur. *Ail*, espèce d'oignon, fait *aulx* ; *bétail* n'a pas de pluriel.

4° *Ciel*, *œil*, *aïeul* qui ont deux pluriels :

CIEL { Fait *ciels*, dans *ciels* de tableaux, *ciels* de lit, *ciels* de carrière, et dans le sens de température, climat : *l'Italie est sous un des plus beaux* CIELS *de l'Europe*.
Fait *cieux*, dans tous les autres cas : *les* CIEUX *annoncent la gloire de Dieu*.

ŒIL { Fait *yeux*, quand il a rapport à l'organe de la vue : *l'âme se peint dans les yeux*. On dit aussi les *yeux* de la soupe, du pain, du fromage. (ACAD.).
Fait *œils*, quand il s'agit de petites lucarnes de formes rondes, qu'on appelle *œils-de-bœuf*.

AÏEUL { Fait *aïeux*, employé dans le sens d'ancêtres : *ils n'ont d'autre gloire que celle de leurs* AÏEUX. (MASSILLON).
Fait *aïeuls*, quand il désigne le grand-père paternel et le grand-père maternel : *il a le bonheur de posséder encore ses* AÏEULS.

Remarque. Les substantifs terminés par *ant* et par *ent* conservent ou perdent le *t* au pluriel. L'usage permet d'écrire également : des *diamants*, des *enfants*, des *appartements*, des *présents*, ou des *diamans*, des *enfans*, des *appartemens*, des *présens* : excepté pour les substantifs qui n'ont qu'une syllabe, dans lesquels la suppression du *t* n'a jamais lieu. Ainsi il faut écrire des *gants*, des *dents*, et non des *gans*, des *dans*.

* Nota. *Pal*, pieu, fait au pluriel *paux* ou *pals*. (ACAD.).

Questions.

20. *Qu'est-ce que le* substantif? — *le* nom?
21. *Combien distingue-t-on de sortes de substantifs?* — *Qu'est-ce que le substantif* propre? — *Qu'est-ce que le substantif* commun?
22. *Qu'appelle-t-on substantifs* collectifs? — *collectifs* généraux? *collectifs* partitifs?
23. *Le même mot peut-il être* collectif général *ou* collectif partitif? — *De quel mot, en général, un* collectif partitif *est-il précédé?*
24. *Qu'appelle-t-on* substantif composé?
25. *Combien les substantifs ont-ils de* propriétés?
26. *Qu'est-ce que le* genre *dans les substantifs?* — *Combien y a-t-il de genres?* — *De quel genre sont les substantifs représentant* des êtres inanimés?
27. *Qu'est-ce que le* nombre? — *Que désigne le* singulier? — *Que désigne le* pluriel?
28. *Tous les substantifs sont-ils susceptibles des deux nombres?*
29. *Comment forme-t-on le pluriel des substantifs?*
30. *Comment s'écrivent au pluriel les substantifs terminés au singulier par* s, x, z? — *Quelle lettre* finale *prennent au pluriel les substantifs terminés au singulier par* au *et par* eu? — *Que remarquez-vous sur les substantifs en* ou? — *Comment les substantifs terminés au singulier par* al, *s'écrivent-ils au pluriel?* — *Quels mots sont exceptés?* — *Comment les substantifs en* ail *forment-ils leur pluriel?* — *Quels substantifs en* ail *font leur pluriel en* aux? — *Comment* ciel *fait-il au pluriel?* — *Comment* œil *fait-il au pluriel?* — *Comment* aïeul *fait-il au pluriel?* — *Que remarquez-vous sur le pluriel des substantifs terminés par* ant *et par* ent?

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

31. — Nous n'avons en français qu'un *article*, qui est *le*, pour le masculin singulier, *la*, pour le féminin singulier, et *les*, pour le pluriel des deux genres : LE *mérite*, LA *vertu*, LES *talents ont droit à nos hommages*.

32. — Sa fonction est de précéder les substantifs communs pour annoncer qu'ils sont employés dans un *sens déterminé*.

33. — Le substantif commun est employé dans un sens déterminé, lorsqu'il désigne un genre, une espèce ou un individu particulier.

34. — Le substantif commun désigne un *genre*, quand il représente la totalité des objets dénommés par le substantif:

Les *hommes* ne sont pas méchants.
Les *enfants* sont légers.
L'*homme* devrait s'attacher à régler ses passions.

Dans ce dernier exemple, *l'homme* signifie *tous les hommes*.

35. — Le substantif commun désigne une *espèce*, lorsqu'il exprime une portion du genre formant une collection totale d'objets qui ont entre eux de la ressemblance :

Les *hommes à imagination* sortent souvent des bornes de la raison.
Les *enfants studieux* sont chéris de leurs maîtres.
L'*homme faible* se laisse gouverner par ses passions.

Dans ce dernier exemple, *l'homme faible* signifie *tous les hommes faibles*.

36. — Le substantif commun désigne un *individu particulier*, lorsqu'il offre à l'esprit l'idée d'un objet unique :

Le *roi* est chéri de ses sujets.
La *France* est un grand royaume.
L'*homme* dont vous parlez.

37. — L'article est sujet à deux sortes de changements : l'*élision* et la *contraction*.

38. — L'*élision* consiste dans la suppression des lettres *a*, *e*, qu'on remplace par une apostrophe (') devant une voyelle ou une *h* muette. C'est par élision qu'on dit : *l'esprit*, *l'amitié*, *l'homme*, *l'humanité*, pour *le esprit*, *la amitié*, *le homme*, *la humanité*; d'où l'article *l'* est dit *élidé*.

39. — La *contraction* consiste dans la réunion de l'article *le*, *les*, avec une des prépositions *à*, *de*. C'est par contraction qu'on dit : AU *pain*, pour À LE *pain*; AUX *fruits*, pour À LES *fruits*; DU *pain*, pour DE LE *pain*; DES *fruits*, pour DE LES *fruits*; d'où les articles *au*, *aux*, *du*, *des* sont dits *contractés*.

40. — La contraction *au*, *du*, n'a pas lieu devant une voyelle ou une *h* muette; on dit : À L'*éclat*, À L'*honneur*; DE L'*éclat*, DE L'*honneur*; et non pas AU *éclat*, AU *honneur*; DU *éclat*, DU *honneur*.

Questions.

31. *Quel mot nomme-t-on article en français?*
32. *Quelle est la fonction de l'article?*
33. *Quand le substantif commun est-il employé dans un sens déterminé?*

34. *Dans quel cas le substantif commun désigne-t-il* un genre?
35. *Dans quel cas le substantif commun désigne-t-il* une espèce?
36. *Dans quel cas le substantif commun désigne-t-il un* individu particulier?
37. *A quels changements est sujet l'article?*
38. *Qu'est-ce que* l'élision?
39. *Qu'est-ce que la* contraction?
40. *Devant quelles lettres n'a pas lieu la contraction* au, du?

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

41. — L'*adjectif* exprime les qualités du substantif, les différentes manières d'être sous lesquelles nous le considérons. Quand je dis : habit *bleu*, *cet* habit, *mon* habit, le *premier* habit; les mots *bleu*, *cet*, *mon*, *premier*, sont des adjectifs, parce qu'ils expriment certaines qualités ou manières d'être du substantif *habit*, comme celles d'être bleu (*habit* BLEU), d'être présent à mes yeux (CET *habit*), d'être en ma possession (MON *habit*), de tenir un certain rang parmi plusieurs habits (*le* PREMIER *habit*).

42. — Il y a deux sortes d'adjectifs : les adjectifs *qualificatifs* et les adjectifs *déterminatifs*.

Des adjectifs qualificatifs.

43. — Les adjectifs *qualificatifs* s'ajoutent au substantif pour en exprimer la qualité ; tels sont : *bon*, *beau*, *grand*, *sage*, *courageux*, etc.

44. — Ces adjectifs peuvent exprimer les qualités ou simplement, ou avec comparaison, ou comme portées à un très-haut degré ; de là trois degrés de qualification dans les adjectifs : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

45. — Le *positif* exprime simplement la qualité : *Le mérite est* MODESTE. *Le savoir est* PRÉCIEUX.

46. — Le *comparatif* exprime la qualité avec comparaison : il y a trois sortes de comparatifs :

47. — Le comparatif d'*égalité*, qu'on forme en mettant *aussi*, *autant*, avant l'adjectif : *César était* AUSSI ÉLOQUENT *que brave, et admiré* AUTANT *qu'estimé*.

48. — Le comparatif d'*infériorité*, en mettant *moins*

avant l'adjectif : *La mort est* MOINS FUNESTE *que les plaisirs qui attaquent la vertu.*

49. — Le comparatif de *supériorité*, en mettant *plus* avant l'adjectif : *La vertu est* PLUS UTILE *que la science.*

50. — Nous avons trois adjectifs qui expriment à eux seuls un comparatif de supériorité : *meilleur* pour *plus bon*, qui ne se dit pas ; *pire*, pour *plus mauvais ;* et *moindre*, pour *plus petit.*

51. — Le *superlatif* exprime la qualité portée à un très-haut degré, soit en plus, soit en moins. Il y a deux sortes de superlatifs : le superlatif *absolu*, qui marque un très-haut degré absolument, c'est-à-dire sans comparaison : *la modestie est très-rare ;* et le superlatif *relatif*, qui marque un très-haut degré relativement, c'est-à-dire avec comparaison : *la modestie est* LA PLUS BELLE *des qualités : la générosité n'est pas* LA MOINS RARE *des vertus.* On forme le superlatif absolu en mettant *fort*, *très*, *bien*, *extrêmement*, *le plus*, *le mieux*, *le moins*, avant l'adjectif : *Le style de Fénelon est* FORT *coulant et* INFINIMENT *doux, dans les endroits mêmes où il est* LE PLUS RICHE. On forme le superlatif relatif en mettant *le*, *la*, *les*. *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur*, *leurs*, devant le comparatif de supériorité ou d'infériorité : *l'amour-propre est* LE PLUS GRAND *de tous les flatteurs. La gloire des conquêtes est la* MOINS *désirable.*

52. — Parmi les adjectifs qualificatifs, il en est qui dérivent des verbes, et qu'on appelle, pour cette raison, adjectifs *verbaux* ; tels sont : *charmant*, *menaçant*, *obligeant*, etc., formés des verbes *charmer*, *menacer*, *obliger : des enfants charmants, des cris menaçants, des personnes obligeantes.* Ces adjectifs sont toujours terminés par *ant.*

53. — Le substantif peut être employé comme adjectif ; ce qui a lieu, quand sa fonction est de qualifier : *il était* BERGER, *et il devint* ROI. Dans ce cas le substantif n'est accompagné ni de l'article ni d'aucun adjectif déterminatif, comme *ce*, *cet*, *mon*, *ton*, etc. De même l'adjectif peut être employé comme substantif ; c'est lorsqu'il représente un être ou un objet : *les hypocrites*, *l'utile ;* alors il est toujours précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif.

54. — L'adjectif n'a par lui-même ni genre ni nombre ; cependant il varie dans sa terminaison, en genre et en nombre, pour mieux marquer son rapport avec le sub-

stantif qu'il qualifie : un homme *prudent*, une femme *prudente* ; des hommes *prudents*, des femmes *prudentes*.

Formation du féminin dans les adjectifs.

55. — 1re Règle. Tout adjectif terminé au masculin par un *e* muet, comme *honnête*, *aimable*, ne change pas de terminaison au féminin.

56. — 2e Règle. Tout adjectif qui n'est pas terminé au masculin par un *e* muet, en prend un au féminin : *sensé*, *sensée* ; *vrai*, *vraie* ; *grand*, *grande* ; *ingrat*, *ingrate* ; etc.

57. — Sont exceptés :

1° Les adjectifs en	EL,	qui font leur féminin en	ELLE : *tel*, *telle*.
	EIL,		EILLE : *pareil*, *pareille*.
	EN,		ENNE : *ancien*, *ancienne*.
	ET,		ETTE : *muet*, *muette*.
	ON,		ONNE : *bon*, *bonne*.

Cependant *complet*, *concret*, *discret*, *secret*, *inquiet*, *replet*, font *complète*, *concrète*, *discrète*, *secrète*, *inquiète*, *replète*.

2° *Nul*, *gentil*, *sot*, *vieillot*, *paysan* ; — *bas*, *gras*, *las*, *épais*, *gras*, *exprès*, *profès*, qui font au féminin : *nulle*, *gentille*, *sotte*, *vieillotte*, *paysanne* ; — *basse*, *grasse*, *lasse*, *épaisse*, *grasse*, *expresse*, *professe*. — *Tiers* fait *tierce*.

3° Les adjectifs en F et en X, qui font leur féminin en VE et en SE : *neuf*, *neuve* ; *heureux*, *heureuse*.

Cependant *doux*, *faux*, *préfix*, *roux* et *vieux* font au féminin *douce*, *fausse*, *préfixe*, *rousse* et *vieille*.

4° *Jumeau*, *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, qui font au féminin *jumelle*, *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*.

Les quatre derniers font au masculin, *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, devant une voyelle ou une *h* muette : *bel* oiseau, *nouvel* ami, *fol* amour, *mol* édredon.

5° *Blanc*, *franc*, *sec*, *frais* ; — *public*, *caduc*, *turc*, *grec* ; — *long*, *oblong* ; — *bénin*, *malin*, qui font au féminin *blanche*, *franche*, *sèche*, *fraîche* ; — *publique*, *caduque*, *turque*, *grecque* ; — *longue*, *oblongue* ; — *bénigne*, *maligne*.

6° Les adjectifs masculins en *eur*, qui ont plusieurs formes pour le féminin ; savoir :

Premièrement. Ceux en *eur*, qui sont formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, qui font *euse* au féminin : *danseur*, *danseuse* ; *trompeur*, *trompeuse*.

Secondement. Ceux en *teur*, qui font leur féminin en *trice* : *accusateur*, *accusatrice* ; *conducteur*, *conductrice* ; *créateur*, *créatrice* ; *protecteur*, *protectrice* ; à moins qu'ils ne dérivent d'un participe présent, comme *chanteur*, qui fait *chanteuse*, d'après ce qui a été dit précédemment ; excepté pourtant *débiteur*, *exécuteur*, *inspecteur*, *inventeur*, *persécuteur* et *enchanteur*, qui font au féminin : *débitrice*, *exécutrice*, *inspectrice*, *inventrice*, *persécutrice* et *enchanteresse*.

Troisièmement. Les adjectifs en *érieur*, qui prennent un *e* muet : *extérieur*, *extérieure* ; *supérieur*, *supérieure* ; auxquels il faut ajouter *majeur*, *mineur*, *meilleur*, qui font *majeure*, *mineure*, *meilleure*.

Quatrièmement.

Vengeur,	qui font au féminin :	*vengeresse*.
Pécheur (qui fait des péchés),		*pécheresse*.
Bailleur (de fonds),		*bailleresse*.
Demandeur (en justice),		*demanderesse*.
Défendeur (Id.),		*défenderesse*.
Devineur,		*devineresse*.
Chasseur,		*chasseresse* (*).
Ambassadeur,		*ambassadrice*.
Gouverneur,		*gouvernante*.
Serviteur,		*servante*.

Remarque. Les adjectifs en *eur*, qui expriment un état principalement exercé par les hommes, ne changent pas au féminin ; tels sont : *auteur*, *professeur*, *littérateur*, etc.

7° *Favori*, *coi* (tranquille), font *favorite*, *coite*. *Témoin* sert pour les deux genres ; *châtain*, *fat*, *dispos*, ne s'emploient pas au féminin.

Formation du pluriel dans les adjectifs.

58. — Règle. Les adjectifs, tant masculins que féminins, forment leur pluriel par l'addition d'une *s* : *bon*, *bonne* ; *bons*, *bonnes*.

59. — *Exceptions.*

1° Les adjectifs terminés par *s*, *x*, ne changent point au pluriel masculin ; tels sont : *gris*, *épais*, *heureux*, *doux*.

2° Les adjectifs en *au* font leur pluriel masculin, par l'addition d'un *x* : *beau*, *beaux* ; *nouveau*, *nouveaux*.

3° Les adjectifs en *al* font leur pluriel masculin, les uns

(*) Il n'est usité que dans le style poétique.

en *aux*, et c'est le plus grand nombre : *égal*, *égaux*; *moral*, *moraux*; *original*, *originaux*; *trivial*, *triviaux*; *brutal*, *brutaux*, etc. : *deux poids égaux*, (Acad.); *des préceptes moraux* (Ibid.); *des habitants brutaux* (Buffon); *des détails triviaux* (Acad.); *des juges impartiaux* (La Harpe); les autres par l'addition d'une *s* : *fatal*, *fatals*; *final*, *finals*; *glacial*, *glacials*; *nasal*, *nasals*; *naval*, *navals*; *théâtral*, *théâtrals*; *des instants fatals* (Saint-Lambert); *des sons finals* (Beauzée); *des effets théâtrals* (Gattel); *des vents glacials*.

Bénéficial, *canonial*, *diagonal*, *diamétral*, *expérimental*, *instrumental*, *médicinal*, *mental*, *patronal*, *virginal*, *vocal*, *zodiacal*, ne s'emploient pas au pluriel masculin, par la raison qu'ils n'accompagnent que des substantifs féminins : *ligne diagonale*, *physique expérimentale*, *musique instrumentale*.

Remarque. Les adjectifs terminés par *ant* et par *ent*, comme *charmant*, *prudent*, conservent ou perdent le *t* au pluriel; ainsi l'usage permet d'écrire *des livres charmants* ou *charmans*; *des hommes prudents* ou *prudens*. Excepté l'adjectif *lent*, qui garde toujours le *t* au pluriel, n'ayant qu'une syllabe.

Des adjectifs determinatifs.

60. — Les adjectifs *déterminatifs* se joignent au substantif pour en déterminer la signification, à l'aide d'une idée qu'ils y ajoutent. Quand je dis : *ma maison*, *cette plume*, *ma* attache à *maison* une idée de possession; *cette* attache à *plume* une idée d'indication; et l'un et l'autre, par le moyen de ces idées de possession et d'indication, font que mon esprit envisage une maison, une plume particulières. *Ma* oblige *maison* à ne signifier que la maison que je possède, et *cette* oblige *plume* à ne désigner que la plume que j'indique. Les substantifs *maison*, *plume*, désignent donc des objets déterminés, ils ont conséquemment une signification déterminée.

61. — Ainsi l'adjectif déterminatif diffère de l'article, en ce que celui-ci se borne à indiquer que le substantif commun est pris dans un sens déterminé, au lieu que l'adjectif déterminatif le détermine par lui-même. Dans cette phrase : *le livre dont vous parlez*, *est intéressant*, la signification du mot *livre* est déterminée par *dont vous parlez*; ôtez ce membre de phrase, on ne sait plus de quel

livre je veux parler, et il n'y a plus de sens. Dans celle-ci au contraire : *ce livre est intéressant*, le sens du substantif *livre* est déterminé par *ce*; à l'aide de ce mot, mon esprit envisage un livre particulier, un livre que l'on montre, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter autre chose pour opérer cette détermination.

62. — Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *numéraux*, les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs* et les adjectifs *indéfinis*.

Des adjectifs numéraux.

63 — Les adjectifs *numéraux* déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée de nombre ou d'ordre.

64. — Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux : les *cardinaux* et les *ordinaux*.

65. — Les adjectifs numéraux *cardinaux* expriment le nombre ; ce sont : *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *dix*, *vingt*, *cent*, etc.

66. — Les adjectifs numéraux *ordinaux* marquent l'ordre, le rang, ce sont : *premier*, *second* ou *deuxième*, *troisième*, *dixième*, *vingtième*, *trentième*, *centième*, *millième*, etc.

Des adjectifs démonstratifs.

67. — Les adjectifs *démonstratifs* déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée d'indication. Ces adjectifs sont : *ce*, *cet*, *cette*, *ces*.

68. — *Remarque*. On met *ce* devant une consonne ou une *h* aspirée, et *cet* devant une voyelle ou une *h muette* : CE *soldat*, CE *héros*, CET *enfant*, CET *homme*.

Des adjectifs possessifs.

69. — Ces adjectifs déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée de possession. Ces adjectifs sont :

SINGULIER.		PLURIEL.
Masc.	Fém.	Des deux genres.
Mon,	*ma*,	*mes*,
Ton,	*ta*,	*tes*,
Son,	*sa*,	*ses*,
Notre,	*notre*,	*nos*,
Votre,	*votre*,	*vos*,
Leur,	*leur*,	*leurs*.

70. — *Remarque. Mon*, *ton*, *son*, s'emploient au lieu de *ma*, *ta*, *sa*, devant un substantif féminin commençant par une voyelle ou une *h* muette : *mon âme*, *ton humeur* : c'est l'oreille qui l'exige.

Des adjectifs indéfinis.

71. — Les adjectifs *indéfinis* déterminent la signification du substantif, en y ajoutant, pour la plupart, une idée de généralité. Ce sont :

Chaque,	*tout*,	*tel*,
Nul,	*quelque*,	*quel*,
Aucun,	*plusieurs*,	*quelconque.*
Même,		

Questions.

41. *Qu'est-ce que l'*adjectif?
42. *Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs?*
43. *Quelle est la fonction de l'adjectif qualificatif?*
44. *Combien y a-t-il de degrés de* qualification *dans les adjectifs?*
45. *Qu'exprime le* positif?
46. *Qu'exprime le* comparatif? — *Combien y a-t-il de sortes de comparatifs?*
47. *Comment forme-t-on le* comparatif d'égalité?
48. *Comment forme-t-on le* comparatif d'infériorité?
49. *Comment forme-t-on le* comparatif de supériorité?
50. *Quels adjectifs expriment à eux seuls un* comparatif de supériorité?
51. *Qu'exprime le superlatif?* — *Combien désigne-t-on de* superlatifs? — *Qu'est-ce que le* superlatif absolu, *et comment le forme-t-on?* — *Qu'est-ce que le* superlatif relatif, *et comment le forme-t-on?*
52. *Parmi les* adjectifs qualificatifs, *quels sont ceux qu'on nomme* adjectifs verbaux? — *Quelle en est la terminaison?*
53. *Dans quel cas le substantif est-il employé* adjectivement? — *Dans quel cas l'adjectif est-il employé* substantivement?
54. *L'adjectif a-t-il par lui-même un* genre, *un* nombre?
55. *Comment se forme le féminin dans les adjectifs terminés au masculin par un* e *muet?*
56. *Comment se forme le féminin des adjectifs qui, au masculin, ne sont pas terminés par un* e *muet.*
57. 1° *Comment se forme le féminin des adjectifs en* el, eil, en, et, on? — *Quel est le féminin de* complet, concret, discret, secret, inquiet, replet? — 2° *Comment font au féminin* nul, gentil, sot, vieillot, paysan; — bas, gras, las, épais, gras, exprès, profès, tiers? — 3° *Comment les adjectifs terminés par* f, *par* x, *font-ils au féminin?* — *Quel est le féminin de* doux, *de* faux, *de* préfix, *de* roux, *de* vieux? — *Quel est le féminin des adjectifs* jumeau, beau, nouveau, fou, mou? — *Dans quel cas emploie-t-on les*

adjectifs masculins nouvel, bel, mol *et* fol? — 5° *Quel est le féminin des adjectifs* blanc, franc, sec, frais; — public, caduc, turc, grec; — long, oblong; — bénin, malin? — 6° *Les adjectifs en* eur *ont-ils plusieurs formes pour le féminin?* — *Comment les adjectifs en* eur, *formés d'un participe présent par le changement de* ant *en* eur, *font-ils au féminin?* — *Quel est le féminin des adjectifs en* teur? — *Comment forme-t-on le féminin des adjectifs en* érieur, *et de* majeur, mineur, meilleur? — *Quels sont les adjectifs en* eur, *qui, pour le féminin, changent cette finale en* eresse? — *Quel est le féminin des mots* ambassadeur, gouverneur, serviteur? — *Quand l'adjectif en* eur *ne change-t-il pas pour le féminin?* — 7° *Quel est le féminin des adjectifs* favori, coi? — *Quels sont les adjectifs qui ont la même forme pour les deux genres, et qui ne sont ni en* eur *ni en* e *muet?*

58. *Comment se forme le pluriel dans les adjectifs?*

59. 1° *Quels adjectifs singuliers ne varient pas au pluriel masculin?*
2° *Quel est le pluriel des adjectifs en* au?
3° *Comment se forme le pluriel du plus grand nombre des adjectifs en* al? — *Quels sont les adjectifs en* al *qui prennent* s *pour le pluriel?* — *Quels sont les adjectifs en* al *qui ne s'emploient pas au* pluriel masculin. — *Quelle remarque y a-t-il à faire sur le pluriel des adjectifs terminés par* ant *et par* ent?

60. *Quelle est la fonction de l'*adjectif déterminatif?

61. *Etablissez la différence entre l'*adjectif déterminatif et *l'*article.

62. *Combien y a-t-il de sortes d'*adjectifs déterminatifs?

63. *Quelle est la fonction des adjectifs* numéraux?

64. *Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs* numéraux?

65. *Qu'expriment les adjectifs numéraux* cardinaux?

66. *Que marquent les adjectifs numéraux* ordinaux? — *Quels sont les adjectifs numéraux cardinaux?* — *les numéraux ordinaux?*

67. *Quelle est la fonction des adjectifs* démonstratifs? — *Quels sont ces adjectifs?*

68. *Que remarquez-vous sur l'adjectif* ce *et* cet?

69. *Quelle est la fonction des adjectifs* possessifs? — *Quels sont ces adjectifs?*

70. *Que remarquez-vous sur* mon, ton, son?

71. *Quelle est la fonction des adjectifs* indéfinis? — *Quels sont ces adjectifs?*

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

72. — Le *pronom* est un mot qu'on met à la place du substantif ou nom, pour en rappeler l'idée, et pour en épargner la répétition. Ainsi, au lieu de dire : TÉLÉMAQUE

était resté seul avec MENTOR ; TÉLÉMAQUE *embrasse ses genoux*, *car* TÉLÉMAQUE *n'osait embrasser* MENTOR *autrement*, *ni regarder* MENTOR, *ni même parler à* MENTOR ; je dirai, en employant les pronoms *il*, *le*, *lui* : *Télémaque était resté seul avec Mentor ;* IL *embrasse ses genoux*, *car* IL *n'osait* L'*embrasser autrement*, *ni* LE *regarder*, *ni même* LUI *parler.*

73. — Le pronom sert aussi à désigner le rôle que chaque personne ou chaque chose remplit dans le discours. Ce rôle est ce que les grammairiens appellent *personne*, du latin *persona*, *personnage*, *rôle.*

74. — Il y a trois personnes : la première est celle qui parle ; la seconde, celle à qui l'on parle ; et la troisième, celle de qui l'on parle. Ainsi, quand je dis : *je lis*, le pronom *je* est de la première personne ; *tu lis*, le pronom *tu* est de la seconde personne ; *il lit*, le pronom *il* est de la troisième personne.

75. — Il y a cinq sortes de pronoms : les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs* et les pronoms *indéfinis.*

Des pronoms personnels.

76. — Les pronoms *personnels* sont ainsi appelés, parce qu'ils semblent désigner les trois personnes plus spécialement que les autres pronoms.

77. — Ces pronoms sont :

Pour la première personne : *je*, *me*, *moi*, *nous.*
Pour la seconde personne : *tu*, *te*, *toi*, *vous.*
Pour la troisième personne : { *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *lui*, *eux*, *le*, *la*, *les*, *leur*, *se*, *soi*, *en*, *y.*

78. — *Remarque.* Ne confondez pas *le*, *la*, *les*, articles, avec *le*, *la*, *les*, pronoms personnels ; l'article accompagne toujours un substantif : LE *roi*, LA *reine*, LES *princes ;* au lieu que le pronom personnel accompagne toujours un verbe. *je* LE *vois*, *je* LA *respecte*, *reçois*-LES.

Des pronoms démonstratifs.

79. — Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui rappellent l'idée du substantif, en y ajoutant une idée d'indication, de démonstration. Ce sont :

Ce, *celui*, *ceux*, *celle*, *celles*, *celui-ci*, *ceux-ci*, *celle-ci*, *celles-ci*, *celui-là*, *ceux-là*, *celle-là*, *celles-là*, *ceci*, *cela.*

80. — *Remarque.* Il ne faut pas confondre *ce*, pronom démonstratif, avec *ce*, adjectif démonstratif Le premier est toujours joint au verbe *être*, ou suivi des pronoms *qui*, *que*, *quoi*, *dont* : CE *sont les Romains* ; CE *qui plaît* ; CE *dont je parle* ; CE *à quoi je pense*. Le second est toujours suivi d'un substantif : CE *discours*, CE *livre*.

Des pronoms possessifs.

81. — Les pronoms *possessifs* sont ceux qui rappellent l'idée du substantif, en y ajoutant une idée de possession. Ce sont :

SING. MAS.	SING. FÉM.	PLUR. MAS.	PLUR. FÉM.
Le mien,	*la mienne,*	*Les miens,*	*les miennes,*
Le tien,	*la tienne,*	*Les tiens,*	*les tiennes,*
Le sien,	*la sienne,*	*Les siens,*	*les siennes,*
Le nôtre,	*la nôtre,*	*Les nôtres,*	des deux genres.
Le vôtre,	*la vôtre,*	*Les vôtres,*	des deux genres.
Le leur,	*la leur.*	*Les leurs,*	des deux genres.

Des pronoms relatifs.

82. — Les pronoms *relatifs* sont ainsi appelés à cause de la relation intime qu'ils ont avec un substantif ou un pronom qui précède, et dont ils rappellent l'idée. Ces pronoms sont :

Qui, *que*, *quoi*, *dont*, *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles.*

83. — Le mot précédent auquel le pronom relatif se rapporte, se nomme l'*antécédent* du pronom relatif. Dans ces phrases : *Il y a des personnes* QUI *aiment les livres comme des meubles ; les richesses* QUE *nous recherchons avec tant d'empressement, sont bien fragiles ; personnes* est l'antécédent de *qui* ; et *richesses*, celui de *que*.

Des pronoms indéfinis.

84. — Les pronoms *indéfinis* désignent d'une manière vague les personnes ou les choses dont ils rappellent l'idée. Ces pronoms sont . *On, quiconque*, *quelqu'un*, *autrui*, *l'un, l'autre*, *l'un et l'autre*, *personne.*

85. — **Remarque.** Les adjectifs indéfinis ***aucun***, ***nul***, ***certain***, ***plusieurs***, ***tel***, quand ils ne sont pas joints à un substantif, peuvent être considérés comme pronoms indéfinis, ainsi que dans ces exemples . ***aucun n'a répondu***, ***nul n'est de mon avis***, ***plusieurs pensent que. . .***

Questions.

72. *Quelle est la fonction du* pronom ?
73. *A quoi sert le pronom ? — Qu'entend-on par* personne *en grammaire ?*
74. *Combien y a-t-il de personnes ? — Qu'est-ce que la première personne ? — la deuxième ? — la troisième ?*
75. *Combien distingue-t-on de sortes de pronoms ?*
76. *Pourquoi les pronoms* personnels *sont-ils ainsi appelés ?*
77. *Quels sont les pronoms personnels de la première personne ? — de la deuxième personne ? — de la troisième personne ?*
78. *Que remarquez-vous sur* le, la, les, *pronoms personnels ; et sur* le, la, les, *articles ?*
79. *Qu'appelle-t-on pronoms* démonstratifs ? — *Quels sont ces pronoms ?*
80. *Que remarquez-vous sur* ce, *pronom démonstratif ; et sur* ce, *adjectif démonstratif ?*
81. *Qu'appelle-t-on pronoms* possessifs ? — *Quels sont ces pronoms ?*
82. *Qu'appelle-t-on pronoms* relatifs ? — *Quels sont ces pronoms ?*
83. *Qu'est-ce que* l'antécédent *du pronom relatif ?*
84. *Qu'appelle-t-on pronom* indéfinis ? — *Quels sont ces pronoms ?*
85. *Dans quels cas les adjectifs indéfinis* aucun, nul, certain, plusieurs, tel, *peuvent-ils être considérés comme* pronoms indéfinis ? — *Donnez des exemples.*

CHAPITRE V.

DU VERBE.

86. — Le *verbe* est un mot qui exprime l'*affirmation*, ou bien un mot qui sert à exprimer que l'on est ou que l'on fait quelque chose ; quand je dis : *le soleil est brillant*, j'affirme que la qualité marquée par l'adjectif *brillant* convient au soleil, et le mot *est*, qui exprime cette affirmation, est un verbe.

87. — Il n'y a réellement qu'un verbe, qui est le verbe *être*, parce que c'est le seul qui exprime l'affirmation. *Aimer*, *rendre*, *dormir*, *lire*, *recevoir*, etc., ne sont véritablement des verbes que parce qu'ils renferment en eux le verbe *être* ; en effet *aimer*, c'est *être aimant ; rendre*, c'est *être rendant ; dormir*, c'est *être dormant ; lire*, c'est *être lisant* ; etc.

87 (*bis*). — On connaît qu'un mot est un verbe quand on

peut le faire précéder des pronoms *je*, *tu*, *il*, *nous*, *vous*, *ils*. Ainsi *donner*, *lire* sont des verbes, parce qu'on peut dire : *je donne*, *tu donnes*, *il donne*, etc.; *je lis*, *tu lis*, etc.

88. — Quand le verbe se présente sous sa forme simple, sous la forme qui lui est propre, comme dans *je suis*, *j'étais*, *je fus*, *je serai*, on l'appelle verbe *substantif*, parce qu'alors il *subsiste* par lui-même.

89. — Lorsqu'il se présente sous une forme composée réunissant le verbe *être*, et une qualité qui a rapport à une action ou à un état, on le nomme verbe *adjectif*; tels sont : *j'étudie*, *j'écris*, *je languis*, etc., qui sont pour *je suis étudiant*, *je suis écrivant*, *je suis languissant*.

DU SUJET.

90. — Le *sujet* est l'objet de l'affirmation marquée par le verbe; c'est le mot qui représente la personne ou la chose qui fait l'action du verbe. Il répond à la question *qui est-ce qui?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui?* pour les choses: *J'aime Dieu*, *vous honorez le mérite*, *la modestie plaît*. Qui est-ce qui aime Dieu? *je* ou *moi*; qui est-ce qui honore le mérite? *vous*; qu'est-ce qui plaît? *la modestie*; donc *je*, *vous* et *la modestie* sont les sujets des verbes *aimer*, *honorer*, *plaire*.

DU RÉGIME.

91. — Le *régime* est le mot qui *complète*, qui achève d'exprimer l'idée commencée par un autre mot. Quand je dis : *l'amour de la vertu*, *fidèle au roi*, *chérir la gloire*, *combattre pour l'honneur*; *de la vertu* complète l'idée commencée par l'*amour*; *au roi*, l'idée commencée par fidèle; *la gloire*, l'idée commencée par *chérir*; et *pour l'honneur*, l'idée commencée par *combattre*; ainsi *de la vertu*, *au roi*, *la gloire*, *pour l'honneur* sont les régimes des mots *amour*, *fidèle*, *chérir*, *combattre*. Ils sont appelés *régimes*, à cause de l'espèce de domination que le mot qu'ils complètent exerce sur eux.

92. — Certains verbes ont deux sortes de régimes . le *régime direct* et le *régime indirect*.

93. — Le régime direct est celui qui complète la signification du verbe, sans le secours d'aucun autre mot. Il

répond à la question *qui?* pour les personnes, et *quoi?* pour les choses. *J'estime les gens vertueux, je chéris l'étude.* J'estime *qui?* les gens vertueux ; je chéris *quoi?* l'étude. *Les gens vertueux* et *l'étude* sont donc les régimes directs des verbes *j'estime*, *je chéris*.

94. — Le régime *indirect* est celui qui complète la signification du verbe à l'aide de certains mots qu'on appelle prépositions ; tels sont : *à*, *de*, *pour*, *avec*, *dans*, etc. Il répond à l'une des questions, *à qui? de qui? pour qui? avec qui?* etc. pour les personnes ; et à l'une de celles-ci, *à quoi? de quoi? pour quoi? avec quoi?* pour les choses. *Il parle à Pierre ; Il répond de vous ; nous nous livrons à l'étude ; je m'occupe de vos intérêts.* Il parle *à qui?* à Pierre ; il répond *de qui?* de vous ; nous nous livrons à *quoi?* à l'étude ; je m'occupe *de quoi?* de vos intérêts ; *à Pierre*, *de vous*, *à l'étude*, *de vos intérêts*, sont donc les régimes indirects des verbes, *parler*, *répondre*, *se livrer*, *s'occuper*.

95. — *Remarque.* Parmi les pronoms, il y en a qui sont régimes directs ; ce sont : *le*, *la*, *les*, *que* ; d'autres qui sont au contraire régimes indirects, à cause de la préposition qu'ils renferment en eux ; ce sont : *lui*, *leur*, *dont*, *en*, *y*, qui sont pour *à lui*, *à eux*, *duquel*, *de cela*, *à cela*.

96. — Enfin, *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, sont tantôt régimes directs, et tantôt régimes indirects : régimes directs, quand ils sont pour *moi*, *toi*, *lui*, *nous*, *vous* : *il* ME *estime*, c'est-à-dire, *il estime moi ; je* T'*appelle*, c'est-à-dire, *j'appelle toi ; il* SE *flatte*, c'est-à-dire, *il flatte lui*, etc. ; régimes indirects, lorsqu'ils sont pour *à moi*, *à toi*, *à lui*, *à nous*, *à vous* : *il* ME *parle*, c'est-à-dire, *il parle à moi ; je* ET *donne un livre*, c'est-à-dire, *je donne un livre à toi ; il* SE *nuit*, c'est-à-dire, *il nuit à lui ; nous* NOUS *écrivons*, c'est-à-dire, *nous écrivons à nous ; je* vous *réponds*, c'est-à-dire, *je réponds à vous ; ils* SE *succèdent*, c'est-à-dire, *ils succèdent à eux.*

Des différentes sortes de verbes adjectifs.

97. — Il y a cinq sortes de verbes adjectifs : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel*.

98. — Le verbe ACTIF marque une action faite par le sujet, et a un régime direct : J'AIME *mon père*, J'ÉCRIS *une lettre.* Un moyen mécanique de reconnaître ce verbe, c'est de voir

si l'on peut placer après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi *estimer*, *chanter* sont des verbes actifs, parce qu'on peut dire : *j'estime quelqu'un*, *je chante quelque chose*.

99. — Le verbe *passif* est le contraire du verbe actif : il marque une action reçue, soufferte par le sujet, et on le forme du verbe actif, dont on prend le régime direct pour former le sujet du verbe passif. Ainsi de l'actif, *j'aime* MON PÈRE, *j'écris* UNE LETTRE, on forme le passif : MON PÈRE *est aimé de moi*, UNE LETTRE *est écrite par moi*.

100. — Le verbe NEUTRE marque, comme le verbe actif, une action faite par le sujet ; mais il en diffère en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct : *je* VAIS *en Italie*, *je* TRAVAILLE *avec courage*. On le reconnaît mécaniquement toutes les fois qu'on ne peut mettre, immédiatement après lui, *quelqu'un* ou *quelque chose*. On ne dit pas : *je plais quelqu'un*, *je languis quelque chose*, donc *plaire* et *languir* sont des verbes neutres.

101. — Le verbe PRONOMINAL se conjugue avec deux pronoms de la même personne, comme *je me*, *tu te*, *il se*, *nous nous*, *vous vous*, *ils se* : *je me rappelle*, *tu te proposes*, *il se repent*, etc.

102. — Quelques verbes pronominaux ne peuvent s'employer sans deux pronoms ; tels sont : *se repentir*, *s'abstenir*, *s'emparer*, *s'en aller*, etc. En effet, on ne dit pas : *je repens*, *j'abstiens*, *j'empare*, *j'en vais*, comme on dit : *je flatte*, *j'obtiens*, etc. Ces verbes sont appelés, pour cette raison, *essentiellement pronominaux* ; ils ont ceci de particulier qu'ils ont toujours pour régime direct leur second pronom ; cela tient à la nature de leur signification, qui est essentiellement active.

103. — Le verbe IMPERSONNEL ne s'emploie, dans tous ses temps, qu'à la troisième personne du singulier et a toujours pour sujet apparent le mot vague *il* : *il faut*, *il y a*, *il importe*, etc.

Je dis *sujet apparent*, parce que, dans ces verbes, le pronom *il* n'est pas réellement le sujet : il en occupe la place, il l'annonce ; mais le véritable sujet est placé après le verbe, et se présente sous la forme d'un régime. C'est ainsi qu'au lieu de dire : *un Dieu est dans le ciel* ; *étudier est nécessaire*, nous disons : *il est* UN DIEU *dans le ciel* ; *il est nécessaire* D'ÉTUDIER, phrases dans lesquelles le sujet apparent est *il*,

mais dont le sujet réel est *Dieu*, *d'étudier*. Il est vrai que dans *il pleut*, *il neige*, *il tonne*, le véritable sujet n'est pas exprimé après le verbe impersonnel, mais alors il reste dans l'esprit.

103 (*bis*). — *Observation.* Il arrive souvent que les verbes neutres, les verbes passifs et les verbes pronominaux sont employés accidentellement comme verbes impersonnels : IL TOMBE *de la pluie* ; IL A ÉTÉ PRIS *des mesures sévères* ; IL SE PRÉSENTE *une difficulté*.

Des modifications du verbe.

104. — Le verbe change de terminaisons : on dit, *aim*ER, *j'aim*E, *tu aim*ERAS, *nous aim*ÂMES, *que vous aim*ASSIEZ, etc. Ces différents changements de forme sont ce qu'on appelle les *modifications* du verbe. Ces modifications sont au nombre de quatre, savoir: le *nombre*, la *personne*, le *mode* et le *temps*.

Du nombre.

105. — Le *nombre* est la forme que prend le verbe pour indiquer qu'il est du singulier ou du pluriel. Ainsi, dans *je chante*, *tu chantes*, les terminaisons *e*, *es*, marquent que le verbe est au singulier; tandis qu'au contraire dans *nous chantons, vous chantez*, les terminaisons *ons*, *ez*, indiquent qu'il est au pluriel.

De la personne.

106. — La *personne* est la forme que prend le verbe pour indiquer qu'il est de la première, de la deuxième ou de la troisième personne. Ainsi, dans *je finis*, la terminaison *s* marque la *première personne* ; et dans *il finit*, la terminaison *t* marque la *troisième personne*.

Du mode.

107. — *Mode* veut dire *manière ;* ainsi le mode est la forme que prend le verbe pour indiquer de quelle manière est présentée l'affirmation marquée par le verbe: *je vais, va, que j'allasse*, *aller*.

108. — Il y a cinq modes : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

109. — L'*indicatif* présente l'affirmation d'une manière positive et absolue : *je* REMPLIS *mes devoirs* ; *je* VOYAGERAI.

Un mortel bienfaisant *approche* de Dieu même. L. RACINE.

110. — Le *conditionnel* la présente sous l'idée d'une condition : *vous* REMPLIRIEZ *vos devoirs, si vous étiez raisonnable.*

Je m'*arrêterais* sur la grandeur et la noblesse de sa maison, si sa vie avait moins d'éclat. FLÉCHIER.

111. — L'*impératif* la présente sous l'idée de la volonté, de l'exhortation, du désir : REMPLISSEZ *vos devoirs.*

Aimez qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue. BOILEAU.

112. — Le *subjonctif* la présente d'une manière subordonnée et dépendante : *je désire que vous* REMPLISSIEZ *vos devoirs.*

Obéis, si tu veux qu'on t'*obéisse* un jour.

113. — L'*infinitif* la présente d'une manière vague, sans désignation de nombre ni de personne : *il est doux de* REMPLIR *ses devoirs*

On peut être héros sans *ravager* la terre. BOILEAU.

114. — Quatre de ces modes, l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif* et le *subjonctif*, étant susceptibles de la différence des personnes, sont appelés, pour cette raison, *modes personnels.* L'*infinitif*, n'admettant pas cette distinction, puisqu'il exprime toujours l'action d'une manière vague, est nommé *mode impersonnel.*

Du temps.

115. — Le *temps* est la forme que prend le verbe pour marquer à quelle partie de la durée répond l'affirmation marquée par le verbe.

116. — La durée n'admet que trois parties ou époques : le moment de la parole, celui qui précède et celui qui suit ; de là trois temps : le *présent*, le *passé* et le *futur.*

117. — Le passé et le futur, se composant d'une multitude infinie d'instants, admettent divers degrés d'antériorité ou de postériorité, d'où résultent plusieurs sortes de passés et de futurs. Le présent n'admet qu'un temps, parce que l'instant où l'on parle est un point indivisible.

118. — Il y a, en tout, huit temps, pour les trois époques :

1° PRÉSENT. 1 temps.	Le *présent*, qui exprime l'affirmation comme ayant lieu à l'instant de la parole : *je marche.*

2° PASSÉ. 5 temps.

L'*imparfait*, qui l'exprime comme présente relativement à une époque passée : JE LISAIS, *quand vous entrâtes*.

Le *passé défini*, qui la marque comme ayant eu lieu dans un temps passé complètement écoulé : JE VOYAGEAI *l'année dernière*.

Le *passé indéfini*, qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps passé non complètement écoulé : J'AI ÉCRIT *aujourd'hui*.

Le *passé antérieur*, qui l'exprime comme ayant eu lieu avant une autre dans un temps passé : *quand* J'EUS LU, *je partis*.

Le *plus-que-parfait*, qui l'exprime comme passée en elle-même, mais encore à l'égard d'une autre action également passée : J'AVAIS FINI, *quand vous vîntes*.

3° FUTUR. 2 temps.

Le *futur*, qui l'exprime comme devant avoir lieu dans un temps où l'on n'est pas encore : JE SORTIRAI *demain*.

Le *futur antérieur*, qui l'exprime comme antérieure à une époque à venir : J'AURAI TERMINÉ *demain*.

119. — Pour exprimer ces divers temps, on emploie tantôt des formes simples, comme *je marche*, *je lisais*, et tantôt des formes composées, comme *j'ai marché*, *j'avais lu*, *je serais estimé*. De là deux sortes de temps : les temps *simples* et les temps *composés*.

120. — Les temps *simples* sont ceux qui n'empruntent pas un des temps du verbe *avoir* ou du verbe *être*, comme *je chante*, *je finissais*, *je reçus*, etc.

121. — Les temps *composés* sont ceux dans la composition desquels il entre un des temps du verbe *avoir* ou du verbe *être* : *j'ai chanté*, *j'avais fini*, *tu seras reçu*, *il était parti*, etc.

122. — *Remarque*. Les temps composés empruntent l'auxiliaire *avoir*,

1° Dans les verbes actifs : *j'*AI *écrit*, *nous* AVIONS *lu* ;

2° Dans la plupart des verbes neutres : *j'*AI *dormi*, *il* A *nui* ;

3° Dans certains verbes impersonnels : *il* A *fallu*, *il* A *importé*.

123. — Les temps composés empruntent l'auxiliaire *être*,

1° Dans les verbes passifs : *je* SUIS *estimé*, *ils* ÉTAIENT *aimés* ;

2° Dans le plus grand nombre des verbes impersonnels : *il* EST *résulté*, *il* EST *arrivé des événements* ; et dans certains verbes neutres ; *je* SUIS *tombé*, *tu* ES *allé* ;

3° Dans les verbes pronominaux : *je me* SUIS *flatté*, *nous nous* SOMMES *présentés*.

124. — *Observation.* Dans les verbes pronominaux, le verbe *être* est employé pour le verbe *avoir*, et *je me suis trompé*, *nous nous sommes présentés*, signifient *j'ai trompé moi*, *nous avons présenté nous*. C'est l'oreille, qui, peu flattée de *je m'ai trompé*, *nous nous avons présentés*, a fait substituer le verbe *être* au verbe *avoir*.

125. — Les temps des verbes se divisent encore en temps *primitifs* et en temps *dérivés* ; nous parlerons de ces deux sortes de temps à la formation des temps.

126. — Ecrire ou réciter un verbe avec toutes ses inflexions de modes, de temps, de nombres et de personnes, c'est ce qu'on appelle le *conjuguer*.

127. — Il y a quatre *conjugaisons*, ou classes de verbes, que l'on distingue entre elles par les terminaisons du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a le présent de l'infinitif terminé en *er*, comme *aimer* ;

La deuxième en *ir*, comme *finir* ;

La troisième en *oir*, comme *recevoir* ;

La quatrième en *re*, comme *rendre*.

Des verbes auxiliaires.

128. — Les verbes *être* et *avoir* sont appelés *verbes auxiliaires*, quand ils servent à former les temps composés des autres verbes, comme dans *je me* SUIS *blessé*, *on m'*A *pansé*.

CONJUGAISON DES VERBES *AVOIR* ET *ÊTRE*.

MODE INDICATIF.

Premier temps. — PRÉSENT.

AVOIR.	ÊTRE.
J'ai	*Je suis.*
Tu as.	*Tu es.*
Il ou *elle* a.	*Il* ou *elle* est.
Nous avons.	*Nous sommes.*
Vous avez.	*Vous êtes.*
Ils ou *elles* ont.	*Ils* ou *elles* sont.

Deuxième temps. — IMPARFAIT.

*J'*avais.	*J'*étais.
Tu avais.	*Tu* étais.
Il ou *elle* avait.	*Il* ou *elle* était.
Nous avions.	*Nous* étions.
Vous aviez.	*Vous* étiez.
Ils ou *elles* avaient.	*Ils* ou *elles* étaient.

Troisième temps. — PASSÉ DÉFINI.

*J'*eus.	*Je* fus.
Tu eus.	*Tu* fus.
Il ou *elle* eut.	*Il* ou *elle* fut.
Nous eûmes.	*Nous* fûmes.
Vous eûtes.	*Vous* fûtes.
Ils ou *elles* eurent.	*Ils* ou *elles* furent.

Quatrième temps. — PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu.	*J'ai* été.
Tu as eu.	*Tu* as été.
Il ou *elle* a eu.	*Il* ou *elle* a été.
Nous avons eu.	*Nous* avons été.
Vous avez eu.	*Vous* avez été.
Ils ou *elles* ont eu.	*Ils* ou *elles* ont été.

Cinquième temps. — PASSÉ ANTÉRIEUR.

*J'*eus eu.	*J'*eus été.
Tu eus eu.	*Tu* eus été.
Il ou *elle* eut eu.	*Il* ou *elle* eut été.
Nous eûmes eu.	*Nous* eûmes été.
Vous eûtes eu.	*Vous* eûtes été.
Ils ou *elles* eurent eu.	*Ils* ou *elles* eurent été.

Sixième temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

*J'*avais eu.	*J'*avais été.
Tu avais eu.	*Tu* avais été.
Il ou *elle* avait eu.	*Il* ou *elle* avait été.
Nous avions eu.	*Nous* avions été.
Vous aviez eu.	*Vous* aviez été.
Ils ou *elles* avaient eu.	*Ils* ou *elles* avaient été.

Septième temps. — FUTUR.

*J'*aurai.	*Je* serai.
Tu auras.	*Tu* seras.
Il ou *elle* aura.	*Il* ou *elle* sera.
Nous aurons.	*Nous* serons.
Vous aurez.	*Vous* serez.
Ils ou *elles* auront.	*Ils* ou *elles* seront.

Huitième temps. — FUTUR ANTÉRIEUR.

*J'*aurai eu.	*J'*aurai été.
Tu auras eu.	*Tu* auras été.
Il ou *elle* aura eu.	*Il* ou *elle* aura été.
Nous aurons eu.	*Nous* aurons été.
Vous aurez eu.	*Vous* aurez été.
Ils ou *elles* auront eu.	*Ils* ou *elles* auront été.

MODE CONDITIONNEL.

Premier temps. — PRÉSENT.

*J'*aurais.	*Je* serais.
Tu aurais.	*Tu* serais.
Il ou *elle* aurait.	*Il* ou *elle* serait.
Nous aurions.	*Nous* serions.
Vous auriez.	*Vous* seriez.
Ils ou *elles* auraient.	*Ils* ou *elles* seraient.

Deuxième temps. — PASSÉ.

*J'*aurais eu.	*J'*aurais été.
Tu aurais eu.	*Tu* aurais été.
Il ou *elle* aurait eu.	*Il* ou *elle* aurait été.
Nous aurions eu.	*Nous* aurions été.
Vous auriez eu.	*Vous* auriez été.
Ils ou *elles* auraient eu.	*Ils* ou *elles* auraient été.

On dit aussi :

J'eusse eu, tu eusses eu, il ou elle eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils ou elles eussent eu.	*J'eusse été, tu eusses été, il ou elle eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils ou elles eussent été.*

MODE IMPÉRATIF.

Temps FUTUR.

Sing.	*point de* 1re *personne.*	. . . .
	aie.	Sois.
	point de 3e *personne.*	. . . .
Plur.	Ayons.	Soyons.
	Ayez.	Soyez.
	point de 3e *personne.*	. . . .

Ce mode a aussi un *futur antérieur*, mais il est inusité avec les verbes *avoir* et *être*.

MODE SUBJONCTIF.

Premier temps. — PRÉSENT OU FUTUR.

*Que j'*aie.	*Que je* sois.
Que tu aies.	*Que tu* sois.
Qu'il ou *qu'elle* ait.	*Qu'il* ou *qu'elle* soit.
Que nous ayons.	*Que nous* soyons.
Que vous ayez.	*Que vous* soyez.
Qu'ils ou *qu'elles* aient.	*Qu'ils* ou *qu'elles* soient.

Deuxième temps. — IMPARFAIT.

*Que j'*eusse.	*Que je* fusse.
Que tu eusses.	*Que tu* fusses.
Qu'il ou *qu'elle* eût.	*Qu'il* ou *qu'elle* fût.
Que nous eussions.	*Que nous* fussions.
Que vous eussiez.	*Que vous* fussiez.
Qu'ils ou *qu'elles* eussent.	*Qu'ils* ou *qu'elles* fussent.

Troisième temps. — PASSÉ.

*Que j'*aie eu.	*Que j'*aie été.
Que tu aies eu.	*Que tu* aies été.
Qu'il ou *qu'elle* ait eu.	*Qu'il* ou *qu'elle* ait été.
Que nous ayons eu.	*Que nous* ayons été.
Que vous ayez eu.	*Que vous* ayez été.
Qu'ils ou *qu'elles* aient eu.	*Qu'ils* ou *qu'elles* aient été.

Quatrième temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

*Que j'*eusse eu.	*Que j'*eusse été.
Que tu aies eu.	*Que tu* eusses été.
Qu'il ou *qu'elle* eût eu.	*Qu'il* ou *qu'elle* eût été.
Que nous eussions eu.	*Que nous* eussions été.
Que vous eussiez eu.	*Que vous* eussiez été.
Qu'ils ou *qu'elles* eussent eu.	*Qu'ils* ou *qu'elles* eussent

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.	Être.

PASSÉ.

Avoir eu.	Avoir été.

FUTUR.

Devant avoir.	Devant être.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Ayant.	Étant.

PASSÉ.

(*J'ai*) eu. Ayant eu.	(*J'ai*) été. Ayant été.

Questions.

86. *Qu'est-ce que le* verbe ?
87. *Combien y a-t-il réellement de verbes* ?
87. (*bis*). *Quand connaît-on qu'un mot est un verbe* ?
88. *Pourquoi le verbe* être *s'appelle-t-il* verbe substantif ?
89. *Dans quel cas le* verbe *est-il nommé* verbe adjectif ?
90. *Qu'est-ce que le* sujet *du verbe* ? — *A quelles questions répond le* sujet ?
91. *Qu'entend-on par* régime d'un mot ?
92. *Combien y a-t-il de sortes de régimes* ?
93. *Qu'est-ce que le régime* direct ? — *A quelle question répond-il* ?
94. *Qu'est-ce que le régime* indirect ? — *A quelle question répond-il* ?
95. *Parmi les pronoms, quels sont ceux qui sont* régimes directs ? — *Quels pronoms sont* régimes indirects ?
96. *Quels sont, parmi les pronoms, ceux qui sont tantôt* régimes directs, *tantôt* régimes indirects ?
97. *Combien compte-t-on de* sortes de verbes adjectifs ?
98. *Qu'est-ce que le* verbe actif ? — *Par quel moyen mécanique reconnaît-on le* verbe actif ?
99. *Qu'est-ce que le* verbe passif ? — *Que marque le* verbe passif, *et comment le forme-t-on* ?
100. *Qu'est-ce que le* verbe neutre, *et en quoi diffère-t-il de l'*actif ? — *Comment reconnaît-on mécaniquement le* verbe neutre ?
101. *Qu'est-ce que le verbe* pronominal ?
102. *Qu'appelle-t-on verbes* essentiellement pronominaux ? — *Qu'ont-ils de particulier* ?
103. *Qu'est-ce qu'un* verbe impersonnel ? — *Quel mot le verbe impersonnel a-t-il toujours pour sujet apparent, et pourquoi dit-on* sujet apparent ?
103. (*bis*). *Quels verbes peuvent être employés* accidentellement *comme verbes* impersonnels ?
104. *Qu'entend-on par* modifications *du verbe* ? — *Combien y a-t-il de sortes de modifications* ?
105. *Qu'est-ce que le* nombre ?
106. *Qu'est-ce que la* personne ?
107. *Qu'est-ce que le* mode ?
108. *Combien y a-t-il de modes* ?

109. Quand le verbe est-il au mode indicatif ?
110. Quand le verbe est-il au mode conditionnel ?
111. Quand le verbe est-il au mode impératif ?
112. Quand le verbe est-il au mode subjonctif ?
113. Qu'est-ce que le mode infinitif ?
114. Pourquoi l'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif sont-ils appelés modes personnels ? — Pourquoi nomme-t-on l'infinitif mode impersonnel ?
115. Qu'est-ce que le temps ?
116. Comment divise-t-on sa durée ?
117. Pourquoi y a-t-il plusieurs sortes de passés et de futurs ? — Pourquoi le présent n'a-t-il qu'un temps ?
118. Combien y a-t-il de temps en tout, dans les verbes, pour les trois époques de la durée ? — Quels sont ces temps pour le présent ? — pour le passé ? — pour le futur ?
119. Combien y a-t-il de sortes de temps ?
120. Qu'est-ce que les temps simples ?
121. Qu'est-ce que les temps composés ?
122. Dans quelles espèces de verbes les temps composés empruntent-ils l'auxiliaire avoir ?
123. Dans quelles espèces de verbes les temps composés empruntent-ils l'auxiliaire être ?
124. Pourquoi, dans les verbes pronominaux, emploie-t-on le verbe être pour le verbe avoir ?
125. Comment se divisent encore les temps des verbes ?
126. Qu'est-ce que conjuguer un verbe ?
127. Combien compte-t-on de conjugaisons ? — Comment les distingue-t-on entre elles ? — Comment se termine l'infinitif présent de la première conjugaison ? — de la deuxième ? — de la troisième ? de la quatrième ?
128. Qu'appelle-t-on verbes auxiliaires ? — combien y en a-t-il, et quels sont-ils ?

PREMIÈRE CONJUGAISON (EN *ER*).

MODE INDICATIF.

1er temps. — PRÉSENT.	2e temps. — IMPARFAIT.
J'aime.	J'aimais.
Tu aimes.	Tu aimais.
Il aime.	Il aimait.
Nous aimons.	Nous aimions.
Vous aimez.	Vous aimiez.
Ils aiment.	Ils aimaient.

3e temps. — PASSÉ DÉFINI.

*J'*aimai.
Tu aimas.
Il aima.
Nous aimâmes.
Vous aimâtes.
Ils aimèrent.

4e temps. — PASSÉ INDÉFINI.

*J'*ai *Tu* as *Il* a *Nous* avons *Vous* avez *Ils* ont	aimé.

5e temps. — PASSÉ ANTÉRIEUR.

*J'*eus *Tu* eus *Il* eut *Nous* eûmes *Vous* eûtes *Ils* eurent (*)	aimé.

6e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

*J'*avais *Tu* avais *Il* avait *Nous* avions *Vous* aviez *Ils* avaient	aimé.

7e temps. — FUTUR.

*J'*aimerai.
Tu aimeras.
Il aimera.
Nous aimerons.
Vous aimerez.
Ils aimeront.

8e temps. — FUTUR ANTÉRIEUR.

*J'*aurai *Tu* auras *Il* aura *Nous* aurons *Vous* aurez *Ils* auront	aimé.

MODE CONDITIONNEL.

1er temps. — PRÉSENT.

*J'*aimerais.
Tu aimerais.
Il aimerait.
Nous aimerions.
Vous aimeriez.
Ils aimeraient.

2e temps. — PASSÉ.

*J'*aurais *Tu* aurais *Il* aurait *Nous* aurions *Vous* auriez *Ils* auraient	aimé.

On dit aussi : *J'eusse aimé, tu eusses aimé, il eût aimé, nous eussions aimé, vous eussiez aimé, ils eussent aimé.*

MODE IMPÉRATIF.

	1er temps. — FUTUR.	*2e temps.* — FUTUR ANTÉRIEUR.	
Sing.	*point de 1re personne.*	. . . . . .	aimé.
	Aime.	Aie	
	point de 3e personne.	. . . . . .	
Plur.	Aimons.	Ayons	
	Aimez.	Ayez	
	point de 3e personne.	. . . . . .	

(*) Il y a un quatrième passé, dont on se sert rarement. Le voici : *J'ai eu aimé*, tu *as eu aimé*, il *a eu aimé*, nous *avons eu aimé*, vous *avez eu aimé*, ils *ont eu aimé*

MODE SUBJONCTIF.

1er temps. — PRÉSENT OU FUTUR.	3e temps. — PASSÉ.
*Que j'*aime.	*Que j'*aie aimé.
Que tu aimes.	*Que tu* aies aimé.
Qu'il aime.	*Qu'il* ait aimé.
Que nous aim*ions*.	*Que nous* ayons aimé.
Que vous aim*iez*.	*Que vous* ayez aimé.
Qu'ils aim*ent*.	*Qu'ils* aient aimé.
2e temps. — IMPARFAIT.	**4e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.**
*Que j'*aim*asse*.	*Que j'*eusse aimé.
Que tu aim*asses*.	*Que tu* eusses aimé.
Qu'il aim*ât*.	*Qu'il* eût aimé.
Que nous aim*assions*.	*Que nous* eussions aimé.
Que vous aim*assiez*.	*Que vous* eussiez aimé.
Qu'ils aim*assent*.	*Qu'ils* eussent aimé.

MODE INFINITIF.

1er temps. — PRÉSENT.	2e temps. — PASSÉ.
Aimer.	Avoir aimé.

PARTICIPE.

1er temps. — PRÉSENT.	2e temps. — PASSÉ.
Aima*nt*.	Aim*é*, aim*ée*, ayant aim*é*.

Ainsi se conjuguent les verbes : *chanter*, *danser*, *donner*, *demander*, *sauter*, *frapper*, *porter*, *parler*, *aborder*, *marcher*, *chercher*, *former*, *autoriser*, *flatter*, *dédaigner*, *traîner*, *inventer*, etc.

OBSERVATIONS SUR CERTAINS VERBES DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

129. — Dans les verbes terminés en *ger*, le *g* doit toujours, pour la douceur de la prononciation, être suivi d'un *e* muet devant les voyelles *a*, *o* : *Nous partageons*, *je mangeais*, *il jugea.* Ainsi se conjuguent :

Affliger, *alléger*, *allonger*, *arranger*, *changer*, *charger*, *corriger*, *dédommager*, *héberger*, *interroger*, *juger*, *manger*, *ménager*, *nager*, *partager*, *plonger*, *protéger*, *ranger*, *ravager*, *ronger*, *saccager*, *songer*, *venger*, *voyager*, etc.

130. — Les verbes terminés à l'infinitif par *cer*, comme

menacer, *placer*, prennent une cédille sous le *c* devant les voyelles *a* et *o*, afin de lui conserver la prononciation douce : il *menaça*, nous *plaçons*. Ainsi se conjuguent :

***Avancer*, *amorcer*, *balancer*, *divorcer*, *ensemencer*, *enfoncer*, *forcer*, *gercer*, *glacer*, *influencer*, *lancer*, *menacer*, *percer*, *pincer*, *prononcer*, *renoncer*, *sucer*, *tracer*, etc.**

131. — Les verbes en *er*, qui ont la syllabe finale de l'infinitif précédée d'un *é* fermé, comme *considérer*, *régler*, changent cet *é* fermé en *è* ouvert, devant une syllabe muette : *céler*, *je cèle* ; *répéter*, *je répèterai*. Ainsi se conjuguent :

***Altérer*, *céder*, *célébrer*, *céler*, *décéder*, *déceler*, *digérer*, *empiéter*, *espérer*, *excéder*, *inquiéter*, *modérer*, *opérer*, *persévérer*, *préférer*, *régner*, *révéler*, *tempérer*, *tolérer*, etc.**

132. — Les verbes en *er* qui ont la syllabe finale de l'infinitif précédée d'un *e* muet, comme *lever*, *mener*, changent cet *e* muet en *è* ouvert devant une syllabe muette : *lever*, *je lève*, *je lèverai* ; *semer*, *tu sèmes*, *tu sèmerais*, *que tu sèmes*. Ainsi se conjuguent :

***Dépecer*, *enlever*, *lever*, *mener*, *peser*, *promener*, *ramener*, *relever*, etc.**

133. — Les verbes terminés à l'infinitif en *eler* et en *eter*, comme *appeler*, *niveler*, *jeter*, *projeter*, doublent les consonnes *l* et *t* devant un *e* muet: *j'appelle*, *j'appellerais*, *qu'il jette*, *il jetterait*, etc. ; on écrira donc avec une seule *l* ou un seul *t*, *nous appelons*, *vous appelez*, *il jeta*, *ils jetèrent*, etc., la voyelle qui suit *l*, *t*, n'étant pas un *e* muet. Il faut en excepter, *acheter*, *bourreler*, *déceler*, *geler*, *harceler* et *peler*, qui changent alors l'*e* muet en *è* grave : *qu'achètes-tu?* sa conscience le *bourrèle*, les fautes se *décèlent*, il *gèlera*, on le *harcèle*, ma peau se *pèle*. Ainsi se conjuguent :

***Becqueter*, *cacheter*, *caqueter*, *crocheter*, *décacheter*, *empaqueter*, *épousseter*, *étiqueter*, *feuilleter*, *fureter*, *jeter*, *projeter*, *rejeter*, *souffleter*. — *Amonceler*, *appeler*, *atteler*, *carreler*, *chanceler*, *ciseler*, *ensorceler*, *épeler*, *étinceler*, *ficeler*, *niveler*, *rappeler*, *renouveler*, etc.**

Remarque. Cette observation n'est pas applicable aux verbes *céler*, *révéler*, *empiéter*, *végéter*, etc., qui, étant terminés par *éler*, *éter*, et non *eler*, *eter*, ne doublent jamais les consonnes *l*, *t* : *Je cèle*, *tu révèles il végète*, *que tu empiètes*, etc. (*Voyez* 131).

134. — Les verbes terminés au participe présent par *iant*, comme *prier*, *lier*, *nier*, etc., dont le participe présent est *priant*, *liant*, *niant*, prennent deux *i* à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *nous priions*, *vous priiez*; *que nous liions*, *que vous liiez*. Ainsi se conjuguent .

Allier, amplifier, apprécier, associer, bonifier, certifier, colorier, décrier, dédier, étudier, expier, gratifier, initier, lier, manier, négocier, parier, remercier, sacrifier, supplier, simplifier, terrifier, varier, vérifier, vicier, etc.

135. — Les verbes terminés au participe présent par *yant*, comme *payer, ployer, appuyer*, etc., dont le participe présent est *payant, ployant, appuyant*, prennent un *y* et un *i* à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *Nous payions, vous ployiez ; que nous payions, que vous ployiez*. De plus ces verbes changent l'*y* en *i* devant un *e* muet : *je ploie, tu essaies, ils essaient, j'appuierai, tu paierais*, etc. Ainsi se conjuguent :

Balayer, bégayer, choyer, côtoyer, coudoyer, déblayer, défrayer, délayer, déployer, effrayer, employer, ennuyer, essayer, essuyer, grasseyer, louvoyer, nettoyer, noyer, octroyer, plancheyer, rayer, rudoyer, tutoyer, etc.

136.—*Remarque*. Les règles que nous venons de donner sur les verbes de la première conjugaison, dont le participe présent est en *iant* ou *yant*, s'appliquent également aux verbes des autres conjugaisons dont le participe présent a une de ces deux terminaisons ; tels sont *rire, croire, voir*, etc. Imparfait de l'indicatif : *nous riions, vous riiez ; nous croyions, vous croyiez* ; présent du subjonctif : *que nous riions, que vous riiez ; que nous croyions, que vous croyiez*.

137. — Les verbes terminés à l'infinitif par *éer*, comme *créer, agréer*, prennent deux *e* de suite au présent de l'indicatif, au futur absolu, au conditionnel présent, à l'impératif, au présent du subjonctif et au participe passé masculin : *je crée, tu crées, je créerai, je créerais, crée*, etc. Au participe passé féminin, ils en prennent trois : *une proposition* AGRÉÉE. Ainsi se conjuguent :

Agréer, créer, récréer, suppléer, etc.

Questions.

129. *Dans les verbes terminés en* ger, *que fait-on pour adoucir le son du* g *devant les voyelles* a, o ?

130. *Quels sont les verbes dans lesquels le* c *prend une* cédille, *et pourquoi la prend-il ?*

131. *Dans quel cas les verbes en* er, *qui ont la syllabe finale de l'infinitif précédée d'un* é *fermé, changent cet* é *fermé en* è *ouvert ?*

132. *L'*e *muet qui, comme dans* mener, *précède la dernière syllabe de l'infinitif, reste-il toujours le même dans le cours de la conjugaison ?*

133. *Quels sont les verbes qui prennent tantôt deux* l *ou deux* t, *tan-*

tôt une seule l *ou un seul* t ? — *Dans quels cas ces verbes doublent-ils les consonnes* l *et* t ? — *Quels sont les verbes en* ler *et en* ter *qui ne doublent jamais ni* l *ni* t ?

134. *Quels sont les verbes qui prennent quelquefois deux* i ? — *A quels temps et à quelles personnes les deux* i *ont-ils lieu* ?

135. *Quels sont les verbes qui prennent quelquefois* yi ? — *A quels temps et à quelles personnes met-on* yi ? — *Emploie-t-on toujours l'*y *dans les verbes terminés au participe présent par* yant ?

136. *A quels verbes des autres conjugaisons s'appliquent les observations sur ceux de la première ayant le participe présent en* iant ?

137. *A quels temps les verbes terminés par* éer *prennent-ils deux* e *de suite* ? — *Quelle forme de ces verbes prend trois* e ?

DEUXIÈME CONJUGAISON (EN *IR.*)

MODE INDICATIF.

1er *temps.* —

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finissons.
Vous finissez.
Ils finissent.

2e *temps.* —

Je finissais.
Tu finissais.
Il finissait.
Nous finissions.
Vous finissiez.
Ils finissaient.

3e *temps.* — PASSÉ DÉFINI.

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finîmes.
Vous finîtes.
Ils finirent.

4e *temps.* — PASSÉ INDÉFINI.

*J'*ai / *Tu* as / *Il* a / *Nous* avons / *Vous* avez / *Ils* ont } fini.

5e *temps.* — PASSÉ ANTÉRIEUR.

*J'*eus / *Tu* eus / *Il* eut / *Nous* eûmes / *Vous* eûtes / *Ils* eurent (*) } fini.

6e *temps.* — PLUS-QUE-PARFAIT.

*J'*avais / *Tu* avais / *Il* avait / *Nous* avions / *Vous* aviez / *Ils* avaient } fini.

(*) Il y a un quatrième passé, dont on se sert rarement. Le voici : *J'ai eu fini*, tu *as eu fini*, il *a eu fini*, nous *avons eu fini*, vous *avez eu fini*, ils *ont eu fini*.

7e temps. — FUTUR.

Je finirai.
Tu finiras.
Il finira.
Nous finirons.
Vous finirez.
Ils finiront.

8e temps. — FUTUR ANTÉRIEUR.

*J'*aurai
Tu auras
Il aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils auront
} fini.

MODE CONDITIONNEL.

1er temps. — PRÉSENT.

Je finirais.
Tu finirais.
Il finirait.
Nous finirions.
Vous finiriez.
Ils finiraient.

2e temps. — PASSÉ.

*J'*aurais
Tu aurais
Il aurait
Nous aurions
Vous auriez
Ils auraient
} fini.

On dit aussi : *J'eusse fini, tu eusses fini, il eût fini, nous eussions fini, vous eussiez fini, ils eussent fini.*

MODE IMPÉRATIF.

1er temps. — FUTUR.

Sing. { *point de 1re personne.*
Finis.
point de 3e personne.

Plur. { Finissons.
Finissez.
point de 3e personne.

2e temps. — FUTUR ANTÉRIEUR.

. . . . . .
Aie
. . . . . .
Ayons
Ayez
. . . . . .
} fini.

MODE SUBJONCTIF.

1er temps. — PRÉSENT OU FUTUR.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finisse.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

2e temps. — IMPARFAIT.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finît.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

3e temps. — PASSÉ.

*Que j'*aie
Que tu aies
Qu'il ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils aient
} fini.

4e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

*Que j'*eusse
Que tu eusses
Qu'il eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils eussent
} fini.

MODE INFINITIF.

1er temps. — PRÉSENT.

Finir.

2e temps. — PASSÉ.

Avoir fini.

PARTICIPE.

1er *temps.* — PRÉSENT.	2e *temps.* — PASSÉ.
Finissant.	Fini, finie, ayant fini.

Ainsi se conjuguent : *avertir*, *guérir*, *ensevelir*, *unir*, *ternir*, *embellir*, *adoucir*, *punir*, *enrichir*, etc.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES VERBES DE LA SECONDE CONJUGAISON.

138. — Le verbe *bénir* a deux participes passés : *bénit*, *bénite*, qui signifie *consacré par une cérémonie religieuse : de l'eau* BÉNITE, *du pain* BÉNIT; *et béni*, *bénie*, qui a toutes les autres significations du verbe : *peuple* BÉNI *de Dieu*, *famille* BÉNIE *du ciel.*

139. — *Haïr* prend deux points sur l'*i* dans toute la conjugaison, excepté aux trois personnes singulières du présent de l'indicatif : *je hais*, *tu hais*, *il hait ;* et à la seconde personne du singulier de l'impératif : *hais.*

140. — *Remarque.* Aux deux personnes plurielles du passé défini, *nous haïmes, vous haïtes*, et à la troisième du singulier de l'imparfait du subjonctif *qu'il haït*, les deux points sur l'*i* remplacent l'accent circonflexe.

141. — Le verbe *fleurir*, employé au figuré, c'est-à-dire, en parlant de la prospérité d'un empire, des sciences, etc., fait *florissait* à l'imparfait de l'indicatif, et *florissant* au participe présent.

L'empire des Assyriens FLORISSAIT *à cette époque ; les sciences* FLORISSANT *alors en Egypte.*

Questions.

138. *Combien le verbe* bénir *a-t-il de participes passés ?*
139. *Le verbe* haïr *prend-il le tréma sur l'i dans tous ses temps ?*
140. *Pourquoi le tréma sur l'i a-t-il lieu aux deux personnes plurielles du passé défini* nous haïmes, vous haïtes, *et à la troisième du singulier de l'imparfait du subjonctif* qu'il haït ?
141. *Comment le verbe* fleurir, *employé au figuré, fait-il à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent ?*

TROISIÈME CONJUGAISON (EN *OIR*).

MODE INDICATIF.

1er *temps.* — PRÉSENT.

Je reçois.
Tu reçois.
Il reçoit.
Nous recevons.
Vous recevez.
Ils reçoivent.

2e *temps.* — IMPARFAIT.

Je recevais.
Tu recevais.
Il recevait.
Nous recevions.
Vous receviez.
Ils recevaient.

3e *temps.* — PASSÉ DÉFINI.

Je reçus.
Tu reçus.
Il reçut.
Nous reçûmes.
Vous reçûtes.
Ils reçurent.

4e *temps.* — PASSÉ INDÉFINI.

*J'*ai
Tu as
Il a
Nous avons
Vous avez
Ils ont
} reçu.

5e *temps.* — PASSÉ ANTÉRIEUR.

*J'*eus
Tu eus
Il eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils eurent (*)
} reçu.

6e *temps.* — PLUS-QUE-PARFAIT.

*J'*avais
Tu avais
Il avait
Nous avions
Vous aviez
Ils avaient
} reçu.

7e *temps.* — FUTUR.

Je recevrai.
Tu recevras.
Il recevra.
Nous recevrons.
Vous recevrez.
Ils recevront.

8e *temps.* — FUTUR ANTÉRIEUR.

*J'*aurai
Tu auras
Il aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils auront
} reçu.

MODE CONDITIONNEL.

1er *temps.* — PRÉSENT.

Je recevrais.
Tu recevrais.
Il recevrait.
Nous recevrions.
Vous recevriez.
Ils recevraient.

2e *temps.* — PASSÉ.

*J'*aurais
Tu aurais
Il aurait
Nous aurions
Vous auriez
Ils auraient
} reçu.

On dit aussi : *J'eusse reçu, tu eusses reçu, il eût reçu, nous eussions reçu, vous eussiez reçu, ils eussent reçu.*

(*) Il y a un quatrième passé, dont on se sert rarement. Le voici : *J'ai eu reçu*, tu *as eu reçu*, il *a eu reçu*, nous *avons eu reçu*, vous *avez eu reçu*, ils *ont eu reçu*.

MODE IMPÉRATIF.

	1er *temps.* — FUTUR.	2e *temps.* — FUTUR ANTÉRIEUR.	
Sing.	*point de 1re personne.*	. . . . . .	reçu.
	Reçois.	Aie	
	point de 3e personne.	. . . . . .	
Plur.	Recevons.	Ayons	
	Recevez.	Ayez	
	point de 3e personne.	. . . . . .	

MODE SUBJONCTIF.

1er *temps.* — PRÉSENT OU FUTUR.	3e *temps.* —	
Que je reçoive.	*Que j'*aie	reçu.
Que tu reçoives.	*Que tu* aies	
Qu'il reçoive.	*Qu'il* ait	
Que nous recevions.	*Que nous* ayons	
Que vous receviez.	*Que vous* ayez	
Qu'ils reçoivent.	*Qu'ils* aient	

2e *temps.* — IMPARFAIT.	4e *temps.* — PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que je reçusse.	*Que j'*eusse	reçu.
Que tu reçusses.	*Que tu* eusses	
Qu'il reçût.	*Qu'il* eût	
Que nous reçussions.	*Que nous* eussions	
Que vous reçussiez.	*Que vous* eussiez	
Qu'ils reçussent.	*Qu'ils* eussent	

MODE INFINITIF.

1er *temps.* — PRÉSENT.	2e *temps.* — PASSÉ.
Recevoir.	Avoir reçu.

PARTICIPE.

1er *temps.* — PRÉSENT.	2e *temps.* — PASSÉ.
Recevant.	Reçu, reçue, ayant reçu.

Ainsi se conjuguent : *apercevoir*, *concevoir*, *percevoir* *devoir*, *redevoir*, etc.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES VERBES DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.

142. — Parmi les verbes de la troisième conjugaison, il n'y a que ceux qui sont terminés en *evoir* qui se conjuguent sur *recevoir*. Tous les autres verbes en *oir*, comme *voir*, *savoir*, etc., se conjuguent irrégulièrement, ainsi qu'il sera indiqué au tableau des verbes irréguliers de la 3e conjugaison.

143. — *Devoir* et *redevoir* prennent un accent circonflexe au participe masculin singulier : *dû*, *redû*.

Questions.

142. *Quels sont les seuls verbes de la troisième conjugaison qui se conjuguent sur* recevoir ?
143. *Qu'exige l'orthographe du participe masculin singulier des verbes* devoir *et* redevoir ?

QUATRIÈME CONJUGAISON (EN *RE*).

MODE INDICATIF.

1er *temps.* — PRÉSENT.

Je rends.
Tu rends.
Il rend.
Nous rend*ons*.
Vous rend*ez*.
Ils rend*ent*.

2e *temps.* — IMPARFAIT.

Je rend*ais*.
Tu rend*ais*.
Il rend*ait*.
Nous rend*ions*.
Vous rend*iez*.
Ils rend*aient*.

3e *temps.* — PASSÉ DÉFINI.

Je rend*is*.
Tu rend*is*.
Il rend*it*.
Nous rend*îmes*.
Vous rend*îtes*.
Ils rend*irent*.

4e *temps.* — PASSÉ INDÉFINI.

J'ai / *Tu as* / *Il a* / *Nous avons* / *Vous avez* / *Ils ont* } rendu.

5e *temps.* — PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus / *Tu eus* / *Il eut* / *Nous eûmes* / *Vous eûtes* / *Ils eurent* (*) } rendu.

6e *temps.* — PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais / *Tu avais* / *Il avait* / *Nous avions* / *Vous aviez* / *Ils avaient* } rendu.

7e *temps.* — FUTUR.

Je rend*rai*.
Tu rend*ras*.
Il rend*ra*.
Nous rend*rons*.
Vous rend*rez*.
Ils rend*ront*.

8e *temps.* — FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai / *Tu auras* / *Il aura* / *Nous aurons* / *Vous aurez* / *Ils auront* } rendu.

(*) Il y a un quatrième passé, dont on se sort rarement. Le voici : *J'ai eu rendu*, tu *as eu rendu*, il *a eu rendu*, nous *avons eu rendu*, vous *avez eu rendu*, ils *ont eu rendu*.

MODE CONDITIONNEL.

1er *temps.* — PRÉSENT.

Je rend*rais.*
Tu rend*rais.*
Il rend*rait.*
Nous rend*rions.*
Vous rend*riez.*
Ils rend*raient.*

2e *temps.* — PASSÉ.

*J'*aurais
Tu aurais
Il aurait
Nous aurions
Vous auriez
Ils auraient
} rendu.

On dit aussi : *J'eusse rendu, tu eusses rendu, il eût rendu, nous eussions rendu, vous eussiez rendu, ils eussent rendu.*

MODE IMPÉRATIF.

1er *temps.* — FUTUR.

Sing. { *point de* 1re *personne.* Rend*s.* *point de* 3e *personne.*
Plur. { Rend*ons.* Rend*ez.* *point de* 3e *personne.*

2e *temps.* — FUTUR ANTÉRIEUR.

. . . . . .
Aie
. . . . . .
Ayons
Ayez
. . . . . .
} rendu.

MODE SUBJONCTIF.

1er *temps.* — PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rend*e.*
Que tu rend*es.*
Qu'il rend*e.*
Que nous rend*ions.*
Que vous rend*iez.*
Qu'ils rend*ent.*

2e *temps.* — IMPARFAIT.

Que je rend*isse.*
Que tu rend*isses.*
Qu'il rend*ît.*
Que nous rend*issions.*
Que vous rend*issiez.*
Qu'ils rend*issent.*

3e *temps.* — PASSÉ.

*Que j'*aie
Que tu aies
Qu'il ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils aient
} rendu.

4e *temps.* — PLUS-QUE-PARFAIT.

*Que j'*eusse
Que tu eusses
Qu'il eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils eussent
} rendu.

MODE INFINITIF.

1er *temps.* — PRÉSENT.

Rend*re.*

2e *temps.* — PASSÉ.

Avoir rendu.

PARTICIPE.

1er *temps.* — PRÉSENT.

Rend*ant.*

2e *temps.* — PASSÉ.

Rendu, rendue, ayant rendu.

Ainsi se conjuguent : *attendre*, *entendre*, *surprendre*, *fendre*, *défendre*, *confondre*, *répandre*, *répondre*, *tendre*, *tordre*, etc.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES VERBES DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

144. — Parmi les verbes de cette conjugaison terminés en *dre*, il y en a qui, aux trois personnes du singulier, remplacent *ds*, *ds*, *d*, par *s*, *s*, *t* : *je joins*, *tu joins*, *il joint*. Ce sont ceux qui sont terminés à l'infinitif par *indre* ou par *soudre*, comme *peindre*, *craindre*, *joindre*, *absoudre*, *résoudre*, *etc.* : *je peins*, *tu peins*, *il peint*; *j'absous*, *tu absous*, *il absout*, *etc.*

Question.

144. ***Parmi les verbes de la quatrième conjugaison terminés en* dre*, quels sont ceux qui, aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, remplacent les finales* ds*,* ds*,* d*, par* s*,* s*,* t *?***

VERBES CONJUGUÉS INTERROGATIVEMENT.

145. — Pour familiariser les élèves avec la conjugaison des verbes, il est indispensable de les leur faire conjuguer interrogativement. Nous allons, à cet effet, donner un modèle des quatre conjugaisons présentées sous cette forme.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Aimé-je ?	Finis-je ?	Reçois-je ?	
Aimes-tu ?	Finis-tu ?	Reçois-tu ?	Rends-tu ?
Aime-t-il ?	Finit-il ?	Reçoit-il ?	Rend-il ?
Aimons-nous ?	Finissons-nous ?	Recevons-nous ?	Rendons-nous ?
Aimez-vous ?	Finissez-vous ?	Recevez-vous ?	Rendez-vous ?
Aiment-ils ?	Finissent-ils ?	Reçoivent-ils ?	Rendent-ils ?

IMPARFAIT.

Aimais-je ?	Finissais-je ?	Recevais-je ?	Rendais-je ?
Aimais-tu ?	Finissais-tu ?	Recevais-tu ?	Rendais-tu ?
Aimait-il ?	Finissait-il ?	Recevait-il ?	Rendait-il ?
Aimions-nous ?	Finissions-nous ?	Recevions-nous ?	Rendions-nous ?
Aimiez-vous ?	Finissiez-vous ?	Receviez-vous ?	Rendiez-vous ?
Aimaient-ils ?	Finissaient-ils ?	Recevaient-ils ?	Rendaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Aimai-je ?	Finis-je ?	Reçus-je ?	Rendis-je ?
Aimas-tu ?	Finis-tu ?	Reçus-tu ?	Rendis-tu ?
Aima-t-il ?	Finit-il ?	Reçut-il ?	Rendit-il ?
Aimâmes-nous ?	Finîmes-nous ?	Reçûmes-nous ?	Rendîmes-nous ?
Aimâtes-vous ?	Finîtes-vous ?	Reçûtes-vous ?	Rendîtes-vous ?
Aimèrent-ils ?	Finirent-ils ?	Reçurent-ils ?	Rendirent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je aimé ?	Ai-je fini ?	Ai-je reçu ?	Ai-je rendu ?
As-tu aimé ?	As-tu fini ?	As-tu reçu ?	As-tu rendu ?
A-t-il aimé ?	A-t-il fini ?	A-t-il reçu ?	A-t-il rendu ?
Avons-nous aimé ?	Avons-nous fini ?	Avons-nous reçu ?	Avons-nous rendu ?
Avez-vous aimé ?	Avez-vous fini ?	Avez-vous reçu ?	Avez-vous rendu ?
Ont-ils aimé ?	Ont-ils fini ?	Ont-ils reçu ?	Ont-ils rendu ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je aimé ?	Eus-je fini ?	Eus-je reçu ?	Eus-je rendu ?
Eus-tu aimé ?	Eus-tu fini ?	Eus-tu reçu ?	Eus-tu rendu ?
Eut-il aimé ?	Eut-il fini ?	Eut-il reçu ?	Eut-il rendu ?
Eûmes-nous aimé ?	Eûmes-nous fini ?	Eûmes-nous reçu ?	Eûmes-nous rendu ?
Eûtes-vous aimé ?	Eûtes-vous fini ?	Eûtes-vous reçu ?	Eûtes-vous rendu ?
Eurent-ils aimé ?	Eurent-ils fini ?	Eurent-ils reçu ?	Eurent-ils rendu ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je aimé ?	Avais-je fini ?	Avais-je reçu ?	Avais-je rendu ?
Avais-tu aimé ?	Avais-tu fini ?	Avais-tu reçu ?	Avais-tu rendu ?
Avait-il aimé ?	Avait-il fini ?	Avait-il reçu ?	Avait-il rendu ?
Avions-nous aimé ?	Avions-nous fini ?	Avions-nous reçu ?	Avions-nous rend
Aviez-vous aimé ?	Aviez-vous fini ?	Aviez-vous reçu ?	Aviez-vous rend
Avaient-ils aimé ?	Avaient-ils fini ?	Avaient-ils reçu ?	Avaient-ils ren

FUTUR.

Aimerai-je ?	Finirai-je ?	Recevrai-je ?	Rendrai-je ?
Aimeras-tu ?	Finiras-tu ?	Recevras-tu ?	Rendras-tu ?
Aimera-t-il ?	Finira-t-il ?	Recevra-t-il ?	Rendra-t-il ?
Aimerons-nous ?	Finirons-nous ?	Recevrons-nous ?	Rendrons-nous ?
Aimerez-vous ?	Finirez-vous ?	Recevrez-vous ?	Rendrez-vous ?
Aimeront-ils ?	Finiront-ils ?	Recevront-ils ?	Rendront-ils ?

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je aimé ?	Aurai-je fini ?	Aurai-je reçu ?	Aurai-je rendu ?
Auras-tu aimé ?	Auras-tu fini ?	Auras-tu reçu ?	Auras-tu rendu ?
Aura-t-il aimé ?	Aura-t-il fini ?	Aura-t-il reçu ?	Aura-t-il rendu ?
Aurons-nous aimé ?	Aurons-nous fini ?	Aurons-nous reçu ?	Aurons-nous rendu ?
Aurez-vous aimé ?	Aurez-vous fini ?	Aurez-vous reçu ?	Aurez-vous rendu ?
Auront-ils aimé ?	Auront-ils fini ?	Auront-ils reçu ?	Auront-ils rendu ?

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Aimerais-je ?	**Finirais-je ?**	**Recevrais-je ?**	**Rendrais-je ?**
Aimerais-tu ?	**Finirais-tu ?**	**Recevrais-tu ?**	**Rendrais-tu ?**
Aimerait-il ?	**Finirait-il ?**	**Recevrait-il ?**	**Rendrait-il ?**
Aimerions-nous ?	**Finirions-nous ?**	**Recevrions-nous ?**	**Rendrions-nous ?**
Aimeriez-vous ?	**Finiriez-vous ?**	**Recevriez-vous ?**	**Rendriez-vous ?**
Aimeraient-ils ?	**Finiraient-ils ?**	**Recevraient-ils ?**	**Rendraient-ils ?**

PASSÉ.

Aurais-je aimé ?	**Aurais-je fini ?**	**Aurais-je reçu ?**	**Aurais-je rendu ?**
Aurais-tu aimé ?	**Aurais-tu fini ?**	**Aurais-tu reçu ?**	**Aurais-tu rendu ?**
Aurait-il aimé ?	**Aurait-il fini ?**	**Aurait-il reçu ?**	**Aurait-il rendu ?**
Aurions-nous aimé ?	**Aurions-nous fini ?**	**Aurions-nous reçu ?**	**Aurions-nous rendu ?**
Auriez-vous aimé ?	**Auriez-vous fini ?**	**Auriez-vous reçu ?**	**Auriez-vous rendu ?**
Auraient-ils aimé ?	**Auraient-ils fini ?**	**Auraient-ils reçu ?**	**Auraient-ils rendu ?**

On dit aussi :

Eussé-je aimé ?	**Eussé-je fini ?**	**Eussé-je reçu ?**	**Eussé-je rendu ?**
Eusses-tu aimé ?	**Eusses-tu fini ?**	**Eusses-tu reçu ?**	**Eusses-tu rendu ?**
Eût-il aimé ?	**Eût-il fini ?**	**Eût-il reçu ?**	**Eût-il rendu ?**
Eussions-nous aimé ?	**Eussions-nous fini ?**	**Eussions-nous reçu ?**	**Eussions-nous rendu ?**
Eussiez-vous aimé ?	**Eussiez-vous fini ?**	**Eussiez-vous reçu ?**	**Eussiez-vous rendu ?**
Eussent-ils aimé ?	**Eussent-ils fini ?**	**Eussent-ils reçu ?**	**Eussent-ils rendu ?**

On voit par le tableau qui précède :

146. — Qu'un certain nombre de temps ne s'emploient pas interrogativement ; ce sont : l'*impératif*, les *temps du subjonctif* et ceux de l'*infinitif*.

147. — Que le verbe *rendre* ne s'emploie pas interrogativement à la première personne singulière du présent de l'indicatif ; et il en est de même de tous les verbes qui, à ce temps et à cette personne, n'ont qu'une syllabe, quelle qu'en soit la conjugaison. Ainsi l'usage ne permet pas de dire : *prends-je ? vends-je ? tais-je ? mens-je ? sers-je*, etc. On donne un autre tour à la phrase, et l'on dit : *est-ce que je prends ? est-ce que je tais ? est-ce que je mens ?* Cependant l'usage autorise : *fais-je ? dis-je ? dois-je ? vois-je ? ai-je ? suis-je ? vais-je ?*

148. — Que l'on met un trait d'union entre le verbe et le sujet, quand le verbe est à un temps simple : *finissais-je ? rendis-je ?* et un trait d'union entre l'auxiliaire et le sujet, lorsque le verbe est à un temps composé : *avait-il aimé ? eurent-ils reçu ?*

149. — Que, quand le verbe finit par une voyelle, le sujet *il*, *elle*, *on*, est précédé de la lettre euphonique *t* (*), qu'on met entre deux traits d'union : *aime-t-il ? aima-t-elle ? a-t-on aimé ?*

150. — Que l'*e* muet qui termine le verbe se change en *é* fermé devant le pronom *je : aimé-je ? eussé-je aimé ?*

151. — Enfin, que lorsqu'on doute si l'on doit écrire *aimé-je* ou *aimai-je ?* qui tous les deux se prononcent absolument de même, il faut voir si, en faisant disparaître la forme interrogative, on obtient *j'aime* ou *j'aimai*. Dans le premier cas, c'est le présent de l'indicatif, et il faut *aimé-je ?* dans le second cas, c'est le passé défini, et l'on doit écrire *aimai-je ?* Exemples : *chanté-je maintenant ?* c'est-à-dire, *est-ce que je chante maintenant ?* c'est le présent de l'indicatif. *Chantai-je hier ?* c'est-à-dire, *est-ce que je chantai hier ?* c'est le passé défini. En opérant de cette manière, on voit qu'il n'est jamais permis d'écrire : *eussai-je ? puissai-je ? dussai-je ?* puisque la conjugaison n'amène jamais : *j'eussai*, *je puissai*, *je dussai*.

Questions.

145. *Conjuguez à l'interrogatif les verbes* aimer, finir, recevoir, rendre:
146. *Quels sont les temps qui ne s'emploient pas interrogativement?*
147. *Quels sont les verbes qui ne s'emploient pas interrogativement à la première personne du singulier du présent de l'indicatif? — L'usage admet-il des exceptions ?*
148. *Où se place le trait d'union dans les temps simples du verbe employé interrogativement? — Où le met-on dans les temps composés ?*
149. *Quand le verbe conjugué interrogativement finit par une voyelle, de quelle lettre fait-on précéder le sujet* il, elle, on ?
150. *Quel changement l'*e *muet qui termine le verbe subit-il devant le pronom* je *placé interrogativement?*
151. *Par quel moyen reconnaît-on si l'on doit écrire* aimé-je? *ou* aimai-je ?*—Pourquoi n'est-il jamais permis d'écrire*, eussai-je, puissai-je, dussai-je ?

DE LA FORMATION DES TEMPS.

152. — Nous avons dit, N° 125, qu'on divise les temps des verbes en temps *primitifs* et en temps *dérivés*.

153. — Les temps primitifs sont ceux qui servent à former tous les autres ; ils sont au nombre de cinq : 1° le *pré-*

(*) On appelle lettre *euphonique*, une lettre qu'on n'emploie que pour adoucir la prononciation. Tel est le *t* dans *parla-t-il*, et l'*e* dans *mangeons*.

sent de l'infinitif; 2° le *participe présent*; 3° le *participe passé*; 4° le *présent de l'indicatif*; 5° le *passé défin.*

154. — Les temps *dérivés* sont ceux qui sont formés des temps primitifs.

155. — L'INFINITIF forme deux temps :

1° Le *futur simple*, par l'adjonction de *ai* à la finale *r* pour la première et la deuxième conjugaison, par le changement de *oir* en *rai* pour la troisième, et par le changement de *e* en *ai* pour la quatrième :

Infinitif présent.

1re CONJUGAISON.	2e CONJUGAISON.	3e CONJUGAISON.	4e CONJUGAISON.
Aimer,	Finir,	Recev oir,	Rendr e,

Futur simple.

J'aimer *ai*;	Je finir ai;	Je recev *rai*;	Je rendr *ai*.

2° Le *conditionnel présent* ou *futur*, par l'adjonction de *ais* à la finale *r* pour la première et la deuxième conjugaison, par le changement de *oir* en *rais* pour la troisième, et par le changement de *e* en *ais* pour la quatrième :

Infinitif présent.

1re CONJUGAISON.	2e CONJUGAISON.	3e CONJUGAISON.	4e CONJUGAISON.
Aimer,	Finir,	Recev *oir*,	Rendr *e*,

Conditionnel présent.

J'aimer *ais*;	Je finir *ais*;	Je recev *rais*;	Je rendr *ais*.

156. — LE PARTICIPE PRÉSENT forme trois temps :

1° Le pluriel du *présent de l'indicatif*, par le changement de *ant* en *ons*, en *ez*, (cette formation est applicable aux quatre conjugaisons); pour la troisième personne du pluriel, on change *ant* en *ent* pour trois conjugaisons seulement, la 1re, la 2e, et la 4e; pour la troisième conjugaison, on change *evant* en *oivent* :

Participe présent.

1re CONJUGAISON.	2e CONJUGAISON.	3e CONJUGAISON.	4e CONJUGAISON.
Aim *ant*,	Finiss *ant*,	Recev *ant*,	Rend *ant*,

Indicatif présent.

Nous aim *ons*,	Nous finiss *ons*,	Nous recev *ons*,	Nous rend *ons*,
Vous aim *ez*,	Vous finiss *ez*,	Vous recev *ez*,	Vous rend *ez*,
		(Rec evant),	
Ils aim *ent*;	Ils finiss *ent*;	Ils reç *oivent*;	Ils rend *ent*.

2° L'*imparfait* de l'*indicatif* par le changement de *ant* en *ais*, *ait*, etc.

Participe présent.

1re CONJUGAISON.	2e CONJUGAISON.	3e CONJUGAISON.	4e CONJUGAISON.
Aim *ant*,	Finiss *ant*,	Recev *ant*,	Rend *ant*,

Imparfait de l'indicatif.

*J'*aim *ais* ;	*Je* finiss *ais* ;	*Je* recev *ais*;	*Je* rend *ais*.

3° Le *présent du subjonctif*, par le changement de *ant* en *e*, pour la 1re, la 2e et la 4e conjugaison ; et par celui de *evant* en *oive*, pour la troisième.

Participe présent.

1re CONJUGAISON.	2e CONJUGAISON.	3e CONJUGAISON.	4e CONJUGAISON.
Aim *ant*,	Finiss *ant*,	Rec *evant*,	Rend *ant*,

Subjonctif présent.

*Que j'*aim *e* ;	*Que je* finiss *e* ;	*Que je* reç *oive* ;	*Que je* rend *e*;

157. — Le PARTICIPE PASSÉ forme tous les temps composés, avec l'un des verbes auxiliaires.

Participe passé.

1re CONJUGAISON.	2e CONJUGAISON.	3e CONJUGAISON.	4e CONJUGAISON.
Aimé,	Fini,	Reçu,	Rendu,

Passé indéfini.

J'ai aimé ;	*J'ai* fini ;	*J'ai* reçu ;	*J'ai* rendu ;

Passé antérieur.

J'eus aimé ;	*J'eus* fini ;	*J'eus* reçu ;	*J'eus* rendu.

158. — Le PRÉSENT DE L'INDICATIF forme l'*impératif* par la suppression des pronoms sujets *je*, *nous*, *vous*. Les verbes en *er* perdent l'*s* à la deuxième personne du singulier.

Indicatif présent.

1re CONJUGAISON.	2e CONJUGAISON.	3e CONJUGAISON.	4e CONJUGAISON.
*J'*aime,	*Je* finis,	*Je* reçois,	*Je* rends,
Nous aimons,	*Nous* finissons,	*Nous* recevons,	*Nous* rendons,
Vous aimez,	*Vous* finissez,	*Vous* recevez,	*Vous* rendez,

Impératif.

Aime,	Finis,	Reçois,	Rends,
Aimons,	Finissons,	Recevons,	Rendons,
Aimez.	Finissez.	Recevez.	Rendez.

159. — Le PASSÉ DÉFINI forme l'*imparfait du subjonctif* par le changement de *ai* en *asse* pour la première conjugaison, et par l'addition de *se* pour les autres.

Passé défini.

1re CONJUGAISON.	2e CONJUGAISON.	3e CONJUGAISON.	4e CONJUGAISON.
J'aim ai,	Je finis,	Je reçus,	Je rendis,

Imparfait du subjonctif.

Que j'aim *asse* ;	Que je finis *se* ;	Que je reçus *se*;	Que je rendis *se*.

Questions.

152. *Rappelez de quelle division les temps des verbes sont susceptibles.*
153. *Qu'entend-on par* temps primitifs? — *Combien admet-on de* temps primitifs, *et quels sont-ils ?*

154. *Quels sont les temps nommés* temps dérivés?
155. *Combien* l'infinitif *forme-t-il de temps, quels sont-ils, et comment?*
156. *Combien le* participe présent *forme-t-il de temps, quels sont-ils, et comment?*
157. *Quels sont les temps dérivés du* participe passé, *et comment?*
158. *Quel temps dérive du* présent de l'indicatif, *et comment?*
159. *Quel temps dérive du* passé défini, *et comment?*

DES VERBES IRRÉGULIERS ET DES VERBES DÉFECTIFS.

160. — On appelle *verbes irréguliers*, les verbes qui ne sont pas *entièrement* conformes aux modèles donnés pour les quatre conjugaisons, soit dans les temps primitifs, soit dans les dérivés.

161. — Ainsi un verbe peut être irrégulier de deux manières : dans ses temps primitifs et dans ses temps dérivés. Par exemple, *bouillir* est irrégulier dans deux temps primitifs, parce qu'au participe présent il fait *bouillant*, au présent de l'indicatif, je *bous*, et non pas *bouillissant*, *je bouillis*, en prenant les terminaisons *issant*, *is*, qui sont celles de ces deux temps pour le verbe *finir*, modèle de la seconde conjugaison. *Envoyer*, au contraire, est irrégulier dans deux de ses temps dérivés ; car, au lieu de faire, au futur et au conditionnel présent *j'envoierai*, *j'envoierais*, en ajoutant, comme le verbe *aimer*, qui sert de modèle *ai* et *ais* à la finale *r*, il fait *j'enverrai*, *j'enverrais*.

162. — Quelque irrégulier que soit un verbe, les irrégularités n'existent que dans les temps simples.

163. — On appelle verbes *défectifs*, ceux auxquels il manque certains temps ou certaines personnes que l'usage n'admet pas ; tel est le verbe *choir*, qui ne s'emploie guère qu'à l'infinitif ; tels sont aussi les verbes impersonnels, usités seulement à la troisième personne du singulier : *il importe il importait*, *il importera*, *qu'il importe*, etc.

164. — Lorsqu'un temps primitif manque, tous les temps qui en dérivent manquent également. Ainsi *absoudre*, n'ayant point de passé défini, n'a point d'imparfait du subjonctif. De même *braire*, n'ayant pour temps primitif que l'infinitif *braire*, et le présent de l'indicatif *il brait*, n'a ni imparfait de l'indicatif, ni présent du subjonctif, ni temps composés, enfin aucun des temps qui dérivent du *participe présent*, du *participe passé*, et du *passé défini*, les trois temps primitifs dont il est privé. Cette règle a cependant quelques exceptions ; mais elles sont en bien petit nombre, et elles seront indiquées dans les tableaux suivants :

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT DE L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT DE L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
				PREMIER
Aller.	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Envoyer.	Envoyant.	Envoyé.	J'envoie.	J'envoyai.
				DEUXIÈME
Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Bouillir.	Bouillant.	Bouilli.	Je bous.	Je bouillis.
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.
Faillir.	Faillant.	Failli.	Je faux.	Je faillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Mentir.	Mentant.	Menti.	Je mens.	Je mentis.
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Offrir.	Offrant.	Offert.	J'offre.	J'offris.
Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'ouvre.	J'ouvris.
Partir.	Partant.	Parti.	Je pars.	Je partis.
Se repentir.	*Se* repentant.	Repenti.	Je me repens.	Je me repenti
Saillir.	Saillant.	Sailli.	Je saille.	Je saillis.
Sentir.	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentis.
Sortir.	Sortant.	Sorti.	Je sors.	Je sortis.
Souffrir.	Souffrant.	Souffert.	Je souffre.	Je souffris.
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
Tressaillir.	Tressaillant.	Tressailli.	Je tressaille.	Je tressaillis
Venir.	Venant.	Venu.	Je viens.	Je vins.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.

VERB…

…NT …IF.	PASSÉ DÉFINI.
PREMIÈ…	
	J'allai.
	J'envoyai.
DEUXIÈM…	
	J'acquis.
	Je bouillis.
	Je courus.
	Je cueillis.
	Je dormis.
	Je faillis.
	Je fuis.
	Je mentis.
	Je mourus.
	J'offris.
	J'ouvris.
	Je partis.
…s.	Je me repenti…
	Je saillis.
	Je sentis.
	Je sortis.
	Je souffris.
	Je tins.
	Je tressailli…
	Je vins.
	Je vêtis.

TEMPS DÉRIVÉS

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT DANS CERTAINES PERSONNES.

Nota. ***Les personnes de ces temps formées régulièrement sont en caractères italiques.***

CONJUGAISON.

Présent de l'indicatif. Je vais, tu vas, il va, *nous allons*, *vous allez*, ils vont. — *Futur.* J'irai, tu iras, etc. — *Conditionnel.* J'irais, etc. — *Impératif* Va, vas-y, *allons*, *allez*. — *Présent du subjonctif.* Que j'aille, que tu *ailles*, qu'il *aille*, *que nous allions*, *que vous alliez*, qu'ils aillent.

Futur J'enverrai, tu enverras, etc. — *Condit.* J'enverrais, tu enverrais, etc.

CONJUGAISON.

Prés. de l'ind. J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent *Futur*, j'acquerrai, tu acquerras, etc. — *Cond* J'acquerrais, tu acquerrais, etc. — *Prés. du subj.* Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, *que nous acquérions*, *que vous acquériez*, qu'ils acquièrent.

Fut. Je courrai, tu courras, etc. — *Cond.* Je courrais, tu courrais, etc.

Fut. Je cueillerai, tu cueilleras, etc. — *Cond.* Je cueillerais, etc.

Fut. Je mourrai, tu mourras, etc. — *Conditionnel.* Je mourrais, etc. — *Présent du subj.* Que je meure, que tu meures, qu'il meure, *que nous mourions*, *que vous mouriez*, qu'ils meurent.

(Le verbe *saillir* est régulier dans le sens de *jaillir*).

Prés. de l'ind. Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent. — *Fut.* Je tiendrai, tu tiendras, etc. — *Cond.* Je tiendrais, tu tiendrais, etc. — *Prés. du subj.* Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, *que nous tenions*, *que vous teniez*, qu'ils tiennent.

Fut. Je tressaillerai, etc. — *Cond.* Je tressaillerais, etc.

Prés. de l'ind. Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent — *Fut.* Je viendrai, tu viendras, etc. *Cond.* Je viendrais, etc — *Prés du subj.* Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, *que nous venions*, *que vous veniez*, qu'ils viennent.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT DE L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT DE L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
				TROISIÈME
S'asseoir.	S'asseyant.	Assis.	Je m'assieds.	Je m'assis.
Choir.		Chu.		
Déchoir.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Echoir.	Echéant.	Echu.	J'échois.	J'échus.
Falloir.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	Mu.	Je meus.	Je mus.
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pourvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je puis ou je peux.	Je pus.
Prévaloir.	Prévalant.	Prévalu.	Je prévaux.	Je prévalus.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
Valoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Vouloir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.

TEMPS DÉRIVÉS

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT DANS CERTAINES PERSONNES.

Nota. ***Les personnes de ces temps formées régulièrement sont en caractères italiques.***

CONJUGAISON.

Prés. de l'ind. Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseient. — *Fut.* Je m'assiérai, tu t'assiéras, etc. — On dit aussi : je m'asseierai, tu t'asseieras, etc. *Cond.* Je m'assiérais, tu t'assiérais, etc. On dit aussi : Je m'asseierais, etc.

Fut. Je décherrai, tu décherras, etc. — *Cond.* Je décherrais, etc.

Fut. J'écherrai, tu écherras, etc. — *Cond.* J'écherrais, tu écherrais, etc.

Fut. Il faudra. — *Cond.* Il faudrait. — *Prés. du subj.* Qu'il faille.

Présent de l'ind. Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. — *Prés. du subj.* Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, *que nous mouvions, que vous mouviez*, qu'ils meuvent.

Prés. de l'ind. Je peux ou je puis, *tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez*, ils peuvent. — *Fut.* Je pourrai, tu pourras, etc. — *Condit.* Je pourrais, etc. — *Prés. du subj.* Que je puisse, etc.

Se conjugue sur *valoir*, excepté au présent du subjonctif, où il fait régulièrement, *que je prévale, etc.*

Prés. de l'ind. Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent. — *Imparf.* Je savais, etc. *Fut.* Je saurai, tu sauras, etc. — *Cond.* Je saurais, etc. — *Impér.* Sache, sachons, sachez.

Présent de l'ind. Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent. — *Fut.* Je vaudrai, tu vaudras, etc. *Cond.* Je vaudrais, etc. — Point d'impératif. — *Présent du subj.* Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, *que nous valions, que vous valiez*, qu'ils vaillent.

Fut. Je verrai, tu verras, etc. — *Condit.* Je verrais, tu verrais, etc.

Prés. de l'ind. Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent. — *Fut.* Je voudrai, tu voudras, etc. *Condit.* Je voudrais, etc. — Point d'impératif. — *Prés. du subj.* Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, *que nous voulions, que vous vouliez*, qu'ils veuillent.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT DE L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT DE L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
				QUATRIÈME
Absoudre.	Absolvant.	Absous (absoute, au fem.)	J'absous.	
Battre.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Braire.	Brayant.		Il brait.	
Bruire.	Bruyant.		Bruit.	
Circoncire.	Circoncisant.	Circoncis.	Je circoncis.	Je circoncis.
Clore.		Clos.	Je clos.	
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Confire.	Confisant.	Confit.	Je confis.	Je confis.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Croître.	Croissant.	Crû.	Je crois.	Je crûs.
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Eclore.		Eclos.	Il éclot.	
Écrire.	Écrivant.	Écrit.	J'écris.	J'écrivis
Exclure.	Excluant.	Exclu *ou* Excl^s	J'exclus.	J'exclus.
Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Frire.		Frit.	Je fris.	
Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Luire.	Luisant.	Lui.	Je luis.	
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Paître.	Paissant.	Pu.	Je pais.	
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Répondre.	Répondant.	Répondu.	Je réponds.	Je répondis.
Résoudre.	Résolvant.	Résous, résolu	Je résous.	Je résolus.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Taire.	Taisant.	Tû.	Je tais.	Je tus.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je trais.	
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis.
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

PASSÉ
DÉFINI.

TRIÈME

battis.
bus.

circoncis.

conclus.
confis.
cousis.
crus.
crûs.
dis.

crivis
xclus.
fis.

oignis.
us.

naudis.
nis.
noulus.
aquis,
uisis.

vis.
pondis.
solus.
.
mpis.
ffis.
ivis.
.

inquis.
cus.

TEMPS DÉRIVÉS

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT DANS CERTAINES PERSONNES.

NOTA. *Les personnes de ces temps formées régulièrement sont en caractères italiques.*

CONJUGAISON.

Prés. de l'ind. Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent. — *Prés. du subj.* Que je boive, que tu boives, qu'il boive, *que nous buvions, que vous buviez*, qu'ils boivent.

Il *bruit*, les flots bruient, les insectes bruissent sous l'herbe, les flots *bruyaient.* Les autres temps sont inusités.

Prés. de l'ind. Je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, *ils disent.* — *Dédire, contredire, interdire, médire, prédire*, font : *vous dédisez, vous contredisez, vous interdisez, vous médisez, vous prédisez.* Les autres personnes et les autres temps se conjuguent comme *dire.*

Prés. de l'ind. Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font. — *Fut.* Je ferai, tu feras, etc — *Cond.* Je ferais, etc — *Prés. du subj.* Que je fasse, que tu fasses, etc. — *Contrefaire, défaire, refaire, surfaire* et *satisfaire* se conjuguent de même.

Fut. Je frirai, etc. — *Condit.* Je frirais, etc. — *Impérat.* Fris.

Prés. de l'ind. Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent. — *Prés du subj* Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, *que nous prenions, que vous preniez*, qu'ils prennent.

Prés. de l'ind. Je vaincs, tu vaincs, il vainc, *nous vainquons, vous inquez, ils vainquent.*

165. — Les composés des verbes irréguliers contenus dans les trois tableaux qui précèdent, suivent la conjugaison de leurs simples. Ainsi, *renvoyer*, *repartir*, *convaincre*, *promettre*, etc., se conjuguent absolument comme *envoyer*, *partir*, *vaincre*, *mettre*.

166. — A l'aide de ces tableaux et des règles que nous avons données, page 50, sur la formation des temps, il n'est point de verbes français qu'on ne puisse conjuguer avec facilité.

Questions.

160. — *Qu'appelle-t-on verbes* irréguliers ?
161. *De combien de manières un verbe peut-il être irrégulier, et comment ?*
162. *Dans quel temps d'un verbe irrégulier se trouvent toujours les irrégularités ?*
163. *Qu'appelle-t-on verbes* défectifs ?
164. *Lorsqu'un temps primitif manque dans un verbe, que remarque-t-on à l'égard des autres temps ?*
165. *Quelle conjugaison suivent les composés des verbes irréguliers ?*
166. *Peut-on, à l'aide du tableau des verbes irréguliers et des règles* 155-159, *conjuguer tous les verbes sans exception ?*

OBSERVATIONS SUR L'ORTHOGRAPHE DES QUATRE CONJUGAISONS.

167. — Les trois personnes singulières des verbes, pour tous les temps, sont terminés par *s*, *s*, *t* : *j'écris*, *je vis*, *tu reçois*, *tu donnais*, *il parlait*, *il finirait*.

EXCEPTIONS :

168. — 1° *E*, *es*, *e*, terminent les trois personnes singulières du *présent de l'indicatif* des verbes en *er*, et en *ueillir*, *frir*, *ouvrir* : *j'aime*, *tu cueilles*, *il offre*, *il couvre*. Du *présent du subjonctif* de tous les verbes : *que je rende*, *que tu donnes*, *qu'il fasse*. Cependant le verbe *être* fait que je *sois*, que tu *sois*, qu'il *soit*, et le verbe *avoir* qu'il *ait*. — *E*, *es*, terminent aussi la première et la deuxième personne singulière de l'*imparfait du subjonctif* de tous les verbes : *que je fisse*, *que tu donnasses*.

169. — 2° La première, la seconde et la troisième per-

sonne du singulier du *passé défini* de la première conjugaison et du *futur simple* des quatre conjugaisons, sont terminées par *ai*, *as*, *a*: *j'aimai*, *tu aimas*, *il aima*; *je finirai*, *tu finiras*, *il finira*.

170. — 3° Les verbes *pouvoir*, *vouloir*, *valoir*, et les dérivés, à la première et à la seconde personne singulière du *présent de l'indicatif*, changent *s* en *x*: *je peux*, *je veux*; *tu peux*, *tu veux*.

171. — La première personne plurielle de tous les verbes prend une *s* : *nous aimons*, *nous finissons*, *nous vendons*, etc.

172. — La deuxième personne plurielle de tous les verbes prend un *z* : *vous donnez*, *vous finissez*, *vous recevez*, etc. Excepté lorsque la dernière syllabe est muette; alors *s* remplace *z* : *vous dites*, *vous faites*.

173. — La troisième personne plurielle de tous les verbes est en *ent* : *ils pensent*, *ils écrivaient*, *ils vécurent*. Excepté pourtant au *futur*: ils *parleront*, *ils recevront*; et au *présent de l'indicatif* de quelques verbes irréguliers qui prennent *ont* : *ils ont*, *ils sont*, *ils font*, *ils vont*, etc.

174. — La première et la deuxième personne plurielle du *passé défini* prennent un accent circonflexe sur la voyelle qui précède la dernière syllabe : *nous eûmes*, *nous chantâmes*, *vous reçûtes*, *vous prîtes*.

175. — L'*imparfait du subjonctif* prend *ss* dans toute son étendue : *que je parlasse*, *que tu tinsses*, *que nous pussions*, etc. Excepté la troisième personne du singulier, qui se termine par un *t*, et prend un accent circonflexe sur la dernière voyelle; *qu'il doutât*, *qu'il vînt*.

176. — *Remarque*. Lorsque l'on doute entre le passé défini, il *chanta*, il *fut*, il *eut*, et l'imparfait du subjonctif, *qu'il chantât*, *qu'il fût*, *qu'il eût*, il faut voir si le sens permet de dire au pluriel : *nous chantâmes*, *nous fûmes*, *nous eûmes*, ou *nous chantassions*, *nous fussions*, *nous eussions* ; dans le premier cas, c'est le passé défini ; et dans le second cas, l'imparfait du subjonctif. Ainsi l'on écrira avec le passé défini : *il réclama votre appui*, parce qu'on peut dire au pluriel : *nous réclamâmes* ; mais on écrira avec l'imparfait du subjonctif : *permettriez-vous qu'il réclamât votre appui*, attendu qu'on dirait au pluriel : *permettriez-vous que nous réclamassions*.

177. — La seconde personne singulière de *l'impératif*, excepté pour les quatre verbes irréguliers, *aller*, *avoir*, *être*, *savoir* est toujour semblable à la première du pré-

sent de l'indicatif : *donne* (je donne), *finis* (je finis), *reçois* (je reçois). Ainsi on dira *travaille*, *cueille*, et non pas *travailles*, *cueilles ;* à moins pourtant que la seconde personne de l'impératif terminée par un *e* muet ne soit suivie de *y* ou du pronom *en : travailles-y*, *donnes-en*. On écrit aussi *vas-y*, *vas-en chercher*, et sans *s* *va chez lui*, *va chercher ton frère*, l'impératif *va* n'étant suivi ni de *y* ni du pronom *en*.

178. — Le futur et le conditionnel ne prennent un *e* avant *rai*, *ras*, *ra*, etc., *rais*, *rais*, *rait*, etc., que dans les verbes de la première conjugaison : *je prierai*, *tu prieras*, *il étudiera ; je prierais*, *tu prierais*, *il étudierait* Excepté *cueillir* et ses dérivés : *je cueillerai*, *je cueillerais*, *nous accueillerons*, *vous recueillerez*. Ainsi on n'écrira pas : *je venderai*, *tu réponderas*, mais *je vendrai*, *tu répondras* : *vendre et répondre* n'étant pas de la première conjugaison.

Questions.

167. ***Quelles sont les lettres finales des trois personnes singulières des verbes, pour tous les temps?***

168. ***Comment se terminent, par exception, les trois personnes singulières du*** **présent de l'indicatif** ***des verbes en*** **er**, ***en*** **euillir**, ***en*** **frir**, ***en*** **ouvrir** ***et du*** **présent du subjonctif** ***de tous les verbes? — Comment fait le verbe*** **être** ***aux trois personnes singulières du*** **présent du subjonctif** ***et le verbe*** **avoir** ***à la troisième personne du même temps? — Comment se terminent les deux premières personnes singulières de*** **l'imparfait du subjonctif** ***de tous les verbes?***

169. ***Comment se terminent, par exception, les trois personnes singulières du*** **passé défini** ***des verbes de la première conjugaison et du*** **futur simple** ***des quatre conjugaisons?***

170. ***Quel changement demandent les verbes*** **pouvoir**, **vouloir**, **valoir** ***et les dérivés, aux deux premières personnes singulières du*** **présent de l'indicatif?**

171. ***Quelle lettre finale adopte la première personne plurielle de tous les verbes?***

172. ***Quelle lettre finale prend la deuxième personne plurielle de tous les verbes? — Quand la dernière syllabe est muette, quelle doit être la finale caractéristique du pluriel?***

173. ***Quelle est la terminaison de la troisième personne plurielle de tous les verbes? — Quelles sont les exceptions?***

174. ***Quel est le signe caractéristique de la première et de la deuxième personne plurielle du*** **passé défini?**

175. ***Quelle lettre prend*** **l'imparfait du subjonctif** ***dans toute son étendue? — Quelle est l'exception?***

176. ***Que faut-il faire lorsqu'on doute entre le*** **passé défini** ***d'un verbe et*** **l'imparfait du subjonctif?**

177. *A quelle autre personne d'un verbe la seconde personne singulière de l'impératif est-elle semblable? — Quelles sont les exceptions?*

178. *Dans quelle conjugaison les verbes prennent-ils un e muet avant* rai, ras, ra, *etc.*, rais, rais, rait, *au futur et au conditionnel présent? — Quelles sont les exceptions?*

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

179. — Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes *passifs* : elle se compose de l'auxiliaire *être* dans tous ses temps, et du participe passé du verbe actif que l'on veut conjuguer passivement.

MODE INDICATIF.

1er temps. — PRÉSENT.

Je suis	aimé
Tu es	*ou*
Il ou elle est	aimée.
Nous sommes	aimés
Vous êtes	*ou*
Ils ou elles sont	aimées.

2e temps. — IMPARFAIT.

J'étais	aimé
Tu étais	*ou*
Il ou elle était	aimée.
Nous étions	aimés
Vous étiez	*ou*
Ils ou elles étaient	aimées.

3e temps. — PASSÉ DÉFINI.

Je fus	aimé
Tu fus	*ou*
Il ou elle fut	aimée.
Nous fûmes	aimés
Vous fûtes	*ou*
Ils ou elles furent	aimées.

4e temps. — PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été	aimé
Tu as été	*ou*
Il ou elle a été	aimée.
Nous avons été	aimés
Vous avez été	*ou*
Ils ou elles ont été	aimées.

5e temps. — PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été	aimé
Tu eus été	*ou*
Il ou elle eut été	aimée.
Nous eûmes été	aimés
Vous eûtes été	*ou*
Ils ou elles eurent été	aimées.

6e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été	aimé
Tu avais été	*ou*
Il ou elle avait été	aimée.
Nous avions été	aimés.
Vous aviez été	*ou*
Ils ou elles avaient été	aimées.

7e temps. — FUTUR.

Je serai	aimé
Tu seras	*ou*
Il ou elle sera	aimée.
Nous serons	aimés
Vous serez	*ou*
Ils ou elles seront	aimées.

8e temps. — FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été	aimé
Tu auras été	*ou*
Il ou elle aura été	aimée.
Nous aurons été	aimés
Vous aurez été	*ou*
Ils ou elles auront été	aimées

MODE CONDITIONNEL.

1er *temps.* — PRÉSENT.		2e *temps.* — PASSÉ.	
Je serais	aimé	*J'aurais été*	aimé
Tu serais	*ou*	*Tu aurais été*	*ou*
Il ou *elle serait*	aimée.	*Il* ou *elle aurait été*	aimée.
Nous serions	aimés	*Nous aurions été*	aimés
Vous seriez	*ou*	*Vous auriez été*	*ou*
Ils ou *elles seraient*	aimées.	*Ils* ou *elles auraient été*	aimées.

On dit aussi : *J'eusse été, tu eusses été, il* ou *elle eût été aimé* ou *aimée; nous eussions été, vous eussiez été, ils* ou *elles eussent été aimés* ou *aimées.*

MODE IMPÉRATIF.

Point de première personne du sing. ni de 3e pour les 2 nombres: Sois aimé *ou* aimée; soyons, soyez aimés *ou* aimées.

MODE SUBJONCTIF.

1er *temps.* — PRÉSENT OU FUTUR.		3e *temps.* — PASSÉ.	
Que je sois	aimé	*Que j'aie été*	aimé
Que tu sois	*ou*	*Que tu aies été*	*ou*
Qu'il ou *qu'elle soit*	aimée.	*Qu'il ou qu'elle ait été*	aimée.
Que nous soyons	aimés	*Que nous ayons été*	aimés
Que vous soyez	*ou*	*Que vous ayez été*	*ou*
Qu'ils ou *qu'elles soient*	aimées.	*Qu'ils* ou *qu'elles aient été*	aimées.

2e *temps.* — IMPARFAIT.		4e *temps.* — PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que je fusse	aimé	*Que j'eusse été*	aimé
Que tu fusses	*ou*	*Que tu eusses été*	*ou*
Qu'il ou *qu'elle fût*	aimée	*Qu'il* ou *qu'elle eût été*	aimée.
Que nous fussions	aimés	*Que nous eussions été*	aimés
Que vous fussiez	*ou*	*Que vous eussiez été*	*ou*
Qu'ils ou *qu'elles fussent*	aimées.	*Qu'ils* ou *qu'elles eussent été*	aimées.

MODE INFINITIF.

1er *temps.* — PRÉSENT.	2e *temps.* — PASSÉ.
Être aimé *ou* aimée.	Avoir été aimé *ou* aimée.

PARTICIPE.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Étant aimé *ou* aimée.	Ayant été aimé *ou* aimée.

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES

180. — Les temps simples des verbes *neutres* sont en tout conformes aux modèles des quatre conjugaisons que nous avons donnés (page 35 et suivantes).

181. — Il en est de même de leurs temps composés qui prennent *avoir*. Ainsi *régner* et *bondir* se conjuguent absolument sur *aimer* et sur *finir*.

182. — A l'égard des temps composés des verbes neutres qui prennent *être*, ils s'écartent de ces modèles, en ce qu'ils remplacent les temps de l'auxiliaire *avoir* par les temps correspondants de l'auxiliaire *être*. Ainsi, *j'ai*, *j'avais* *j'aurai*, etc., se remplacent, dans ces verbes, par *je suis* *j'étais*, *je serai*, etc. Nous allons, au surplus, donner la conjugaison du verbe neutre *partir*, qui forme ses temps composés à l'aide de l'auxiliaire *être*.

MODE INDICATIF.

1er *temps*. — PRÉSENT.

Je pars.
Tu pars.
Il ou *elle* part.
Nous partons.
Vous partez.
Ils ou *elles* partent.

2e *temps*. — IMPARFAIT.

Je partais.
Tu partais.
Il ou *elle* partait.
Nous partions.
Vous partiez.
Ils ou *elles* partaient.

3e *temps*. — PASSÉ.

Je partis.
Tu partis.
Il ou *elle* partit.
Nous partîmes.
Vous partîtes.
Ils ou *elles* partirent.

4e *temps*. — PASSÉ INDÉFINI.

Je suis / *Tu es* / *Il* ou *elle est*	parti *ou* partie.
Nous sommes / *Vous êtes* / *Ils* ou *elles sont*	partis *ou* parties.

5e *temps*. — PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus / *Tu fus* / *Il* ou *elle fut*	parti *ou* partie.
Nous fûmes / *Vous fûtes* / *Ils* ou *elles furent*	partis *ou* parties.

6e *temps*. — PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais / *Tu étais* / *Il* ou *elle était*	parti *ou* partie.
Nous étions / *Vous étiez* / *Ils* ou *elles étaient*	partis *ou* parties.

7e temps. — FUTUR.

Je partir*ai*.
Tu partir*as*.
Il ou *elle* partir*a*.
Nous partir*ons*.
Vous partir*ez*.
Ils ou *elles* partir*ont*.

8e temps. — FUTUR ANTÉRIEUR.

Je serai / *Tu seras* / *Il* ou *elle sera* — parti ou partie.
Nous serons / *Vous serez* / *Ils* ou *elles seront* — partis ou parties.

MODE CONDITIONNEL.

1er temps. — PRÉSENT.

Je partir*ais*.
Tu partir*ais*.
Il ou *elle* partir*ait*.
Nous partir*ions*.
Vous partir*iez*.
Ils ou *elles* partir*aient*.

2e temps. — PASSÉ.

Je serais / *Tu serais* / *Il* ou *elle serait* — parti ou partie.
Nous serions / *Vous seriez* / *Ils* ou *elles seraient* — partis ou parties.

On dit aussi : *Je fusse, tu fusses, il* ou *elle fût parti* ou *partie; nous fussions, vous fussiez, ils* ou *elles fussent partis* ou *parties.*

MODE IMPÉRATIF.

Point de première personne du sing. ni de 3e pour les 2 nomb.
Par*s*, part*ons*, part*ez*.

MODE SUBJONCTIF.

1er temps. — PRÉSENT OU FUTUR.

Que je part*e*.
Que tu part*es*.
Qu'il ou *qu'elle* part*e*.
Que nous part*ions*.
Que vous part*iez*.
Qu'ils ou *qu'elles* part*ent*.

2e temps. — IMPARFAIT.

Que je part*isse*.
Que tu part*isses*.
Qu'il ou *qu'elle* part*ît*.
Que nous part*issions*.
Que vous part*issiez*.
Qu'ils ou *qu'elles* part*issent*.

3e temps. — PASSÉ.

Que je sois / *Que tu sois* / *Qu'il* ou *qu'elle soit* — parti ou partie.
Que nous soyons / *Que vous soyez* / *Qu'ils* ou *qu'elles soient* — partis ou parties.

4e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse / *Que tu fusses* / *Qu'il* ou *qu'elle fût* — parti ou partie.
Que nous fussions / *Que vous fussiez* / *Qu'ils* ou *qu'elles fussent* — partis ou parties.

MODE INFINITIF.

1er temps. — PRÉSENT.

Part*ir*.

2e temps. — PASSÉ.

Être parti *ou* partie.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Part*ant*.

PASSÉ.

Parti, partie, étant parti ou partie.

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX.

183. — Les verbes *pronominaux* n'ont pas non plus de conjugaison qui leur soit particulière.

184.—Dans leurs temps simples, ils se conjuguent comme les verbes de la conjugaison à laquelle ils appartiennent. Dans leurs temps composés, ils empruntent l'auxiliaire *être*, et prennent pour modèle le verbe *partir*.

185. — Pour éviter, au surplus, toute difficulté, nous allons conjuguer le verbe pronominal *se flatter*.

MODE INDICATIF.

1er *temps*. — PRÉSENT.

Je me flatte.
Tu te flattes.
Il ou *elle se* flatte.
Nous nous flattons.
Vous vous flattez.
Ils ou *elles se* flattent.

2e *temps*. — IMPARFAIT.

Je me flattais.
Tu te flattais.
Il ou *elle se* flattait.
Nous nous flattions.
Vous vous flattiez.
Ils ou *elles se* flattaient.

3e *temps*. — PASSÉ DÉFINI.

Je me flattai.
Tu te flattas.
Il ou *elle se* flatta.
Nous nous flattâmes.
Vous vous flattâtes.
Ils ou *elles se* flattèrent.

4e *temps*. — PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis / *Tu t'es* / *Il* ou *elle s'est*	flatté ou flattée.
Nous nous sommes / *Vous vous êtes* / *Ils* ou *elles se sont*	flattés ou flattées.

5e *temps*. — PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus / *Tu te fus* / *Il* ou *elle se fut*	flatté ou flattée.
Nous nous fûmes / *Vous vous fûtes* / *Ils* ou *elles se furent*	flattés ou flattées.

6e *temps*. — PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais / *Tu t'étais* / *Il* ou *elle s'était*	flatté ou flattée
Nous nous étions / *Vous vous étiez* / *Ils* ou *elles s'étaient*	flattés ou flattées.

7e *temps*. — FUTUR.

Je me flatterai.
Tu te flatteras.
Il ou *elle se* flattera.
Nous nous flatterons.
Vous vous flatterez.
Ils ou *elles se* flatteront.

8e *temps*. — FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai / *Tu te seras* / *Il* ou *elle se sera*	flatté ou flattée.
Nous nous serons / *Vous vous serez* / *Ils* ou *elles se seront*	flattés ou flattées.

MODE CONDITIONNEL

1er temps. — PRÉSENT.

Je me flatterais.
Tu te flatterais.
Il ou *elle se* flatterait.
Nous nous flatterions.
Vous vous flatteriez.
Ils ou *elles se* flatteraient.

2e temps. — PASSÉ.

Je me serais / *Tu te serais* / *Il* ou *elle se serait* } flatté *ou* flattée.
Nous nous serions / *Vous vous seriez* / *Ils* ou *elles se seraient* } flattés *ou* flattées.

On dit aussi : *Je me fusse, tu te fusses, il* ou *elle se fût flatté* ou *flattée ; nous nous fussions, vous vous fussiez, ils* ou *elles se fussent flattés* ou *flattées.*

MODE IMPÉRATIF.

Point de première personne du sing. ni de 3e pour les 2 nomb
Flatte-*toi*. Flattons-*nous*. Flattez-*vous*.

MODE SUBJONCTIF.

1er temps. — PRÉSENT OU FUTUR.

Que je me flatte.
Que tu te flattes.
Qu'il ou *qu'elle se* flatte.
Que nous nous flattions.
Que vous vous flattiez.
Qu'ils ou *qu'elles se* flattent.

2e temps. — IMPARFAIT.

Que je me flattasse.
Que tu te flattasses.
Qu'il ou *qu'elle se* flattât.
Que nous nous flattassions.
Que vous vous flattassiez.
Qu'ils ou *qu'elles se* flattassent.

3e temps. — PASSÉ.

Que je me sois / *Que tu te sois* / *Qu'il* ou *qu'elle se soit* } flatté *ou* flattée.
Que nous nous soyons / *Que vous vous soyez* / *Qu'ils* ou *qu'elles se soient* } flattés *ou* flattées.

4e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse / *Que tu te fusses* / *Qu'il* ou *qu'elle se fût* } flatté *ou* flattée.
Que nous nous fussions / *Que vous vous fussiez* / *Qu'ils* ou *qu'elles se fussent* } flattés *ou* flattées.

MODE INFINITIF.

1er temps. — PRÉSENT.

Se flatter.

2e temps. — PASSÉ.

S'étant flatté *ou* flattée.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Se flattant.

PASSÉ.

S'étant flatté *ou* flattée.

Conjuguez de même : *s'estimer, s'écrier, s'apitoyer, se repentir, se plaindre, se résoudre.*

CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS.

186. — Les verbes *impersonnels* se conjuguent selon les inflexions qu'exige la conjugaison à laquelle ils appartiennent : *il résulte* se conjugue sur *aimer*, et *il convient* sur *finir*.

VERBE IMPERSONNEL *FALLOIR*.

MODE INDICATIF.

1er *temps*. — PRÉSENT.
Il faut.

2e *temps*. — IMPARFAIT.
Il fallait.

3e *temps*. — PASSÉ DÉFINI.
Il fallut.

4e *temps*. — PASSÉ INDÉFINI.
Il a fallu.

5e *temps*. — PASSÉ ANTÉRIEUR.
Il eut fallu.

6e *temps*. — PLUS-QUE-PARFAIT.
Il avait fallu.

7e *temps*. — FUTUR.
Il faudra.

8e *temps*. — FUTUR ANTÉRIEUR.
Il aura fallu.

MODE CONDITIONNEL.

1er *temps*. — PRÉSENT.
Il faudrait.

2 *temps*. — PASSÉ.
Il aurait fallu.

MODE SUBJONCTIF.

1er *temps*. — PRÉSENT *ou* FUTUR.
Qu'il faille.

2e *temps*. — IMPARFAIT.
Qu'il fallût.

3e *temps*. — PASSÉ.
Qu'il ait fallu.

4e *temps*. — PLUS-QUE-PARFAIT.
Qu'il eût fallu.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.
Falloir.

PARTICIPE.

PASSÉ.
Ayant fallu.

Questions.

179. *Combien y a-t-il de conjugaisons pour tous les* verbes passifs, *et quelle est la composition de ces verbes?*

180. *Comment se conjuguent les verbes neutres dans leurs* temps simples?

181. *Comment se conjuguent les verbes neutres dans ceux de leurs* temps composés *qui prennent avoir?*

182. *Comment se conjuguent les verbes neutres dans ceux de leurs composés qui prennent* être ?
183. *Les* verbes pronominaux *ont-ils une conjugaison qui leur soit particulière ?*
184. *Comment se conjuguent les* verbes pronominaux *dans leurs temps simples et dans leurs temps composés ?*
185. *Conjuguez le verbe pronominal* se flatter.
186. *Comment se conjugue le* verbe impersonnel ?

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

187. — Le *participe* est un mot qui participe soit de la nature du verbe soit de la nature de l'adjectif, et quelquefois des deux ensemble; il participe du verbe, en ce qu'il en a la signification et le régime : *un homme aimant Dieu, des enfants ayant aimé l'étude ;* il participe de l'adjectif, en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte: *Un homme aimant, des enfants aimés.*

188. — Il y a deux sortes de participes : le participe *présent*, et le participe *passé.*

189. — Le participe *présent* ajoute au mot qu'il qualifie l'idée d'une action faite par ce mot ; il est terminé en *ant*, et est toujours invariable : *Une femme* LISANT, *des hommes* LISANT.

190. — Il est nommé *présent*, parce qu'il marque toujours un temps présent par rapport à une autre époque : AIMANT *la poésie*, JE LIS, JE LUS, JE LIRAI *Racine et Boileau.*

91. — Le participe *passé* ajoute au mot qu'il qualifie l'idée d'une action reçue par ce mot ; il a diverses terminaisons, et est susceptible de prendre l'accord : *Une lettre* LUE *des lettres* LUES ; *des enfants* CHÉRIS, *des femmes* ESTIMÉES.

192. — Il est nommé *passé*, parce que, joint au verbe *avoir*, il exprime toujours un temps passé : *j'ai* AIMÉ, *j'avais* AIMÉ, *j'aurais* AIMÉ, *que j'eusse* AIMÉ.

Questions.

187. *Qu'est-ce que le* participe ?
88. *Combien y a-t-il de sortes de* participes, *et quelles sont-elles ?*

189. *Qu'est-ce que le* participe présent ?
190. *Pourquoi le* participe présent *est-il ainsi nommé ?*
191. *Qu'est-ce que le* participe passé ?
192. *Pourquoi le* participe passé *est-il ainsi nommé ?*

DES MOTS INVARIABLES.

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

193. — L'adverbe est un mot invariable qui modifie ou un verbe : *il parle* ÉLOQUEMMENT ; ou un adjectif : *il est* TRÈS-*éloquent ;* ou un autre adverbe : *il parle* BIEN *éloquemment.* Son nom d'*adverbe* lui vient de ce qu'il accompagne le plus souvent un verbe.

194. — L'adverbe n'a jamais de régime, parce qu'il renferme son régime en lui-même. En effet, *vivre* TRANQUILLEMENT, *marcher* LENTEMENT, *être* TROP *riche*, sont la même chose que *vivre* AVEC TRANQUILLITÉ, *marcher* AVEC LENTEUR, *être riche* AVEC EXCÈS. Il faut en excepter quelques adverbes qui, comme *conformément*, *antérieurement*, etc., conservent le régime de l'adjectif dont ils sont formés : CONFORMÉMENT A *la loi*, ANTÉRIEUREMENT AU *déluge*.

195. — Certains adjectifs s'emploient quelquefois comme adverbes, c'est lorsqu'ils modifient un verbe ; tels sont : *ferme*, *haut*, *soudain*, etc., dans frapper *ferme*, parler *haut*, sortir *soudain*, c'est-à-dire, frapper *fermement*, parler *hautement*, sortir *soudainement*.

196. — ***Liste des adverbes les plus usités :***

Ailleurs, alentour, alors, assez, aujourd'hui, auparavant, après, aussi, aussitôt, autant, autrefois, autrement, beaucoup, bien, bientôt, combien, davantage, dedans, dehors, déjà, demain, désormais, dessous, dessus, ensemble, ensuite, fort, guère, ici, jadis, jamais, là, loin, maintenant, même, mieux, moins, ne, où, partout, pas, peu, plus, plutôt, presque soudain, souvent, tant, tantôt, toujours, très, trop.

197. — *Remarque.* Il ne faut pas confondre l'adverbe *y* avec le pronom personnel *y* : l'adverbe signifie *là* : *j'y vais*, *j'y suis*, *je m'y plais* ; le pronom personnel a le sens de *à lui*, *à elle*, *à cela* : *j'y pense*, *j'y travaille*.

198. — Un assemblage de mots servant à modifier ou un verbe, ou un adjectif, ou un adverbe, prend le nom de *locution adverbiale* ; tels sont : *longtemps*, *sans cesse*, *à dessein*, *en général*, *en arrière*, *au hasard*, *de nouveau*, *à l'envi*, *à regret*, etc.

Questions.

193. *Qu'est-ce que l'*adverbe*, et d'où lui vient son nom ?*
194. *Pourquoi l'*adverbe *n'a-t-il pas de régime ? — Quelles sont les exceptions ?*
195. *Dans quel cas certains* adjectifs *s'emploient-ils comme adverbes ?*
196. *Enoncez les* adverbes *les plus usités.*
197. *Quelle différence de signification y a-t-il entre l'adverbe* y *et le pronom personnel* y ?
198. *Qu'appelle-t-on* locution adverbiale ?

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

199. — La *préposition* est un mot invariable qui sert à exprimer les rapports que les mots ont entre eux. Entre ces mots *je vais* et *l'eau*, il peut y avoir un grand nombre de rapports, comme un rapport de tendance : *je vais vers l'eau* ; de supériorité : *je vais sur l'eau* ; d'opposition : *je vais contre l'eau*, etc. ; *vers*, *sur*, *contre* expriment ces rapports, et ces mots sont des *prépositions*.

200. — Les prépositions n'ont par elles-mêmes qu'un sens incomplet ; le mot qui en complète la signification est le régime de la préposition ; ainsi dans *aller à Rome*, *parler de ses amis*, *travailler pour eux*, les mots *Rome*, *ses amis*, *eux*, sont les régimes des prépositions *à*, *de*, *pour*. La préposition, avec son régime, forme ce qu'on appelle *régime indirect*.

201. — *Liste des prépositions les plus usitées :*

A, après, attendu, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, durant, en, entre, envers, hormis, hors, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pendant, pour, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, vis-à-vis.

202. — *Remarque.* Il ne faut pas confondre la préposition *en* avec le pronom personnel *en* : EN, préposition, a toujours un régime : EN *France*, EN *ami*, EN *vous* ; EN, pronom, n'a jamais de régime, et signifie *de lui*, *d'elle*, *de cela* : *nous* EN *parlons*, *vous vous* EN *contentez*.

203. — Un assemblage de mots remplissant l'office de préposition, se nomme *locution prépositive;* tels sont : *à l'égard de*, *en faveur de*, *à la réserve de*, *quant à*, *jusqu'à*, etc.

Questions.

199. *Qu'est-ce que la* préposition ?
200. *Quel sens la préposition a-t-elle par elle-même ? — Comment s'appelle le mot qui complète la signification de la* préposition ?
201. *Quelles sont les* prépositions *les plus usitées ?*
202. *Quelle différence y a-t-il entre* EN, préposition ; *et* EN, pronom personnel ?
203. *Qu'appelle-t-on* locution prépositive ?

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

204. — La *conjonction* est un mot invariable qui sert à lier soit un mot à un autre mot, soit un membre de phrase à un autre membre de phrase. Quand je dis : *travaillons*, — *nous voulons acquérir des talents*, — *le temps s'enfuit*, — *persuadons-nous bien*, — *il ne revient plus ;* voilà cinq membres de phrase qui forment comme cinq phrases isolées. Pour les joindre ensemble, et n'en former qu'une seule phrase, il suffit d'employer certains mots, comme *si*, *car*, *et*, *que*, etc. : *travaillons*, SI *nous voulons acquérir des talents;* CAR *le temps s'enfuit*, ET *persuadons-nous bien* QU'*il ne revient plus :* ces mots *si*, *car*, *et*, *que*, sont des conjonctions.

205. — *Remarque.* Par inversion ou par ellipse, la conjonction se trouve quelquefois au commencement de la phrase ou entre deux mots :

Quand on connaît sa faute, on manque doublement.
Il est savant *et* modeste.

Dans la première phrase, il y a inversion, c'est-à-dire renversement dans l'ordre des mots : l'ordre direct est ; *on manque doublement*, QUAND *on connaît sa faute*. Dans la seconde phrase, il y a ellipse, c'est-à-dire omission de mots ; la construction pleine est : *il est savant* ET *il est modeste*. En faisant disparaître l'inversion et l'ellipse, on voit que les conjonctions *quand*, *et*, unissent réellement un membre de phrase à un autre membre de phrase.

206. — *Liste des conjonctions les plus usitées :*

Ainsi, car, cependant, comme, donc, et, lorsque, mais, néanmoins, ni, or, ou, pourtant, quand, que, quoique, sinon.

207. — Un assemblage de mots dont la fonction est d'unir deux membres de phrase, se nomme *locution conjonctive*; tels sont, *ou bien*, *par conséquent*, *bien que*, et autres terminées par la conjonction *que*, comme *sans que*, *parce que*, *tandis que*, *à moins que*, *afin que*, *plus que*, etc.

Questions.

204. *Qu'est-ce que la* conjonction ?
205. *Comment arrive-t-il que la conjonction se trouve quelquefois au commencement de la phrase ou entre deux mots ?*
206. *Quelles sont les principales* conjonctions ?
207. *Qu'appelle-t-on* locution conjonctive ?

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

208. — L'*interjection* est un mot invariable qui exprime les affections vives et subites de l'ame.

209. — Les principales interjections sont :

Ha ! eh ! bah ! pour marquer la surprise.
Ah ! aïe ! hélas ! pour marquer la douleur.
Oh ! ah ! pour marquer l'admiration.
Fi ! pouah ! pour marquer l'aversion, le dégoût.
Paix ! chut ! pour imposer silence.
Holà ! hem ! pour appeler.
Hé ! hein ! pour interroger.

209 (*bis*). — Il y a en outre des *locutions exclamatives*, telles que *paix donc ! hé quoi ! hé bien ! fi donc !* etc.

Questions.

208. *Qu'est-ce que l'*interjection ?
209. *Quelles sont les principales interjections ?*
209 (*bis*). *Donnez des* locutions exclamatives.

CHAPITRE XI.

DE L'ORTHOGRAPHE.

210. — L'*orthographe* est l'art d'être correct dans l'emploi des *caractères* et des *signes orthographiques* d'une langue.

211. — Les *caractères* sont les lettres de l'alphabet : les *signes orthographiques* sont les *accents*, l'*apostrophe*, la *cédille*, le *tréma*, le *trait d'union*, et la *parenthèse*.

DE L'EMPLOI DES CARACTÈRES OU LETTRES.

212. — Les consonnes finales des mots primitifs sont presque toujours indiquées par la dérivation. Ainsi les consonnes *c*, *d*, *g*, *l*, *m*, *n*, *p*, *r*, *s*, *t*, terminent les mots

Accroc,		*Accrocher.*
Estomac,		*Stomacal.*
Bord,		*Border.*
Bond,		*Bondir.*
Sang,		*Sanguin.*
Rang,		*Ranger.*
Fusil,		*Fusiller.*
Persil,		*Persillé.*
Faim,		*Famine.*
Bon,		*Bonne.*
Musulman,	à cause des dérivés	*Musulmane.*
Brun,		*Brune.*
Drap,		*Draperie.*
Champ,		*Champêtre.*
Galop,		*Galoper.*
Berger,		*Bergère.*
Dispos,		*Disposer.*
Amas,		*Amasser.*
Diffus,		*Diffuse.*
Sot,		*Sotte.*
Avocat,		*Avocate.*
Prompt,		*Prompte.*

Cette règle s'applique à un nombre immense de mots (*).

(*) On pense bien qu'une règle d'une application si étendue doit être sujette à des exceptions. Comme elles sont nombreuses et difficiles à confier à la mémoire, nous allons en faire l'objet d'une note, laissant aux maîtres le soin de décider si ces exceptions doivent être apprises par leurs élèves.

Mots principaux, sans dérivés, terminés par

C. — *Cotignac*, *cric*.
D. — *Épinard*, *brouillard*, *vieillard*, *plafond*, *nord*, *nœud*.
G. — *Étang*, *doigt*, *vingt*.

S. — *Appas*, *frimas*, *chasselas*, *repas*, *verglas*, *fatras*, *galimatias*, *lilas*, *plâtras*, *taffetas*. | *Dais*, *jais*, *harnais*, *frais*, *marais*, *laquais*, *relais*. | *Mets*, *legs*, *décès*, *congrès*, *abcès*. | *Parvis*, *radis*, *ris*. | *Carquois*, *une fois*, *minois*, *mois*, *poids* (pesanteur), *pois* (légume). | *Fonds*

213. — Les mots dérivés conservent la même orthographe que leurs primitifs, dans les syllabes qui ont le même son :

Innocent, innocence; abondant, abondance.

214. — AIE, IE, UE, EUE, OIE, OUE, ÉE, terminent les substantifs féminins: *plaie*: *taie*, *jalousie*, une *statue*, *vue*, *queue*, *joie*, *soie*, *joue*, *roue*, *pensée*, *matinée*.

EXCEPTÉ :

215. — 1° *Paix*, *brebis*, *perdrix*, *fourmi*, la *merci*, *nuit*, une *souris*, *bru*, *glu*, *vertu*, une *tribu*, *croix*, *voix*, *noix*, *poix*, la *foi*, la *loi*, une *fois*, et les substantifs en *tié* et en *té* : *pitié*, *charité*; à moins que ce ne soient des participes employés substantivement : une *dictée*, une *portée*; ou des substantifs exprimant une idée de capacité, comme *assiettée*, *charretée*, *hottée*, etc. 2° *Amphibie*, *génie*, *impie*, *incendie*, *parapluie*; — *apogée*, *caducée*, *cétacée*, *coryphée*, *lycée*, *mausolée*, *musée*, *périgée*, *pygmée*, *trophée*, qui sont du genre masculin.

216. — AT termine les noms de dignité et de profession : *potentat*, *consulat*, *avocat*, et un grand nombre de mots où *at* est ajouté à un mot français : *orgeat* (orge), *résultat* (il résulte), *forçat* (force), *soldat* (solde).

217. — AIRE termine les substantifs et les adjectifs formés d'un mot plus court : *actionnaire*, *élémentaire*, *munitionnaire*, *propriétaire*, formés de *action*, *élément*, *munition*, *propriété*.

218. — IÈRE termine les substantifs féminins : *lumière*, *prière*, excepté une *pierre*.

IAIRE termine les substantifs masculins : *bréviaire*, *plagiaire*, excepté *lierre*, *cimetière*.

219. — AIT termine *lait*, *souhait*, *fait*, *trait*, et les composés de ces deux derniers : *forfait*, *portrait*, *attrait*, etc.

(de terre), *remoras*, *le corps*, *un mors* (frein). *Le cours* (et les composés, comme *concours*, *discours*, *etc.*), *toujours*, *velours*. | *Chaos*, *héros*. | *Jus*, *pus*.

T —*Rempart*, *état*, *potentat*. | *Intérêt*, *bosquet*, *filet*, *cabinet*. | *Acabit*, *appétit*, *bandit*, *circuit*, *conflit*, *délit*, *répit*. | *Détroit*, *endroit*, *surcroît*. | *Canot*, *chariot*, *dépôt*, *entrepôt*, *impôt*, *pavot*. | *Effort*, *port* (de mer), *renfort*, *ressort*. | *Artichaut*, *défaut*, *héraut* (d'armes).

X — *Choix*, *croix*, *noix*, *poix*, *voix*, *crucifix*, *perdrix*. | *Faux*, la *chaux*. | Un *faix*. | *Flux*, *reflux*. | *Courroux*, *toux*.

Z.—*Nez*, *rez-de-chaussée*, *riz* (légume).

Tous les autres mots où la dérivation amène un *t*, s'écrivent par *et* : *complet* (complète), *collet* (colleter).

220. — ER termine les mots masculins où *e* final est précédé de *i*, *y*, *ill*, *g*, *ch*: *acier*, *noyer*, (arbre), *oreiller*, *verger*, *clocher*.

Excepté : *pied*, *congé*, *clergé*, *duché*, *évêché*, *âgé*.

221. — IS termine les substantifs formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *is* : *gâchis* (gâchant), *coloris* (colorant).

222. — AU final a lieu après une voyelle : *gruau*, *fléau*. Excepté *duo*, *trio*, *cacao*.

223. — EAU termine les substantifs et les adjectifs où la dérivation amène un *e* : *tombeau* (tombe), *morceau* (morceler), *nouveau* (nouvel).

224. — Le son *in*, au commencement d'un mot, se rend par *in* ou *im* : *industrie*, *impôt* : excepté *ainsi*.

225. — EINDRE termine tous les verbes ainsi prononcés à l'infinitif : *feindre*, *teindre*. Excepté *contraindre*, *craindre*, *plaindre*. — *Vaincre* prend aussi *ain*.

226. — EN et EM règnent au commencement des verbes : *entrer*, *enraciner*, *emporter*. Excepté *ancrer*, *antidater*, *anticiper*, *ambitionner*, *amplifier*, *amputer*.

227. — EN, dans le corps des mots, s'emploie 1° dans les substantifs dont la finale se prononce *antion* : *mention*, *ascension*.

2° Dans les verbes en *endre* : *tendre*, *vendre*. Excepté *répandre*.

228. — AN a lieu, dans le corps des mots, avant *g* : *échange*, *mélange*, *louange*, et avant et après *ch* : *chanter*, *méchant*, *branche*, *tranche*. Excepté *venger*, *pencher*, et les dérivés.

229. — ANCE termine les substantifs formés d'un participe présent : *abondance*, *subsistance*, *naissance*, formés des participes presents, *abondant*, *subsistant*, *naissant*. Excepté *déférence*, *existence*, *préférence*, *semence*, *sentence*, *etc.*

ENCE termine les substantifs non formés d'un participe présent ; *conscience*, *urgence*. Excepté *aisance*, *balance*, *circonstance*, *distance*, *élégance*, *enfance*, *nuance*, *puissance*, etc.

230. — ANSE termine *danse*, *transe* ; il *panse* une plaie.

ENSE termine *défense*, *offense*, *récompense*, *immense*, *il pense*, et les dérivés de ce dernier.

231. — On écrit par SION les mots où cette finale est précédée de *l* ou de *r*, *expulsion*, *aversion*. Excepté *assertion*, *désertion*, *insertion*, *portion*.

Par SSION, les mots terminés par ESSION, MISSION, CUSSION: *procession*, *admission*, *discussion*.

Par XION: *connexion*, *complexion*, *flexion*, *réflexion*, *fluxion*.

Par TION, tous les autres mots: *nation*, *potion*. Excepté *ascension*, *dimension*, *extension*, *suspension*, *appréhension*, *passion*, *suspicion*.

232. — MENT termine tous les substantifs formés d'un verbe: ainsi *bâtiment*, *affranchissement*, *logement*, s'écrivent par *ment*, à cause des verbes *bâtir*, *affranchir*, *loger*. Excepté *calmant*.

233. — EUR termine tous les substantifs qui ont cette finale, soit masculins, soit féminins, *bonheur*, *fleur*. Excepté *heure*, *beurre*, *demeure*.

234. — IRE termine les verbes dont le participe présent est en *vant* ou en *sant*, prononcez *zant*: *écrire* (écrivant), *lire* (lisant). Excepté *servir*.

IR termine les autres verbes: *unir*, *partir*. Excepté *bruire*, *frire*, *maudire*, *rire*.

235. — OUR règne à la fin de tous les substantifs qui se prononcent ainsi: une *tour*, un *contour*. Excepté *bravoure*, *bourre*.

236. — OIR termine: 1° les verbes *devoir*, *concevoir*; excepté *boire*, *croire*; 2° tous les substantifs masculins formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *oir*: *abreuvoir* (abreuvant), *rasoir* (rasant).

OIRE est la finale des autres mots: *ivoire*, *réfectoire*, *armoire*, *obligatoire*. Excepté *espoir*, *dortoir*, *soir* et *noir*.

237. — ATTE	règnent dans	*chatte*, *datte*, (fruit), *latte*, *natte*, *patte*, il *flatte*, il *gratte*.
ITTE		être *quitte*, il *quitte*, il *acquitte*.
OUTTE		*goutte*, (liquide, maladie).
UTTE		*butte*, *hutte*, *lutte*.

Le reste s'écrit par *ate*, *ite*, *oute*, *ute*: *pirate*, *hypocrite*, *route*, *culbute*.

238. — *J* précède *a*, *o*, *u* : *jaloux*, *jour*, *juge*. Excepté *geai* (oiseau), *geôle*.

G précède *i*, *e* : *gibier*, *bougie*, *gerbe*, *gêner*, *forge* : excepté *jeune*, *jeûne*, *jeudi*, *jeu*, *jeter*, *majeur*, *majesté* et les dérivés.

239. — Au lieu de *n* on emploie *m* devant *b*, *p*, *m* : *tomber*, *emporter*, *emmener*.

240. — Les verbes en *quer* conservent le *qu* dans toute la conjugaison : *fabriquer*, *nous fabriquons*, *fabriquant*, *fabriqué*. Hors de la conjugaison, on change *qu* en c : *fabrication*, *dislocation*, *suffocation*, *communicable*, un *fabricant*, des emplois *vacants*, etc. Excepté *attaquable*, *croquant*, *immanquable*, *marquant*, *remarquable*.

241. — Les dérivés formés d'un primitif terminé par une consonne, comme *don*, *amas*, *fer*, *regret*, *trot*, etc., doublent ordinairement cette consonne : *donner*, *amasser*, *ferrer*, *regretter*, *trotter*.

242. — B, D, G, se doublent seulement dans *abbaye*, *abbé*, *rabbin*, *sabbat* ; — *addition*, *reddition* ; — *agglomérer*, *aggraver*, *suggérer*, et les dérivés.

243. — Les autres consonnes se doublent dans les mots qui commencent par :

Ac : *accourir*.	Excepté *acabit*, *académie*, *acariâtre*.
Oc : *occasion*.	
Af : *affermir*.	Excepté *afin*, *Afrique*.
Ef : *effort*.	
Of : *offrir*.	
Suf : *suffrage*.	
Al : *allumer*.	Excepté *alarme*, *aliéner*, *aligner*, *aliment*, *aliter*, *alerte*, *alène*, *alentour*, *aliquote*, *alouette*, *alourdir*.
Il : *illusion*.	Excepté *île*.
Col : *collége*.	Excepté *colère*, *colifichet*, *colombe*, *colonel*, *colon*, *colonne*, *colorer*.
Com : *commerce*.	Excepté *comédie*, *comestible*, *comète*, *comique*.
Im : *immortel*.	Excepté *image*, *imiter*.
Ap : *apporter*.	Excepté *apaiser*, *apetisser*, *apercevoir*, *apitoyer*, *aplanir*, *aplatir*, *aplomb*, *apologie*, *apologue*, *apostrophe*, *apôtre*, *âpre*.

OPPO : *opposition.*
OPPR : *oppression.*
SUP : *supplice.* Excepté *superbe*, *supérieur*, *superstition*, *suprême.*
AR : *arriver.* Excepté *araignée*, *arête*, *arène*, *aride*, *ariette.*
COR : *corriger.* Excepté *corail*, *coriace.*
IR : *irréfléchi.* Excepté *irascible*, *ironie.*
AT : *attention.* Excepté *atelier*, *atroce*, *atome.*

244. — La consonne *r* se double aussi au futur et au conditionnel présent des verbes *courir*, *mourir*, *pouvoir*, *envoyer*, *voir*, *quérir*, et de leurs composés, *je courrai*, *j'accourrai*, *nous mourrons*, *vous enverriez*, etc.

245. — Au lieu de doubler la consonne *q*, on la fait précéder de *c*, ce qui a lieu dans *acquit*, *acquitter*, *acquiescer*, *acquérir.*

246. — On ne double pas la consonne,
1° Après un *e* muet : *teNir*, *reJeter*, *renouveLa;*
2° Après une voyelle surmontée d'un accent ; *mêMe*, *gâTer*, *épîTre ;*
3° Après un son nasal : *enFanter*, *bonTé*.
4° Entre deux sons semblables : *maLade*, *iMiter*, *soNore ;*
5° Après un son exprimé par plusieurs voyelles, comme *ai*, *ou*, *ui*, etc. ; *plaire*, *voûte*, *tuile ;* excepté *baisser*, *beurre*, *bourre*, *bourreau*, *bourrique*, *caisse*, *courroux*, *fourrer*, *quitte*, *houppe*, *houppelande*, *laisser*, *nourrir*, *souffler*, *souffrir*, et les dérivés.

EMPLOI DES MAJUSCULES.

247. — Il faut commencer par une *majuscule* ou grande lettre, chaque phrase, chaque vers, tous les noms d'hommes, tels que *Pierre*, *Antoine*, *Cicéron*, *Racine ;* tous ceux de lieux, tels que l'*Europe*, la *France*, la *Normandie*, *Paris*, *Lyon ;* tous ceux de peuples, tels que les *Européens*, les *Français*, les *Bourguignons*, les *Parisiens ;* tous ceux de sectes, tels que les *Épicuriens*, les *Stoïciens*, les *Protestants*, tous ceux de rivières, de montagnes, de vents : la *Seine*, le *Rhône*, les *Alpes*, les *Pyrénées ;* enfin tous ceux de sciences, d'art, de métier, s'ils sont pris dans un sens individuel qui distingue la science, l'art, le métier de toute autre science, de tout autre art, de tout autre métier : *la Gram-*

maire est une science indispensable : la Musique est un art charmant ; la Géométrie donne de la rectitude à l'esprit.

248. — Quelquefois on personnifie les êtres moraux, et alors ils suivent la règle des noms d'hommes. *Envie*, par exemple, prend une lettre majuscule dans ce vers de la Henriade :

> Là gît la sombre *Envie* à l'œil timide et louche.

Le même mot s'écrit sans grande lettre dès qu'il cesse d'être personnifié : *l'envie s'attache aux grands talents.*

249. — Lorsque les noms de peuples et de sectes n'embrassent pas la totalité, la majuscule cesse d'avoir lieu : *un français*, *un anabaptiste*, *des anglais*, etc.

DE L'EMPLOI DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES.

1° *Des accents.*

250. — Il y a trois accents : l'accent *aigu* (´), l'accent *grave* (`) et l'accent *circonflexe* (^).

251. — L'accent *aigu* se met sur tous les *é* fermés qui terminent la syllabe : *vérité*, *aménité*. Ainsi *rocher*, *nez* s'écriront sans accent aigu, parce que ce n'est point l'*é* fermé, mais les consonnes *r*, *z*, qui terminent la syllabe.

252. — L'accent *grave* s'emploie, 1° sur les *è* ouverts qui terminent la syllabe, ou qui précèdent la consonne finale *s*; *père*, *mère*, *aiscrète*, *abcès*, *excès*, *après*.

253. — *Remarque.* L'*è* est ouvert toutes les fois qu'il termine la syllabe et qu'il est suivi d'une consonne et d'un *e* muet : *misère*, *prophète*, *fidèle*, *je mène*, *il prospère*. Sont exceptés les substantifs en *ége*, comme *piége*, *manége*, et les interrogations *aimé-je ? puissé-je ?* etc., où l'avant dernier *é* est fermé.

254. — Comme signe de distinction sur *à* et *dès*, prépositions, *là* et *où*, adverbes, pour qu'ils ne soient pas confondus avec *a*, verbe, *des*, article composé, *la* article ou pronom, et *ou*, conjonction :

> C'est n'être bon *à* rien de n'être bon qu'*à soi*.
> *L*'homme, *dès* sa naissance, *a* le sentiment du plaisir et de la douleur.
> *Où* la vertu finit, *là commence* le vice.

3° Sur *çà*, *deçà*, *en-deçà*, *déjà*, *holà*, *voilà*.

255. — L'accent *circonflexe* s'emploie 1° lorsqu'il y a allongement de son et suppression de lettre, comme dans

âge, épître, tête, qu'on écrivait autrefois, aage, épistre, teste. C'est ce qui a lieu à l'égard de *a* long devant *ch* ou l'articulation *t* (*) : *lâche*, *tâcher*, *bâtiment*, *mâture*; — à l'égard de l'avant-dernier *e* des mots en *ême* : *problême*, *extrême*; — à l'égard de l'*i* des verbes en *aître* et en *oître*, dans tous les temps où cette voyelle est suivie d'un *t* : il *plaît*, il *paraît*, il *accroîtra*, etc.; — de l'*o* qui précède les finales, *le*, *me*, *ne* : *pôle*, *dôme*, *trône*; — des pronoms possessifs *le nôtre*, *le vôtre*; — de la première et de la deuxième personne plurielle du passé défini : *nous allâmes*, *vous fîtes*; — de la troisième personne singulière de l'imparfait du subjonctif : *qu'il allât*, *qu'il fît*; — enfin à l'égard des adjectifs : *mûr*, *sûr*.

2° Comme signe de distinction sur *dû*, *redû*, *tû*, *crû*, participes des verbes *devoir*, *redevoir*, *taire*, *croître*, lorsque ces participes sont employés au masculin singulier.

2° *De l'apostrophe.*

256. — L'*apostrophe* (') marque la suppression d'une des voyelles *a*, *e*, *i*.

257. — *A* se supprime dans *la*, devant une voyelle ou une *h* muette : L'*ame*, L'*histoire*, je L'*estime* (pour *je la estime*.)

258. — *E* se supprime 1° dans *je*, *me*, *te*, *se*, *de*, *que*, *ce*, *le*, *ne*, également devant une voyelle ou une *h* muette : J'*aime*, *je* M'*égare*, *il* T'*estime*, *nous* L'*instruisons*, L'*essai*, L'*homme*, etc.

2° Dans *lorsque*, *puisque*, *quoique*, seulement devant *il*, *elle*, *on*, *un*, *une* : *lorsqu'il parle*, *puisqu'elle le veut*, *quoi qu'on dise*.

3° Dans *entre* et *presque*, seulement lorsqu'ils entrent dans la composition d'un autre mot : *entr'acte*, *entr'aider*, *presqu'île*.

4° Dans *quelque*, seulement devant *un*, *autre* : *quelqu'un*, *quelqu'autre*.

5° Dans *grand'mère*, *grand'messe*, *grand'chambre*, *grand'salle*, *grand'chère*, *grand'chose*, *grand'merci*, *grand'peine*, *grand'peur*.

(*) On entend par articulation *t* celle qui a lieu lorsque le *t* conserve le son qui lui est propre, comme dans *natal*, *pâtir*, *bouton*. Dans *nation*, *minutie* où le *t* se prononce comme *ss*, l'articulation *t* n'existe pas.

259. — *I* se supprime seulement dans la conjonction *si* devant *il*, *ils* : *s'il vient*, *s'ils disent*.

3° *De la cédille.*

260. — La *cédille* (,) se place sous le *c* devant les voyelles, *a*, *o*, *u*, pour adoucir la prononciation de cette consonne, c'est-à-dire pour lui donner le son de l'*s* : *façade*, *leçon*, *reçu*.

4° *Du tréma.*

261. — Le *tréma* (¨) est un double point qu'on met sur une voyelle pour la faire prononcer séparément de celle qui précède : *naïf*, *Saül*, *ciguë* ; sans le tréma on prononcerait *nef*, *sôl* et *cigue*, ce dernier avec le son de *gue* dans *figue*.

262. — L'emploi du tréma est fautif, quand on peut le remplacer par un accent ; ainsi, au lieu de *poësie*, *poëme*, *poëte*, *Chloë*, etc., écrivez *poésie*, *poème*, *poète*, *Chloé*.

263. — L'*i* surmonté d'un tréma ne saurait tenir lieu de l'*y* ; n'écrivez donc pas : *envoïer*, *moïen*.

5° *Du trait d'union.*

264. — Le *trait d'union* (-) sert à marquer la liaison entre deux mots qui n'en doivent faire qu'un par le sens, comme *chef-lieu*, *s'entre-choquer*, *Aix-la-chapelle*. On l'emploie :

265. — 1° Entre le verbe et les pronoms *je*, *moi*, *nous*, *tu*, *vous*, *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *y*, *en*, *ce*, *on*, quand ces pronoms sont placés après un verbe dont ils sont le sujet ou le régime : *irai-je ? viens-tu*, *dormait-on ?* *laisse-moi*, *rendons-nous*, *taisez-vous*, *allez-y*, *portes-en*, etc. S'il y a deux pronoms, on emploie deux traits d'union ; *laisse-le-moi*, *donne-les-leur ?*

266. — *Remarque.* On doit écrire sans trait d'union : *envoyez le chercher*, *faites en prendre*, attendu que les pronoms *le*, *en*, ne sont pas régimes du premier verbe, mais de l'infinitif qui suit. On écrira, mais avec des sens différents : *faites le lire*, et *faites-le lire*. Dans la première phrase *le* est le régime de *lire*, et dans la seconde celui de *faites*.

267. — 2° Avant ou après la lettre euphonique *t* : *parle-t-il ? ira-t-on ? va-t-elle ?*

268. — *Remarque.* On doit écrire *va-t'en*, et non *va-t-en* ; le pluriel *allez-vous-en* annonce que le *t* est le pronom *te*, et non une lettre euphonique.

269. — 3° Avant ou après *ci*, *là*, accompagnant un substantif, ou un pronom, une préposition, un adverbe, avec lesquels ils sont unis d'une manière inséparable : *celui-ci*, *celui-là*, *ces gens-ci*, *ces hommes-là*, *ci-dessus*, *ci-contre*, *là-dessus*, *là-haut*, etc.

270. — 4° Pour lier *très* au mot qui suit, et *même* au pronom qui précède : *très-riche*, *très-sagement*, *moi-même*, *eux-mêmes*.

271. — 5° Pour remplacer la conjonction *et* dans l'expression des nombres : *dix-huit*, *vingt-cinq*, *trente-six*, *cinquante-huit*, *soixante-neuf*, *deux cent-dix-neuf*, *mil-sept cent*, *mil-huit cent-vingt* : c'est comme s'il y avait : *dix et huit*, *vingt et cinq*, *trente et six*, *cinquante et huit*, *soixante et neuf*, *deux cent et dix et neuf*, *mil et sept cent*, *mil et huit cent et vingt*. — *Quatre-vingts*, renferme toujours le trait d'union, bien que le sens n'admette pas la conjonction *et* entre *quatre* et *vingt* ; ils sont *quatre-vingts*, nous étions *quatre-vingt-dix*.

272. — 6° Pour lier deux ou plusieurs mots qui, par le sens, n'en font qu'un : *Marc-Aurèle*, *chef-lieu*, *s'entre-choquer*, *Seine-et-Marne*, *contre-allée*.

6° *De la parenthèse.*

273. — La *parenthèse* ( ) sert à renfermer certains mots qui, bien qu'on puisse les retrancher de la phrase, servent cependant à son éclaircissement :

> Je croyais moi (*juges de ma simplicité*),
> Que l'on devait rougir de la duplicité. DESTOUCHES.

Questions.

210. *Qu'est-ce que l'orthographe ?*

211. *Quels sont les* caractères orthographiques ? — Les signes orthographiques ?

212. *Qu'est-ce qui indique presque toujours les consonnes finales des mots primitifs ? — Pourquoi les consonnes* c, d, g, l, m, n, p, q, r, s, t, *terminent-elles les mots* accroc, estomac, bord, bond, sang, rang, fusil, persil, faim, bon, musulman, brun, drap, champ, galop, berger, dispos, amas, diffus, sot, avocat, prompt, etc ?

213. *Dans quelles syllabes les dérivés conservent-ils la même orthographe que leurs primitifs ?*

214. *De quel genre sont les substantifs qui prennent les finales* aie, ie, ue, oue, eie, eue, ée ?

215. 1° *Quels substantifs féminins ne sont pas terminés par* aie, ie, ue, eue, oie, eue, ée ? — 2° *Quels substantifs ayant les finales* ie, ée, *sont masculins* ?
216. *Quels mots termine la finale* at ?
217. *Quels substantifs et quels adjectifs ont la finale* aire ?
218. *De quel genre sont les substantifs terminés par* ière *et quelle exception fait-on* ? — *De quel genre sont les substantifs terminés en* iaire, *et quelle exception y a-t-il à faire* ?
219. *Quels mots termine* ait ? — *Par quelles lettres s'écrivent tous les autres mots où la dérivation amène un* t ?
220. *Quels noms termine* er, *et quelles sont les exceptions* ?
221. *Quels noms termine* is ?
222. *Après quelle sorte de lettre a lieu la finale* au ? — *Quelles sont les exceptions* ?
223. *Quels noms termine* eau ?
224. *Par quoi se rend le son* in, *au commencement d'un mot* ? — *Quelle est l'exception* ?
225. *Quels mots termine* eindre ? — *Quelles sont les exceptions* ?
226. *Au commencement de quels mots règnent* en *et* em ? — *Quelles sont les exceptions* ?
227. 1° *Dans le corps de quels substantifs s'emploie* en ? — 2° *Dans le corps de quels verbes s'emploie* en ? — *Quelle est l'exception* ?
228. *Avant quelle lettre a lieu* an *dans le corps des mots* ? — *Quelles sont les exceptions* ?
229. *Quels noms terminent* ance *et* ence ? — *Quelles sont les exceptions* ?
230. *Quels noms terminent* anse *et* ense ?
231. *Quels noms écrit-on par* sion, ssion, xion, tion ? — *Quelles exceptions souffrent les mots en* sion *et en* tion ?
232. *Quels noms termine* ment ? — *Quelle est l'exception* ?
233. *Quels mots termine* eur ? — *Quelles sont les exceptions* ?
234. *Quels verbes termine* ire ? — *Quelles sont les exceptions* ? — *Quels verbes termine* ir ? — *Quelle est l'exception* ?
235. *A la fin de quels mots règne* our ? — *Quelles sont les exceptions* ?
236. 1° *Quels verbes termine* oir ? — *Quelles sont les exceptions* ? — 2° *Quels substantifs termine* oir ? — *De quels mots* oire *est-il la finale* ? — *Quelles sont les exceptions* ?
237. *Dans quels mots règnent* atte, itte, outte, utte ? — *Comment s'écrit le reste* ?
238. *Quelles lettres le* j *et le* g *précèdent-ils* ? — *Quelles sont les exceptions* ?
239. *Au lieu de* n, *quelle lettre emploie-t-on devant* b, p, m ?
240. *Les verbes en* quer *conservent-ils le* qu *dans toute la conjugaison* ? — *En quelle lettre change-t-on* qu *hors de la conjugaison* ? — *Quelles sont les exceptions* ?
241. *Qu'arrive-t-il ordinairement à la consonne qui termine les dérivés formés d'un primitif, tels que* don, amas, fer, etc ?
242. *Dans quels mots seulement se doublent les consonnes* b, d, g ?
243. *Dans quels mots se doublent les consonnes autres que* b, d, g ? — *Quelles sont les exceptions* ?

244. *Dans quels verbes la consonne* r *se double-t-elle au futur et au conditionnel présent?*
245. *Dans quels mots, au lieu de doubler la consonne* q, *la fait-on précéder de la consonne* c?
246. *Après quelles voyelles et quels sons ne double-t-on pas la consonne?*
247. *Quels sont les mots dont la lettre initiale doit être une majuscule?*
248. *Dans quel cas les noms d'êtres moraux prennent-ils une majuscule pour initiale?*
249. *Quand les noms de peuple et de secte ne prennent-ils pas la majuscule?*
250. *Combien y a-t-il d'*accents, *et comment les nomme-t-on?*
251. *Quel est l'usage de l'*accent aigu?
252. 1° *Quel est l'usage de l'*accent grave?
253. *Quelle remarque y a-t-il à faire sur l'è toutes les fois qu'il termine la syllabe et qu'il est suivi d'une consonne et d'un* e muet? — *Quelles sont les exceptions?*
254. 2° *Sur quels mots se place l'*accent grave *pour les distinguer de certains autres?* — 3° *Sur quels autres mots l'accent grave se place-t-il encore?*
255. 1° *Quel est l'usage de l'*accent circonflexe? — 2° *Sur quels mots se place l'accent circonflexe, comme signe de distinction?*
256. *Que marque l'*apostrophe?
257. *Dans quel cas la voyelle* a *se supprime-t-elle?*
258. *Dans quels cas se supprime la lettre* e?
259. *Dans quelle conjonction se supprime* i?
260. *Quel est l'usage de la* cédille?
261. *Quel est l'usage du* tréma?
262. *Dans quel cas ne doit-on pas employer le* tréma?
263. *L'*y *peut-il se remplacer par un* i *surmonté du* tréma?
264. *Quel est l'usage du* trait d'union?
265. 1° *Dans quel cas emploie-t-on le* trait d'union?
266. *Que doit-on écrire sans trait d'union?*
267. 2° *Dans l'emploi de la lettre euphonique* t, *où se place le trait d'union?*
268. *Comment doit-on faire usage du trait d'union dans* va t en?
269. 3° *Dans quel cas le trait d'union s'emploie-t-il après* ci, là?
270. 4° *A quel autre mot le trait d'union lie-t-il le mot* très? — *Le mot* même?
271. 5° *Dans l'expression des nombres, quel est l'usage du trait d'union?*
272. 6° *Pourquoi emploie-t-on le trait d'union dans* Marc-Aurèle, chef-lieu, s'entre-choquer, contre-allée?
273. *Quel est l'usage de la* parenthèse?

SECONDE PARTIE.

DE LA SYNTAXE.

CHAPITRE PREMIER.

274.— La *Syntaxe* a pour objet l'emploi et la construction des mots : elle fixe les inflexions ou terminaisons sous lesquelles ils doivent paraître dans la proposition, et la place qu'ils doivent y occuper.

275. — On appelle *proposition* l'énonciation d'un jugement. Quand je dis *Dieu est juste*, il y a là une proposition, car je juge que la qualité de *juste* convient à *Dieu*.

276. — Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel. Ainsi dans cette phrase : *la défiance blesse l'amitié*, *le mépris la tue*, il y a deux verbes à un mode personnel : *blesse*, *tue*, il y a conséquemment deux propositions. (*Voy. N°* 114).

277. — La proposition, considérée grammaticalement, a autant de parties qu'elle a de mots. Considérée logiquement, elle n'en contient que trois : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

278. — Le *sujet* est l'objet du jugement : c'est l'idée principale. L'*attribut* est la manière d'être du sujet, la qualité qu'on juge lui appartenir : c'est l'idée accessoire. Le *verbe* lie l'attribut au sujet : c'est le mot qui affirme que la qualité, exprimée par l'attribut, convient ou ne convient pas au sujet. Dans cette phrase citée plus haut : *Dieu est juste*, *Dieu* exprime l'être qui est l'objet du jugement que je porte, voilà le sujet ; *juste* exprime la qualité que j'aperçois comme liée à Dieu, voilà l'attribut ; *est* exprime la liaison de l'attribut avec le sujet, la convenance de l'un avec l'autre, voilà le verbe.

279. — Le sujet est toujours exprimé, ou par un substantif, ou par un pronom, ou par un infinitif.

280. — Le verbe est toujours *être*, soit distinct, comme dans cette phrase : *la vertu est aimable ;* soit combiné avec le participe présent, comme dans celle-ci : *je lis*, *tu écris*, qui sont pour *je suis lisant*, *tu es écrivant.*

281. — L'attribut est énoncé ou par un adjectif, ou par un participe, soit présent, soit passé ; ou par un substantif, ou par un pronom. *Exemples :*

Le mérite est modeste.
On le recherche, c'est-à-dire, on *est recherchant* lui.
Il est estimé.
Médire est une infamie.
Ces livres sont les miens.

Dans la première proposition, le substantif *mérite* est le sujet, et l'adjectif *modeste*, l'attribut.

Dans la seconde, le pronom *on* est le sujet, et le participe présent *recherchant*, l'attribut.

Dans la troisième, le pronom *il* est le sujet, et le participe passé *estimé*, l'attribut.

Dans la quatrième, l'infinitif *médire* est le sujet, et le substantif *infamie*, l'attribut.

Dans la cinquième, le substantif *livres* est le sujet, et le pronom *les miens*, l'attribut.

282. — Outre ces trois parties logiques, essentielles, il en existe une quatrième, purement grammaticale, et qui ne sert qu'à faciliter l'émission complète de la pensée, c'est le *complément.*

283. — Par *complément logique*, on désigne tout ce qui sert à l'achèvement du sujet ou de l'attribut. Quand je dis : *l'homme avare est un être malheureux*, le sujet est *l'homme*, le verbe est *est*, et l'attribut, *un être.* Mais le sujet et l'attribut ainsi séparés des mots *avare* et *malheureux*, ne présentent pas un sens achevé ; ils ont besoin, pour offrir une signification complète, que j'ajoute, au premier, l'adjectif *avare*, et au second, l'adjectif *malheureux.* Ainsi *avare* et *malheureux* achèvent, complètent le sujet et l'attribut ; ils en sont donc les *compléments.*

284. — Dans cette autre phrase : *la culture de l'esprit élève l'homme*, le sujet est *la culture*, le verbe, *est*, et l'attribut, *élevant.* Il reste *de l'esprit*, *l'homme.* La *culture* de quoi ? de l'esprit. *De l'esprit* complète l'idée commencée par le sujet, il en est le complément. *Elevant* quoi ? L'hom-

me. *L'homme* complète l'idée commencée par l'attribut, il en est également le complément.

Je préfère une honorable pauvreté à une richesse coupable.

Je suis préférant, sujet, verbe et attribut. *Préférant* quoi? *Une honorable pauvreté*, complément de l'attribut. *Préférant* à quoi? *A une richesse coupable*, autre complément de l'attribut.

Je lui donne ce conseil pour son bonheur.

Je suis donnant, sujet, verbe et attribut. Ce dernier a trois compléments : *donnant* quoi? *Ce conseil.* Donnant à qui? à *lui.* Donnant pour quoi? *Pour son bonheur.*

Celui qui pratique la vertu, est un homme qui mérite notre estime.

Celui sujet, *est* verbe, *un homme* attribut. Mais *celui* ne présente un sens complet qu'à l'aide de la proposition *qui pratique la vertu;* cette proposition, qui achève l'énonciation complète du sujet, en est le complément. *Un homme*, l'attribut, est dans le même cas; sa signification n'est complète que par le moyen de la proposition *qui mérite notre estime*, et qui en est conséquemment le complément.

285. — Ainsi le complément du sujet et de l'attribut peut consister ou dans un modificatif (soit adjectif, soit participe, soit adverbe), ou dans un régime (soit direct, soit indirect), ou dans une proposition incidente, soit déterminative, soit explicative. (*Voy.* n° 302).

286 — Tous les mots qui se rapportent au complément font partie de ce complément. Conséquemment dans cette phrase : *L'homme constant dans ses principes, jouit de l'estime des honnêtes gens*, le complément logique du sujet *est constant dans ses principes*, et celui de l'attribut, *de l'estime des honnêtes gens.*

287. — On voit par ce qui précède que tous les mots qui figurent dans une proposition, quelque nombreux qu'ils puissent être, et quelle qu'en soit la nature, se rapportent tous au sujet et à l'attribut, pour en compléter la signification.

288. — Le verbe, et c'est du verbe *être* que nous parlons ici, ne peut avoir aucune espèce de complément, parce qu'il a par lui-même une signification complète. Lorsque je dis : *Je suis à votre service, vous êtes dans l'erreur; à votre service* n'est pas le complément de *je suis;* ni *dans l'erreur*, celui de *vous êtes. A votre service* dépend de *dévoué*, attribut

sous-entendu dans la première proposition, et *dans l'erreur*, de *tombé*, attribut sous-entendu dans la seconde.

289. — Le sujet et l'attribut sont *simples* ou *composés*, *incomplexes* ou *complexes*.

290. — Le sujet est *simple*, quand il n'exprime qu'un seul être ou des êtres de même espèce pris collectivement : LA VERTU *est préférable aux richesses*, *et cependant* LES RICHESSES *lui sont souvent préférées.*

291. — Le sujet est *composé*, quand il exprime des êtres qui ne sont pas de la même espèce : *la Foi*, *l'Espérance et la Charité sont des vertus théologales.*

292. — L'attribut est *simple*, quand il n'exprime qu'une manière d'être du sujet : *Le ciel est pur.* — *L'homme pense*, c'est-à-dire, *est pensant.*

293. — L'attribut est *composé*, lorsqu'il exprime plusieurs manières d'être du sujet : *Dieu est juste et tout-puissant.*

294. — Le sujet et l'attribut sont *incomplexes*, quand ils ont par eux-mêmes une signification complète, c'est-à-dire, quand ils n'ont aucune espèce de complément : *Le soleil est lumineux.* — *La terre tourne*, c'est-à-dire, *la terre est tournant.*

295. — Le sujet et l'attribut sont *complexes*, lorsqu'ils n'offrent une signification complète qu'à l'aide d'un ou de plusieurs compléments : *Une mauvaise conscience n'est jamais tranquille. La gloire de l'homme consiste dans la vertu. Servir Dieu est le premier de nos devoirs. Dieu, qui est juste, récompensera les bons. Les honnêtes gens sont ceux qui sacrifient leur intérêt particulier à l'intérêt général.*

296. — Tous les mots qui se rapportent au sujet et à l'attribut comme compléments, font partie du sujet et de l'attribut. Ainsi dans cette phrase : *Un jeune enfant de cette tribu déposa alors les offrandes sur l'autel*, le sujet logique est *un jeune enfant de cette tribu*, et l'attribut logique est *déposant alors les offrandes sur l'autel.*

297. — Il y a deux sortes de propositions : la *principale* et l'*incidente.*

298. — La proposition *principale* est celle dont dependent les autres. Quand je dis : *je crois que la vertu est préférable à tous les biens ; l'homme qui s'en écarte, s'éloigne du bon-*

neur ; il y a là quatre propositions, dont deux sont *principales : je crois*, de laquelle dépend cette proposition, *que la vertu est préférable à tous les biens* : et *l'homme s'éloigne du bonheur*, qui a sous sa dépendance cette autre proposition *qui s'en écarte*. La première principale énoncée se nomme principale *absolue* ; les autres principales qui se trouvent dans la même phrase se désignent sous le nom de principales *relatives*. Ainsi, *je crois* est une principale *absolue*, et *l'homme s'éloigne du bonheur*, une principale *relative*.

299. — La proposition *incidente* est celle qui est ajoutée à un des termes d'une autre proposition, pour en compléter la signification. Dans la phrase qui précède, il y a deux propositions *incidentes : que la vertu est préférable à tous les biens*, proposition qui complète l'attribut *croyant*, et *qui s'en écarte*, proposition qui complète le sujet *l'homme*.

300. — Le mot qui sert à lier presque toujours une proposition *incidente* à la proposition qu'elle complète, est un *pronom relatif* ou une *conjonction*. Il faut en excepter les conjonctions *et*, *ou*, *ni*, *mais*, qui n'annoncent une incidente qu'autant qu'elles sont suivies d'une autre conjonction ou d'un pronom relatif.

301. — Il résulte de ce qui précède qu'on reconnaît mécaniquement :

Qu'une proposition est généralement *principale*, quand elle ne commence ni par un pronom relatif ni par une conjonction;

Qu'une proposition est généralement *incidente*, lorsqu'elle commence par un pronom relatif ou par une conjonction.

302. — Il y a deux sortes de propositions incidentes : l'incidente *déterminative*, et l'incidente *explicative*.

303. — L'incidente *déterminative* est ajoutée à une autre proposition pour *déterminer* le terme qu'elle complète, pour en exprimer quelque circonstance indispensable, de manière qu'on ne peut la retrancher sans détruire ou dénaturer le sens de la proposition à laquelle elle se rapporte. Dans cette phrase : *les passions* QUI FONT LE PLUS DE RAVAGES, *sont l'ambition et l'avarice* ; cette proposition *qui font le plus de ravages* est une incidente déterminative : si on la supprimait, l'autre proposition *les passions sont l'ambition et l'avarice*, présenterait un tout autre sens, ou, pour mieux dire, n'aurait plus de sens.

304. — L'incidente *explicative* n'est ajoutée à une autre

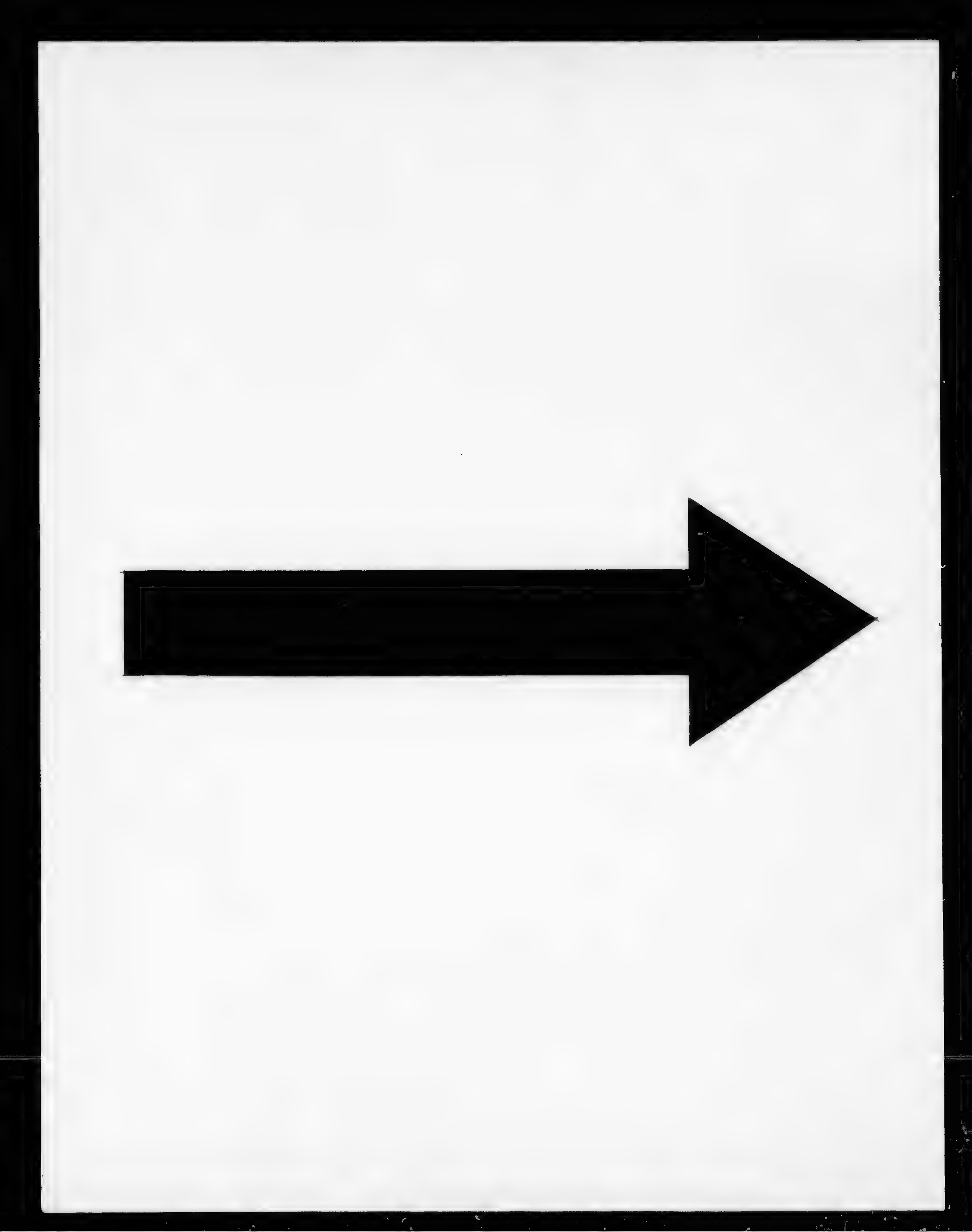
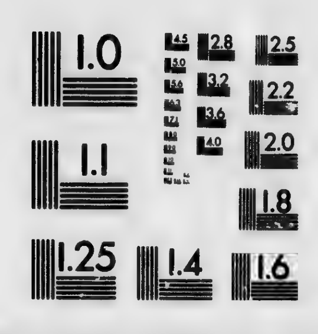


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

proposition que pour *expliquer* le terme qu'elle complète, pour y ajouter quelques développements qui ne sont pas rigoureusement nécessaires, de sorte que cette incidente peut être supprimée sans détruire, ni même dénaturer le sens de l'autre proposition. Dans cette phrase : *les passions*, QUI SONT LES MALADIES DE L'AME, *viennent de notre révolte contre la raison*, la proposition *qui sont les maladies de l'âme*, est une incidente explicative ; en effet, si on la retranche, la proposition *les passions viennent de notre révolte contre la raison*, présente un sens complet, satisfaisant pour l'esprit, et absolument semblable à celui qu'elle avait avant la suppression de l'incidente.

305. — Relativement à la totalité des parties qui doivent entrer dans la composition de la proposition, elle est *pleine*, *elliptique* ou *implicite*.

306. — La proposition est *pleine*, lorsque tous les termes dont elle est composée y sont énoncés, de manière qu'il ne soit pas nécessaire d'en rétablir aucun pour faire l'analyse : *l'erreur est la nuit de l'esprit. L'homme vertueux brave l'envie.*

307. — La proposition est *elliptique*, lorsque certaines parties constitutives de la proposition sont sous-entendues. Ainsi ces propositions : *soyons vertueux ; la maison est en cendres ; quand viendrez-vous ?* DEMAIN, sont elliptiques; elles équivalent à celles-ci : NOUS *soyons vertueux ; la maison est* RÉDUITE *en cendres ; quand viendrez-vous ?* JE VIENDRAI *demain.* Dans la première proposition, le sujet est sous-entendu; dans la seconde, l'attribut ; et dans la troisième, le sujet, le verbe et l'attribut.

308. — Il ne faut pas perdre de vue que toute conjonction annonce une proposition incidente, et qu'ainsi ces sortes de phrases : *il l'aime comme son fils ; il viendra ainsi que vous ; ils sont tels que nous*, etc., renferment chacune deux propositions, dont l'une est pleine, et l'autre elliptique : *il l'aime comme* IL AIME *son fils ; il viendra ainsi que vous* VIENDREZ ; *ils sont tels que nous* SOMMES TELS.

309. — La proposition est *implicite*, quand elle renferme en soi le sujet, le verbe et l'attribut, sans qu'aucune de ces parties soit exprimée. Dans cette phrase :

Hélas ! pourquoi ne m'ont-ils pas écouté ? le seul mot *hélas !* forme une proposition implicite, car il signifie *j'en suis fâché.* Il en est de même de *ah ! ha ! eh ! ouf ! fi !* et de

tous ces cris de l'âme qui peignent la douleur, la joie, la surprise, etc. *Oui* et *non* sont aussi des propositions implicites : *étudierez-vous ?* oui, c'est-à-dire, *j'étudierai ;* proposition dont le sujet est *je ;* le verbe, *serai ;* l'attribut, *étudiant.*

MODÈLES D'ANALYSE LOGIQUE.

310. — *Le vice est odieux.*

Cette proposition est une principale absolue : elle est *principale*, parce qu'elle exprime l'objet principal de ma pensée, et *absolue*, parce qu'elle a par elle-même un sens complet, indépendant. Le sujet est *vice ;* il est simple, n'exprimant qu'un seul objet, et incomplexe, n'ayant aucun complément. Le verbe est *est*. L'attribut est *odieux ;* il est simple, car il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et incomplexe, parce qu'il n'a aucun complément.

311. — *Les hommes sont faibles.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *hommes ;* simple, parce qu'il exprime des êtres de la même nature, et incomplexe, parce qu'il n'a point de complément. Le verbe est *sont*. L'attribut est *faibles ;* simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et incomplexe n'ayant aucun complément.

312. — *Le mérite et la vertu sont estimés et recherchés.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *le mérite et la vertu ;* il est composé, parce qu'il exprime des objets de nature différente, et incomplexe, n'ayant point de complément. Le verbe est *sont*. L'attribut est *estimés et recherchés ;* composé, parce qu'il exprime deux manières d'être du sujet, et incomplexe, parce qu'il n'a aucun complément.

313. — *Les philosophes anciens sont dignes d'être connus.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *philosophes anciens ;* simple, parce qu'il représente des êtres de la même nature, et complexe à cause de son complément *anciens*. Le verbe est *sont*. L'attribut est *dignes d'être connus ;* simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, parce qu'il a pour complément *d'être connus*.

314. — *Les caractères de l'alphabet ont été inventés par les Phéniciens.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *les caractères de l'alphabet ;* simple, parce qu'il représente des objets de même nature, et complexe, à cause du complément *de l'alphabet*. Le verbe est *ont été*. L'attribut est *inventés par les Phé-*

niciens ; simple, attendu qu'il ne représente qu'une manière d'être du sujet, et complexe, ayant pour complément *par les Phéniciens.*

315. — *Une vie exempte de reproches prépare une mort paisible.*

Proposition principale absolue. Le sujet est *une vie exempte de reproches ;* simple, ne représentant qu'un seul objet, et complexe, à cause du complément *exempte de reproches.* Le verbe est *est.* L'attribut est *préparant une mort paisible ;* simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *une mort paisible.*

316. — *Aimer la patrie est un sentiment naturel.*

Proposition principale absolue. Le sujet est *aimer la patrie ;* simple, attendu qu'il ne représente qu'une seule chose, et complexe, à cause du complément *la patrie.* Le verbe est *est.* L'attribut est *un sentiment naturel ;* simple, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *naturel.*

317. — *Je m'enfonçai dans un bois sombre, et j'aperçus un vieillard vénérable.*

Cette phrase renferme deux propositions :

Je m'enfonçai dans un bois sombre, proposition principale absolue. Le sujet est *je ;* simple et incomplexe, parce qu'il n'indique qu'un seul être, et qu'il n'a aucun complément. Le verbe est *fus.* L'attribut est *m'enfonçant dans un bois sombre ;* simple, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *me* et *dans un bois sombre.*

Et j'aperçus un vieillard vénérable, proposition principale *relative,* parce qu'elle n'occupe pas le premier rang parmi les principales. Le sujet est *je;* simple et incomplexe, offrant à l'esprit l'idée d'un seul être, et n'ayant aucun complément. Le verbe est *fus.* L'attribut est *apercevant un vieillard vénérable ;* simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *un vieillard vénérable.*

318. — *Il était prêtre d'Apollon, qu'il servait dans un temple qui était consacré à ce dieu.*

Cette phrase renferme trois propositions :

Il était prêtre d'Apollon, proposition principale absolue. Le sujet est *il ;* simple et incomplexe, attendu qu'il n'exprime qu'un seul être, et n'a aucun complément. Le verbe est *était.* L'attribut est *prêtre d'Apollon ;* simple, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et complexe à cause du complément *d'Apollon.*

Qu'il servait dans un temple, proposition incidente explicative. Proposition *incidente,* parce qu'elle tombe sur une autre

proposition pour la compléter ; *explicative*, parce qu'elle contribue à l'explication totale de ce qui précède, sans en restreindre le sens. Le sujet est il, simple et incomplexe, parce qu'il n'exprime qu'un seul être, et n'a pas de complément. Le verbe est *était*. L'attribut est *servant lui* (*lui* pour *que*) *dans un temple*; simple, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et complexe à cause des compléments *que* et *dans un temple*.

Qui était consacré à ce dieu, proposition incidente *déterminative*; proposition *incidente*, parce qu'elle tombe sur une autre proposition pour la compléter; *déterminative*, parce qu'elle est indispensable pour restreindre le sens de ce qui précède. Le sujet est *qui*, simple et incomplexe, ne représentant qu'un seul être, et ne renfermant aucun complément. Le verbe est *était*. L'attribut est *consacré à ce dieu*; simple, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *à ce dieu*.

319. — *J'ignore qui vous a donné ces conseils.*

Cette phrase renferme deux propositions :

J'ignore qui vous, etc., proposition principale absolue Le sujet est *je*; simple et incomplexe, attendu qu'il ne s'agit que d'un seul être, et qu'il n'y a aucun complément. Le verbe est *suis*. L'attribut est *ignorant qui vous*, etc.; simple, ne désignant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *qui vous*, etc.

Qui vous a donné ces conseils, c'est-à-dire, *qui a été donnant à vous ces conseils*, proposition *incidente déterminative*, parce qu'elle tombe sur un des termes de la proposition qui précède (lequel est l'attribut ignorant), pour en déterminer la signification, en y ajoutant une idée indispensable au sens, et qu'on ne saurait conséquemment retrancher. Le sujet est *qui*; simple, parce qu'il représente un seul être, et incomplexe, parce qu'il n'a pas de complément. Le verbe est *a été*. L'attribut est *donnant*; simple, attendu qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *ces conseils* et *à vous*.

320. — *Remarque*. Ce changement du participe passé en participe présent a lieu dans tous les temps composés où entre l'auxiliaire *avoir*. Ainsi *il a parlé*, *nous avions appris*, *vous auriez lu*, s'analysent comme s'il y avait : *il a été parlant*, *nous avions été apprenant*, *vous auriez été lisant*. (Telle est l'opinion de *Court de Gébelin*, de *Destutt Tracy*, de *Sicard*, de *Wailly*, etc.

321. — Le même changement du participe passé en participe présent, a lieu également dans les verbes pronominaux, où le verbe *être* est employé pour le verbe *avoir*. Conséquemment, cette proposition :

Ils se sont flattés de réussir,

doit s'analyser comme s'il y avait : *ils ont été flattant eux de réussir*. Cette proposition est principale absolue. Le sujet est *ils* ; simple et incomplexe, parce qu'il exprime des êtres de la même nature, et qu'il n'y a pas de complément. Le verbe est *ont été*. L'attribut est *flattant eux de réussir ;* simple, ne désignant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *se* et *de réussir*.

322. — *Honorons Dieu de qui nous tenons tout.*

Cette phrase renferme deux propositions :

Honorons Dieu, proposition principale absolue et elliptique. Elle est *elliptique*, parce qu'elle a un de ses termes sous-entendu, qui est le sujet *nous*. Ce sujet est simple et incomplexe, représentant des êtres de même nature, et n'ayant aucun complément. Le verbe est *soyons*. L'attribut est *honorant ;* simple, parce qu'il ne désigne qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *Dieu*.

De qui nous tenons tout, proposition incidente explicative. Le sujet est *nous ;* simple et incomplexe, n'offrant à l'esprit que des êtres de même nature, et n'ayant point de complément. Le verbe est *sommes*. L'attribut est *tenant ;* simple, attendu qu'il ne s'agit que d'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *tout* et *de qui*.

323. — *La maison est en cendres.*

Proposition principale absolue. Elle est elliptique, parce que l'attribut, qui est *réduite*, est sous-entendu. Le sujet est *la maison ;* simple et incomplexe, ne représentant qu'un seul objet, et n'ayant pas de complément. Le verbe est *est*, et l'attribut *réduite en cendres ;* simple, parce qu'il n'y a qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *en cendres*.

324. — *Turenne mourut comme un héros*, c'est-à-dire : *Turenne mourut comme un héros meurt.*

Cette phrase renferme deux propositions :

Turenne mourut, proposition principale absolue. Le sujet est *Turenne ;* il est simple et incomplexe, attendu qu'il n'exprime qu'un seul être, et qu'il n'a aucun complément. Le verbe est *fut*, et l'attribut est *mourant ;* il est simple, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause de son complément, la proposition *comme un héros*, etc.

Comme un héros meurt, proposition incidente déterminative et elliptique, le verbe et l'attribut étant sous-entendus. Le sujet est *un héros ;* simple et incomplexe, parce qu'il représente un

seul être, et qu'il n'est accompagné d'aucun complément. Le verbe est *est*, et l'attribut *mourant*; simple et incomplexe, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et n'ayant aucun complément.

325. — *Qui oserait insulter au malheur ?*

Cette phrase se compose de deux propositions, dont la première, qui est principale absolue, est sous-entendue; c'est :

Je demande. Son sujet est *je;* simple et incomplexe, attendu qu'il n'exprime qu'un seul être, et qu'il n'a pas de complément. Le verbe est *suis*, et l'attribut *demandant* ; simple, parce qu'il ne désigne qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément la proposition suivante.

Qui oserait insulter au malheur ? proposition incidente déterminative. Le sujet est *qui*, simple et incomplexe, n'exprimant qu'un seul être, et n'ayant aucun complément. Le verbe est *serait*, et l'attribut *osant insulter au malheur;* simple, parce qu'il ne marque qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *insulter au malheur*.

326. — *Ah! vous m'avez trompé.*

Cette phrase renferme deux propositions :

Ah! proposition principale absolue et implicite, équivalant à *je suis étonné*. *Je*, sujet simple et incomplexe, parce qu'il ne désigne qu'un seul être, et n'a pas de complément; *suis*, verbe; *étonné*, attribut, simple et incomplexe, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet, et n'ayant aucun complément.

Vous m'avez trompé, principale relative. Le sujet est *vous*, simple et incomplexe, attendu qu'il ne représente qu'un seul être et n'a pas de complément ; le verbe est *avez été* : l'attribut, *me trompant ;* simple, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément me.

Questions.

274. *Quel est l'objet de la syntaxe ?*
275. *Qu'appelle-t-on* proposition ?
276. *Combien y a-t-il de* propositions *dans* une phrase ?
277. *Combien la proposition a-t-elle de parties?*
278. *Qu'est-ce que le* sujet ? — *L'attribut ? — A quoi sert le* verbe ?
279. *Quelle espèce de mots peut être* sujet *d'une proposition ?*
280. *Quel est le* verbe *d'une proposition ?*
281. *Par quelle espèce de mots est exprimé* l'attribut *d'une proposition?*
282. *Dans une proposition , n'y a-t-il pas une quatrième partie ?*
283. *Qu'entend-on par* complément logique ?
284. *Faites l'analyse logique des propositions des* N°s 283 et 284.
285. *En quoi peut consister le* complément *du sujet et de l'attribut ?*

286. *Tous les mots qui font partie du complément se rapportent-ils à ce complément ?*
287. *A quoi se rapportent tous les mots qui figurent dans une proposition ?*
288. *Pourquoi le verbe ne peut-il avoir aucune espèce de complément ?*
289. *Comment faut-il considérer le* sujet *et l'*attribut *?*
290. *Quand le* sujet *d'une proposition est-il* simple *?*
291. *Quand est-il* composé *?*
292. *Quand l'*attribut *d'une proposition est-il* simple *?*
293. *Quand est-il* composé *?*
294. *Quand le* sujet *et l'*attribut *d'une proposition sont-ils* incomplexes *?*
295. *Quand sont-ils* complexes *?*
296. *Tous les mots qui se rapportent au* sujet *et à l'*attribut *comme* compléments, *font-ils partie du* sujet *et de l'*attribut *?*
297. *Combien y a-t-il de* sortes de propositions ? — *Nommez-les.*
298. *Qu'est-ce que la* proposition principale ? — relative ?
299. *Qu'est-ce que la* proposition incidente ?
300. *Quel est le mot qui sert à lier une* proposition incidente *à la proposition qu'elle complète ? — N'y a-t-il pas des exceptions ?*
301. *A quoi reconnaît-on qu'une proposition est* principale ? — incidente ?
302. *Combien y a-t-il de* sortes de propositions incidentes ? — *Nommez-les.*
303. *Qu'est-ce qu'une* proposition incidente déterminative ?
304. *Qu'est-ce qu'une* proposition incidente explicative ?
305. *Quelles sont les différentes dénominations que prend la* proposition, *considérée relativement à la totalité des parties qui entrent dans sa composition ?*
306. *Quand une* proposition *est-elle* pleine ?
307. *Quand une* proposition *est-elle* elliptique ?
308. *Qu'annonce toute* conjonction *dans les* propositions ?
309. *Quand une proposition est-elle* implicite ?
310-326. *Analysez logiquement les propositions des nos* 310 *à* 326.

CHAPITRE II.

DU SUBSTANTIF.

327. — I. Les substantifs n'ont ordinairement qu'un genre, cependant quelques-uns adoptent les deux genres.

328. — *Amour* est du masculin au singulier : UN *amour* ARDENT. Au pluriel, il est presque toujours féminin : *de* FOLLES *amours.* (ACAD.)

328 (*bis*). — *Délice* et *orgue* sont du masculin au singulier et du féminin au pluriel : UN *délice*, *de* GRANDES *délices*; UN EXCELLENT *orgue*, *d'*EXCELLENTES *orgues.* (ACAD.)

329. — *Aigle*, oiseau de proie, est du masculin : *l'aigle* FIER *et* COURAGEUX. On dit aussi d'un homme d'un mérite transcendant, *c'est* UN *aigle*. Employé dans le sens d'enseigne, d'armoirie, de devise, *aigle* est du féminin : *les aigles* ROMAINES. (ACAD.)

330. — *Automne* est des deux genres, mais le masculin est préférable, les noms des autres saisons étant de ce genre.

331. — *Couple*, signifiant le nombre deux, est féminin : UNE *couple d'œufs*, UNE *couple de chapons;* marquant l'union, l'assemblage, il est masculin : *voilà* UN HEUREUX *couple*. (ACAD.)

332. — *Enfant* est masculin, quand il désigne un garçon : *c'est* UN *bel enfant;* et féminin, lorsqu'il se dit d'une fille : *c'est* UNE *belle enfant*. Au pluriel il est toujours masculin; ainsi une mère qui n'a eu que des filles dira : TOUS *mes enfants sont* MORTS.

333. — *Exemple*, désignant un modèle d'écriture, est masculin et féminin : UN BEL *exemple d'écriture anglaise*, UNE *exemple* GRAVÉE. Dans les autres cas, *exemple* est masculin seulement : UN BON *exemple*. (ACAD.)

334. — *Foudre*, employé au propre, est presque toujours féminin : *l'éclat de* LA *foudre*. Au figuré, il est masculin : UN *foudre de guerre*, un grand capitaine; UN *foudre d'éloquence*, un grand orateur. UN *foudre de vin* est un grand tonneau qui contient plusieurs muids.

335. — *Gens* veut au féminin les adjectifs ou les participes qui le précèdent, et au masculin ceux qui le suivent : *les* VIEILLES *gens sont* SOUPÇONNEUX ; TOUTES *les* MÉCHANTES gens. Cependant, au lieu de *toutes*, on emploie *tous*, 1° quand cet adjectif est le seul qui précède le substantif *gens* ; TOUS *les gens qui pensent bien*, TOUS *les gens de bien;* 2° quand *gens* est précédé d'un adjectif qui n'a qu'une seule et même terminaison pour les deux genres, comme *aimable*, *brave*, *honnête*, etc. : TOUS *les honnêtes gens*, TOUS *les habiles gens* (ACAD.)

336. — *Hymne* exprimant un chant d'église est féminin : *Santeuil et Coffin ont composé les* BELLES *hymnes du Bréviaire de Paris ;* il est masculin dans le sens de chant profane : *des hymnes* GUERRIERS. (ACAD.)

337. — *Quelque chose* est du genre masculin, lorsqu'il

signifie *une chose : il a fait quelque chose qui mérite d'être* BLAMÉ, c'est-à-dire, *il a fait une chose qui mérite*, etc. Il est du féminin, quand il veut dire *quelle que soit la chose : quelque chose qu'il ait* DITE, *on ne lui a pas répondu.*

338. — II. Bien qu'il y ait pluralité dans l'idée, certains substantifs ne prennent pas la marque du pluriel; ce sont :

339. — 1° Les noms propres, dont on ne doit point dénaturer l'orthographe : *L'Espagne s'honore d'avoir vu naître les deux* SÉNÈQUE. *Les deux* CORNEILLE *sont nés à Rouen.* Excepté quand ils sont employés comme *noms communs*, c'est-à-dire, pour désigner des individus semblables à ceux dont on emploie le nom : *la France a eu ses* CÉSARS *et ses* POMPÉES, c'est-à-dire des généraux comme CÉSAR et comme POMPÉE. *Un coup d'œil de Louis enfantait des* CORNEILLES (Del.), c'est-à-dire des poètes comme CORNEILLE.

340.—*Remarque.* Quelquefois les noms propres, quoique ne désignant qu'un seul individu, sont précédés de l'article *les* : LES *Corneille et* LES *Racine ont illustré la scène française.* On reconnaît alors qu'il y a unité dans l'idée, quand le sens permet de supprimer l'article *les*; ici on peut dire : *Corneille et Racine ont illustré la scène française.*

341. — 2° Les substantifs empruntés des langues étrangères, et qu'un fréquent usage n'a pas encore francisés : des *alleluia*, des *ave*, des *auto-da-fe*, des *alinéa*, des *te Deum*, des *post-scriptum*, etc.

342. — L'Académie écrit des *factums*, des *débets*, des *bravos*, des *operas*, parce que ces mots sont fréquemment employés.

343. — 3° Les mots invariables de leur nature employés accidentellement comme substantifs : les *pourquoi*, les *car*, les *oui*, les *non*, les *on dit*, etc.

Les *si*, les *pourquoi* sont bien vigoureux : on pourra y joindre les *que*, les *qui*, les *oui*, les *non*, parce qu'ils sont plaisants. BOILEAU.

344. — III. Les substantifs composés qui ne sont pas encore passés à l'état de mots, c'est-à-dire, dont les parties distinctes sont rapprochées par le trait d'union, s'écrivent au singulier et au pluriel, suivant que la nature et le sens particulier des mots dont ils sont formés exigent l'un ou l'autre nombre (*). Tel est le principe général, dont l'application sera facilitée par les règles suivantes :

(*) Dans les noms composés, les seuls mots susceptibles, par leur nature, de prendre la marque du pluriel, sont le *substantif* et l'*adjectif*.

345. — *Première règle.* Quand un substantif composé est formé d'un substantif et d'un adjectif, ils prennent l'un et l'autre la marque du pluriel : une *basse-taille*, des *basses-tailles*; un *plain-chant*, des *plains-chants*.

Excepté :

Des *blanc-seings* (des seings en blanc).
Des *terre-pleins* (des lieux pleins de terre).
Des *chevau-légers*.
Des *grand'mères*, des *grand'messes*.

Dans les deux premiers, le sens ne permet pas de pluraliser les mots *blanc* et *terre*; dans le troisième, un usage bizarre refuse au substantif la marque du pluriel; enfin dans les deux derniers exemples, l'adjectif reste invariable par raison de prononciation.

346. — *Remarque.* Lorsque, dans le substantif composé, il entre un mot qu'on n'emploie pas seul, comme dans *pie-grièche*, *loug-garou*, *gomme-gutte*, *etc.*, ce mot joue le rôle d'un adjectif, et conséquemment prend la marque du pluriel : des *pies-grièches*, des *loups-garous*, des *gommes-guttes*.

347. — *Deuxième règle.* Quand un substantif composé est formé de deux substantifs placés immédiatement l'un après l'autre, ils prennent tous les deux la marque du pluriel :

Un *chef-lieu*, des *chefs-lieux*.
Un *chien-loup*, des *chiens-loups*.
Un *chou-fleur*, des *choux-fleurs*.

Excepté :

Un *bec-figues* (oiseau dont le *bec* pique les *figues*), des *bec-figues*.
Un *appui-main* (un appui pour la *main*), des *appuis-main*.
Un *Hôtel-Dieu* (un hôtel de *Dieu*), des *Hôtels-Dieu*.
Un *brèche-dents* (qui a une *brèche* dans les *dents*), des *brèche-dents*.

348. — *Troisième règle.* Quand un substantif composé est formé de deux substantifs unis par une préposition, c'est le premier substantif qui prend la marque du pluriel : un *ciel-de-lit*, des *ciels-de-lit*; un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre*.

Excepté.

Des *coq-à-l'âne* (des discours sans suite, où l'on passe du *coq à l'âne*)
Des *pied-à-terre* (des logements où l'on a seulement un *pied à terre*).
Des *tête-à-tête* (des entrevues où l'on est *seul-à-seul*).

dans lesquels le sens ne permet pas de pluraliser les substantifs, *coq*, *pied*, *tête*.

349. — *Quatrième règle.* Quand un substantif composé est formé d'un substantif joint à un verbe, ou à une préposition, ou à un adverbe, le substantif seul prend le signe du pluriel, si toutefois il y a pluralité dans l'idée.

Ainsi l'on écrira avec une *s*, au pluriel :

Des *contre-coups* (des *coups* dans la partie *contre*, opposée).
Des *avant-coureurs* (des *coureurs* qui vont *en avant*).
Des *arrière-saisons* (des *saisons* qui sont *en arrière*).

Mais on écrira sans mettre une *s* au pluriel, parce qu'il y a unité dans l'idée :

Des *serre-tête* (des bonnets qui serrent la *tête*).
Des *réveille-matin* (des horloges qui réveillent le *matin*).
Des *contre-poison* (des remèdes contre le *poison*).

Enfin on écrira avec une *s*, tant au singulier qu'au pluriel, parce qu'alors il y a toujours pluralité dans l'idée :

Un ou des { *Essuie-mains* (ce qui essuie les *mains*).
Porte-mouchettes (ce qui porte les *mouchettes*).
Cure-dents (ce qui cure les *dents*).
Porte-clefs (celui ou celle qui porte les *clefs*).

350. — *Cinquième règle.* Quand un substantif composé ne renferme que des mots invariables de leur nature, comme *verbe*, *préposition*, *adverbe*, aucune de ces parties ne prend la marque du pluriel : des *pour-boire*, des *pince-sans-rire*, des *passe-passe*, des *passe-partout*, etc.

Questions.

327. *Le substantif a-t-il plusieurs* genres ?
328. *De quel genre est le mot* amour ?
328 (bis). *De quel genre sont les mots* délice *et* orgue ?
329. *Quand le mot* sigle *est-il masculin ? — féminin ?*
330. *De quel genre est* automne ?
331. *Qu'y a-t-il à observer sur le genre de* couple ?
332. *Quel est le genre* d'enfant ?
333. *Quel est le genre* d'exemple ?
334. *De quel genre est* foudre ?
335. *Quel genre exige le mot* gens
336. *Quel est le genre du mot* hymne ?
337. *Qu'observez-vous sur le genre de* quelque chose ?
338. *Tous les substantifs prennent-ils la marque du pluriel quand il y a pluralité dans l'idée ?*
339. *Comment s'écrivent les noms propres au pluriel ? — Quand prennent-ils la marque du pluriel ?*
340. *Pourquoi écrirez-vous au pluriel : Les* Corneille *et les* Racine *ont illustré la scène française ? — Quelle est la raison de cette orthographe ?*

341. *Comment s'écrivent les substantifs empruntés des langues étrangères?*
342. *Pourquoi l'Académie écrit-elle des* factums, des débats, etc.?
343. *Les mots invariables employés accidentellement comme substantifs prennent-ils la marque du pluriel?*
344. *Quelle règle doit-on suivre pour le pluriel des substantifs composés dont les parties distinctes sont rapprochées par le trait d'union?*
345. *Comment s'écrivent au pluriel les substantifs* composés *formés d'un substantif et d'un adjectif? — Quelles sont les exceptions?*
346. *Comment écrivez-vous au pluriel* pie-grièche, loup-garou, gomme-gutte, *et pourquoi?*
347. *Comment s'écrivent au pluriel les substantifs* composés *formés de deux substantifs placés immédiatement l'un après l'autre? — Quelles sont les exceptions?*
348. *Comment s'écrivent au pluriel les substantifs* composés *formés de deux substantifs unis par une préposition? — Quelles sont les exceptions?*
349. *Comment s'écrivent au pluriel les noms composés formés d'un substantif joint à un verbe, ou à une préposition, ou à un adverbe?*
350. *Comment s'écrivent au pluriel les noms composés formés de mots invariables?*

CHAPITRE III.

DE L'ARTICLE.

351. — I. On emploie l'article avant les substantifs communs dont la signification est déterminée, c'est-à-dire, qui désignent un genre, une espèce, ou un individu particulier : (*Voy.* N°s 34, 35 et 36).

Les hommes sont plutôt faibles que méchants.
Les maladies de l'âme sont plus difficiles à guérir que celles du corps.
La ville de Rome a été fondée 753 ans avant J.-C.

352. — II. On *emploie du, des, de la* avant les substantifs communs employés dans un sens *partitif*, c'est-à-dire pour désigner une *partie*, une *portion* des personnes ou des choses dont on parle : *il a* DU *papier*, c'est-à-dire, *quelque papier*; — *vous avez* DE LA *fortune*, c'est-à-dire *quelque fortune*; — *nous possédons* DES *amis*, c'est-à-dire, *quelques amis*.

Dans ces phrases, les substantifs *papier*, *fortune*, *amis*, ont également une signification déterminée ; c'est comme s'il y avait : *il a une portion de tout le papier ; vous avez une portion de toute la fortune*, etc. ;

papier, *fortune* y désignent réellement tout un genre, puisqu'il s'agit de la totalité du papier et de la fortune ; ils ont conséquemment une signification déterminée, et, pour cette raison, exigent l'article.

353. — *Exception.* On supprime l'article, c'est-à-dire, on emploie simplement *de*, quand le substantif, pris dans un sens *partitif*, est précédé d'un adjectif : *donnez-moi* DE *bon pain; je bois* D'*excellente bière; il possède* DE *belles maisons.*

354. — *Remarque.* Quelquefois le substantif partitif et l'adjectif placé auparavant, sont liés, par le sens, d'une manière inséparable, comme *petit-pois*, *petit-pâté*, *petit-maître*, *petite-maîtresse*, *bon mot*, *jeunes gens*, *petite-maison* (hospice), *grand homme* (homme d'un génie supérieur), etc. Alors ils sont considérés comme ne formant qu'un seul mot, et prennent l'article, d'après la règle deuxième (n° 352) : *Je ne connais rien d'ennuyeux comme* DES *petits-maîtres et* DES *petites-maîtresses.*

Heureux si, de son temps, pour de bonnes raisons,
La Macédoine eût eu *des* petites-maisons. (BOILEAU).

355. — III. On n'emploie pas l'article avant les noms communs dont la signification est indéterminée, c'est-à-dire, qui ne désignent ni un genre, ni une espèce, ni un individu particulier : *une table de* MARBRE, *une maison en* BOIS, *un homme sans* MÉRITE, *se conduire avec* SAGESSE. Dans ces exemples, rien n'indique qu'il s'agisse d'un genre ou d'une espèce particulière de marbre, de bois, de mérite, de sagesse; ni d'un marbre, d'une sagesse, d'un mérite particuliers plutôt que de tout autre; *marbre*, *bois*, *mérite*, *sagesse* y sont pris dans un sens tout à fait vague, c'est-à-dire, dans une signification indéterminée. De là résultent les deux règles suivantes :

356. — 1° Le substantif commun ne prend pas l'article, lorsqu'il est le régime d'un *collectif* ou d'un *adverbe de quantité* : *une multitude* DE PEUPLES ; *beaucoup* DE NATIONS.

Excepté lorsque le substantif commun est déterminé par une proposition incidente qui suit : *Un grand nombre* DES *personnes que j'ai vues ; il me reste peu* DES *livres qui m'ont été donnés.* On met aussi l'article après *la plupart* et *bien* : *la plupart* DES *hommes*, *bien* DES *pays.*

357. — 2° Le substantif commun ne prend pas l'article, quand il est le régime d'un verbe actif, accompagné d'une négation : *je ne vous ferai point* DE *reproches.*

Excepté quand le substantif est suivi d'un adjectif ou d'une proposition incidente qui en détermine la signification :

Je ne vous ferai pas *des* reproches frivoles. (RACINE).
On ne soulage point *des* douleurs qu'on méprise.

358. — IV. Avant les adverbes *plus*, *mieux*, *moins*, on emploie *le*, *la*, *les*, pour exprimer une comparaison : *de toutes ces dames*, *votre sœur était* LA *plus affligée*, c'est-à-dire, la dame plus affligée que les autres. Au contraire, on emploie simplement *le*, pour marquer une qualité portée au plus haut degré sans aucune idée de comparaison avec d'autres objets : *Votre sœur ne pleure pas*, *lors même qu'elle est le plus affligée*, c'est-à-dire, affligée au plus haut point.

Dans le premier cas, l'article s'accorde avec un substantif sous-entendu (*dame*); dans le second, il est invariable, parce qu'il forme avec l'adverbe qui suit une locution adverbiale, qui modifie l'adjectif (*affligée*).

359. — *Remarque. Le plus*, *le mieux*, *le moins* sont toujours invariables, lorsqu'ils se rapportent à un verbe ou à un adverbe, parce qu'alors ils forment toujours une locution adverbiale : *Racine et Boileau sont les poëtes qui écrivent* LE MIEUX, *qui s'expriment* LE PLUS *noblement*; dans cette phrase, *le mieux* se rapporte au verbe *écrivent*, et *le plus*, à l'adverbe *noblement*.

360. — V. On répète l'article et les adjectifs déterminatifs, tels que *mon*, *ton*, *son*, *ce*, *cet*, *un*, *une*, etc. :

361. — 1° Avant chaque substantif :

Le cœur, *l'*esprit, *les* mœurs, tout gagne à la culture.

Ainsi on ne dira pas : *Les officiers et soldats*, *mes père et mère*, *ses frères et sœurs*, mais on dira : *les officiers et les soldats*, *mon père et ma mère*, *ses frères et ses sœurs*.

362. — 2° Avant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne qualifient pas le même substantif : LE *vieux et* LE *jeune soldat*, MON *grand et* MON *petit appartement*. Ces phrases sont elliptiques; c'est comme s'il y avait : *le vieux* SOLDAT *et le jeune soldat*, *mon grand* APPARTEMENT *et mon petit appartement;* il y a deux substantifs, il doit y avoir deux déterminatifs. Mais je dirai : le *vieux et brave soldat*, MON *grand et bel appartement*, parce qu'il ne s'agit que d'un seul et même soldat, tout à la fois vieux et brave, et d'un seul et même appartement, qui est en même temps grand et beau. Il n'y a qu'un substantif, un seul déterminatif suffit

Questions.

351. *Dans quel cas emploie-t-on* l'article *avant les substantifs communs?*
352. *Quand met-on* du, des, de la, *avant les substantifs communs?*
353. *Dans quel cas supprime-t-on l'article avant un substantif pris dans un sens* partitif?
354. *Qu'arrive-t-il quand le substantif partitif et l'adjectif placé auparavant sont liés, par le sens, d'une manière inséparable?*
355. *Dans quel cas n'emploie-t-on pas l'article avant les noms communs?*
356. *Le substantif commun prend-il l'article, lorsqu'il est le régime d'un* collectif *ou d'un* adverbe de quantité? — *Y a-t-il des exceptions?*
357. *Le substantif commun prend-il l'article quand il est le régime d'un verbe actif accompagné d'une négation?* — *Y a-t-il des exceptions?*
358. *Que veut-on exprimer quand on emploie* 1° le, la, les, *avant les adverbes* plus, mieux, moins? — 2° *quand on emploie simplement* le?
359. *Dans quel cas* le plus, le mieux, le moins, *sont-ils invariables, et pourquoi?*
360-362. *Dans quels cas répète-t-on l'article et les adjectifs déterminatifs?*

CHAPITRE IV.

DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

363. — I. Tout *adjectif qualificatif* doit toujours se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase. Ainsi il n'est pas correct de dire : RICHE *et* PUISSANT, *vous m'avez toujours été fidèle.* Est-ce à *vous* ou à *me* que se rapportent les adjectifs *riche* et *puissant*? c'est ce que la phrase n'indique pas. On fait disparaître cette faute, en disant : *vous m'avez toujours été fidèle, quand vous étiez riche et puissant;* ou : *vous m'avez toujours été fidèle, quand j'étais riche et puissant.* Il n'y a pas alors d'équivoque : dans la première phrase, *riche* et *puissant* modifient *vous;* dans la seconde ils se rapportent à *je.*

364. — II. L'adjectif s'accorde en *genre* et en *nombre* avec le substantif ou le pronom qu'il qualifie : *un homme* VERTUEUX, *une femme* VERTUEUSE, *des enfants* DOCILES.

365. — S'il y a deux ou plusieurs substantifs ou pronoms,

l'adjectif se met au pluriel, et prend le genre masculin, si les substantifs ou les pronoms sont de différents genres :

Le riche et le pauvre sont *égaux* devant Dieu.

Une application et un travail *continuels* font surmonter bien des obstacles.

366. — *Remarque*. Lorsque deux substantifs qualifiés par un adjectif n'ont pas le même genre, l'oreille exige qu'on énonce le substantif masculin le dernier, si l'adjectif a une terminaison particulière pour chaque genre, comme : *bon bonne ; entier*, *entière ; épais*, *épaisse*, etc. ; et qu'on dise *il a montré une prudence et un courage étonnants*, et non pas *un courage et une prudence étonnants*.

EXCEPTIONS.

367. — *Première exception*. L'adjectif placé après deux ou plusieurs substantifs s'accorde avec le dernier :

368. — 1° Lorsque les substantifs sont synonymes, c'est-à-dire, quand ils ont à peu près la même signification : *Il a montré une réserve*, *une retenue* DIGNE *d'éloges. Toute sa vie n'a été qu'un travail*, *qu'une occupation* CONTINUELLE (MASSILLON). Dans ce cas, il n'y a proprement qu'un seul mot à qualifier, puisqu'il n'y a qu'une seule et même idée d'exprimée, et c'est avec le dernier substantif que l'accord a lieu, comme frappant le plus l'esprit.

369. — 2° Lorsque les substantifs sont unis par la conjonction *ou : un courage* ou *une prudence* ÉTONNANTE. — — Cette conjonction donne l'exclusion à un des substantifs, et c'est sur le dernier, comme fixant le plus l'attention, que tombe la qualification.

370. — *Seconde exception*. — Les adjectifs *nu*, *demi*, *excepté*, *supposé*, sont invariables, quand ils précèdent le substantif : NU-*tête*, DEMI- heure, EXCEPTÉ *ces personnes*, SUPPOSÉ *ces faits* ; mais on dirait avec accord : *tête* NUE, *une heure et* DEMIE, *ces personnes* EXCEPTÉES, *ces faits* SUPPOSÉS, l'adjectif étant placé après le substantif.

Remarque. L'adjectif *demi* ne s'accorde jamais en nombre avec le substantif énoncé auparavant. Ainsi on dira *trois heures et demie*, et non : *trois heures et demies*. Dans ces sortes de phrases, *demie* s'accorde avec un substantif sous-entendu ; c'est comme s'il y avait : *trois heures et (une heure) demie*. Cet adjectif ne prend la marque du pluriel que lorsqu'il est employé substantivement : *Cette horloge sonne les* DEMIES. (Ac.).

371. — *Troisième exception*. L'adjectif *feu* ne s'accorde

que lorsqu'il précède immédiatement le substantif : *la* FEUE *reine*, *votre* FEUE *mère*; mais on dirait sans accord : FEU *la reine*, FEU *votre mère*, l'adjectif *feu* étant séparé de son substantif par les déterminatifs *la*, *votre*.

372. — III. L'adjectif employé adverbialement, c'est-à-dire pour qualifier un verbe, est toujours invariable : *ces livres coûtent* CHER, *ces fleurs sentent* BON, *ils marchent* VITE.

373. — IV. L'adjectif reçoit la loi du substantif, mais il ne la lui fait jamais. Conséquemment on ne dira pas : *le premier et le second* ÉTAGES; *les* HISTOIRES *ancienne et moderne*. Ces phrases sont elliptiques; des deux adjectifs que chacune d'elle renferme, l'un qualifie un substantif sous-entendu, et l'autre un substantif exprimé. C'est comme s'il y avait, *le premier* ÉTAGE *et le second* ÉTAGE; *l'*HISTOIRE *ancienne et l'*HISTOIRE *moderne*. Puisque le substantif énoncé dans la phrase exprime l'unité, il est évident que les adjectifs qui l'accompagnent, quel qu'en soit le nombre, ne sauraient lui faire prendre la marque du pluriel. Il faut dire conséquemment : *Le premier et le second* ÉTAGE; *l'*HISTOIRE *ancienne et la moderne*.

374. — V. Deux adjectifs dont le premier est qualifié par le second, restent tous les deux invariables : *des cheveux* CHATAIN CLAIR, *des étoffes* ROSE TENDRE. La raison en est que le premier adjectif est pris substantivement; c'est comme s'il y avait : *d'un châtain clair*, *d'un rose tendre*.

375. — VI. Il ne faut pas appliquer aux personnes les adjectifs qui ne conviennent qu'aux choses; tels sont : *pardonnable*, *impardonnable*, *deplorable*, *contestable*, *inestimable*, etc.; ni aux choses ceux qui ne conviennent qu'aux personnes; tels sont : *consolable*, *inconsolable*, etc. Ainsi l'on ne dira pas avec Racine :

> Vous voyez devant vous un prince *déplorable* ;

ni avec un auteur moderne : *sa douleur était* INCONSOLABLE. Mais on dirait bien : *un prince dont le sort est* DÉPLORABLE, *une personne* INCONSOLABLE *dans sa douleur* (*).

(*) Les adjectifs qui dérivent des verbes, comme *pardonnable*, *consolable* formés de *pardonner* et de *consoler*, se disent des personnes et des choses, selon que les verbes d'où ils dérivent ont pour régime direct un nom de personne ou un nom de chose. Comme on ne dit pas *pardonner quelqu'un*, *consoler quelque chose*, il en résulte qu'on ne saurait dire que *quelqu'un est pardonnable* ni que *quelque chose est consolable*.

376. — VII. Il y a des adjectifs qui se mettent avant le substantif : *beau jardin*, *grand arbre*, etc. ; d'autres qui ne se placent qu'après : *habit rouge*, *table ovale*, *maison neuve*, etc. Enfin, un grand nombre précèdent ou suivent le substantif, selon que l'oreille et le goût l'exigent : *véritable ami*, *ami véritable* ; *charmante maison*, *maison charmante*.

Il y a aussi des adjectifs qui changent la signification du substantif, selon qu'ils sont placés avant ou après ; par exemple :

Un brave homme signifie un homme qui a de la bonhomie et de la probité.

Un homme brave désigne un homme qui a de la bravoure.

Un honnête homme est un homme qui a de la probité.

Un homme honnête signifie un homme poli.

Un pauvre homme est un homme sans capacité.

Un homme pauvre désigne un homme dépourvu de fortune.

La différence n'est pas moins sensible entre *grand homme* et *homme grand*, *galant homme* et *homme galant*, etc.

Il n'y a guère que l'usage et la lecture des bons auteurs qui puissent servir de guide à cet égard.

Questions.

363. *A quelle condition est soumis l'emploi de tout adjectif qualificatif dans une phrase ?*

364. *Comment l'adjectif qualificatif s'accorde-t-il avec son substantif ?*

365. *Qu'arrive-t-il quand l'adjectif se rapporte à deux ou à plusieurs substantifs ou pronoms ?*

366. *Lorsque deux substantifs qualifiés par un adjectif n'ont pas le même genre, que doit-on faire si l'adjectif a une terminaison particulière pour chaque genre ?*

367 - 368. *Dans quel cas un adjectif précédé de plusieurs substantifs s'accorde-t-il avec le dernier ?*

369. *Comment doit-on écrire l'adjectif précédé de plusieurs substantifs séparés par la conjonction* ou *?*

370. *Qu'y a-t-il à observer sur les adjectifs* nu, demi, excepté, supposé *? — Dans quel cas l'adjectif* demi *prend-il la marque du pluriel ?*

371. *Qu'y a-t-il à observer sur l'adjectif* feu *?*

372. *Quand l'adjectif est-il invariable ?*

373. *Pourquoi écrit-on le* premier *et le* second étage, *sans mettre une* s *au substantif ?*

374. *Comment écrit-on deux adjectifs dont le premier est qualifié par le second ?*

375. *Qu'y a-t-il à observer sur les adjectifs* pardonnable, impardonnable, déplorable, contestable, inestimable, etc. *? sur les adjectifs* consolable, inconsolable, etc. *?*

376. *Qu'y a-t-il à observer sur la construction de l'adjectif qualificatif ?*

CHAPITRE V.

DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

377. — I. *Vingt* et *cent* sont les seuls adjectifs numéraux cardinaux susceptibles de prendre la marque du pluriel.

Vingt et *cent* prennent une *s*, lorsqu'ils sont multipliés par un autre nombre : *quatre* VINGTS *soldats ; trois* CENTS *chevaux ; ils sont quatre-*VINGTS ; *il y en a deux* CENTS.

378. — *Exception. Vingt* et *cent*, quoique multipliés, rejettent la marque du pluriel, quand ils sont suivis d'un autre adjectif numéral : *quatre-*VINGT*-cinq soldats, trois* CENT *dix chevaux.*

379. *Remarque. Vingt* et *cent* employés pour *vingtième*, *centième* restent toujours invariables, parce qu'alors ils qualifient un substantif singulier, exprimé ou sous-entendu : *chapitre quatre-vingt*, *page deux cent*, *en l'an mil sept cent quatre-vingt*, *en mil huit cent ;* c'est-à-dire, *chapitre quatre-vingtième*, *page deux centième*, *en l'an mil sept cent quatre-vingtième*, *en* (l'an) *mil huit centième.*

380. — II. MILLE s'écrit de trois manières :

Mil, pour la date des années : *L'Amérique a été découverte en l'an* MIL *quatre cent quatre-vingt douze.*

Mille, pour exprimer le nombre dix fois cent : *nos troupes firent cinq* MILLE *prisonniers.*

Dans ces deux cas il rejette toujours la marque du pluriel.

Mille, désignant une mesure de chemin, est substantif commun, et prend le signe du pluriel : *trois* MILLES *d'Angleterre font un peu plus d'une lieue de France.*

381. — III. Les adjectifs possessifs doivent être remplacés par l'article, quand le sens indique clairement quel est l'objet possesseur : J'AI *mal à* LA *tête ; Pierre s'est cassé* LA *jambe*, etc. Il est evident qu'il s'agit ici de *ma tête* et de *la jambe de Pierre ;* les adjectifs possessifs *ma*, *sa*, n'ajouteraient rien au sens.

Il n'en est pas de même quand je dis : *je vois que* LA *jambe enfle ; Pierre a perdu* L'*argent ;* le sens est équivoque, on ne sait si c'est ma jambe ou celle d'un autre que je vois enfler, si c'est son argent ou celui de Paul que Pierre a perdu. L'équivoque disparaît si l'on dit : *Je vois que* MA *jambe enfle ; Pierre a perdu* SON *argent.*

On fait aussi usage de l'adjectif possessif pour désigner une chose habituelle · MA *migraine m'a repris ;* SA *goutte le tourmente.*

382. — IV. Les adjectifs possessifs *notre*, *votre*, *leur* se mettent au pluriel, lorsqu'ils se rapportent à plusieurs unités prises collectivement, et présentant alors une idée de pluralité :

D'une égale horreur *nos cœurs* étaient frappés. (RACINE).
Ces festons dans vos mains, et ces fleurs sur *vos têtes*
Autrefois convenaient à nos pompeuses fêtes. (*Le même*).
Lorsque d'un saint respect tous les Persans touchés
N'osent lever *leurs fronts* à la terre attachés. (*Le même*).

Dans les exemples qui précèdent, *cœurs*, *têtes* et *fronts* sont des unités prises collectivement : ce sont des unités, parce que chacun des individus dont il est question n'a qu'un *cœur*, qu'une *tête*, qu'un *front ;* et ces unités sont prises collectivement, par la raison qu'il s'agit de plusieurs individus, et que conséquemment il y a plusieurs *cœurs*, plusieurs *têtes* et plusieurs *fronts*.

Exception. Malgré l'idée collective, *notre*, *votre*, *leur* se mettent au singulier, quand ils se rapportent à un de ces substantifs qui ne s'emploient pas au pluriel, comme *humanité*, *faim*, *soif*, *santé*, etc. : *nous sommes mécontents de* NOTRE SANTÉ ; *messieurs, modérez* VOTRE IMPATIENCE ; *je plains* LEUR SORT. En effet, nous ne disons pas : *des santés*, *des impatiences*, *des sorts*, du moins dans le sens où ils sont employés ici.

383. — V. Lorsqu'il s'agit de choses, *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs* ne peuvent être employés qu'autant que le mot possesseur, substantif ou pronom, est exprimé dans la même proposition comme sujet, ainsi que dans ces phrases : *la campagne a* SES *agréments ; ces langues ont* LEURS *beautés.* Les agréments de quoi ? de *la campagne.* Les beautés de quoi ? de *ces langues. Campagne* et *langues* sont donc des substantifs possesseurs, et comme ils sont les sujets des propositions où se trouvent les adjectifs possessifs *ses*, *leurs*, il en résulte que la construction est correcte. Mais on ne dirait pas : *j'habite la campagne*, SES *agréments sont sans nombre ; ces langues sont riches*, *j'admire* LEURS *beautés ;* les substantifs possesseurs *campagne* et *langues* n'étant pas les sujets des propositions où figurent *ses* et *leurs.* Dans ce cas, on remplace *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, par l'article et le

pronom *en*, et l'on dit : *j'habite la campagne*, LES *agréments* EN *sont sans nombre ; ces langues sont riches, j'*EN *admire* LES *beautés*.

Exception. Quoique le mot possesseur ne soit pas le sujet de la proposition où se trouve l'adjectif possessif, on emploie *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, lorsque le substantif possédé est le régime d'une préposition : *Paris est une ville remarquable, les étrangers admirent la beauté de* SES *édifices*.

384. — VI. AUCUN, signifiant *pas un*, exclut toute idée de pluralité ; il en est de même de l'adjectif *nul* précédant son substantif.

On ne dira donc pas avec Racine : *Aucuns monstres*, ni avec Vertot : *nuls Romains*. Il faut : *aucun monstre, nul Romain*.

Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire. (LA FONTAINE).

385. — *Exception*. *Aucun* et *nul* adoptent le pluriel avec un substantif qui n'a pas de singulier, comme *pleurs*, *ancêtres* ; ou qui, au pluriel, est pris dans un autre sens qu'au singulier, comme *troupes*, *gages*, etc. : AUCUNES *funérailles*. — AUCUNES *troupes ne sont mieux disciplinées*.

386. — VII. CHAQUE veut toujours un substantif après lui : CHAQUE *pays a ses plantes particulières* (BUFFON). Ne dites donc pas : *ces volumes coûtent cinq francs* CHAQUE ; mais dites : *cinq francs* CHACUN.

387. — VIII. MÊME est adjectif ou adverbe.

388. — *Même* est adjectif et s'accorde, 1° quand il précède le substantif : *vous retombez dans les* MÊMES ALARMES, (RACINE) ; 2° quand il est placé après un pronom ou un seul substantif : *les dieux* EUX-MÊMES *devinrent jaloux des bergers* (FÉNELON).

Ces murs *mêmes*, seigneur, peuvent avoir des yeux. (RACINE).

389. — *Même* est *adverbe* et doit rester invariable, 1° quand il est placé après deux ou plusieurs substantifs : *les animaux, les plantes* MÊME *étaient au nombre des divinités égyptiennes* (WAILLY) ; c'est-à-dire, *les animaux, les plantes* AUSSI ; 2° quand il modifie un verbe : *exempts de maux réels, les hommes s'en forment* MÊME *de chimériques* (MASSILLON).

390. — IX. QUELQUE s'écrit de trois manières :

391. — 1° Suivi d'un verbe, il se met en deux mots, *quel*, *que*, et alors *quel*, adjectif, s'accorde en genre et en

nombre avec le sujet du verbe, et *que*, conjonction, reste invariable :

Quels que soient les humains, il faut vivre avec eux. (GRESSET).

392. — 2° Suivi d'un substantif, il s'écrit en un mot (*quelque*); il est adjectif et s'accorde en nombre avec ce substantif :

Princes, *quelques* raisons que vous puissiez me dire. (RACINE).

393. — 3° Suivi d'un qualificatif (soit *adjectif*, soit *participe*, soit *adverbe*), *quelque* s'écrit également en un mot; mais alors il est adverbe, et conséquemment reste invariable : QUELQUE *puissants qu'ils soient;* QUELQUE *considérés que nous soyons;* QUELQUE *adroitement qu'ils s'y prennent* (ACAD.).

394. — *Remarque*. On écrira cependant, en faisant varier *quelque* : *quelques grandes richesses que vous possédiez;* la raison en est que, lorsqu'il y a un substantif placé après l'adjectif, c'est ce substantif qui fait la loi, et *quelque*, devenant alors adjectif, s'accorde avec le substantif :

Quelques vains lauriers que promette la guerre,
On peut être héros sans ravager la terre. (BOILEAU).

395. — X. Tout est adjectif ou adverbe.

396. — *Tout*, adjectif, s'accorde en genre et en nombre avec le substantif ou le pronom qu'il qualifie : TOUT *homme*, TOUTE *femme*, TOUS *les hommes*, TOUTES *les femmes; nous sommes* TOUS *sujets à la mort.*

397. — *Tout*, adverbe, signifie *tout à fait*, *quelque*, et reste invariable : TOUT *aimable qu'est la vertu ; elle est* TOUT *étonnée ;* TOUT *spirituels qu'ils sont;* TOUT *élégamment qu'elle est vêtue.*

398. — *Exception. Tout*, quoique adverbe, varie, quand l'adjectif ou le participe qui suit est féminin, et commence par une consonne ou une *h aspirée* : *elle est* TOUTE *stupéfaite;* TOUTE *hardie qu'elle est ;* TOUTES *spirituelles qu'elles sont.* C'est l'oreille qui exige alors la variabilité de *tout.*

Questions.

377. *Dans quel cas* vingt *et* cent *prennent-ils la marque du pluriel?*
378. *Dans quel cas la rejettent-ils?*
379. *Comment écrit-on* vingt *et* cent *quand ils sont employés pour vingtième, centième?*
380. *Quelles sont les trois manières d'écrire* mille?
381. *Quand remplace-t-on les adjectifs possessifs par l'article?*
382. *Dans quel cas les adjectifs possessifs* notre, votre, leur *se mettent-ils au pluriel? — Quelle est l'exception?*

383. *Lorsqu'il s'agit de choses, comment peut-on employer*, son, sa, ses, leur, leurs? — *Quand les remplace-t-on par l'article et le pronom* en? — *La règle qui détermine l'emploi de* son, sa, ses, *quand il s'agit de choses, ne souffre-t-elle pas une exception*?
384. *Dans quel cas* aucun *et* nul *rejettent-ils la marque du pluriel*?
385. *Dans quel cas l'admettent-ils*?
386. *Qu'y a-t-il à observer sur l'emploi de l'adjectif* chaque?
387. *De quelle nature est le mot* même?
388. *Dans quel cas* même *est-il adjectif*?
389. *Dans quel cas* même *est-il adverbe*?
390-394. *Quelles sont les différentes manières d'écrire* quelque?
395. *Qu'y a-t-il à observer sur la nature du mot* tout?
396. *Dans quel cas* tout *est-il variable*?
397. *Dans quel cas* tout *est-il invariable*?
398. *L'adverbe* tout *est-il toujours invariable*?

CHAPITRE VI.

DES PRONOMS.

De leur emploi en général.

399. — I. Les pronoms, ayant toujours par eux-mêmes une signification déterminée, ne doivent pas représenter un substantif pris dans un sens indéterminé, c'est-à-dire, employé sans article ou aucun adjectif déterminatif. On ne dira donc pas :

S'il a *droit* de répondre, qui *le* lui a accordé?
Il demande *grâce*, quoiqu'il ne *la* mérite pas.
Il nous a reçus avec *politesse qui* nous a charmés.

Pour que ces phrases soient correctes, il faut faire précéder les substantifs *droit*, *grâce*, *politesse*, de l'article ou d'un adjectif déterminatif :

S'il a *le droit* de répondre, qui *le* lui a accordé?
Il demande *sa grâce*, quoiqu'il ne la mérite pas.
Il nous a reçus avec *une politesse qui* nous a charmés.

Remarque. Lorsque le génie de notre langue n'admet pas l'article ou un adjectif déterminatif avant le substantif, on prend un autre tour, et cette phrase : *quand nous mîmes en* MER, *elle était paisible*, doit être corrigée ainsi : *quand nous nous embarquâmes, la mer était paisible*, le génie de la langue ne permettant pas de dire : *quand nous mîmes en* LA *mer*.

400. — II. Les pronoms ne doivent jamais être répétés avec des rapports différents, c'est-à-dire, qu'ils ne doivent

pas se rapporter tantôt à un objet, tantôt à un autre. On ne dira donc pas : *Samuël offrit son holocauste à Dieu, et* IL *lui fut si agréable, qu'*IL *lança au même instant la foudre contre les Philistins*, parce que le premier *il* se rapporte à *holocauste*, et le second à *Dieu;* ni : ON *aperçoit dans cet ouvrage un certain mystère qu'*ON *tâche de vous cacher*, attendu que le premier *on* se rapporte au lecteur, et le second à l'auteur. Enfin on ne dira pas non plus : *j'ai lu avec plaisir cet ouvrage* QUI *a été composé par une personne* QUI *est versée dans les sciences* QUI *ont pour objet l'étude de la nature*, le premier *qui* se rapportant à *ouvrage*, le second à *personne*, et le dernier à *sciences*.

Le moyen de rendre ces phrases correctes, c'est de diminuer le nombre des rapports en diminuant celui des pronoms : *Samuël offrit son holocauste, et* DIEU *le trouva si agréable qu'*IL *lança*, etc. — *Le* LECTEUR *aperçoit dans cet ouvrage un certain mystère qu'*ON *tâche*, etc. — *J'ai lu avec plaisir cet ouvrage composé par une personne versée dans les sciences qui ont*, etc.

401. — III. Le pronom ne doit jamais être construit d'une manière équivoque. On ne dira donc pas : *Virgile a imité Homère dans tout ce qu'*IL *a de beau*. En effet, *il* semble se rapporter à Virgile et à Homère. Pour être correct, il faut dire : *Virgile a imité Homère dans tout ce que* CELUI-CI *a de beau*; ou : *Virgile, dans tout ce qu'il a de beau, a imité Homère*.

402. — Le pronom est soumis, pour l'accord, aux mêmes règles que l'adjectif qualificatif (Voy. 364, 365, 368 et 369.)

L'homme *auquel* je parle ;
La femme à *laquelle* je parle ;
Les hommes *auxquels* je parle ;
Les femmes *auxquelles* je parle :

Déployer une bravoure, une intrépidité à *laquelle* rien ne résiste ;
Montrer un courage ou une prudence à *laquelle* on prodigue des éloges.

Dans le 1er exemple, *auquel* est au masculin et au singulier, parce que le substantif *homme* qu'il représente est du genre masculin et du nombre singulier.

Dans le 2e, *à laquelle* est au féminin et au singulier, parce que le substantif *femme* qu'il représente est du genre féminin et du nombre singulier.

Dans le 3e, *auxquels* est au masculin et au pluriel, parce que le substantif *hommes* qu'il représente est du genre masculin et du nombre pluriel.

Dans le 4°, *auxquelles* est au féminin et au pluriel, parce que le substantif *femmes* qu'il représente est du genre féminin et du nombre pluriel.

Dans le 5°, le pronom *laquelle* ne s'accorde qu'avec le dernier substantif, *bravoure* et *intrépidité* étant synonymes.

Dans le 6°, *laquelle* ne s'accorde également qu'avec le dernier substantif, *courage* et *prudence* étant unis par la conjonction *ou*.

Des pronoms personnels.

403. — I. Les pronoms personnels employés comme *sujets*, se placent avant le verbe :

> *J'*inventai des couleurs, *j'*armai la calomnie,
> *J'*intéressai sa gloire, *il* trembla pour sa vie.

404. — Excepté, 1° lorsque l'on interroge ; dans les temps simples, ils se placent après le verbe, et dans les temps composés, entre l'auxiliaire et le participe :

> Par de stériles vœux pensez-*vous* m'honorer ?
> Où suis-*je*, qu'ai-*je* fait ? que dois-*je* faire encore ?

2° Lorsque le verbe est au subjonctif sans qu'aucune conjonction soit exprimée :

> Puissé-*je* de mes yeux y voir tomber la foudre ? CORN.
> Dussé-*je*, après dix ans, voir mon palais en cendre. RACINE.

3° Lorsque le verbe forme une proposition qui annonce qu'on rapporte les paroles de quelqu'un : *Je ne serai heureux, disait*-IL, qu'*autant que vous le serez.*

4° Lorsque le verbe est précédé de quelqu'un des mots : *aussi*, *peut-être*, *encore*, *toujours*, *en vain*, *du moins*, *au moins* : AUSSI *est*-IL *votre ami;* PEUT-ÊTRE *avez*-VOUS *raison;* EN VAIN *prétendons*-NOUS.

Cette exception n'est pas de rigueur, car on peut dire également : *aussi* IL *est votre ami; peut-être* vous *avez raison*, etc.; mais alors l'expression semble n'avoir ni la même grâce, ni la même énergie.

405. — II. Les pronoms personnels employés comme *régimes* se placent également avant le verbe :

> Les ennemis des Juifs *m'*ont trahi, *m'*ont trompé !
> ... Je viens chercher Hermione en ces lieux,
> *La* fléchir, *l'*enlever, ou mourir à ses yeux. (RACINE).

406. — Cette règle donne lieu à deux exceptions:

1° Lorsqu'un verbe à l'infinitif est sous la dépendance d'un autre verbe, le pronom régime de l'infinitif peut se placer avant cet infinitif ou avant le verbe qui précède : on dit également bien : *je viens* vous *chercher*, ou *je* vous *viens*

chercher ; — tu trahis mes bienfaits, je veux LES *redoubler*, ou *je* LES *veux redoubler. — Le myrte ne doit* SE *cueillir qu'après la palme*, ou *le myrte ne* SE *doit cueillir qu'après la palme.*

2° Lorsque le verbe est à l'impératif, le pronom qui en est le régime s'énonce après le verbe :

> Avant de m'avilir, ciel, ouvre-*moi* la tombe.
> Pends-*toi*, brave Crillon, on a vaincu sans toi.

A moins que l'impératif ne soit accompagné d'une négation : *ne* SE *trompez pas.* (ACAD.).

407. — 1re *Remarque.* S'il y avait deux impératifs de suite unis par une des conjonctions *et*, *ou*, le pronom régime du dernier impératif pourrait le précéder. Ainsi, au lieu de dire : *ou arrachez*-MOI *le jour*, — *et repolissez*-LE, La Harpe a pu dire :

> Laissez-moi cette chaîne, ou *m'*arrachez le jour.

et Boileau :

> Polissez-le sans cesse, et *le* repolissez.

408. — 2me *Remarque.* Quand un verbe à l'impératif a deux pronoms pour régimes, l'un direct, l'autre indirect, le régime direct s'énonce le premier : *donnez-le-moi, prêtez-le-lui, donnez-les-nous.*

On en excepte les pronoms régimes directs *moi*, *toi*, *le*, *la*, construits avec le régime indirect *y* ; *envoyez*-Y-MOI, *promènes*-Y-TOI, *menez*-Y-LE, pour ne point dire : *envoyez*-M'Y, *promène*-T'Y, *menez*-L'Y.

Cependant, il vaut mieux prendre un autre tour, et dire, par exemple : *envoyez-moi-là*, *promène-toi dans ce lieu*, etc.

409. — III. La répétition des pronoms personnels employés comme sujets est indispensable : 1° quand les propositions sont liées par toute autre conjonction que *et*, *ou*, *ni*, *mais* : NOUS *détestons les méchants*, *parce que* NOUS *les craignons.* — IL *est savant*, *quoiqu'*IL *soit bien jeune* ; 2° quand on passe d'une proposition négative à une proposition affirmative : JE *ne plie pas et* JE *romps.* Mais on peut dire : JE *plie et* JE *ne romps pas*, ou : *je plie et ne romps pas*, la première proposition étant affirmative.

Hors ces deux cas, c'est le goût, l'oreille et surtout le besoin d'être clair qu'il faut consulter.

410. — IV. La répétition des pronoms personnels employés comme régimes est indispensable avant chaque verbe :

> Son visage odieux *m'*afflige et *me* poursuit. (RACINE).
> Il détourne les yeux, *le* plaint, et *le* révère. (*Le même*).

411. — V. Le pronom *soi* est toujours du nombre singulier ; il se dit des personnes et des choses ; mais, appliqué aux personnes, il ne s'emploie qu'avec une expression vague, comme *on*, *chacun*, *personne*, *quiconque*, etc. : ON *doit rarement parler de* SOI. QUICONQUE *rapporte tout à* SOI, *n'a pas beaucoup d'amis* (ACAD.) ; ou avec un infinitif : *Ne vivre que pour* SOI, *c'est être déjà mort.* — *L'aimant attire le fer à* SOI. (ACAD.)

412. — *Remarque.* Quoiqu'il n'y ait pas dans la phrase une expression vague, comme *on*, *quiconque*, etc., les écrivains emploient *soi*, pour les personnes, quand il s'agit d'éviter une équivoque ; et alors ce pronom se rapporte toujours au sujet du verbe : *En remplissant les volontés de son père, ce jeune homme travaille pour soi. Pour lui* offrirait un sens louche ; on ne saurait s'il représente le fils ou le père.

413. — Le pronom *leur*, et les pronoms *lui*, *eux*, *elle*, *elles*, employés comme régimes indirects ne s'appliquent qu'aux personnes et aux choses personnifiées. Ainsi il ne faut pas dire : *Cette maison menace ruine, n'approchez pas d'*ELLE ; — *ce cheval est méchant, ne* LUI *touchez pas* ; — *ces bâtiments n'étant pas assez grands, je* LEUR *ferai ajouter une aile.* Dans ce cas on se sert des pronoms *en*, *y* : *n'*EN *approchez pas*, *n'*Y *touchez pas*, *j'*Y *ferai ajouter*, etc. ; ou bien on donne un autre tour à la phrase, si ces deux pronoms ne peuvent y entrer.

414. — Le pronom *le*, qui fait *la* au féminin et *les* au pluriel des deux genres, peut représenter un *substantif* ou un *adjectif*.

415. — Quand il représente un substantif ou un adjectif pris substantivement, le pronom s'accorde en genre et en nombre avec ce substantif ou cet adjectif pris substantivement :

Etes-vous madame de Genlis ? — Je ne *la* suis pas.
Êtes-vous la mère de cet enfant ? — Je *la* suis.
Êtes-vous les ministres du roi ? — Nous *les* sommes.
Êtes-vous la malade ? — Je *la* suis.
Êtes-vous les mariés ? — Nous *les* sommes.

416. — Quand il représente un adjectif ou un substantif pris adjectivement, le pronom est invariable, l'adjectif ne pouvant lui communiquer ni genre ni nombre. (*Voy.* n° 54).

Madame, êtes-vous malade ? — Je *le* suis.
Messieurs, êtes-vous mariés ? — Nous *le* sommes.
Êtes-vous ministres ? — Nous *le* sommes.
Êtes-vous mère ? — Je *le* suis.

Des pronoms démonstratifs.

417. — I. Le pronom *ce*, placé au commencement d'une phrase, doit être répété dans le second membre de la phrase, lorsque celui-ci commence par le verbe *être* : *ce que je désire le plus*, C'EST *d'aller vous voir ; — ce qui me fâche*, C'EST *qu'on m'interrompe à tout moment ; — ce qui m'attache à la vie*, C'EST *vous ; — ce qui m'indigne*, CE SONT *les injustices des hommes.*

Remarque. La répétition du pronom *ce* n'est pas de rigueur, lorsque le verbe *être* est suivi d'un substantif singulier ; l'usage permet de dire : *ce qui mérite le plus notre admiration*, C'EST ou EST *la vertu.*

418. — II. Quoique le pronom *ce* ne soit pas au commencement de la phrase, on l'emploie avant le verbe *être*, si ce qui précède ce verbe figure comme attribut, et a une certaine étendue : *Le signe de la corruption des mœurs dans un état*, C'EST *la multiplicité des lois.* Mais on dirait : *La véritable noblesse* EST ou C'EST *la vertu*, l'attribut *la véritable noblesse*, ayant peu d'étendue (*).

En général, il vaut mieux faire usage du pronom *ce*, qui donne plus d'énergie à l'expression.

419. — III. CELUI, CEUX, CELLE, CELLES, expriment une idée générale qui a toujours besoin d'être restreinte, soit par un régime indirect :

Les défauts de Henri IV étaient ceux *d'un homme* aimable ;

soit par un pronom relatif placé immédiatement après :

Ceux *qui* font des heureux, sont les vrais conquérants.

C'est pourquoi ces pronoms ne doivent jamais être suivis immédiatement d'un adjectif ou d'un participe. Ainsi, au lieu de dire : *celle aimable*, *celle écrite*, il faut dire : *celle qui est aimable*, *celle qui est écrite.*

420. — IV. CELUI-CI, CELLE-CI, CECI, opposés à CELUI-LA, CELLE-LA, CELA, désignent les objets les plus proches, et *celui-là*, *celle-là*, *cela*, les objets les plus éloignés : *Voici*

(*) On reconnaît que ce qui précède le verbe *être* figure comme attribut, quand on peut le placer après le verbe, et mettre avant celui-ci ce qui se trouve après. On peut dire : *La multiplicité des lois est le signe de la corruption des mœurs dans un état. — La vertu est la véritable noblesse* ; ainsi, *Le signe de la corruption des mœurs dans un état*, *La véritable noblesse* figurent comme attributs.

deux maisons : CELLE-CI (la plus proche) *est la plus élégante*, *et* CELLE-LA (la plus éloignée) *est la plus commode*. Les objets dont on a parlé en dernier lieu, étant les plus proches, se représentent par *celui-ci*, *ceux-ci*; ceux au contraire dont il a été question auparavant, étant les plus éloignés, se désignent par *celui-là*, *ceux-là* : *Le corps périt*, *et l'âme est immortelle ; cependant on néglige* CELLE-CI, *et tous les soins sont pour* CELUI-LA.

Des pronoms possessifs.

421. — Ces pronoms doivent toujours se rapporter à un substantif énoncé précédemment :

Tes *discours* trouveront plus d'accès que les *miens*. (RACINE).

Conséquemment il est non-seulement contre le bon goût, mais encore contre la grammaire, de commencer ainsi une lettre : *J'ai reçu la* VÔTRE, *en date du*, etc., phrase dans laquelle *la vôtre* ne se rapporte à rien de ce qui précède. Pour être correct, il faut dire : *J'ai reçu votre lettre*, etc.

Des pronoms relatifs.

422. — I. Le pronom *relatif* prend toujours le genre, le nombre et la personne de son antécédent : *Moi* QUI SUIS ESTIMÉ, *toi* QUI ES ESTIMÉ, *lui* QUI EST ESTIMÉ, *elle* QUI EST ESTIMÉE, *nous* QUI SOMMES ESTIMÉS, *vous* QUI ÊTES ESTIMÉS, etc.

Ainsi Molière n'aurait pas dû dire :

Ce n'est pas moi qui *se ferait* prier.

L'antécédent de *qui* est *moi ; qui* est donc de la première personne, et veut conséquemment que le verbe dont il est sujet adopte cette personne ; on doit dire : *qui* ME FERAIS *prier*, comme on dit : JE *me ferais prier*.

423. — *Remarque*. L'adjectif n'ayant par lui-même ni genre, ni nombre, ni personne, ne peut servir d'antécédent au pronom relatif ; et au lieu de dire : *nous étions deux qui étaient du même avis*, on doit dire : *nous étions deux qui* ÉTIONS *du même avis*, en donnant pour antécédent au pronom relatif le sujet du verbe précédent.

424. — II. Le pronom relatif doit toujours être placé près de son antécédent ; toute autre place rendrait sa correspondance louche et équivoque. Ainsi Boileau n'est pas à imiter quand il dit :

La *déesse*, en entrant, *qui* voit la nappe mise.

Il devait dire : *la* DÉESSE QUI, *en entrant*, *voit*

mise, afin de rapprocher le relatif *qui*, de son antécédent *déesse*.

425. — III. *Qui*, régime d'une préposition, ne peut se dire que des personnes et des choses personnifiées :

> Le bonheur appartient *à qui* fait des heureux. (DELILLE).
> *Rocher* A QUI *je me plains*. (MARMONTEL).

Ne dites donc pas : *l'étude* A QUI *je consacre mes loisirs; le cheval* SUR QUI *je suis monté*, etc. Dans ce cas, on remplace *qui* par *lequel*, *laquelle* : *l'étude* A LAQUELLE, *je*, etc.; *le cheval* SUR LEQUEL, etc.

426. — IV. Les pronoms *qui*, *que*, *dont* se remplacent par *lequel*, *duquel*, pour éviter une équivoque. Ainsi, au lieu de dire : *j'ai vu le mari de votre sœur* QUI *doit obtenir cette place ; la bonté de Dieu* DONT *je connais la grandeur, me rassure*, on dira : LEQUEL *doit obtenir cette place;* DE LAQUELLE *je connais la grandeur*, attendu qu'on ne saurait si *que* se rapporte à *mari* ou à *sœur*, et *dont* à *grandeur* ou à Dieu.

427. — V. DONT marque simplement la relation : *la personne* DONT *je parle ;* D'où exprime une idée d'extraction, de sortie : *la ville* d'où *je viens*, *le péril* D'où *il est sorti*.

Remarque. Quand le verbe qui suit exprime l'idée d'*être issu*, d'*être né*, c'est *dont* et non pas d'*où* qu'il faut employer :

> Je jure par le ciel, qui me voit confondue,
> Par ces grands Ottomans *dont* je suis descendue. (RACINE).

428. — VI. Ne dites pas avec Restaut :

> La pluralité des dieux est une chose *qu*'on ne peut s'imaginer *qui* ait été adoptée par des hommes de bons sens.

Cette phrase est fautive, dit Fabre, en ce *qu'une chose* y est représentée deux fois par *que*, *qui*, quoiqu'elle ne reçoive qu'une même et seule attribution. C'est comme s'il y avait : *la pluralité des dieux est une chose,* LAQUELLE CHOSE *on ne peut s'imaginer* LAQUELLE CHOSE *ait été adoptée par des hommes de bon sens*. Pour être correct, il faut dire : *la pluralité des dieux est une chose qu'on ne peut s'imaginer avoir été adoptée par des hommes de bon sens*. — En effet, ce qui suit le verbe *s'imaginer* ne doit présenter que ce qu'on veut attribuer à *que*, représentant *une chose*; et non offrir encore une fois l'idée de ce substantif.

Des pronoms indéfinis.

429. — I. ON, masculin et singulier de sa nature, devient *féminin*, quand il s'applique spécialement à une femme, et *pluriel*, lorsque le sens indique évidemment qu'il désigne

plusieurs personnes ; alors l'adjectif et le participe qui se rapportent à *on*, prennent la marque du féminin et du pluriel : *quand on est* MARIÉE, *on n'est pas toujours* MAITRESSE *de ses actions. — Lorsqu'on s'aime tendrement, on n'est pas heureux quand on est* SÉPARÉS.

430. — Au lieu de *on*, il faut employer *l'on*, pour éviter certaines consonnances désagréables, qui ont lieu principalement après *et*, *si*, *ou* : *si l'on dit*, *si l'on voit*, *ou l'on verra*. Cependant on doit faire usage de *on* devant *le*, *la*, *les*, *lui* : *et on le dit*, *si on la voit*, *ou on le verra*, pour éviter la répétition désagréable de l'articulation *l*.

Au commencement d'une phrase, il faut préférer *on* à *l'on*, parce qu'alors il n'y a aucune mauvaise consonnance à éviter.

431. — II. *Chacun*, précédé d'un pluriel, prend après lui, tantôt, *son*, *sa*, *ses*, et tantôt *leur*, *leurs*.

Chacun prend *son*, *sa*, *ses*, quand il est après le régime direct, ou que le verbe n'a pas de régime de cette nature :

Ils ont apporté leurs offrandes, *chacun* selon *ses* moyens.
Les deux rois se sont retirés, *chacun* dans *sa* tente.
Ils ont opiné, *chacun à son* tour.

Chacun prend *leur*, *leurs*, lorsqu'il précède le régime direct :

Ils ont apporté, *chacun*, *leurs* offrandes.
Ils ont donné, *chacun*, *leur* avis.

432. — III. *Personne* est pronom indéfini et substantif.

433. — *Personne*, pronom indéfini, a un sens vague et s'emploie sans l'article, ni aucun adjectif déterminatif; alors il signifie *aucune personne*, *qui que ce soit*, et est masculin :

Personne n'est assez *sot* pour le croire.
Il n'y a personne qui n'en soit *fâché*.

434. — *Personne*, substantif, a un sens déterminé ; il est accompagné de l'article ou d'un adjectif déterminatif et est féminin :

Quelle est la personne assez *sotte* pour le croire ?
Il n'y a pas *une* personne qui n'en soit *fâchée*.

435. — IV. *L'un et l'autre*, *les uns et les autres*, éveillent simplement une idée de pluralité ; *l'un l'autre*, *les uns les autres*, à l'idée de pluralité ajoutent celle de réciprocité. Ainsi l'on dira de Racine et de Boileau : L'UN ET L'AUTRE *furent de grands poètes ; ils s'estimaient* L'UN L'AUTRE.

436. — *Remarque.* Quand il y a plus de deux objets, la réciprocité doit s'exprimer par *les uns les autres*, et non pas par *l'un l'autre* : *mille soldats s'excitent* LES UNS LES AUTRES *au combat.* — *L'un l'autre* serait contre la grammaire.

Questions.

399. *Les pronoms peuvent-ils représenter un substantif pris dans un sens indéterminé ?*
400. *Qu'y a-t-il à observer sur la répétition des pronoms ?*
401. *Quelle observation y a-t-il à faire sur la phrase suivante : Virgile a imité Homère dans tout ce qu'il a de beau ?*
402. *A quelles règles est soumis le pronom pour l'accord ?*
403. *Quelle est la place des pronoms personnels employés comme* sujets ?
404. *Quelles sont les exceptions ?*
405. *Quelle est la place des pronoms personnels employés comme* régimes ?
406. *Quelles sont les exceptions ?*
407. *Où se place le pronom régime, lorsqu'il y a deux impératifs unis par une des conjonctions* et, ou ?
408. *Quelle faute présente la phrase suivante : Je vous ai prêté un livre*, rendez-moi-le ? — *Comment remplace-t-on les expressions*, envoyez-l'y, promène-t'y, menez-m'y ?
409. *Quand la répétition des pronoms personnels employés comme* sujets *est-elle indispensable ?*
410. *Quand la répétition des pronoms personnels employés comme* régimes *est-elle indispensable ?*
411. *Dans quel cas s'emploie le pronom* soi ?
412. *Donnez un exemple où l'emploi de* lui *pour* soi *présenterait une équivoque.*
413. *Le pronom* leur, *et les pronoms* lui, eux, elle, elles, *employés comme* régimes indirects, *se disent-ils des personnes et des choses ?*
414. *Que peut représenter le pronom* le ?
415. *Quand le pronom* le *varie-t-il ?*
416. *Quand reste-t-il invariable ?*
417. *Dans quel cas le pronom* ce *doit-il être répété dans le second membre d'une phrase ?*
418. *Dans quel cas l'emploie-t-on avant le verbe* être, *quoiqu'il ne soit pas au commencement de la phrase ?*
419. *Qu'expriment les pronoms* celui, ceux, celle, celles ?
420. *Y a-t-il une différence entre* celui-ci, celle-ci, ceci ; *et* celui-là, celle-là, cela ?
421. *A quoi doivent se rapporter les pronoms possessifs ?*
422. *Comment s'accorde le pronom relatif avec son* antécédent ?
423. *L'adjectif peut-il servir d'antécédent ?*
424. *Quelle est la place du pronom relatif ?*
425. *Quelle est la règle sur l'emploi de* qui *régime d'une préposition ?*
426. *Dans quel cas s'emploie* lequel, duquel, *au lieu de* qui, que, dont ?

427. *Quelle différence y a-t-il entre* dont *et* d'où ?
428. *Quelle faute présente cette phrase :* la pluralité des dieux est une chose qu'on ne peut s'imaginer qui ait été adoptée par des hommes de bon sens ?
429. *Quand le pronom* on, *masculin et singulier de sa nature, devient-il féminin ?*
430 *Dans quelle circonstance faut-il employer* l'on *au lieu de* on ?
431. *Dans quel cas* chacun, *précédé d'un pluriel, prend-il après lui,* son, sa, ses ? — *Dans quel cas, prend-il* leur *ou* leurs ?
432 434. *Quelle est la différence entre* personne, *pronom indéfini, et* personne, *substantif ?*
435. *En quoi* l'un et l'autre *diffère-t-il de* l'un l'autre ?
436. *Par quoi s'exprime la réciprocité quand il y a plus de deux objets ?*

CHAPITRE VII.

DU VERBE.

Du sujet. — De l'accord du verbe avec son sujet.

437. — I. Tout verbe à un mode personnel (*Voy.* N° 414) doit avoir un sujet :

> Celui qui met un frein à la fureur des flots ;
> Sait aussi des méchants arrêter les complots. (RACINE).

Dans cet exemple, il y a deux verbes à un mode personnel, et il y a deux sujets ; le premier verbe, *met*, a pour sujet *qui*, et le second, *sait*, a pour sujet *celui*. *Arrêter* n'a pas de sujet, parce qu'il est à un mode impersonnel. Il suit de là qu'on ne doit pas dire : *en quoi ce grand prince réussit parfaitement*, FUT *de réformer les mœurs de son peuple* : car *fut* est ici sans sujet; il faut dire : LA CHOSE *dans laquelle*, etc., et alors le verbe *fut* a pour sujet *la chose*.

438. — II. De même, tout sujet doit avoir un verbe :

> L'orgueil n'aveugle pas ceux que l'honneur éclaire. (GRESSET).

Dans cet exemple, il y a deux sujets et deux verbes : *l'orgueil* est le sujet de *aveugle*, et *l'honneur* le sujet de *éclaire*. On ne dira donc pas avec un traducteur : *je souhaiterais de voir vivre ces valeureuses légions*, QUI, *si elles n'étaient pas détruites, du moins la république romaine subsisterait encore*. Cette phrase renferme quatre sujets et trois verbes seulement : *je*, premier sujet, a pour verbe *souhaiterais*; *elles*, second sujet, a pour verbe *étaient détruites*, et *la république*, troisième sujet, a pour verbe *subsisterait*. Le

quatrième sujet, *qui*, n'a aucun verbe qui s'y rapporte, soit exprimé, soit sous-entendu. Pour faire disparaître cette irrégularité, il faut dire : *je souhaiterais de voir vivre ces valeureuses légions ; si elles n'étaient point détruites, du moins la république romaine subsisterait encore;* et alors il y a autant de verbes que de sujets.

439. — III. Le sujet d'un verbe ne doit pas être exprimé deux fois, quand un seul sujet suffit au verbe. Ainsi l'auteur de la Henriade n'est pas à imiter, quand il dit :

> *Louis*, en ce moment, prenant son diadème,
> Sur le front du vainqueur *il* le posa lui-même.

Posa a pour sujet *Louis* et *il*, et il est évident que le verbe n'en exige qu'un : *Louis posa, il posa;* un de ces sujets est donc superflu, et conséquemment, le poète aurait dû dire : *Louis, en ce moment, prenant son diadème, sur le front du vainqueur le posa lui-même.*

440. — IV. Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet :

> *Je* PLAINS l'homme accablé du poids de ses loisirs.
> O soleil! *tu* PARAIS, *tu* SOURIS, et *tu* CONSOLES la terre.
> Souvent les *richesses* ATTIRENT les amis, et la *pauvreté* les ÉLOIGNE.

441. — Si le sujet se compose de plusieurs substantifs ou de plusieurs pronoms, le verbe se met au pluriel et s'accorde avec la personne qui a la priorité, si les mots formant le sujet sont de différentes personnes. La première personne a la priorité sur la seconde, et celle-ci sur la troisième :

> Tôt ou tard la *vertu*, les *grâces*, les *talents*
> SONT vainqueurs des jaloux, et vengés des méchants. (GRESSET).

> *Narbal* et *moi* ADMIRIONS la bonté des dieux, qui ont un soin si touchant de ceux qui hasardent tout pour la vertu. (FÉNELON).

EXCEPTIONS.

Quand plusieurs substantifs ou pronoms composent le sujet, le verbe s'accorde avec le dernier substantif ou pronom :

442. — 1° Lorsque les mots formant le sujet sont synonymes : *son courage, son intrépidité* ÉTONNE *les plus braves.*

La raison en est qu'il n'y a qu'une seule et même idée, quoiqu'il y ait plusieurs substantifs ; puisqu'il y a unité dans l'esprit, il doit y avoir unité dans les mots.

443. — 2° Quand les mots composant le sujet sont unis par la conjonction *ou* : *la faiblesse* ou *l'inexperience nous* FAIT *commettre bien des fautes.*

La conjonction *ou* donne l'exclusion à l'un des deux sujets, et l'accord a lieu avec le dernier, comme frappant le plus l'esprit.

Cependant si les mots unis par *ou* sont de différentes personnes, l'usage demande que le verbe se mette au pluriel, et qu'il s'accorde avec la personne qui a la priorité : *vous ou moi* PARLERONS ; *vous ou votre frère* VIENDREZ.

444. — 3° Quand les mots composant le sujet sont placés par gradation : *ce sacrifice, votre intérêt, votre honneur, Dieu* L'EXIGE.

Le motif de cette exception est que, dans toute gradation, le dernier mot est l'expression dominante, celle qui efface toutes les autres pour attirer sur elle l'attention. En effet, l'intérêt s'efface devant l'honneur, l'honneur humain devant Dieu. *Dieu* seul reste, et seul fait la loi au verbe.

445. — 4° Lorsque les mots formant le sujet renferment une expression qui réunit en elle tous les mots qui précèdent, comme *tout*, *rien*, *personne* :

Paroles et regards, *tout* est charme dans vous. (LA FONTAINE).
Le temps, les biens, la vie, *tout* EST à la patrie. (GRESSET).

Ces sortes de phrases sont elliptiques, c'est comme s'il y avait : *paroles et regards sont charmes dans vous; tout est charme dans vous. — Le temps, les biens, la vie sont à la patrie, tout est à la patrie.*

REMARQUES SUR L'APPLICATION DE LA RÈGLE QUATRIÈME (440).

446. — 1re *Remarque.* Quand deux sujets, substantifs ou pronoms, sont unis par une des conjonctions, *comme*, *de même que*, *aussi bien que*, le verbe s'accorde avec le premier sujet, le second sujet étant le sujet d'un verbe sous-entendu :

L'enfer, *comme* le ciel, *prouve* un Dieu juste et bon.
La vertu, *ainsi que* le savoir, *a* son prix.

C'est comme s'il y avait :

L'enfer prouve un Dieu juste et bon, comme le ciel *prouve* un Dieu juste et bon.

La vertu a son prix, ainsi que le savoir *a* son prix.

447. — 2me *Remarque. L'un et l'autre*, exprimant la pluralité, demande le verbe au pluriel :

L'un et l'autre à ces mots *ont* levé le poignard. (RACINE).

448. — 3me. *Remarque. Ni l'un ni l'autre*, et tout sujet dont les parties sont unies par la conjonction *ni*, exigent aussi le verbe au pluriel : *J'ai lu vos deux discours : ni l'un ni l'autre ne* ONT *bons* (FABRE).

Ni l'or ni la grandeur ne nous *rendent* heureux. (LA FONTAINE).

449. — *Exception*. Quand un des mots unis par *ni* peut seul faire l'action exprimée par le verbe, celui-ci se met au singulier : NI *l'un* NI *l'autre n'*OBTIENDRA *le prix*. NI *M. le duc*, NI *M. le cardinal ne* SERA *nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg*. (FABRE).

450. — 4me. *Remarque*. Tout verbe qui a pour sujet un *collectif*, s'accorde avec ce collectif s'il est *général* (*Voy*. Nos 22 *et* 23) *l'infinité des perfections de Dieu m'*ACCABLE (ACAD). *La totalité des enfants* SACRIFIE *l'avenir au présent*; et avec le substantif qui suit le collectif, si celui-ci est *partitif* (*Voy*. Nos 22 et 23.) : *une foule de nymphes couronnées de fleurs* ÉTAIENT *assises auprès d'elle*. (FÉNELON). *Une troupe de Barbares* DÉSOLÈRENT *le pays*. (ACAD). *Une infinité de monde* PENSE *comme vous* (Ibid.)

La raison en est simple : *le collectif général* fixe principalement l'attention, c'est le mot dominant : *le collectif partitif*, au contraire, n'est pour ainsi dire qu'accessoire, et c'est sur le substantif qui suit que s'arrête l'esprit.

451. — *Observation*. Les adverbes de quantité, comme *peu*, *beaucoup*, *assez*, *infiniment*, etc., doivent être considérés comme des collectifs partitifs. On écrira conséquemment : PEU *de gens* NÉGLIGENT *leurs intérêts*, en faisant accorder le verbe avec le substantif *gens*, placé après l'adverbe de quantité *peu*. C'est ainsi que Racine a dit :

Tant de coups imprévus *m'accablent* à la fois.

452. — Lorsque *peu*, *beaucoup* et *la plupart* sont relatifs à un substantif pluriel énoncé auparavant, le verbe se met au pluriel, l'accord ayant lieu alors avec un pluriel sous-entendu : *La plupart* SONT *sujets à l'erreur ; peu* AIMENT *l'étude ;* c'est comme s'il y avait : *la plupart des* HOMMES *sont sujets à l'erreur ; peu* D'ENFANTS *aiment l'étude*.

453. — 5me *Remarque*. Le verbe *être* précédée de *ce* ne se met au pluriel que lorsqu'il est suivi d'une troisième personne du pluriel : *ce* SONT *les* VICES *qui dégradent l'homme*, *ce* SONT EUX *qui les rendent malheureux*.

L'honneur parle, il suffit, ce *sont* là *mes oracles*. (RACINE).

On dira donc avec le verbe *être* au singulier : C'EST *le travail et l'application* ; C'EST *nous qui*... C'EST *vous qui*... parce qu'aucun de ces mots, *le travail, l'application*, *nous*, *vous*, ne forme une troisième personne du pluriel.

454. — 6me *Remarque*. Les infinitifs, n'ayant pas par eux-mêmes la priorité du nombre, ne sauraient, lorsqu'ils sont employés comme sujets, communiquer au verbe la forme plurielle ; le verbe dans ce cas reste au singulier, et s'accorde avec le pronom *ce* dont on le fait alors précéder : *manger*, *boire et dormir*, C'EST *leur unique occupation* (DOMERGUE).

455. — *Observation*. Quand il n'y a qu'un seul infinitif qui serve de sujet, l'emploi du pronom *ce* n'est pas indispensable : c'est le goût qui en décide ; mais, en général, il vaut mieux en faire usage, lorsque l'infinitif a un régime d'une certaine étendue :

Se plaire en tous lieux, *c'est* le secret du sage.

Régime des verbes.

456. — I. Un verbe ne peut avoir deux régimes directs. Aussi a-t-on blâme ce vers de Racine :

Ne *vous* informez pas *ce* que je deviendrai,

dans lequel *vous* et *ce* figurent comme régimes directs du verbe *informer*. La grammaire exige : *ne vous informez pas* DE CE *que je deviendrai*, et alors *informer* n'a plus pour régime direct que *vous*, *de ce* étant un régime indirect.

457. — II. Un verbe ne doit pas avoir deux régimes indirects pour exprimer le même rapport. Ne dites donc pas : c'est *à vous à qui* je parle, c'est *de vous dont* il s'agit, c'est *à la ville où* je vais.

Pour faire ressortir le vice de ces phrases, il suffit de supprimer *c'est*, qui ne sert qu'à rendre plus sensible ce que l'on dit : *je parle* A VOUS, A QUI; *il s'agit* DE VOUS, DONT : *je vais à la ville*, A LAQUELLE, car *où* équivaut à *à laquelle*. Puisqu'il n'y a qu'un rapport à exprimer, et que ce rapport est énoncé par *à vous*, *de vous*, *à la ville*, les régimes *à qui*, *dont*, *où*, sont sans fonction, et conséquemment employés abusivement. Au lieu d'exprimer ce rapport inutile, il faut lier les deux propositions l'une à l'autre, et c'est à quoi sert la conjonction *que*. Dites donc : *c'est à vous* QUE *je parle*, *c'est de vous* QU'*il s'agit*, *c'est à la ville* QUE *je vais*.

458. — *Remarque.* On ne dira pas non plus : *c'est* ICI *où je demeure*; *c'est* LA *où je vais*.

Ici ce ne sont pas deux régimes indirects qui marquent le même rapport, mais deux adverbes qui expriment la même circonstance, et dont un seul suffit.

En effet la pensée est complètement rendue par ces mots : *je demeure ici ; je vais là* ; et l'adverbe *où*, placé après *ici* et *là*, n'ajoutant rien au sens, doit être supprimé et remplacé par la conjonction *que* : *c'est ici* QUE *je demeure* ; *c'est* LA *que je vais*.

459. — III. Il ne faut pas donner à un verbe un autre régime que celui qu'il exige ; par exemple, *nuire*, *parler*, *pardonner* demandent un régime indirect, car on dit : *nuire à quelqu'un*, *parler à quelqu'un*, *pardonner à quelqu'un* : il ne faut donc pas dire : *ils se sont nui les uns* LES AUTRES; *ils se sont parlé l'un* L'AUTRE ; *tout coupables qu'ils sont*, *je* LES *ai pardonnés;* dites : *ils se sont nui les uns* AUX AUTRES ; *ils se sont parlé l'un* A L'AUTRE ; *je* LEUR *ai pardonné*. De même on dira : *l'amitié qui les unit l'un* A L'AUTRE, *qui les lie l'un* A L'AUTRE, et non pas : *qui les unit l'un* L'AUTRE, *qui les lie l'un* L'AUTRE.

460. — IV. Quand deux verbes ne veulent pas le même

régime, c'est-à-dire quand l'un veut un régime direct et l'autre un régime indirect, il faut donner à chacun le régime qui lui convient : *il attaqua* LA VILLE, *et s'*EN *empara. Il attaqua et s'empara de la ville*, serait incorrect; car *de la ville*, régime indirect de *s'empara*, ne saurait convenir à *attaqua*, qui veut un régime direct.

La même chose a lieu lorsque deux verbes exigent des régimes indirects marqués par des prépositions différentes. Ainsi l'on dira : *un grand nombre de vaisseaux entrent dans ce port, et en sortent tous les mois*; et non pas: *entrent et sortent ce port*, attendu qu'on dit *entrer* DANS et *sortir* DE, et que la préposition *de* ne saurait convenir conséquemment au verbe *entrer*.

461. — *Remarque.* Cette règle s'applique aux adjectifs et aux prépositions. On ne dira donc pas : *je suis sensible et content des preuves d'amitié que vous m'avez données; — il a parlé en même temps contre et en faveur de son ami.* En effet, *sensible* demande *à*, *content* veut *de*; *contre* rejette la préposition *de*, et *en faveur* l'exige. Pour être correct, il faut donner à chaque adjectif et à chaque préposition le régime qui lui convient, et dire : *je suis sensible aux preuves d'amitié que vous m'avez données, et j'*EN *suis content; — il a parlé en même temps contre son ami, et en sa faveur.*

462. — V. Lorsqu'un verbe a deux régimes de nature différente, c'est-à-dire, un régime direct et un régime indirect, le plus court doit être placé le premier :

Il faut opposer *un maintien stoïque* aux propos et aux injures des méchants.

Les hypocrites parent *des dehors de la vertu* les vices les plus honteux et les plus décriés.

463.— VI. Si les régimes sont d'égale longueur, le régime direct se place le premier : *Les Français vainquirent les Espagnols à Villaviciosa.*

464. — VII. Il faut éviter de placer les régimes indirects de manière qu'ils donnent lieu à une équivoque. On ne dira donc pas : *croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés,* PAR LA DOUCEUR ? *Les maîtres qui grondent ceux qui les servent,* AVEC EMPORTEMENT, *sont les plus mal servis.* Il faut dire : *croyez-vous pouvoir ramener* PAR LA DOUCEUR *ces esprits égarés ? Les maîtres qui grondent* AVEC EMPORTEMENT *ceux qui les servent, sont les plus mal servis.*

465. — VIII. Lorsque le régime d'un verbe renferme plusieurs parties unies par une des conjonctions *et, ni, ou*, ces parties doivent être exprimées par des mots de même espèce; c'est-à-dire, qu'alors les conjonctions *et, ni, ou*, ne

doivent unir qu'un substantif à un substantif, un verbe à un verbe, une proposition à une proposition, etc. De là, les phrases suivantes sont incorrectes :

Il aime le *jeu* et à *étudier*.

Ils se plaisent au *spectacle*, ou à se *promener*.

Il n'est pas nécessaire d'apprendre à *tirer* de l'arc, ni le *maniement* du javelot.

Je crois vos *raisons excellentes*, et que *vous le convaincrez*.

Il faut : *il aime le jeu* ET *l'étude; — ils se plaisent au spectacle* ou *à la promenade; — il n'est pas nécessaire d'apprendre à tirer de l'arc*, NI à *manier le javelot; — je crois que vos raisons sont excellentes*, ET *que vous le convaincrez*.

466. — IX. Les verbes passifs demandent pour régime les prépositions *de* et *par* : *de*, quand ils expriment un sentiment, une passion, en un mot un mouvement de l'âme; *par*, lorsqu'ils signifient une action à laquelle l'esprit ou le corps a seul part : *l'honnête homme est estimé* DE *tout le monde. — Une grande partie de la terre a été conquise* PAR *les Romains.*

Remarque. Cependant, au lieu de la préposition *de*, l'usage permet d'employer *par*, pour éviter plusieurs *de* : *votre conduite a été approuvée* D'*une commune voix* PAR *toutes les personnes sages et éclairées.* (WAILLY).

Questions.

437. *Que demande tout verbe à un mode personnel?*
438. *Que demande tout sujet?*
439. *Le sujet d'un verbe doit-il être exprimé deux fois, quand un seul suffit?*
440. *Qu'y a-t-il à observer sur l'accord du verbe avec son sujet?*
441. *De quelle manière se fait l'accord, si le sujet se compose de plusieurs substantifs ou de plusieurs pronoms?*
442-445. *Dans quels cas le verbe s'accorde-t-il avec le dernier sujet?*
446. *Quand s'accorde-t-il avec le premier sujet?*
447. *A quel nombre met-on le verbe après* l'un et l'autre?
448. *A quel nombre le met-on après* ni l'un ni l'autre?
449. *Quelle est l'exception?*
450. *Quelle règle doit-on suivre pour l'emploi du nombre dans les verbes après les substantifs collectifs?*
451. *Comment doit-on considérer les adverbes de quantité?*
452. *A quel nombre met-on le verbe qui a pour sujet* peu, beaucoup, et la plupart *relatifs à un substantif pluriel énoncé auparavant?*
453. *Quand le verbe* être *précédé de* ce, *se met-il au pluriel?*
454. *Le verbe qui a pour sujet plusieurs infinitifs se met-il au pluriel?*
455. *L'emploi du pronom* ce *est-il indispensable avant le verbe, lorsqu'il n'y a qu'un seul infinitif?*
456. *Un verbe peut-il avoir deux régimes directs?*

457. *Un verbe peut-il avoir deux régimes indirects semblables?* — *Faites ressortir le vice de cette phrase :* c'est à vous à qui je parle.
458. *Pourquoi ne peut-on pas dire :* C'est ici où je demeure?
459. *Peut-on donner à un verbe un autre régime que celui qu'il exige?*
460. *Que faut-il faire quand deux verbes ne veulent pas le même régime?*
461. *A quelle sorte de mots cette règle est-elle encore applicable?*
462. *Quand un verbe a deux régimes de nature différente, quel régime doit être placé le premier?*
463. *Si les régimes de nature différente sont d'égale longueur, lequel doit être placé le premier?*
464. *Que faut-il éviter dans la place à donner aux régimes indirects?*
465. *Que doit-on observer quand le régime d'un verbe renferme plusieurs parties unies par* et, ni, ou?
466. *Quelles prépositions les verbes passifs demandent-ils pour régime?*

EMPLOI DES AUXILIAIRES.

467. — I. Le verbe *avoir* marque l'action : *il a aimé ;* le verbe *être*, l'état : *il est aimé ;* d'où il résulte :

468. — 1° Que la plupart des verbes neutres, exprimant une action, se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir : J'ai succédé, il a régné, nous avions dormi, vous aviez marché, il a paru ;* etc.

469. — Excepté *aller, arriver, choir, décéder, mourir, naître, tomber, venir*, et les composés *devenir, parvenir, revenir*, qui prennent l'auxiliaire *être*, quoique l'action qu'ils expriment exige le verbe *avoir ;* mais l'usage en a décidé autrement.

470. — 2° Qu'un certain nombre de verbes neutres comme *accourir, cesser, croître, descendre, disparaître, entrer, grandir, monter, partir, passer, périr, rester, sortir, vieillir*, etc., prennent tantôt *avoir*, et tantôt *être : avoir*, lorsque c'est *l'action* que le verbe exprime que l'on a en vue ; et *être*, quand *l'état* est l'idée principale que l'on veut exprimer. Ce sont les circonstances dont le verbe est accompagné qui indiquent lequel de ces deux points de vue on envisage. Ainsi je dirai avec *avoir : elle* A *disparu subitement ; la fièvre* A *cessé hier ; la rivière* A *monté rapidement ; le baromètre* A *descendu de plusieurs degrés en peu d'heures ; il* A *passé en Amérique en tel temps ; le trait* A *parti avec impétuosité* (ACAD.) ; et avec le verbe *être : elle* EST *disparue depuis quinze jours ; la fièvre* EST *cessée depuis quelque temps ; il* EST *monté, il* EST *descendu depuis une heure ; les chaleurs* SONT *passées ; les troupes* SONT *parties pour six mois* (ACAD.).

Remarque. Plusieurs de ces verbes s'emploient quelquefois activement, c'est-à-dire, avec un régime direct, et alors ils prennent, comme les verbes actifs, l'auxiliaire *avoir* : *On les* A *descendus dans une île ; il* A *monté l'escalier ; on l'*A *sorti d'une affaire désagréable : j'*AI *passé la nuit sans dormir.* (ACAD.).

471. — II. Quelques verbes neutres changent d'auxiliaire en changeant d'acception :

472. — *Convenir*, dans le sens *d'être convenable*, prend *avoir ;* et *être*, dans le sens de *demeurer d'accord : cette maison m'*A *convenu*, *et je* SUIS *convenu du prix.* (ACAD.).

473. — *Demeurer* prend *être*, quand le sujet ne change pas d'état : *deux cents hommes* SONT *demeurés sur le champ de bataille ;* et *avoir*, lorsque le sujet passe d'un état à un autre : *il* A *demeuré dix ans en province* (ACAD.).

474. — On dit : *cette faute m'*EST *échappée*, pour signifier qu'on l'a faite ; et : *elle m'*A *échappé*, pour faire entendre qu'on ne l'a pas remarquée.

475. — *Expirer* prend *être*, quand il se dit des choses ; et *avoir*, lorsqu'il se dit des personnes : *la trève* EST *expirée ; cet homme* A *expiré.*

476. — *Remarque. Expirer*, appliqué aux personnes, exige, comme tous les verbes conjugués avec *avoir*, que son auxiliaire ne soit jamais sous-entendu. Il ne faut donc pas imiter Racine, lorsqu'il dit :

...... A ces mots ce héros *expiré*
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.

Un *héros expiré* n'est pas plus français qu'un *héros triomphé*, un *homme dormi.* La grammaire demande : *ce héros* AYANT *expiré.*

Questions.

467. *Que marque le verbe* avoir ? — *Que marque le verbe* être ?
468. *Quel auxiliaire prennent la plupart des verbes neutres ?*
469. *Quels sont les verbes neutres qui prennent l'auxiliaire* être ?
470. *Quand* accourir, disparaître, *etc., prennent-ils* avoir *et* être ? — *Quelle observation y a-t-il à faire sur les verbes*, descendre, monter, sortir, passer ?
471-476. *Quels sont les verbes neutres qui changent d'auxiliaire en changeant d'acception ?*

DE L'EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF ET DU CONDITIONNEL.

477. — I. Le *présent* s'emploie à la place du *passé* pour rendre la narration plus vive, plus animée :

J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.
Il *veut* les rappeler, et sa voix les *effraie.*

478. — *Remarque.* Il faut alors que tous les verbes en rapport soient au présent. Ainsi l'on ne dira pas : *il* PROVOQUE *son adversaire*, S'ÉLANÇA *sur lui, et le* TERRASSA. La grammaire exige : *il* PROVOQUE *son adversaire*, S'ÉLANCE *sur lui, et le* TERRASSE.

479. — II. L'*imparfait* ne doit pas s'employer pour une action qui a lieu à l'instant de la parole. On ne dira donc pas : *j'ai appris que vous* ÉTIEZ *à Paris*, si la personne y est encore ; ni : *je vous ai dit que la sagesse* VALAIT *mieux que l'éloquence* ; car la chose étant vraie dans tous les temps, l'est à l'instant où l'on parle. Il faut dire : *que vous* ÊTES *à Paris*, *que la sagesse* VAUT, etc.

480. — III. Le *passé indéfini* désigne un temps passé, soit entièrement écoulé : J'AI REÇU *une lettre l'année dernière, le mois passé, la semaine dernière, hier* ; soit qu'il en reste encore quelque portion à s'écouler : J'AI REÇU *une lettre cette année, ce mois, cette semaine, aujourd'hui.*

481. — IV. Le *passé défini* ne se dit au contraire que d'un temps complètement écoulé, et éloigné au moins d'un jour de l'instant où l'on parle ; ainsi l'on ne dira pas : JE REÇUS *une lettre cette année, ce mois, cette semaine, aujourd'hui* ; car on est encore dans le temps dont il s'agit.

Il résulte de la distinction qui vient d'être établie entre le passé défini et le passé indéfini que, pour un temps dans lequel on n'est plus, on peut également bien faire usage de l'un ou de l'autre de ces temps, et dire : *je vous* ÉCRIVIS ou *je vous* AI ÉCRIT *hier.*

Remarque. Lorsqu'on a à peindre plusieurs fois une même époque d'un temps passé, on ne doit pas dans la même phrase employer alternativement le passé défini et le passé indéfini l'un pour l'autre, comme dans cet exemple : JE REÇUS *hier une lettre à laquelle* J'AI RÉPONDU *tout de suite* ; il faut dire : JE REÇUS *hier une lettre à laquelle* JE RÉPONDIS *tout de suite* ; ou J'AI REÇU *hier une lettre à laquelle* J'AI RÉPONDU *tout de suite.*

482. — V. Le *plus-que-parfait* ne doit pas s'employer pour le *passé* ; ne dites donc pas : *j'ai appris que vous* AVIEZ VOYAGÉ ; dites : *que vous* AVEZ VOYAGÉ ; car on veut simplement exprimer ici un passé ; et le *plus-que-parfait*, ainsi que nous l'avons dit, N° 418, ne s'emploie que pour un temps doublement passé, comme dans cette phrase : J'AVAIS FINI, *quand vous vîntes.*

483. — VI. Le *conditionnel* ne doit pas s'employer pour le *futur* ; ne dites donc pas : *on m'a assuré que vous* VOYAGERIEZ *incessamment.* Il s'agit simplement d'un temps à venir sans aucune idée de condition ; dites : *que vous* VOYAGEREZ, etc.

484. — VII. Lorsque le verbe de la proposition principale est à un temps passé, le verbe de la proposition incidente doit être au *conditionnel présent*, et non au *conditionnel passé*, pour exprimer un passé postérieur à l'égard du verbe de la proposition principale. Dites donc : *je croyais que vous* VIENDRIEZ, et non : *que vous* SERIEZ VENU; *j'aurais parié qu'il* PLEUVRAIT, et non : *qu'il* AURAIT PLU.

Questions.

477. *Le* présent *s'emploie-t-il à la place du* passé ?
478. *La phrase suivante : il* provoque son adversaire, s'élance sur lui, et le terrassa, *est-elle vicieuse* ?
479. *Dans quel cas ne doit-on pas employer l'*imparfait de l'indicatif ?
480-481. *En quoi le* passé indéfini *diffère-t-il du* passé défini ?
482. *Le* plus-que-parfait *peut-il s'employer pour le* passé ?
483. *Pour quel temps ne doit-on pas employer le* conditionnel ?
484. *Lorsque le verbe de la* proposition principale *est à un temps passé, à quel temps doit être le verbe de la* proposition incidente ?

DE L'EMPLOI DU SUBJONCTIF.

485. — Le *subjonctif* est le mode du doute, de l'indécision. On l'emploie :

486. — I. Après les verbes qui expriment la volonté, le commandement, le désir, le doute, la crainte, etc. :

Il veut
Il exige } que vous *fassiez* votre devoir.
Il désire

487. — II. Après un verbe accompagné d'une négation ou qui exprime une interrogation :

Je ne crois pas
Croyez-vous } qu'il *vienne*.

Ne cherchez pas quelqu'un qui *soit* plus modeste.
Cherchez-vous une personne qui *soit* plus habile ?

488. — *Exception.* Le subjonctif cesse d'avoir lieu, quand l'interrogation est un tour oratoire, qui, loin de marquer le doute, ne sert qu'à affirmer avec plus de force :

.... Madame, oubliez-vous
Que Thésée *est* mon père, et qu'il *est* votre époux ? (RACINE).

489. — III. Après un verbe impersonnel ou employé impersonnellement :

Il semble
Il convient
Il faut } qu'il *vienne*.
Il est juste

490. — *Exception. Il semble*, accompagné d'un régime indirect de personne, *il y a*, *il paraît*, *il résulte*, *il est certain*, *il est vrai*, et quelques autres verbes impersonnels qui expriment quelque chose de positif, demandent l'indicatif :

Il me semble
Il vous semble
Il paraît
Il est sûr
} qu'il *a* raison.

491. — IV. Après un pronom relatif ou l'adverbe *où*, quand l'un ou l'autre est précédé de *le seul*, de *peu*, de *le plus*, *le moins*, *le mieux*, *la plus*, *la moins*, *la mieux*, *les plus*, etc. :

Le chien est LE SEUL *animal dont la fidélité* SOIT *à l'épreuve* (BUFFON).

Il y a PEU *d'hommes qui sachent supporter l'adversité* (MASSILLON).

C'est la seule place où vous PUISSIEZ *aspirer.* (ACAD.)
Détestables flatteurs ! présent le plus funeste
Que *puisse* faire aux rois la vengeance céleste. (RACINE).
C'est le *moins* honnête homme qu'il y AIT. (BOSSUET).

Le *meilleur* étant pour le *plus bon*, *le pire* pour *le plus mauvais*, et *le moindre* pour *le plus petit*, il résulte de là qu'on doit dire avec le subjonctif : *c'est* le meilleur *homme qu'il y ait*, *c'est* la moindre *faute qu'il puisse commettre.*

492. — V. Après un pronom relatif ou l'adverbe *où*, quand le verbe qui suit exprime quelque chose de douteux, d'incertain : *je cherche quelqu'un qui me* RENDE *ce service* ; — *je sollicite une place que je* PUISSE *remplir* ; — *j'irai dans une retraite où je* SOIS *tranquille.* En effet, il est possible que la personne que je cherche ne me rende pas ce service ; que je ne puisse pas remplir la place que je sollicite, et que je ne sois pas tranquille dans la retraite où j'irai ; c'est le subjonctif qui exprime ce doute, cette incertitude. Remarquez qu'on dirait bien aussi : *qui me* RENDRA *ce service; que je* PEUX *remplir; où je* SERAI *tranquille;* mais le sens ne serait plus le même ; l'état ou l'action marquée par les verbes *rendre*, *pouvoir* et *être*, serait représentée comme certaine, positive.

493. — VI. Après *quelque... que*, *quel que*, *quoi que*, *quoique* : *quelque riche que vous* SOYEZ ; — *quels que* SOIENT *vos talents* ; — *quoi que vous* DISIEZ ; — *quoique vous* SOYEZ *son ami.*

494. — VII. Après certaines locutions conjonctives ; telles sont : *afin que*, *à moins que*, *avant que*, *bien que*, *de crainte que*, *pour que*, etc. :

Je l'ai connu laquais *avant qu'il fût* commis. (BOILEAU.)
. . . . J'évite sa présence,
De peur qu'en le voyant, quelque trouble indiscret
Ne *fasse*, avec mes pleurs, échapper mon secret. (RACINE.)

495. — *Remarque. De façon que, de sorte que, de manière que, si ce n'est que, sinon que*, demandent tantôt le subjonctif, et tantôt l'indicatif; le subjonctif, quand l'idée tient du doute, de l'avenir : *conduisez-vous de manière que vous* OBTENIEZ *l'estime des honnêtes gens*; et l'indicatif, lorsqu'elle est positive, et qu'elle a rapport au présent ou au passé : *il s'est conduit de manière qu'il* A OBTENU *l'estime des honnêtes gens.*

DE L'EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

496. — I. Le subjonctif étant toujours sous la dépendance d'un autre verbe, c'est le temps du verbe précédent qui détermine quel temps du subjonctif il faut employer : *je ne* CROIS *pas que vous* VENIEZ, *je ne* CROYAIS *pas que vous* VINSSIEZ.

497. — *Remarque.* Quelquefois, par inversion, le subjonctif précède le verbe dont il dépend, comme dans cette phrase : *quelque sages que nous soyons, nous commettons bien des fautes.* Pour faire l'application de la règle, il suffit de rétablir les mots dans leur ordre naturel : *nous commettons bien des fautes, quelque sages que nous soyons.* Cette inversion a le plus souvent lieu avec *quelque, quoique, afin que,* et quelques autres locutions conjonctives.

498. — II. Après le présent et le futur de l'indicatif, on emploi le *présent* ou le *passé* du subjonctif, selon le temps qu'on veut exprimer à l'égard du premier verbe ; le *présent*, pour marquer un présent ou un futur; et le *passé*, pour exprimer un passé :

Je doute } que vous *étudiiez* maintenant, demain.
Je douterai }

Je doute } que vous *ayez étudié* hier.
Je douterai }

499. — *Exception.* Après le présent et le futur de l'indicatif, on emploie l'*imparfait* du subjonctif au lieu du présent, et le *plus-que-parfait,* au lieu du passé, si le verbe au subjonctif est suivi d'une expression conditionnelle :

Je doute } que vous *étudiassiez* aujourd'hui, demain, si l'on ne vous y contraignait.
Je douterai }

Je doute } que vous *eussiez étudié* hier, si l'on ne vous y eût contraint.
Je douterai }

500. — III. Après l'imparfait, le plus-que-parfait, les passés et les conditionnels, on emploie l'*imparfait* ou le *plus-que-parfait* du subjonctif, selon le temps qu'on veut exprimer à l'égard du premier verbe ; l'*imparfait*, pour exprimer un présent ou un futur, et le *plus-que-parfait*, pour marquer un passé :

Je doutais
Je doutai
J'ai douté
Je douterais
J'aurais douté
J'avais douté
} que vous *étudiassiez* aujourd'hui, demain.

Je doutais
Je doutai
J'ai douté
Je douterais
J'aurais douté
J'avais douté
} que vous *eussiez étudié* la semaine passée.

501. — *Exception.* Au lieu de l'imparfait, on emploie le *présent* du subjonctif, quand l'action du verbe au subjonctif a lieu à l'instant de la parole : *il m'a trahi, quoiqu'il* SOIT *mon ami;* ou a lieu dans tous les temps : *certains philosophes anciens ne savaient pas que la terre* TOURNE *autour du soleil.*

Questions.

485. *Qu'exprime le mode* subjonctif ?
486. *Après quels verbes emploie-t-on ce mode ?*
487. *Un verbe accompagné d'une négation ou qui exprime une interrogation, veut-il le subjonctif après lui ?*
488. *Quand le subjonctif n'a-t-il pas lieu après une interrogation ?*
489. *Quel mode emploie-t-on après un verbe impersonnel ?*
490. *Quels verbes impersonnels exigent l'indicatif ?*
491-492. *Dans quels cas emploie-t-on le subjonctif après un pronom relatif ou l'adverbe* où ? — *Peut-on aussi employer l'indicatif ?*
493. *Après* quelque... que, quel que, quoi que, quoique, *quel mode doit-on employer ?*
494. *Quelles sont les conjonctions qui demandent le subjonctif ?*
495. *Quelles sont les expressions conjonctives qui demandent tantôt le subjonctif, tantôt l'indicatif, et motivez l'emploi de l'un ou de l'autre mode ?*
496. *Qu'est-ce qui détermine quel temps du subjonctif il faut employer ?*
497. *Lorsque par inversion le substantif précède le verbe dont il dépend, que faut-il faire pour appliquer la règle ?*
498. *Après quels temps met-on le* présent *ou le* passé *du subjonctif ?*
499. *A quelle exception cette règle donne-t-elle lieu ?*
500. *Après quels temps emploie-t-on l'*imparfait *ou le* plus-que-parfait *du subjonctif ?*
501. *Quelle est l'exception à cette règle ?*

DE L'EMPLOI DE L'INFINITIF.

502. — L'infinitif s'emploie comme *sujet* et comme *régime.*

503. — I. Employé comme sujet, l'infinitif veut toujours le verbe au singulier (*Voy.* 454).

504. — II. Employé comme régime, il doit cor-

ment se rapporter à un mot exprimé dans la phrase, mais encore s'y rapporter sans équivoque. On ne dira donc pas : *la vie est trop courte pour se* TUER. *C'est pour* DONNER *que le Seigneur nous donne.* Dans la première phrase, *se tuer* ne se rapporte à aucun mot qui y soit exprimé ; et dans la seconde, *donner* a un rapport équivoque ; il semble s'appliquer également au Seigneur et à nous. Pour que la construction soit correcte, il faut dire : *la vie est trop courte pour qu'on se tue ; c'est pour que nous donnions que le Seigneur nous donne*, en substituant un aut[illegible] de à l'infinitif.

505. — III. Au surplus, lorsque l'emp[illegible] l'infinitif ne présente rien de louche, on doit préférer ce mode à l'indicatif et au subjonctif, qui rendent le style diffus et languissant. Ainsi, au lieu de : *il vaut mieux* QU'ON SOIT *malheureux que criminel ; mon frère est certain qu'*IL RÉUSSIRA, il est mieux de dire : *il vaut mieux* ÊTRE *malheureux que criminel ; mon frère est certain de* RÉUSSIR.

506. — IV. L'infinitif peut être le régime d'un autre verbe, ou sans le secours d'une préposition, ou à l'aide de certaines prépositions, dont les plus usitées, en pareil cas, sont *à* et *de*.

507. — L'infinitif n'est précédé d'aucune préposition après *aimer mieux*, *compter*, *croire*, *daigner*, *devoir*, *entendre*, *faire*, *s'imaginer*, *oser*, *pouvoir*, *prétendre*, *savoir*, *vouloir* :

J'ai cru n'avoir au Ciel que des grâces à rendre.
Ah ! demeurez, seigneur, et *daignez m'écouter.* (RACINE).
Je voudrais inspirer l'amour de la retraite. (LA FONTAINE).

508. — L'infinitif est précédé de la préposition *à* après *aimer*, *aider*, *s'attendre*, *autoriser*, *balancer*, *consentir*, *décider*, *désapprendre*, *encourager*, *exhorter*, *habituer*, *hésiter*, *s'obstiner*, *penser*, *persister*, *renoncer*, *répugner*, etc. :

Elle *aimait* A *prévenir* les injures par sa bonté. (BOSSUET).
Je *consens* A me *perdre* afin de le sauver. (CORNEILLE).
J'ai voulu *m'obstiner* A vous *être* fidèle. (RACINE).

509. — L'infinitif est précédé de la préposition *de* après *appréhender*, *craindre*, *dédaigner*, *défier*, *se dépêcher*, *désespérer*, *désirer*, *détester*, *différer*, *discontinuer*, *espérer*, *gagner*, *regretter*, *souhaiter*, *soupçonner*, etc. :

Je demande sa tête, et *crains* DE l'*obtenir.* (CORNEILLE).
Ils ont *désespéré* D'*avoir* mon secret. (LA BRUYÈRE).
Je *défiais* ses yeux DE me *troubler* jamais (RACINE).

510. — *Remarque.* On peut supprimer la préposition *de* après les verbes *désirer*, *détester*, *espérer*, *souhaiter*, et dire : *je désire* DE *sortir*, ou *je désire sortir*, etc. C'est le goût et l'oreille qui en décident.

511. — L'infinitif est précédé de la préposition *à* ou *de* après *continuer*, *contraindre*, *déterminer*, *s'empresser*, *engager*, *essayer*, *faillir*, *forcer*, *obliger*, *résoudre*, *solliciter*, *souffrir*, *tarder*. C'est également le goût et l'oreille qu'il faut consulter.

Il *contraignit* cinq légions romaines À *poser* les armes sans combat. (BOSSUET).

Et lui-même au torrent nous *contraint* DE céder. (RACINE).

512. — V. Il est dans le génie de notre langue d'admettre deux infinitifs de suite, et, dans ce cas, le second est régime du premier : *je veux le lui* FAIRE SAVOIR. *Je n'ose leur* PERMETTRE D'ÉCRIRE. Mais trois ou quatre infinitifs employés de cette manière rendent le style diffus, désagréable pour l'oreille, et sont contraires à l'usage de nos bons écrivains. Ne dites donc pas : *je crois* POUVOIR ALLER VOIR *vos parents.* — *N'allez pas* CROIRE SAVOIR FAIRE JOUER *tous les ressorts de l'éloquence.* Il faut alors diminuer le nombre des infinitifs, en se servant d'un autre mode : *je crois que je pourrai aller voir vos parents.* — *N'allez pas croire que vous sachiez faire jouer tous les ressorts de l'éloquence.*

Questions.

502. *Comment s'emploie l'infinitif?*
503. *Employé comme sujet, à quel nombre l'infinitif veut-il le verbe?*
504. *Que faut-il observer quand il est employé comme régime?*
505. *Pourquoi doit-on dans certains cas préférer l'infinitif à l'indicatif et au subjonctif?*
506. *Quelles sont les prépositions les plus usitées devant un infinitif régime d'un autre verbe?*
507. *Après quels verbes l'infinitif n'est-il précédé d'aucune préposition.*
508. *Après quels verbes est-il précédé de la préposition* à?
509. *Après quels verbes l'infinitif est-il précédé de la préposition* de?
510. *Nommez les verbes après lesquels on peut supprimer la préposition* de.
511. *Après quels verbes l'infinitif peut-il être précédé de la préposition* à *ou de la préposition* de?
512. *Un verbe peut-il être suivi de plusieurs infinitifs?*

CHAPITRE VIII.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

513. — I. Le *participe présent* est toujours invariable :

Le temps est un vrai brouillon, *mettant*, *remettant*, *rangeant*, *dérangeant*, *imprimant*, *effaçant*, *rapprochant*, *éloignant* et *rendant* toutes choses bonnes ou mauvaises (MADAME DE SÉVIGNÉ.)

514. — II. Il ne faut pas confondre le participe présent avec l'*adjectif verbal* (*Voy.* N° 52) : celui-ci, terminé également par *ant*, s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il qualifie :

Des esprits bas et *rampants* ne s'élèvent jamais au sublime. (Girard.)
La passion *dominante* de César était l'ambition.

515. — III. Le *participe présent* exprime une action, et peut se remplacer par un autre temps du verbe précédé de *qui*, ou d'une des conjonctions *lorsque*, *parce que*, *puisque*, etc. : *c'est un homme d'un bon caractère*, OBLIGEANT *ses amis, quand l'occasion s'en présente.* — *Ces hommes* PRÉVOYANT *le danger, se mirent sur leurs gardes.* — *Les personnes* AIMANT *tout le monde, n'aiment ordinairement personne.* On peut dire : *qui oblige ses amis ; qui prévoyaient le danger ; qui aiment tout le monde.*

516. — IV. L'*adjectif verbal* marque l'état, la manière d'être du mot auquel il se rapporte, et peut se construire avec un des temps du verbe *être* : *ce sont des hommes* OBLIGEANTS. — *Ces hommes* PRÉVOYANTS *ont aperçu le danger.* — *Les personnes* AIMANTES *ont plus de jouissances que les autres.* On peut dire : *des hommes qui sont obligeants ; des hommes qui sont prévoyants ; les personnes qui sont aimantes.*

517. — V. Le qualificatif en *ant* est participe présent, quand il a un régime direct, parce qu'alors il y a action, ce régime étant toujours l'objet d'une action :

Cette réflexion *embarrassant* notre homme,
On ne dort point, dit-il, quand on a tant d'esprit. (La Font...).
Vois ces groupes d'enfants *se jouant* sous l'ombrage. (Delille.)

518. — VI. Le qualificatif en *ant* est ordinairement adjectif verbal, quand il n'a aucune espèce de régime, parce qu'alors il exprime presque toujours l'état :

Un geste pittoresque, et des regards *parlants*. (Fr. de Neufchateau).
On apercevait sur la mer des mâts et des cordages *flottants*.

519. — VII. Le qualificatif en *ant* qui n'a qu'un régime indirect est ou participe présent ou adjectif verbal ; *participe présent*, quand le sens indique l'action ; et *adjectif verbal*, lorsque le sens indique la situation, l'état :

On voit la tendre rosée *dégouttant* des feuilles.
On voit la sueur *ruisselant* sur leur visage.

Dans ces phrases le sens est : *la rosée* QUI DÉGOUTTE *des feuilles ; la sueur* QUI RUISSELLE *sur leur visage ;* c'est de l'action qu'il s'agit : *dégouttant, ruisselant* sont donc des participes présents, et doivent rester invariables.

Voyez-vous ces feuilles *dégouttantes* de rosée,
Voyez sa figure ruisselante de sueur.

Dans ces deux dernières, au contraire, c'est l'état, la manière d'être qu'on exprime; car le sens est : *qui* SONT DÉGOUTTANTES *de rosée, qui* EST RUISSELANTE *de sueur; dégouttantes, ruisselante*, sont conséquemment des adjectifs verbaux, et doivent s'accorder avec les substantifs *feuilles* et *figure*, qu'ils qualifient.

Remarque. Le qualificatif en *ant*, précédé de la préposition *en*, exprimée ou sous-entendue, est toujours invariable : *les hommes apprennent à vaincre leurs passions* EN LES COMBATTANT. *La mer* MUGISSANT *ressemblait à une personne irritée*, c'est-à-dire, *en mugissant*. Le participe précédé de la préposition *en* se nomme *gérondif*.

Questions.

513. *Le* participe présent *est-il invariable* ?
514. *En quoi* l'adjectif verbal *se distingue-t-il du participe présent* ?
515. *Qu'exprime le* participe présent, *et par quoi peut-il se remplacer* ?
516. *Que marque* l'adjectif verbal, *et comment peut-il se construire* ?
517. *Quand le qualificatif en* ant *est-il* participe présent, *et pourquoi* ?
518. *Quand le qualificatif en* ant *est-il* adjectif verbal, *et pourquoi* ?
519. *Le qualificatif en* ant *qui n'a qu'un régime indirect est-il* participe présent *ou* adjectif verbal? — *Le qualificatif en* ant, *précédé de la préposition* en, *est-il variable* ?

CHAPITRE IX.

DU PARTICIPE PASSÉ.

520. — I. Le participe passé employé sans auxiliaire, s'accorde, comme l'adjectif, en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte :

Que de remparts *détruits*; que de villes *forcées*;
Que de moissons de gloire en courant *amassées*! (BOILEAU.)

Les inimitiés sourdes et *cachées* sont plus à craindre que les haines *ouvertes* et *déclarées*.

521. — II. Le participe passé, accompagné de l'auxiliaire *être*, s'accorde avec le sujet du verbe :

Le fer est *émoussé*, les bûchers sont *éteints*.
La vertu obscure est souvent *méprisée*. (MASSILLON).
Les Grecs étaient *persuadés* que l'âme est immortelle. (BARTHÉLEMY).

522 — Quelquefois le sujet est placé après le participe; mais cela ne change rien à l'accord : *quand il vit l'urne où étaient* RENFERMÉES *les* CENDRES *d'Hippias, il versa un torrent de larmes* (FÉNELON).

523. — III. Le participe passé accompagné de l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec son régime direct, lorsqu'il en est précédé, et reste invariable quand le régime direct est placé après le participe, ou qu'il n'y a pas de régime de cette nature. — Ainsi l'on écrira avec accord;

Voici la lettre *que* j'ai *reçue ;*
Voici les lettres *que* j'ai *reçues;*
Où est ton livre? — je *l'ai perdu ;*
Où est ta plume ? — je *l'ai perdue ;*
Où sont tes livres ? — je *les* ai *perdus ?*
Ils *m'*ont *félicité ;*
Il *nous* a *félicités ;*
Mon fils, nous *t'*avons *récompensé ;*
Mes fils, je *vous* ai *récompensés ;*
Quelle peine j'ai *éprouvée !*
Que de désagréments ils m'ont *causés ?*
Combien de livres avez-vous *lus ?*

parce que les participes *reçue*, *reçues*, *perdu*, *perdue*, *perdus*, *félicité*, *félicités*, *récompensé*, *récompensés*, etc., *sont précédés* de leurs régimes directs, *que*, *le*, *la*, *les*, *me*, *nous*, *te*, *etc.*

524. — On voit, par ces exemples, que le régime direct placé avant le participe est toujours exprimé par un des pronoms *que*, *le*, *la*, *les*, *me*, *nous*, *te*, *vous*, *se*, ou par un substantif précédé de *quel*, *que de*, *combien de* (Voy., n° 91 et suivants, ce que nous avons dit sur les régimes).

525. — Mais on écrira sans accord :

Nous avons *reçu* votre *lettre ;*
Ils ont *perdu* leurs *livres ;*
J'ai *récompensé* mes *fils ;*

parce que les régimes directs *votre lettre*, *leurs livres*, *mes fils*, sont placés après les participes *reçu*, *perdu*, *récompensé.*

De même on écrira avec le participe invariable : *nous avons* CHANTÉ ; *cette armée a* PÉRI ; *ils ont* RÉPONDU *à notre attente*, parce que les participes *chanté*, *péri*, *répondu*, n'ont pas ici de régime direct : ce régime n'existant pas, il est évident que le participe n'en saurait être précédé.

Il faut conclure de la règle qui précède, et des exemples qui l'appuient :

526. — 1° Que le sujet n'exerce aucune influence sur le participe conjugué avec *avoir ;*

527. — 2° Que les verbes neutres qui prennent cet auxiliaire ont toujours le participe invariable, ces sortes de verbes n'ayant point de régime direct. Ainsi, dans ces phrases : *les cinq heures que j'ai* DORMI, *les dix ans qu'il a* VÉCU, le participe des verbes neutres *dormir* et *vivre* ne varie pas,

et le *que* relatif qui précède, quoique se présentant sous la forme d'un régime direct, n'est réellement qu'un régime indirect équivalant à *pendant lequel : les cinq heures* PENDANT LESQUELLES *j'ai dormi, les dix ans* PENDANT LESQUELS *il a vécu.*

528. — IV. Le verbe *être* étant employé pour *avoir* dans les verbes pronominaux, le participe de ces verbes suit absolument la même règle que le participe conjugué avec *avoir ;* c'est-à-dire que le participe d'un verbe pronominal s'accorde avec le régime direct, quand il en est précédé, et qu'il reste invariable, lorsque le régime direct est après, ou qu'il n'y en a pas. — Ainsi l'on écrira avec accord :

La lettre *qu*'ils se sont *adressée ;*
Ils se *la* sont *montrée ;*
Ils *se* sont *blâmés ;*

parce que les participes *adressée*, *montrée*, *blâmés*, sont précédés de leurs régimes directs *que*, *la*, *se*. — Mais on écrira sans accord :

Ils se sont *adressé* une lettre ;
Ils se sont *montré* leurs livres ;

parce que les participes *adressé* et *montré* sont suivis de leurs régimes directs, *une lettre*, *leurs livres*. — On écrira encore avec le participe invariable :

Nous nous sommes *succédé ;*
Ils se sont *écrit ;*

parce que les participes *succédé*, *écrit* n'ont pas de régime direct. En effet, c'est comme s'il y avait : *nous avons succédé à* NOUS ; *ils ont écrit à* EUX.

Il résulte de la règle qui précède :

529. — 1° Que les participes des verbes essentiellement pronominaux s'accordent toujours, parce que ces verbes ont pour régime direct leur second pronom (*Voyez* n° 102), lequel précède toujours le participe, et qu'ainsi l'on écrira :

Nous *nous* sommes *abstenus* de toute réflexion ;
Mes amis, vous *vous* êtes *repentis* de votre légèreté ;
Les troupes *se* sont *emparées* de la ville ;

en faisant accorder le participe avec les régimes directs, *nous*, *vous*, *se*, énoncés auparavant.

530. — Excepté le verbe essentiellement pronominal *s'arroger*, qui n'a jamais pour régime direct le second pronom. Ainsi on écrira sans accord : *ils se sont* ARROGÉ *des droits*, parce que le régime direct *des droits* est après le participe. Mais on écrira avec accord : *les droits qu'ils se sont* ARROGÉS, *il se les est* ARROGÉS, les régimes directs *que*, *les*, précédant le participe.

531. — 2° Que le participe des verbes pronominaux for-

més des verbes neutres est toujours invariable, attendu que ces verbes, comme tous les autres verbes neutres, n'ont point de régime direct; tels sont les verbes *se plaire*, *se déplaire*, *se complaire*, *se rire*, *se sourire*, *se parler*, *se succéder*, *se nuire*, *se convenir*, *se ressembler* et *se suffire*. Ainsi on écrira sans accord : *nous nous sommes* NUI ; *nous nous sommes* PLU ; *ils se sont* SUCCÉDÉ ; *elles se sont* PARLÉ.

532. — Excepté les trois verbes pronominaux neutres *se douter*, *se prévaloir*, *s'échapper*, dont l'usage veut qu'on fasse toujours accorder le participe avec le second pronom : *nous nous étions* DOUTÉS *de cette perfidie ; ils se sont* ÉCHAPPÉS *de prison ; elles se sont* PRÉVALUES *de notre simplicité.*

Les quatre règles que nous venons de donner suffisent pour résoudre toutes les difficultés que présentent les participes. Cependant comme l'application de ces règles peut présenter quelque embarras, nous allons, pour la rendre plus facile, ajouter quelques remarques particulières, qui seront tout à la fois le développement et le complément de ces règles.

REMARQUES SUR L'EMPLOI DE CERTAINS PARTICIPES.

533. — 1re *Remarque.* Le participe d'un verbe *impersonnel* est toujours invariable :

> Il est *arrivé* de grands malheurs.
> Il s'est *glissé* une erreur.
> Les mauvais temps qu'il y a *eu*.
> Les chaleurs qu'il a *fait*.

Dans le premier exemple, le participe s'accorde avec son sujet *il*, et ce sujet est du masculin et du singulier ; dans le second, il s'accorde avec son régime direct *se*, qui précède, et qui représente le mot vague *il* ; dans les deux derniers exemples, il ne s'agit pas de mauvais temps *eus*, ni de chaleurs *faites* par quelqu'un : les verbes *avoir* et *faire* ont abandonné leur signification active pour marquer simplement l'existence, et le *que* relatif qui précède n'est le régime d'aucun verbe : c'est une expression dont l'analyse ne peut rendre raison.

534. — 2e *Remarque.* Le participe entre deux *que* est également invariable :

> Les réponses *que* j'avais PRÉVU *qu'*on vous ferait ;
> Les embarras *que* j'ai SU *que* vous aviez.

La raison en est que ce participe a toujours pour régime direct la fin de la phrase. En effet, j'avais prévu *quoi? qu'on vous ferait des réponses.* — J'ai su *quoi? que vous aviez des embarras ;* et comme ces régimes sont après le participe, *prévu* et *su* rejettent l'accord.

535. — 3e *Remarque.* Le participe est invariable, quand il a pour régime direct *l'* représentant un membre de phrase, parce

qu'alors *l'*, équivalant à *cela*, est du masculin et du singulier, et ne saurait, pour cette raison, communiquer la variabilité du participe dont il est le régime direct. On écrira donc avec le participe invariable :

Cette lettre est plus intéressante que je ne L'*avais cru*.
L'affaire fut moins sérieuse que je ne L'*avais pensé*.
Cette perfidie a eu lieu comme je L'*avais supposé*.
La famine arriva ainsi que Joseph L'*avait prédit*.

C'est comme s'il y avait :

Cette lettre est plus intéressante que je n'avais cru *qu'elle était intéressante.* — L'affaire fut moins sérieuse que je n'avais pensé *qu'elle serait sérieuse.* — Cette perfidie a eu lieu comme j'avais supposé *qu'elle aurait lieu.* — La famine arriva ainsi que Joseph avait prédit *qu'elle arriverait.*

536. — 4° *Remarque*. Le participe suivi immédiatement d'un infinitif, s'accorde quand il a pour régime direct le pronom qui précède, et reste invariable, si, au contraire, il a pour régime direct l'infinitif qui suit :

Cette femme chante bien, je L'ai *entendue* chanter.
QUE DE SOLDATS j'ai *vus* périr !

J'ai entendu qui? ELLE *chanter*. J'ai vu qui? DES SOLDATS périr. *La* (pour *elle*) et *que de soldats* sont les régimes directs des participes *entendue*, *vus*, et comme ils précèdent ces participes, accord.

Cette romance est charmante, je l'ai *entendu* chanter.
Que de soldats j'ai *vu tuer !*

J'ai entendu quoi? CHANTER *elle* (la romance). J'ai vu quoi? TUER *des soldats*. *Chanter*, *tuer*, sont les régimes directs des participes *entendu*, *vu*, et comme ces infinitifs sont placés après, point d'accord.

Je les ai *laissés* partir.

J'ai laissé qui? EUX *partir; les* est le régime direct du participe, et comme il le précède, accord.

Ils sont *laissé* surprendre par l'ennemi.

Ils ont laissé quoi? SURPRENDRE *eux*. *Surprendre* est le régime direct du participe, et comme il est après, point d'accord.

537. — *Observation*. On voit par ces deux derniers exemples que le participe *laissé*, suivi d'un infinitif, est assujetti à la même règle que les autres participes accompagnés d'un infinitif; c'est-à-dire, qu'il s'accorde, si le régime est avant le participe *laissé*, et qu'il est invariable, si ce régime est après; c'est ainsi que l'écrivent la presque totalité des grammairiens et nos bons auteurs.

538. — On reconnaît mécaniquement que le participe est précédé de son régime direct, quand l'infinitif peut se changer en participe présent; et qu'il a pour régime direct l'infinitif, lorsque ce changement ne peut avoir lieu :

Je les ai *vus* repousser les ennemis.
Il nous a *entendus* blâmer son imprudence.
Ils se sont *vus* dépérir.

On peut dire, *je les ai vus* REPOUSSANT etc.; *il nous a entendus* BLAMANT, etc.; *ils se sont vus* DÉPÉRISSANT : accord avec les pronoms *les*, *nous*, *se*, régimes directs du participe.

Je les ai *vu* repousser par les ennemis.
Il nous a *entendu* blâmer à cause de notre imprudence.
Ils se sont *vu* maltraiter.

On ne peut pas dire : *je les ai vus* REPOUSSANT *par les ennemis; il nous a entendus* BLAMANT *à cause de notre imprudence; ils se sont vus* MALTRAITANT; point d'accord, l'infinitif étant le régime direct du participe.

539. — Le participe *fait* suivi d'un infinitif fait exception à ce qui précède; il est toujours invariable, parce que ce participe et l'infinitif qui suit, présentent un sens indivisible, et ne forment pour ainsi dire qu'un seul verbe; de sorte que le régime direct n'appartient ni à *fait* ni à l'infinitif, mais aux deux verbes réunis. Exemples : *Louis XI fit taire ceux qu'il avait* FAIT PARLER *si bien.*

Le négoce qui l'avait FAIT FLEURIR, *servit à la rétablir.* (BUFFON).

540. — L'infinitif est quelquefois sous-entendu à la suite du participe des verbes *devoir*, *pouvoir*, *vouloir*.

Je lui ai rendu tous les services { que j'ai *dû*, sous-entendu *lui rendre*. / que j'ai *pu*, sous-entendu *lui rendre*. / que j'ai *voulu*, sous-entendu *lui rendre*. }

Et dans ce cas, le participe reste invariable, parce qu'il a pour régime direct l'infinitif sous-entendu.

541. — Remarquez que les participes *dû* et *voulu* sont variables dans ces phrases : *Il m'a payé les sommes qu'il m'a* DUES; *il veut fortement les choses qu'il a une fois* VOULUES, parce qu'il n'y a point ici d'infinitif sous-entendu, et que le participe a pour régime direct le *que* relatif qui précède.

542. — 5e *Remarque*. Lorsqu'il y a une préposition entre le participe et l'infinitif qui suit, le participe peut de même avoir pour régime direct le pronom qui précède, ou l'infinitif suivant : dans le premier cas, accord : dans le second, point d'accord. — Ainsi l'on écrira avec le participe variable :

Les personnes que j'avais *engagées* à vous voir, sont ici.
Il nous a *priés* de lui écrire.
Ils se sont *proposés* pour l'accompagner.

Nous avons engagé *qui* à vous voir? les *personnes* représentées par *que;* — il a prié *qui* de lui écrire? *nous;* — ils ont proposé *qui* pour l'accompagner? *se*, *eux*. *Que*, *nous*, *se*, sont donc les régimes directs des participes *engagées*, *priés*, *proposés*, et comme ils les précèdent, accord.

Mais on écrira sans faire varier le participe :

Les personnes que j'avais *désiré* de voir, sont ici.
Il nous a *recommandé* de lui écrire.
Ils se sont *proposé* de l'accompagner.

J'avais désiré *quoi?* de voir les personnes; — il nous a recommandé *quoi?* de lui écrire; — ils ont proposé à eux *quoi?* de l'accompagner. *De* VOIR *les personnes*, *de lui* ÉCRIRE, *de* L'ACCOMPAGNER, sont donc les régimes directs des participes *désiré*, *recommandé*, *proposé*, et comme ils sont après, point d'accord.

543. — Il faut remarquer que l'accord a toujours lieu, lorsque le participe est précédé de deux régimes directs, comme dans cette phrase : *les livres* QU'*il* NOUS *a* PRIÉS *de lui prêter* : dans ce cas, le régime direct énoncé le premier appartient à l'infinitif, et le second est sous la dépendance du participe.

544. — 6e *Remarque. Le peu* a en français deux significations: ou il exprime *une petite quantité*, ou une idée *de manque*, *de défaut*, *d'absence totale*.

Dans le premier cas, c'est le substantif placé après *le peu* qui détermine l'accord. Dans le second cas, au contraire, c'est avec *le peu*, et non avec le substantif qui suit que l'accord se fait. Exemples :

Le peu d'affection que vous lui avez *témoignée*, lui a rendu le courage.

Le peu signifie ici une petite quantité, car il y a eu de l'affection de témoignée; le *que*, régime direct, représente conséquemment le substantif *affection*, et le participe se met au féminin singulier.

Le peu d'affection que vous lui avez *témoigné*, l'a découragé.

Ici *le peu* signifie le *manque*, car sans le défaut d'affection, il ne se serait pas découragé; le *que*, régime direct, représente conséquemment *le peu*, mot masculin singulier, et le participe adopte le genre masculin et le nombre singulier. D'où résulte cette règle :

545. — Le participe précédé de *le peu* varie, lorsque le sens permet de supprimer *le peu*, et reste invariable, lorsque cette suppression ne peut avoir lieu. Dans le premier exemple, on peut dire : *l'affection que vous lui avez témoignée*, *lui a rendu le courage*; accord; dans le second, on ne saurait dire : *l'affection que vous lui avez témoigné*, *l'a découragé;* point d'accord.

546. — 7e *Remarque*. Le participe passé précédé du pronom *en* reste invariable, à moins que le participe ne soit lui-même précédé d'un autre régime. La raison de cette invariabilité est que le mot *en*, qui signifie *de ceci*, *de cela*, est toujours régime indirect, et du masculin et du singulier : il ne saurait donc exercer aucune influence sur le participe.

Voici un exemple où le participe précédé du mot *en* est invariable :

On a imposé à ces hommes plus de charges qu'ils ne s'en étaient eux-mêmes *imposé*.

Voici un autre exemple où le participe précédé du mot *en* est variable, à cause du régime direct qui le précède :

Pour la guerre, Barmécide nous en a *préservés*.

Observation. — On peut regarder comme régimes directs les adverbes *combien*, *autant*, *plus*, *moins*, réunis avec le pronom *en*, quand ces adverbes précèdent le participe. On dira donc avec accord : *combien Dieu en a-t-il* EXAUCÉS ! — *Autant de batailles il a livrées*, *autant il en a* GAGNÉES.

Telle est l'opinion des meilleurs grammairiens, de *Bescher*, de *Bourson*, de *Domergue*, de *Lemare*, de *Vanier*, etc., qui s'appuient sur l'autorité de *Buffon*, de *La Fontaine*, de *Massillon*, de *Racine*, etc.

547. — 8° *Remarque*. *Coûté* et *valu*, quoique participes de verbes neutres conjugués avec *avoir*, sont quelquefois susceptibles d'accord ; c'est lorsque les verbes *coûter* et *valoir* sont employés activement. Or, *coûter* est actif quand il signifie *causer*, *exiger*; et *valoir*, lorsqu'il a le sens de *procurer*, *rapporter*, Ainsi je dirai avec accord :

Les peines que cette affaire m'a COUTÉES, c'est-à-dire *m'a causées* ;
Les honneurs que cette place m'a VALUS, c'est-à-dire *m'a procurés* ;

parce qu'ici *coûter* et *valoir* sont actifs, et précédés de leur régime direct *que*, pour *peines* et pour *honneurs*.

C'est ainsi que s'expriment nos bons auteurs :

Après tous les ennuis que ce jour m'a *coûtés*,
Ai-je pu rassurer mes esprits agités ? (RACINE).

Vous n'avez pas oublié les soins que vous m'avez *coûtés* depuis votre enfance. (FÉNELON)

Que d'éloges ne lui a pas *valus* sa conduite noble et généreuse ! (THOMAS).

Mais on dira avec le participe invariable :

Cette affaire m'a COÛTÉ *une peine infinie* ;
Ce travail m'a VALU *une gratification* ;

attendu que les régimes directs *une peine infinie*, *une gratification* sont après les participes *coûté*, *valu*.

Questions.

520. *Le participe passé sans auxiliaire s'accorde-t-il ?*
521. *Le participe passé accompagné de l'auxiliaire* être *s'accorde-t-il ?*
522. *L'accord du participe subit-il un changement, quand le sujet est placé après lui ?*
523. *Quand s'accorde le participe passé accompagné de l'auxiliaire* avoir ?
254. *Par quels mots est exprimé le régime direct du participe, quand il précède celui-ci ?*

525. *Pourquoi écrit-on sans accord : nous avons* reçu *votre lettre; ils ont* perdu *leurs livres ; j'ai* récompensé *mes fils ?*
526. *Quelle influence le sujet exerce-t-il sur le participe conjugué avec* avoir ?
527. *Les verbes neutres qui prennent l'auxiliaire* avoir *ont-ils le participe variable ou invariable, et pourquoi ?*
528. *Quelle règle suit le participe passé des* verbes pronominaux ?
529. *Quelle est la règle d'accord pour les participes des verbes essentiellement pronominaux ?*
530. *N'y a-t-il pas une exception ? — Nommez-la.*
531. *Quelle est la règle d'accord pour le participe des verbes pronominaux formés d'un verbe neutre ?*
532. *Quelles sont les exceptions ?*
533. *Quelle règle suit le participe d'un verbe impersonnel ?*
534. *Quelle règle suit le participe entre deux* que ?
535. *Quelle règle suit le participe précédé de* l' *pour un membre de phrase ?*
536. *Dans quel cas s'accorde le participe passé, suivi immédiatement d'un infinitif ? — Quand reste-t-il invariable ?*
537. *Quelle règle suit le participe* laissé, *suivi d'un infinitif ?*
538. *Comment reconnaît-on mécaniquement que le participe suivi immédiatement d'un infinitif est précédé ou suivi de son régime direct ?*
539. *Quelle est la règle du participe* fait, *suivi d'un infinitif ?*
540. *Pourquoi le participe des verbes* devoir, pouvoir, vouloir, *reste-t-il invariable, quand l'infinitif suivant est sous-entendu ?*
541. *Dans quel cas les participes* dû *et* voulu *sont-ils variables ?*
542. *Quelle règle suit le participe suivi d'une préposition et d'un infinitif ?*
543. *Quelle observation y a-t-il à faire quand le participe passé est précédé de deux régimes directs ?*
544. *Quand s'accorde le participe précédé de* le peu ? *— Quand reste-t-il invariable ?*
545. *Quand le sens permet de supprimer* le peu, *le participe varie-t-il ?*
546. *Dans quel cas le participe précédé du mot* en, *reste-t-il invariable ? — Quand est-il variable ?*
547. *Dans quel cas* coûté *et* valu *s'accordent-ils ? — Quand ne s'accordent-ils pas ?*

CHAPITRE X.

DE L'ADVERBE.

548. — I. DESSUS, DESSOUS, DEDANS, DEHORS, étant adverbes, ne veulent pas de régime; ainsi ne dites pas : DESSUS *la terre*, DESSOUS *le ciel*; dites: *sur la terre*, *sous le ciel.*

Excepté : 1° quand ils sont employés en opposition : *les ennemis sont* DEDANS *et* DEHORS *la ville ;* 2° lorsqu'ils sont précédés d'une préposition : *par* DESSUS *les murs. On a tiré cela de* DESSOUS *la table.* (ACAD.)

549. — II. ALENTOUR, AUPARAVANT, DAVANTAGE rejettent également tout régime; ainsi ne dites pas : *alentour* DE, *auparavant* DE, *auparavant* QUE, *davantage* DE, *davantage* QUE: *alentour* DE *la table, auparavant* DE *partir*, *auparavant* QUE *vous partiez*, *il a davantage* D'*instruction, il en a davantage* QUE *nous ;* dites : *autour de*, *avant de*, *avant que*, *plus de*, *plus que* : *autour de la table*, *avant de partir*, *avant que vous partiez*, *il a plus d'instruction*, *il en a plus que nous.*

Remarquez cependant qu'on dit bien : *Depuis que je me suis trompé, je crains davantage* DE *commettre des erreurs ; je désire que vous soyez instruit, mais je désire davantage* QUE *vous soyez bon et honnête ; — vous voulez voyager, il serait bon auparavant* DE *prévenir vos parents ; il serait utile auparavant* QUE *vous les consultiez*, attendu que, dans ces phrases, DE et QUE dépendent non des adverbes *davantage*, *auparavant*, mais bien des verbes *craindre*, *désirer* et des adjectifs *bon*, *utile*, *je crains de je désire que*, *il serait bon de*, *il serait utile que.*

550. — *Davantage* ne doit pas non plus s'employer dans le sens de *le plus*; au lieu de dire : *de toutes les fleurs*, *la rose est celle qui me plaît* DAVANTAGE, dites : *qui me plaît* LE PLUS.

551. — III. PLUS TÔT a rapport au temps, et a pour opposé *plus tard* : *il partira* PLUS TÔT (ACAD.) — *Plutôt* éveille une idée de préférence :

..... Le travail, aux hommes nécessaire,
Fait leur félicité *plutôt* que leur misère. (BOILEAU.)

552. — IV. SI, AUSSI, se joignent aux adjectifs et aux adverbes : SI *modeste*, AUSSI *éloquent*, AUSSI *modestement*, AUSSI *éloquemment* : TANT, AUTANT, aux autres mots : TANT *d'éloquence*, AUTANT *de préjugés*, *il travaille* TANT, AUTANT *estimé que chéri.*

553. — *Remarque.* SI ne peut qualifier les locutions adverbiales. On ne doit donc pas dire : *il était* SI *en peine*, SI *en colère*, SI *à l'aise*, *il est venu* SI *à propos* ; il faut dire : *il était* SI FORT *en peine*, SI FORT *en colère*, SI BIEN *à son aise*, *il est venu* SI BIEN *à propos.*

554. — AUSSI, AUTANT, expriment la comparaison : *César était* AUSSI *éloquent que brave*, *on l'admirait* AUTANT *qu'on le craignait ;* SI, TANT marquent l'extension : *il est* SI *faible*, *il a* TANT *fatigué.*

555. — *Remarque.* Les deux termes d'une comparaison s'unissent par la conjonction *que* : *il est aussi sage* QUE *vaillant* (ACAD.) — *Aussi sage* COMME *vaillant* serait une faute grossière.

556.—V. DE SUITE, successivement, sans interruption : *il ne saurait dire deux mots* DE SUITE (ACAD.) TOUT DE SUITE, sur-le-champ : *il faut que les enfants obéissent* TOUT DE SUITE. (ACAD.)

557. — VI. TOUT A COUP, soudainement : *cette maison est tombée* TOUT A COUP ; — TOUT D'UN COUP, tout en une fois : *il gagna mille écus* TOUT D'UN COUP. (ACAD.)

EMPLOI DE LA NÉGATION.

558. — La négation se compose de *ne*, *ne pas*, *ne point* : *je n'ose*, *je n'ose pas*, *je n'ose point*. *Ne* est la plus faible des négations; *ne point* est la plus forte; *ne pas* tient le milieu.

559. — VII. Les locutions conjonctives *à moins que*, *de peur que*, *de crainte que*, et le verbe *empêcher* veulent toujours après eux la négation *ne* : *à moins que vous* NE *lui parliez*, *de peur qu'on* NE *vous trompe*. (Acad).

La pluie EMPÊCHA *qu'on* NE *se promenât dans les jardins.* (RACINE.)

Les fautes d'Homère n'ont pas EMPÊCHÉ *qu'il* NE *fût sublime.* (BOILEAU.)

560. — VIII. La négation *ne* s'emploie également après *autre*, *autrement*, *plus*, *mieux*, *moins*, *meilleur*, et les verbes *craindre*, *avoir peur*, *trembler*, *appréhender* : *il est tout autre qu'il* N'*était* ; *il parle autrement qu'il* N'*agit* ; *il est plus modeste qu'il* NE *le paraît* ; *je crains qu'il* NE *vienne*. (ACAD.)

561. — *Exception.* L'emploi de *ne* cesse d'avoir lieu quand le verbe de la proposition précédente est accompagné d'une négation : *il ne parle pas autrement qu'il agit ; il n'est pas plus modeste qu'il le paraît ; je ne crains pas qu'il vienne.*

562. — *Remarque.* Après *craindre*, *appréhender*, *avoir peur*, *trembler*, on met *ne pas* au lieu de *ne*, quand on souhaite l'accomplissement de l'action exprimée par le second verbe : *je crains qu'il* NE *réussisse* PAS.

563. — IX. *Nier*, *désespérer*, *disconvenir*, *douter*, sont suivis de *ne*, seulement quand ils sont accompagnés d'une négation : *je ne nie pas*, *je ne doute pas que cela* NE *soit* (ACAD.) ; mais on dirait sans la négation : *je nie*, *je doute que cela soit* (ACAD) ; parce que les verbes *nier*, *douter*, sont employés affirmativement.

564. — X. Les locutions conjonctives *avant que*, *sans que*, et le verbe *défendre*, ne sont jamais suivis de *ne* : AVANT *qu'il fasse froid* ; — *j'ai défendu* QUE *vous fissiez cette chose.* (ACAD.)

565. — XI. On supprime *pas* et *point*, quand il y a dans la proposition une expression dont le sens est négatif,

comme : *jamais*, *guère*, *nul*, *nullement*, *aucun*, *rien*, *personne*, *ni* répété, *ne... que* signifiant *seulement* :

Un méchant ne sait *jamais* pardonner.

Il *ne* faut *rien* dire qui puisse attaquer la réputation d'un homme de bien.

Titus *ne* passait *aucun* jour sans faire une bonne action.

Je *ne* vois *personne* qui ne vous loue.

Il n'a *ni* talent ni bonne volonté.

L'honnête homme *ne* connaît *que* ses devoirs (Acad.)

Questions.

548. Dessus, dessous, dedans, dehors, *veulent-ils un régime ?* — *Dans quel cas* dedans *et* dehors *admettent-ils des régimes ?*
549. Alentour, auparavant, davantage, *peuvent-ils avoir un régime ?* — *Quelle remarque faites-vous à ce sujet ?*
550. *Avec quelle expression ne faut-il pas confondre* davantage ?
551. *Quelle est la différence entre* plus tôt *et* plutôt ?
552. *A quelle espèce de mots se joignent* si, aussi, tant, autant ?
553. Si, *peut-il qualifier les locutions adverbiales ?*
554. *Que marquent* aussi, autant, si, tant ?
555. *Par quel mot s'unissent les deux termes d'une comparaison ?*
556. *Quelle différence y a-t-il entre* de suite *et* tout de suite ?
557. *Quelle différence y a-t-il entre* tout à coup *et* tout d'un coup ?
558. *De quels mots se compose la négation ?*
559. *Après quelles locutions conjonctives fait-on toujours usage de* ne ? — *Quel est le verbe qui veut toujours après lui la négation* ne ?
560. *Après quels adverbes et quels verbes met-on* ne ?
561. *Quelle est l'exception ?*
562. *Quand met-on* ne pas, *après* craindre, appréhender, *etc.*
563. *Dans quel cas les verbes* nier, désespérer, disconvenir, douter *sont-ils suivis de* ne ?
564. *Quelles locutions conjonctives et quel verbe ne sont jamais suivis de* ne ?
565. *Dans quel cas supprime-t-on* pas *et* point ?

CHAPITRE XI.

DE LA PRÉPOSITION.

566. — I. Au travers veut *de*, a travers demande un régime direct : *au travers* d'*un buisson* ; *à travers les champs* (Acad.)

567. — II. Près de éveille une idée de proximité ; auprès de, une idée d'assiduité, de sentiment : *il demeure* près de *l'église*. — *Cet enfant n'est heureux qu'*auprès de *sa mère*.

568. — III. Vis-a-vis ne s'emploie que pour une opposition de lieu, et signifie *en face*, *à l'opposite* : *il est* vis-à-vis *de mes fenêtres*. C'est donc une faute de l'employer dans le sens de *envers*, *à l'égard de*, et de dire : *son ingratitude* VIS-A-VIS *de ses bienfaiteurs*; dites : *envers ses bienfaiteurs*, *à l'égard de ses bienfaiteurs*.

569. — IV. *Vis-à-vis*, *en face*, *proche*, *près*, *hors* veulent après eux la préposition *de* : *vis-à-vis* DE *l'île de Ténédos*; *près* DU *mont Athos*; *hors* DES *rangs ennemis*, etc., excepté dans la conversation et dans le style très-familier : *il loge* PRÈS *l'arsenal*; VIS-A-VIS *la nouvelle rue*, etc.

570. — V. Entre se dit de deux objets : ENTRE *Rome et Carthage*. *Parmi* se dit d'un plus grand nombre d'objets, et veut après lui ou un pluriel : PARMI *les hommes*; ou un collectif : PARMI *la foule*.

Remarque. Quoiqu'il y ait plus de deux objets, on doit employer *entre* au lieu de *parmi*, lorsqu'il s'agit d'une action ou d'un sentiment qui suppose de la réciprocité : *il est facile de diviser les méchants* ENTRE EUX (Marmontel). *L'amitié n'est durable qu'*ENTRE *gens qui s'estiment* (La Harpe).

571. — VI. Voici a rapport à ce qui suit, et *voilà* à ce qui précède :

Voici trois médecins qui ne se trompent pas :
Gaîté, doux exercice et modeste repas.

La droiture du cœur, la vérité, l'innocence, l'empire sur les passions : *voilà* la véritable grandeur. (Massillon).

DE LA RÉPÉTITION DES PRÉPOSITIONS.

572. — VII. *A*, *de*, *en*, se répètent toujours avant chaque régime :

Il dut la vie *à* la clémence et *à* la magnanimité du vainqueur.

Il est doux *de* servir sa patrie, et *de* contribuer à sa gloire.

On trouve les mêmes préjugés *en* Europe, *en* Asie, *en* Afrique et jusqu'*en* Amérique.

573. — Les autres prépositions, surtout celles qui n'ont qu'une syllabe, se répètent quand les régimes n'offrent aucune ressemblance de signification : DANS *la paix et* DANS *la guerre*; PAR *la force et* PAR *l'adresse*; AVEC *courage et* AVEC *humanité*. Au contraire, elles ne se répètent pas, quand les régimes sont des expressions synonymes : DANS *la mollesse et l'oisiveté*; PAR *la force et la violence*; AVEC *courage et intrépidité*; A TRAVERS *les dangers et les obstacles*.

Questions.

566. *Comme se construisent* au travers *et* à travers ?
567. *Quelle différence y a-t-il entre* près de *et* auprès de ?
568. *Peut-on employer vis-à-vis dans le sens de* envers, à l'égard de ?

569. *Quelle préposition veulent après eux* vis-à-vis, en face, *etc.?*
570. Entre *et* parmi *s'emploient-ils l'un pour l'autre? — Dans quel cas doit-on employer* entre *au lieu de* parmi, *quoiqu'il y ait plus de deux objets?*
571. *Quelle différence y a-t-il entre* voici *et* voilà?
572. *Quelles prépositions se répètent toujours avant chaque régime?*
573. *Dans quel cas se répètent les autres prépositions?*

CHAPITRE XII.

DE LA CONJONCTION.

574. — I. *Et*, *ni*, ajoutent à la pensée; mais *et* y ajoute affirmativement, et *ni* négativement.

575. — D'où il suit qu'on emploie *et:*

1° Pour unir les propositions incidentes qui dépendent d'une principale affirmative:

Il croit que la terre est une planète, *et* qu'elle tourne autour du soleil.

2° Pour unir les parties semblables d'une proposition affirmative:

Il cultive les lettres *et* les sciences.
Cet enfant est instruit *et* modeste.
Il agit lentement *et* prudemment.

576. — Qu'on emploie *ni*:

1° Pour unir les propositions incidentes qui dépendent d'une principale négative:

Il ne croit pas que la terre soit une planète, *ni* qu'elle tourne autour du soleil.

2° Pour unir les parties semblables d'une proposition négative:

Il ne cultive pas les lettres *ni* les sciences.
Cet enfant n'est pas instruit *ni* modeste.
Il n'agit pas lentement *ni* prudemment.

Remarque. Il est plus élégant de supprimer *pas* et *point* et de répéter *ni*:

Il ne cultive *ni* les lettres *ni* les sciences, etc.

577. — II. *Et* précède *sans*: *ni* le remplace

Sans joie et *sans* murmure elle semble obéir.
Sans crainte *ni* pudeur, *sans* force *ni* vertu. (RACINE.)

578 — III. *Plus*, *mieux*, *moins*, *autant*, placés au commencement de deux membres de phrase, ne doivent pas être unis par la conjonction *et*: PLUS *on lit Racine*, PLUS

on l'admire ; ET PLUS *on l'admire* serait une faute : la raison en est qu'il ne s'agit pas de lier ces deux propositions, mais de marquer le rapport de l'une avec l'autre ; c'est comme s'il y avait : *on admire d'*AUTANT PLUS *Racine*, *qu'on le lit* PLUS, phrase dont les propositions ne sauraient être unies par *et*.

579. — IV. *Parce que* (en deux mots) signifie *attendu que* : PARCE QUE *vous dites la vérité, je vous crois. Par ce que* (en trois mots) n'est pas conjonction ; il signifie par *cela* que, par *la chose* ou par *les choses* que : PAR CE QUE *vous dites, je crois que vous avez raison.*

580. — V. *Quoique* (en un mot), signifie *bien que* : QUOIQUE *vous soyez instruit*, *soyez modeste* ; *quoi que*, (en deux mots), veut dire *quelque chose que :* QUOI QUE *vous fassiez*, *vous ne réussirez pas.*

581. — VI. *Quand*, conjonction, signifie *lorsque*, *dans quel temps ?* — *Venez*, QUAND *vous aurez fini ;* QUAND *partez-vous* ? (ACAD.).

Quant à, locution prépositive, a le sens de *à l'égard de*, et s'écrit toujours avec un *t* final : QUANT A *cette affaire*, *je m'en inquiète peu* (ACAD.).

582. — VII. *A cause que*, *devant que*, *durant que*, *malgré que*, ont vieilli, et ne s'emploient plus ; *à cause que* se remplace par *parce que*, *devant que* par *avant que*, *durant que* par *pendant que*, et *malgré que* par *quoique.*

583. — VIII. La conjonction *que* a un grand nombre d'usages dont les principaux sont :

1° D'unir deux verbes l'un à l'autre : *je crois* QUE *l'âme est immortelle.*

Remarque. La conjonction *que* ne régit aucun mode : c'est le sens positif ou douteux du verbe précédent qui demande l'indicatif ou le subjonctif. (Voyez N° 485 et suivants, la syntaxe de ce dernier mode).

2° D'unir les deux termes d'une comparaison : *Démosthènes était plus éloquent* QUE *brave* (*comme brave* serait une faute).

3° De former, à l'aide de la préposition *de* certains tours de phrase uniquement propres à notre langue, et qu'on appelle, pour cette raison, *gallicismes* :

C'est peu *que de* posséder des richesses.
C'est un devoir *que d'*obliger ses amis.
C'est être sage *que de* se défier des méchants.
Quel plaisir *que de* revoir sa patrie !
Il ne laisse pas *que d'*être généreux.

Remarque. L'usage permet, dans ce cas, de supprimer la conjonction *que* et de dire : *c'est peu* DE *posséder des richesses ; c'est un devoir d'obliger ses amis* ; etc. C'est le goût qui en décide.

4° D'éviter la répétition des conjonctions précédemment énoncées, telles que : *quand*, *lorsque*, *si*, *quoique*, *comme*, etc. QUAND *on est riche et* QU'*on est généreux*, *on ne manque pas d'amis* ; COMME *vous avez des amis*, *et* QUE *vous désirez les conserver*, *prouvez-leur votre amitié*. Dans le premier exemple, *que* remplace *quand* ; et dans le second, il est employé pour *comme*.

L'usage fera connaître les autres fonctions de cette conjonction.

Questions.

574. *Quelle différence y a-t-il entre les conjonctions* et *et* ni ?
575. *Dans quels cas emploie-t-on* et ?
576. *Dans quels cas emploie-t-on* ni ?
577. *Quel est l'emploi de* et *et de* ni *avec* sans ?
578. *Que doit-on observer à l'égard de* plus, mieux, moins, autant, *placés au commencement de deux membres de phrase* ?
579. *Quelle différence y a-t-il entre* parce que (*en deux mots*), *et* par ce que (*en trois mots*) ?
580. *Entre* quoique (*en un mot*), *et* quoi que (*en deux mots*) ?
581. *Que signifie* quand *conjonction*, *et* quant à, *locution prépositive* ?
582. *Quelle observation y a-t-il à faire sur* à cause que, devant que, durant que, malgré que ?
583. *Énumérez les principaux usages de la conjonction* que.

CHAPITRE XIII.

DE L'INTERJECTION.

584. — I. *Ah !* exprime la joie, la douleur : AH ! *quel bonheur !* AH ! *que je souffre !* — *Ha !* marque la surprise : HA ! *vous voilà !* HA ! HA ! *je n'en savais rien !*

585. — II. *Oh !* exprime la surprise ou l'affirmation : OH ! OH ! *je croyais le contraire.* — OH ! *pour le coup je vous tiens !*

Ho ! sert à appeler : Ho ! *venez ici.* Il marque aussi la surprise : Ho ! *que faites-vous là ?*

O ! sert à l'apostrophe oratoire : O *mon fils ! adorez Dieu, et ne cherchez pas à le comprendre.* — O *suprême plaisir de pratiquer la vertu !*

586. — III. *Eh !* peint la douleur, la plainte : EH ! *qui n'a*

pas pleuré quelque perte cruelle ? (DELILLE). — *Hé !* s'emploie pour appeler, pour avertir : HÉ ! *venez donc*, HÉ ! *que dites-vous ?*

Questions.

584. *Quelle différence y a-t-il entre* ah ! *et* ha?
585. *Dites ce qu'expriment les interjections* oh ! ho *et* o ?
586. *En quoi* hé *diffère-t-il de* eh ?

CHAPITRE XIV.

DES FIGURES DE SYNTAXE.

587. — Il y a dans les langues une construction de mots commune à toutes, et dans laquelle les mots sont placés dans l'ordre le plus simple, celui qu'indique la marche de l'esprit humain. Dans cette construction tous les mots nécessaires à l'énonciation de la pensée sont exprimés, sans qu'aucune surabondance se fasse remarquer ; et la concordance la plus exacte y existe entre toutes les expressions qui se correspondent. Cette construction se nomme *grammaticale*, parce qu'elle est conforme aux règles de la grammaire générale.

588. — Mais la vivacité de l'imagination, l'impatience de l'esprit, le désir d'être plus concis, plus harmonieux, font souvent déroger à cet ordre sevère, et alors la construction est appelée *figurée*, nom qu'elle tire des quatre figures de syntaxe qui constituent cette construction, et qui sont l'*ellipse*, le *pléonasme*, la *syllepse* et l'*inversion*.

DE L'ELLIPSE.

589. — L'*ellipse* supprime certains mots nécessaires à la construction de la phrase pour la rendre pleine et entière, mais inutiles au sens, parce que ceux qui sont énoncés, les font aisément suppléer. Dans cette phrase : *notre mérite nous attire l'estime des honnêtes gens, et notre étoile, celle du public*, il y a ellipse; c'est comme s'il y avait : *et notre étoile* NOUS ATTIRE *celle du public.*

590. — Pour que l'ellipse soit permise, il faut que l'esprit puisse suppléer sans efforts les mots sous-entendus. Toute ellipse qui rend le sens louche ou équivoque, est vicieuse; telle est celle-ci :

J'eusse été près du Gange, esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, *musulmane en ces lieux.*

dont le sens semble être : *j'eusse été chrétienne dans Paris*, J'EUSSE ÉTÉ *musulmane en ces lieux* ; tandis que le sens véritable est : *j'eusse été chrétienne dans Paris*, JE SUIS *musulmane en ces lieux*

DU PLÉONASME.

591. — Le *pléonasme* est le contraire de l'ellipse ; c'est une surabondance de mots qui pourraient être retranchés sans qu'à la rigueur le sens en souffrît, comme dans ces phrases : *je l'ai vu* DE MES YEUX ; *je l'ai entendu* DE MES OREILLES ; *je lui ai parlé à* LUI-MÊME. *Que me fait* A MOI, *cette Troie où je cours* (RACINE) ? On pourrait dire simplement : *je l'ai vu* ; *je l'ai entendu* ; *je lui ai parlé. Que me fait cette Troie où je cours ?*

592. — Le pléonasme est autorisé toutes les fois qu'il ajoute à la phrase plus de grâce, de netteté ou d'énergie ; au contraire, il doit être évité avec soin comme un vice, ou du moins comme une négligence, lorsqu'il n'est qu'une redondance stérile de mots qui affaiblissent la pensée en la représentant sous les mêmes couleurs, ou sous des couleurs encore plus faibles. Tel est le pléonasme que présentent ces vers de Corneille :

> Trois sceptres à son trône, attachés par mon bras,
> Parleront au lieu d'elle, *et ne se tairont pas.*

Puisque ces sceptres parleront, il est clair qu'ils ne se tairont pas. Ces sortes de pléonasmes sont les plus vicieux, en ce qu'ils tombent dans ce qu'on appelle le style niais.

593. — Quelques autres exemples de pléonasmes vicieux achèveront de faire sentir les défauts qu'on doit éviter dans l'emploi de cette figure :

Il faut *s'entr'aider mutuellement.* — Il m'a *comblé* de *mille* éloges. — Il *n'a seulement qu'à* se montrer. — Il y eut une *tempête orageuse.* — *Peut-être* ils *pourront* réussir. — Il est *possible* qu'il *puisse* venir.

Ces pléonasmes doivent être proscrits :

1° Parce que le mot *entre* renferme la même idée que *mutuellement* ; — 2° parce que *mille* est superflu après *combler*, qui présente à l'esprit une quantité innombrable ; — 3° parce que *ne... que*, signifiant *seulement*, rend ce dernier complément inutile ; — 4° parce qu'une tempête ne pouvant exister sans orage, l'adjectif orageuse n'ajoute absolument rien au substantif ; — 5° parce que *peut-être* et *possible* exprimant une idée de possibilité, sont inutiles avec le verbe *pouvoir*, qui éveille la même idée.

Il faut dire pour être correct :

Il faut s'entr'aider. — Il m'a comblé d'éloges. — Il n'a qu'à se montrer. — Il y eut une tempête. — Peut-être ils réussiront — Il est possible qu'il vienne.

De même on ne dira pas : QUE *vous êtes* BIEN *bon ?* COMBIEN *ce souvenir doit vous être* BIEN *doux ! je* PRÉFÈRE PLUTÔT *rester. Il me fit ses adieux*, *et* PUIS ENSUITE *il partit. Il s'*EN *suit* DE LA *que vous avez tort.* Il faut dire : *que vous êtes bon ! combien ce souvenir doit vous être doux ! je préfère rester. Il me fit ses adieux*, *et puis il partit*, ou *et ensuite il partit. Il s'en suit que vous avez tort*, ou *il suit de là que vous avez tort !*

DE LA SYLLEPSE.

594. — La syllepse est une figure qui règle l'accord d'un mot, non avec celui auquel il se rapporte grammaticalement, mais avec le mot auquel il correspond par le sens. C'est par syllepse qu'on dit : *une multitude de personnes sont venues*, phrase dans laquelle le verbe *sont* et le participe *venues* correspondent avec *personnes*, qui frappe le plus l'attention, et non avec *multitude*, auquel ils se rapportent grammaticalement par la forme de la phrase. Nous avons un grand nombre de constructions qu'on peut justifier à l'aide de la syllepse.

Nos grands auteurs ne négligent pas cette figure. Nous n'en citerons qu'un exemple parmi ceux qu'ils offrent : il est de Racine :

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge ;
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fûtes pauvre, et comme *eux* orphelin.

La construction grammaticale exige *comme lui*, puisque le pronom se rapporte au substantif *pauvre.* Mais le poète, frappé de l'idée d'une multitude de pauvres, est entraîné par sa pensée, et l'expression est en rapport non avec ce qu'il a dit, mais avec ce qui occupe entièrement son attention.

DE L'INVERSION.

595. — L'inversion a lieu toutes les fois que les mots ne sont pas arrangés selon l'ordre grammatical, qui veut qu'on énonce d'abord le sujet, ensuite le verbe, puis le régime direct, etc, etc. Quand Fléchier dit : *Déjà prenait l'essort, pour se sauver vers les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces,* il fait une inver-

sion : le sujet *cet aigle*, qui aurait dû grammaticalement précéder le verbe *prenait*, se trouve placé après, et cette inversion, qui donne de la rapidité, de la force au style, offre un tableau parfait, en présentant d'abord à l'esprit l'objet principal de la pensée, l'essor rapide de l'aigle.

Les inversions sont plus fréquentes en poésie qu'en prose, parce que la poésie étant le langage des passions, exige plus de vivacité, de hardiesse.

596. — Au surplus, soit en vers, soit en prose, toute inversion qui entortille la phrase, au lieu de la rendre plus douce et plus coulante, qui embrouille les idées, au lieu de leur donner plus de netteté, est un vice qu'on doit éviter avec soin. Le vice de cette phrase (que nous avons citée N° 464) : *croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés* PAR LA DOUCEUR, consiste dans une inversion fautive, qui donne aux mots *par la douceur* un rapport autre que celui qui est dans la pensée.

Questions.

587. *Expliquez ce qu'on entend par* construction grammaticale.
588. *Qu'appelle-t-on* construction figurée, *et d'où lui vient ce nom?*
589. *Qu'est-ce que l'*ellipse ?
590. *Que faut-il pour que cette figure soit permise?*
591. *Qu'est-ce que le* pléonasme ?
592. *Quand le pléonasme est-il autorisé?*
593. *Donnez des exemples de pléonasmes vicieux, et indiquez en quoi consiste le vice.*
594. *Qu'est-ce que la* syllepse ? — *Donnez-en un exemple.*
595. *Qu'est-ce que l'*inversion ?
596. *Quand cette figure est-elle vicieuse? — Donnez-en un exemple.*

CHAPITRE XV.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES.

597. — A, DE. — C'est *à vous* A exprime une idée de tour : *je viens de jouer, c'est à vous* A *jouer. C'est à vous* DE éveille une idée de droit, de devoir : *c'est à vous de jouer le premier.*

598. — A, OU. — On emploie A entre deux nombres, lorsque le substantif qui suit ces nombres représente une chose susceptible d'être divisée : *trois* A *quatre heures ; sept* A *huit aunes ; neuf* A *dix lieues ;* on peut dire une demi-heure, une demi-aune, une demi-lieue.

Au lieu de A, on emploie OU, quand le substantif représente une chose qui n'admet pas de division : *quatre* OU *cinq vaisseaux ; cinq* OU *six maisons ; sept* OU *huit personnes.* En effet, on ne

saurait diviser un vaisseau ou une personne, comme on divise une aune ou une heure.

599. — AIDER. — *Aider quelqu'un*, c'est simplement l'assister : aider *quelqu'un* de sa bourse, l'aider de ses conseils, de son crédit (ACAD.).

Aider à quelqu'un, c'est l'assister en partageant ses efforts, sa fatigue, son embarras : aidez *à cet homme* à porter ce fardeau ; aidez-*lui* à se relever ; aidez *à cet enfant* à faire son thème (ACAD.).

600. — AIR. — On doit dire : cette femme a l'air *bon*, l'air *spirituel*, et non pas : a l'air *bonne*, l'air *spirituelle;* car c'est l'extérieur, c'est l'air qu'on représente comme bon, spirituel, et non pas la femme ; et la preuve, c'est qu'on dit : cette femme a l'air *bon*, et elle est *méchante;* elle a l'air *spirituel*, et elle est *sotte*.

Mais doit-on dire d'après cela : *cette pomme a l'air* CUIT, *cette terre a l'air* ENSEMENCÉ, *cette robe a l'air bien* FAIT ? Non, car on ne dit pas qu'un air est *cuit*, qu'il est *ensemencé*, qu'il est *bien fait :* l'adjectif ne saurait se dire ici du substantif. Il faut alors prendre un autre tour et dire, par exemple : *cette pomme a l'air d'être cuite*, ou *paraît cuite ; cette terre a l'air d'être ensemencée* ou *paraît ensemencée*, etc.

601. — ANNOBLIR, ENNOBLIR. — *Anoblir*, donner des lettres de noblesse : *il n'y a que le roi qui puisse anoblir* (ACAD.). — *Ennoblir*, rendre plus éclatant, plus illustre : *les beaux arts ennoblissent une langue* (ACAD.).

602. — ARMISTICE, AMNISTIE. — *Armistice*, suspension d'armes : *l'armistice ne tarda pas à cesser* (ACAD.). — *Amnistie*, pardon qu'un souverain accorde à ses sujets révoltés : *le roi accorda une amnistie générale.* (ACAD.).

603. — ASSURER. — *Assurer quelqu'un*, c'est témoigner à quelqu'un : *assurer* VOS PARENTS *de mon estime.* — *Assurer à quelqu'un*, c'est affirmer, c'est donner pour sûr à quelqu'un : *Mentor assura à* TÉLÉMAQUE *qu'il reverrait Ulysse.*

604. — ATTEINDRE. — *Atteindre à quelque chose* suppose des obstacles à vaincre : *atteindre au but*, *atteindre au faîte de la gloire* (ACAD.). — *Atteindre quelque chose* ne suppose pas de difficulté, et se dit des choses qu'on fait pour ainsi dire malgré soi : *atteindre le terme de l'armistice*, *atteindre un certain âge* (ACAD.).

Atteindre, se disant des personnes, signifie *égaler*, et veut toujours un régime direct : *il est difficile d'atteindre La Fontaine dans l'apologue.*

605. — AUSSI, NON PLUS. — *Aussi* et *non plus* s'emploient pour *pareillement : aussi*, quand le sens est positif, et *non plus*,

quand il est négatif : *je sortirai* AUSSI, *je ne sortirai pas* NON PLUS.

606. — BAIGNER, COUCHER, PROMENER. — Ne dites pas : *je vais baigner, il va coucher, nous irons promener.* Dans ce sens, ces verbes étant pronominaux, il faut dire : *je vais* ME *baigner, il va* SE *coucher, nous irons* NOUS *promener.*

607. — A LA CAMPAGNE, EN CAMPAGNE. — *Être à la campagne*, c'est être dans une maison de campagne pour y passer quelque temps : *il est agréable de passer la belle saison* A LA CAMPAGNE. — *Être en campagne*, c'est être en mouvement, hors de chez soi pour ses affaires : *les troupes sont* EN CAMPAGNE ; *il s'est mis* EN CAMPAGNE *pour découvrir ce qu'il cherche; il a mis ses gens* EN CAMPAGNE (ACAD.).

608. — CAPABLE, SUSCEPTIBLE. — *Capable*, qui a les qualités requises pour : *il est* CAPABLE *des plus grandes choses* (ACAD.). Il ne se dit que des personnes, excepté quand il s'agit d'une idée de contenance : *cette salle est* CAPABLE *de contenir tant de personnes.*

Susceptible, qui peut recevoir certaines qualités, certaines modifications : *l'esprit de l'homme est* SUSCEPTIBLE *de bonnes, de mauvaises impressions* (ACAD.). Il ne se dit que des choses, excepté dans cette phrase : *cet homme est* SUSCEPTIBLE, pour dire qu'il est facile à blesser.

608 (*bis*). — COMMENCER. — *Commencer à* désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement : *cet enfant* COMMENCE A *parler*, A *marcher.* — *Commencer de* se dit d'une action qui aura de la durée sans amélioration : *il* COMMENÇA DE *parler à cinq heures et ne finit qu'à huit.*

609. — CONSOMMER, CONSUMER. — *Consommer* marque l'anéantissement d'une chose par l'usage qu'en en fait : *consommer beaucoup de vin, consommer des denrées.* — *Consumer* exprime la destruction successive d'une chose; il se dit proprement du feu, et par analogie du temps, du mal : *le feu consuma tout l'édifice ; le temps consume tout ; cette maladie le consume* (ACAD.).

610. — DÉJEUNER, DÎNER, ETC. — *Déjeuner, dîner*, et leurs analogues, veulent *avec* devant un nom de personne : *déjeuner* AVEC *un ami, dîner* AVEC *sa famille* ; et *de* avant un nom de chose : *déjeuner* DE *café, dîner* D'UN *pâté* (ACAD.).

611. — DIGNE, INDIGNE. — *Digne*, sans négation, se dit du bien et du mal : *il est digne de louanges, il est digne de blâme.* — *Digne*, avec négation, et *indigne* ne se disent que du bien : *il n'est pas digne de récompenses, il est indigne de récompenses.* Ainsi l'on ne dira pas : *il n'est pas digne de punition, il est indigne de punition.* Il faut prendre un autre tour, et dire, par exemple : *il ne mérite pas une punition.*

611 (*bis*). — DISPUTER. — *Disputer* signifiant *être en débat, être en contestation, se quereller*, est neutre et non pas pronominal. Dites donc : *Ils ont longtemps disputé, et non : ils se sont longtemps disputés.*

612. — DURANT, PENDANT. — *Durant* exprime une idée sans interruption ; *pendant*, un moment, une époque : *les troupes se sont cantonnées* DURANT *l'hiver*, c'est-à-dire qu'elles sont restées cantonnées tant que l'hiver a duré ; *elles se sont cantonnées* PENDANT *l'hiver*, c'est-à-dire, qu'elles ont fait choix de cette saison pour se cantonner.

613. — ÉCLAIRER. — *Éclairer* est actif dans le sens propre comme dans le sens figuré : *le soleil éclaire la terre. Seigneur, éclairez mon entendement.* Cette expression *éclairer à quelqu'un*, est surannée. Dites : *éclairez monsieur ; éclairez cette personne qui descend l'escalier, etc.*, en ne donnant qu'un régime direct au verbe *éclairer* (ACAD.).

614. — ÉMINENT, IMMINENT. — *Danger* ÉMINENT, *péril* ÉMINENT, danger, péril très-grands, mais non sans ressource; danger *imminent*, péril *imminent*, danger, péril inévitables. Un homme qui fait une entreprise téméraire est dans un péril *éminent ;* un vaisseau qui se brise contre les rochers est dans un péril *imminent.*

615. — EMPRUNTER. — Avec un régime indirect de personne, on dit *emprunter à* et *emprunter de :* EMPRUNTER *une somme* DE *quelqu'un* ou A *quelqu'un* (ACAD.). — Avec un régime indirect de chose, on ne dit qu'*emprunter de : les magistrats* EMPRUNTENT *toute leur autorité* DE *la justice* (ACAD.).

616. — ENTENDRE RAILLERIE, ENTENDRE LA RAILLERIE. — *Entendre raillerie*, c'est bien prendre la raillerie : *vous* ENTENDEZ *très-bien* RAILLERIE, *quand d'autres que moi vous font la guerre sur vos petits défauts* (RAC.). *Entendre la raillerie*, c'est avoir le talent de railler : *peu de personnes* ENTENDENT *la fine et innocente* RAILLERIE (BOUHOURS).

617. — ENVIER, PORTER ENVIE. — On *envie* les choses, et l'on *porte envie* aux personnes : *il* ENVIE *le bonheur d'autrui* (ACAD.). — *Le sage ne* PORTE ENVIE *à personne.*

618. — ESPÉRER, PROMETTRE, COMPTER. — Ces verbes portent à l'esprit l'idée d'une chose future : il ne faut donc pas les faire suivre d'un verbe à un temps *présent* ou *passé : j'espère que vous* FAITES *des progrès : je vous promets que* J'AI DIT *la vérité ; je compte que vous* OBÉIREZ *à vos parents.* Il faut alors employer *croire, penser, se flatter, assurer : je pense que vous faites des progrès ; je vous assure que j'ai dit la vérité, etc.*

619. — ET. — Cette conjonction, marquant addition, ne doit jamais unir des expressions synonymes, parce qu'alors, quoi-

qu'il y ait plusieurs mots, il n'y a réellement qu'une seule et même idée. Ainsi ne dites pas : *Son courage* ET *sa bravoure étonne les plus braves ; Ame grande* ET *magnanime ; — Un mot sublime ravit* ET *transporte ;* mais dites : *Son courage, sa bravoure étonne les plus braves ; Ame grande, magnanime ; Un mot sublime ravit, transporte.*

620. — ÊTRE, ALLER. — *Je fus* ne doit jamais s'employer pour *j'allai ;* conséquemment Corneille n'aurait pas dû dire : *il fut jusques à Rome implorer le sénat ;* la grammaire exige : *il alla jusques à Rome*, etc.

J'ai été suppose le retour, *je suis allé* ne le suppose pas. Ainsi *il* A ÉTÉ *à la messe* fait entendre qu'il en est revenu, et *il* EST ALLÉ *à la messe*, qu'il y est encore.

621. — ÉVITER. — Ne doit pas s'employer dans le sens *d'épargner*. Ne dites donc pas : *je vous* ÉVITERAI *cette peine*, dites : *je vous* ÉPARGNERAI *cette peine.*

622. — FAIRE. — Ce verbe donne lieu à plusieurs observations :

1° *Faire* doit être préféré au verbe *être* dans la supputation des nombres : *dix et dix* FONT *vingt*, et non SONT *vingt.*

2° *Faire* s'emploie pour éviter la répétition d'un verbe précédent : *je lui ai écrit comme je devais le* FAIRE ; mais dans ce cas il ne veut pas de régime direct après lui. Ne dites donc pas avec Bossuet : *il fallait cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait les crimes ;* il faut alors répéter le verbe : *qu'on* EUT CACHÉ *les crimes.*

3° *Faire*, suivi d'un infinitif, veut un régime direct, quand l'infinitif n'a pas de régime de cette nature : *je les ai fait partir ;* et un régime indirect, quand l'infinitif a un régime direct : *je leur ai fait écrire une lettre.*

4° *Faire*, employé au passif, ne doit pas être suivi d'un infinitif, comme dans cette phrase : *il* A ÉTÉ FAIT *mourir ;* dites : *on l'a fait mourir.*

5° *Ne faire que* marque une action fréquemment répétée : *il ne* FAIT *que sortir*, c'est-à-dire, il sort à tous moments.

Ne faire que de, une action qui vient d'avoir lieu : *il ne* FAIT *que de sortir*, c'est-à-dire, il n'y a qu'un moment qu'il est sorti.

623. — FIXER. — Signifie arrêter, rendre stable : *fixer un jour, fixer un inconstant.* Jamais il n'a le sens de *regarder*. Ne dites donc pas : J'AI FIXÉ *longtemps cette personne sans pouvoir la reconnaître ;* mais dites : J'AI REGARDÉ *longtemps cette personne*, etc.

624. — FLAIRER, FLEURER. — *Flairer*, sentir par l'odorat : FLAIREZ *cette rose* (ACAD.). — *Fleurer*, répandre une odeur : *cela* FLEURE *bon* (ACAD.).

625. — IMAGINER, S'IMAGINER. — *Imaginer*, créer, inventer: *on ne peut rien* IMAGINER *de plus extraordinaire.* — *S'imaginer*, croire, se persuader : *il s'imagine être un grand docteur* (ACAD.).

626. — IMITER L'EXEMPLE. — *Imiter l'exemple* ne se dit que d'un modèle que l'on copie trait pour trait : IMITER *une exemple d'écriture.* Hors ce cas, on dit *suivre l'exemple* : *il* SUIT *l'exemple de ses ancêtres.* Tel est l'usage de nos bons écrivains.

627. — IMPOSER, EN IMPOSER. — *Imposer* renferme une idée de respect, de considération, d'ascendant ; *en imposer*, une idée de mensonge, de déception : *l'honnête homme qui dit franchement la vérité*, IMPOSE ; *le fripon qui cherche à se tirer d'affaire par des mensonges*, EN IMPOSE ; *l'air noble et simple de l'innocence* IMPOSE ; *l'air composé d'un hypocrite* EN IMPOSE.

628. — INFECTER, INFESTER. — *Infecter*, répandre une mauvaise odeur, propager la contagion : *ce marais* INFECTE ; *il* INFECTE *ce pays de sa pernicieuse doctrine* (ACAD.).

Infester, piller, ravager : *les pirates* INFESTAIENT *ces côtes.* (ACAD.).

629. — INSULTER. — *Insulter quelqu'un*, c'est lui faire insulte : INSULTER *quelqu'un de paroles* (ACAD.). — *Insulter à quelqu'un*, c'est manquer aux égards que réclament sa faiblesse, sa misère, son malheur, etc. : *il ne faut pas* INSULTER AUX *malheureux* (ACAD.).

630. — JOINDRE. — *Joindre*, signifiant *ajouter*, demande *à* : JOIGNEZ *cette maison* A *la vôtre.* Dans le sens d'*unir*, d'*allier*, il prend indifféremment *à* ou *avec* : JOINDRE *la modestie* AU *mérite* OU AVEC *le mérite.*

631. — LE. — L'emploi du pronom *le* n'est pas à imiter dans cette phrase : *on ne détruit pas ces abus comme ils devraient* L'ÊTRE. En général, tout pronom doit se rapporter à un mot énoncé précédemment, et ici le pronom *le* représente le participe détruit, qui n'est pas exprimé dans la phrase. La grammaire exige ou qu'on fasse disparaître le pronom *le : on ne détruit pas ces abus comme ils devraient être détruits ;* ou qu'on énonce le participe auquel il se rapporte : *ces abus ne sont pas* DÉTRUITS *comme ils devraient l'être.*

Il est mieux de ne pas sous-entendre le pronom *le* placé sous la dépendance d'un verbe actif, d'un verbe neutre ou du verbe *être*, comme dans les phrases suivantes : *il a été reçu comme il le méritait ; il n'est pas aussi instruit que je croyais ; elle est plus modeste qu'elle ne paraît ; ils sont moins riches qu'ils n'étaient.* Il faut dire : *il a été reçu comme il* LE *méritait ; il n'est pas aussi instruit que je* LE *croyais ; elle est plus modeste qu'elle ne* LE *paraît ; ils sont moins riches qu'ils ne* L'*étaient.*

632. — MATINAL, MATINEUX, MATINIER. — *Matinal*, qui s'est

levé matin : *vous êtes bien matinal aujourd'hui* (ACAD.). — *Matineux*, qui a l'habitude de se lever matin : *les gens du monde ne sont pas matineux*. — *Matinier*, qui appartient au matin : *l'étoile matinière* (ACAD.).

633. — MÊLER. — *Mêler avec*, brouiller ensemble plusieurs choses : MÊLER *l'eau* AVEC *le vin*, MÊLER *de l'or avec de l'argent* (ACAD.). — *Mêler à*, joindre, unir : MÊLER *la douceur* A *la sévérité*; MÊLER *l'agréable* A *l'utile*.

634. — OBSERVER. — *Observer* signifie remarquer, considérer : OBSERVER *les astres*; OBSERVER *les hommes*. De même qu'on ne dit pas : *je vous remarque que ; je remarque à l'assemblée que ; je lui remarque que* ; on ne doit pas dire : *je vous remarque que ; j'observe à l'assemblée que ; je lui observe que* : il faut dire : *je vous* FAIS *observer que ; je* FAIS *observer à l'assemblée que ; je lui* FAIS *observer que* ; comme on dit : *je vous* FAIS *remarquer que ; je* FAIS *remarquer à l'assemblée que*, etc.

635. — OUBLIER A, OUBLIER DE. — Oublier *à* lire, *à* écrire, c'est en perdre l'habitude, la faculté ; oublier *de* lire, *d'*écrire, c'est y manquer par défaut de mémoire : *si chaque jour vous oubliez* DE *lire, vous finirez par oublier* A *lire*.

636. — PARTICIPER A, PARTICIPER DE. — *Participer à*, avoir part à : *participer* AUX *faveurs des grands*; *participer* A *une conjuration* (ACAD.). — *Participer de*, tenir de la nature de : *Le mulet participe* DE *l'âne et* DU *cheval* (ACAD.).

637. — PLAINDRE. — *Se plaindre de ce que* suppose un objet de plainte : *il a raison de* SE PLAINDRE DE CE QUE *vous l'avez trompé*. — *Se plaindre que* ne suppose pas lieu à la plainte : *il a tort de* SE PLAINDRE QUE *vous l'ayez trompé*.

638. — PLAIRE. — *Ce qui plaît*, ce qui est agréable ; *ce qu'il plaît*, ce que l'on veut : les insensés sacrifient leurs intérêts à ce *qui leur plaît* ; les gens d'un caractère opiniâtre ne veulent faire que ce *qu'il leur plaît*.

639. — PLIER, PLOYER. — *Plier*, mettre en plusieurs doubles : PLIER *du linge*, PLIER *une lettre* ; — *ployer*, courber, faire fléchir : PLOYER *une branche d'arbre*.

Au figuré, ils s'emploient l'un et l'autre dans le sens d'assujettir, de soumettre :

Tu dois à ton état *plier* ton caractère. (RACINE.)
C'est lui qui devant moi refusait de *ployer*. (*Le même.*)

640. — PRÈS DE, PRÊT A. — *Près de*, locution prépositive qui signifie *sur le point de* : *les beaux jours sont* PRÈS DE *finir* (ACAD.). — *Prêt à*, adjectif qui veut dire *disposé à*, et qui s'accorde avec le mot qu'il qualifie :

L'ignorance toujours est *prête* à s'admirer. (BOILEAU.)

Ainsi *près de mourir* et *prêt à mourir* ne présentent pas le même sens ; le premier signifie *voisin* de la mort, et le second *résigné* à mourir.

641. — PLUS, MIEUX. — *Plus* marque l'extension ; *mieux*, la perfection : *L'abbé Prévot a* PLUS *écrit que Fénelon ; mais Fénelon a* MIEUX *écrit que l'abbé Prévot.*

Plus, employé comme adverbe de quantité, veut *de* avant le substantif qui suit : *ce livre coûte* PLUS DE *six francs. Nous avons fait* PLUS DE *dix lieues.* Ce serait une faute de dire : *Ce livre coûte plus* QUE *six francs. Nous avons fait plus* QUE *dix lieues.* Par la même raison on dira : *il est plus d'à demi-mort* (GIRARD). *Du vin plus d'à moitié bu* (ACAD.)., et non pas : *plus* QU'*à demi-mort, plus* QU'*à moitié bu.*

Mieux de ne doit jamais remplacer *plus de* ; ne dites donc pas : *J'ai gagné* MIEUX DE *cent francs ; il a reçu* MIEUX DE *mille francs* ; mais dites : PLUS DE *cent francs*, PLUS DE *mille francs.*

642. — PLUS D'UN. — *Plus d'un* veut le verbe qui suit au singulier : PLUS D'UN *poète* A TRAITÉ *ce sujet* (DELILLE) ; PLUS D'UNE *Pénélope* HONORA *son pays* (BOILEAU) ; à moins que ce verbe n'exprime une idée de réciprocité : *plus d'un fripon* SE DUPENT *l'un l'autre* (MARMONTEL), c'est-à-dire, se dupent réciproquement ; ce qui indique qu'il y a pluralité dans l'idée.

643. — SE RAPPELER. — Ce verbe, formé du verbe actif *rappeler*, veut un régime direct : *je me* RAPPELLE *cette aventure*, *je me* LA *rappelle parfaitement.* D'où il suit qu'on ne doit pas dire : *je me rappelle* DE CET *événement*, *je m'*EN *rappelle*, c'est-à-dire, *je rappelle à moi de cet événement*, *je rappelle à moi de cela* (*en* étant pour *de cela*), phrases dans lesquelles ce verbe n'a pas de régime direct. Il faut dire : *je me rappelle cet événement*, *je me* LE *rappelle.*

Remarque. Devant un infinitif, le verbe *se rappeler* admet la préposition *de* : *je me rappelle* D'*être sorti*, D'*avoir vu* (ACAD.). Cette construction est analogue à celle-ci : *je désire* DE *vous voir*, où la préposition *de* n'est employée que pour satisfaire l'oreille.

644. — RAPPORT. — *Avoir rapport à* exprime une idée de relation, de liaison ; *les effets ont* RAPPORT AUX *causes ; toutes les sciences ont* RAPPORT *les unes* AUX *autres.* — *Avoir rapport avec* marque une idée d'analogie, de ressemblance, de conformité : *nos plus belles tragédies ont beaucoup de* RAPPORT AVEC *celles des Grecs.*

645. — RETRANCHER DE, RETRANCHER A. — *Retrancher de* c'est ôter quelque chose d'un tout : *retrancher un couplet* D'*une chanson.* — *Retrancher à*, c'est priver quelqu'un de quelque chose : *retrancher le vin* A *un malade.*

646. — RÉUNIR, UNIR. — *Réunir*, signifiant posséder en même temps, veut *et*; RÉUNIR *le mérite* ET *la modestie* : *unir* veut *à* : UNIR *le mérite* A *la modestie*.

647. — RIEN. — *Rien*, ayant le sens de *quelque chose*, s'emploie sans négation : *y a-t-il* RIEN *de plus rare qu'un demi-savant modeste* (DOMERGUE).

Rien, signifiant *nulle chose*, exige la négation.

Remords, crainte, péril, *rien* ne m'a retenu. (RACINE).

648. — SAIGNER. — *Saigner du nez* se dit au propre, comme au figuré, c'est-à-dire, pour désigner l'action de perdre du sang par le nez, et celle de manquer de courage; *saigner au nez* n'est pas français.

649. — SECOND, DEUXIÈME. — *Second* éveille une idée d'ordre, et *deuxième* une idée de série. On dira donc : *le* SECOND *tome d'un ouvrage* qui n'a que deux tomes, ou qui en a davantage, parce que l'idée d'ordre est indépendante de l'idée de nombre; mais on ne dira pas : *le* DEUXIÈME *tome*, en parlant d'un ouvrage qui n'en aurait que deux, parce que deux tomes ne font pas une série, et que le deuxième suppose nécessairement un troisième.

650. — SERVIR A RIEN, SERVIR DE RIEN. — *Servir à rien* marque une nullité momentanée de service : *il a des talents qui ne lui* SERVENT A RIEN *maintenant*. — *Servir de rien* exprime une nullité absolue de service : *les murmures contre les décrets de la Providence ne* SERVENT DE RIEN.

651. — SUCCOMBER. — *Succomber sous*, c'est *ployer sous* : SUCCOMBER SOUS *le poids*, SUCCOMBER SOUS *les coups*. C'est dans ce sens qu'on dit figurément : SUCCOMBER SOUS *le faix des affaires*; SUCCOMBER SOUS *le travail* (Acad.). — SUCCOMBER A, c'est *se laisser aller à*, *céder à* : SUCCOMBER A *la douleur*; SUCCOMBER A *la tentation* (Acad.).

652. — SUPPLÉER. — *Suppléer quelque chose*, c'est remplacer ce qui manque, en fournissant une chose de la même nature : *ce sac doit être de mille francs; s'il y a cent francs de moins*, JE LES SUPPLÉERAI (Acad.). C'est dans ce sens qu'on dit *suppléer un mot*. — *Suppléer à quelque chose*, c'est en tenir lieu, en fournissant l'équivalent : *la valeur* SUPPLÉE *au nombre* (Acad.).

On dit *suppléer quelqu'un*, et jamais *suppléer à quelqu'un*.

653. — TEL. — *Tel* ne doit jamais s'employer pour *quel* ou *quelque*; ainsi ne dites pas : TEL *qu'il soit*, TEL *riche que vous soyez*, TELLES *richesses que vous ayez*; dites : QUEL *qu'il soit*, QUELQUE *riche que vous soyez*, QEULQUES *richesses que vous ayez*.

654. — TÉMOIN. — *A témoin* et *témoin*, placés au commencement d'une phrase, sont pris adverbialement, et restent conséquemment invariables : *je prends le ciel et les hommes* A

TÉMOIN ; — TÉMOIN *les victoires qu'il a remportées* (ACAD.). *Pour témoin* est un substantif qui prend la marque du pluriel, s'il représente plusieurs personnes : *Messieurs, je vous prends* POUR TÉMOINS.

655. — PAR TERRE, A TERRE. — *Par terre* se dit de ce qui touche à la terre ; et *à terre*, de ce qui n'y touche pas : *un arbre tombe* PAR TERRE, *et ses fruits tombent* A TERRE.

656. — TOUT. — Ce mot donne lieu à plusieurs observations :

1° *Tout*, suivi immédiatement de l'adjectif *autre* et d'un substantif, est adjectif ou adverbe. Il est adjectif, et s'accorde quand le sens permet de placer *autre* après le substantif : *donnez-moi* TOUTE *autre occupation* ; TOUTE *autre place qu'un trône eût été indigne d'elle.* (Boss.) ; on peut dire : *donnez-moi toute occupation autre ; toute place autre qu'un trône eût été indigne d'elle.* Dans ce cas, *tout* modifie le substantif.

Il est adverbe et reste invariable lorsque le sens ne permet pas de placer *autre* après le substantif : *donnez-moi une* TOUT *autre occupation* ; *une* TOUT *autre place qu'un trône eût été indigne d'elle* ; on ne peut pas dire : *donnez-moi une toute occupation autre ; une toute place autre qu'un trône eût été indigne d'elle.* Dans ce cas, *tout* modifie l'adjectif *autre*, et est alors précédé de l'adjectif numéral *une*.

2° *Tout* est adverbe et conséquemment invariable, quand il est suivi immédiatement d'un substantif employé sans déterminatif, et précédé ou non d'une préposition : *cette maison est* TOUT *en flammes* ; *le chien est* TOUT *ardeur* (BUFF.). Le substantif, équivalant alors à un adjectif, est modifié par l'adverbe *tout* ; c'est comme s'il y avait : *cette maison est* TOUT ENFLAMMÉE ; *le chien est* TOUT ARDENT. C'est d'après cette règle qu'on dit : *cette personne est* TOUT *en feu*, TOUT *en colère*, TOUT *en pleurs. Cette femme est* TOUT *yeux*, TOUT *oreilles.* (ACAD.). *Les Français sont* TOUT *feu.* (J.-J. ROUS.).

3° Quand *tout* a le sens de *chaque*, l'usage permet d'employer le singulier ou le pluriel : *il vient à* TOUT *moment* ou *à* TOUS *moments*, *en* TOUT *lieu* ou *en* TOUS *lieux*, *en* TOUT *genre* ou *en* TOUS *genres.*

4° *Tout..... que* veut l'indicatif ; dites : *tout instruit qu'il* EST, et non pas : *tout instruit qu'il* SOIT.

657. — TOUS LES DEUX, TOUS DEUX. — *Tous les deux* signifie *l'un et l'autre* ; *tous deux* veut dire *l'un avec l'autre, ensemble* : *Corneille et Racine ont fait* TOUS LES DEUX *des tragédies admirables.* — *Adam et Eve marchaient* TOUS DEUX *en se donnant la main.*

658. — UN DE, UN DES. — Après *un de*, *un des*, on met le verbe au singulier ou au pluriel. On emploie le singulier, quand l'action exprimée par le verbe est faite par un seul agent : *c'est un de mes fils qui m'*ÉCRIT ; *c'est un des généraux français qui*

COMMANDERA : ici l'action d'*écrire* est faite par un seul fils, et celle de *commander*, par un seul général. On emploie le pluriel, lorsque l'action que marque le verbe est faite par plusieurs agents : *Charlemagne est un des plus grands rois qui* AIENT *régné*, *l'intempérance est un des vices qui* DÉTRUISENT *la santé;* ici l'action de *régner* est faite par plusieurs rois, et celle de *détruire*, par plusieurs vices.

Cette règle s'applique au participe : *c'est un de mes fils que vous avez* VU ; *c'est une des plus belles tragédies que nous ayons* VUES. Dans le premier cas, il s'agit d'*un fils* VU ; et dans le second, de *plusieurs tragédies* VUES.

658 (*bis*). — VENIMEUX, VÉNÉNEUX. — *Venimeux* se dit des animaux : *la vipère est venimeuse.*— *Vénéenux* se dit des plantes : *la ciguë est vénéneuse.*

659. — Y. — *Y* doit toujours avoir rapport à ce qui précède; d'où il suit qu'il ne faut pas dire : *ayant les yeux fermés, je n'*Y *vois goutte; — l'amour est un dieu qui n'*Y *voit goutte ; — on dirait que vous n'*Y *voyez pas clair;* attendu qu'*y* n'ajoute rien au sens, et est absolument inutile. La grammaire exige : *je ne vois goutte*; *qui ne voit goutte* ; *vous ne voyez pas clair*. Mais on dirait bien : *ce raisonnement est si obscur qu'on n'*Y *voit goutte :* ici *y* se rapporte à ce qui précède ; c'est comme s'il y avait : *qu'on ne voit goutte* A CE RAISONNEMENT.

Questions.

597. *Quelle différence* y a-t-il *entre :* C'est à vous à, *et* c'est à vous de?
598. *Emploie-t-on indifféremment* à *et* ou *entre deux nombres?*
599. *Quelle différence entre* aider quelqu'un *ou* aider à quelqu'un?
600. *Doit-on dire : Cette femme a* l'air bon *ou a* l'air bonne?
601. *Quelle différence y a-t-il entre* anoblir *et* ennoblir?
602. *En quoi diffèrent* armistice *et* amnistie?
603. *Que signifient* assurer quelqu'un *et* assurer à quelqu'un?
604. *Que signifient* atteindre à quelque chose *et* atteindre quelque chose?
605. *Dans quel sens s'emploient* aussi *et* non plus?
606. *Peut-on dire :* je vais baigner, il va coucher, nous irons promener?
607. *Que signifient* être à la campagne *et* être en campagne?
608. *Quelle différence y a-t-il entre* capable *et* susceptible?
608 (bis). *Que signifient* commencer et, commencer de?
609. *Que signifient* consommer *et* consumer?
610. *Quelles prépositions veulent les verbes* déjeuner, dîner, etc.
611. *Comment s'emploient* digne *et* indigne?
611 (bis). *Peut-on dire* · ils se sont longtemps disputés?
612. *Quelle différence y a-t-il entre* durant *et* pendant?
613. *Au propre et au figuré, comment doit-on employer le verbe* éclairer?
614. *Quelle différence y a-t-il entre* éminent *et* imminent?
615. *Comment se construit le verbe* emprunter?

616. *Que signifient* entendre raillerie *et* entendre la raillerie ?
617. *Entre* envier *et* porter envie, *quelle est la différence ?*
618. *Pourquoi ne faut-il pas faire suivre les verbes* espérer, promettre, compter *d'un verbe à un temps* présent *ou* passé ?
619. *Que faut-il observer dans l'emploi de* et ?
620. *Quelle observation y a-t-il à faire sur* être *et* aller ?
621. *Au lieu de*, je vous éviterai *cette peine*, *que faut-il dire ?*
622. *Le verbe* faire *donne lieu à plusieurs observations. Enoncez-les.*
623. *Pour quel verbe*, fixer *ne doit-il pas être employé ?*
624. *Que signifient* flairer *et* fleurer ?
625. *En quoi diffèrent* imaginer *et* s'imaginer ?
626. *Dit-on indifféremment* imiter l'exemple *et* suivre l'exemple ?
627. *Quelle différence y a-t-il entre* imposer *et* en imposer ?
628. *Qu'y a-t-il à observer sur* infester *et* infecter ?
629. *Quelle différence entre* insulter quelqu'un *et* insulter à quelqu'un ?
630. *Comment se construit le verbe* joindre ?
631. *Pourquoi l'emploi du pronom* le *n'est-il pas régulier dans cette phrase : On ne détruit pas ces abus comme ils devraient* l'*être ?*
632. *Quelle différence y a-t-il entre* matinal, matineux *et* matinier.
633. *Quelles idées éveillent* mêler avec *et* mêler à ?
634. *Quand* observer, *doit-il être précédé du verbe* faire ?
635. *Que signifient* oublier à *et* oublier de ?
636. *Quelle différence y a-t-il entre* participer à *et* participer de ?
637. *En quoi diffèrent* se plaindre de ce que *et* se plaindre que ?
638. *Que veulent dire* ce qui plaît *et* ce qu'il plaît ?
639. *Faites ressortir la différence entre* plier *et* ployer.
640. *Que signifient* près de *et* prêt à ?
641. *Indiquez les différents emplois de* plus *et de* mieux.
642. *A quel nombre* plus d'un *veut-il le verbe qui le suit ?*
643. *Quel régime veut le verbe* se rappeler ?
644. *Avoir rapport* à, *avoir rapport* avec, *quelle différence y a-t-il ?*
645. *Quelle différence entre retrancher* à *et retrancher* de ?
646. Réunir *et* unir *prennent-ils indifféremment* et *ou* à ?
647. *Dans quel cas* rien *exige-t-il ou rejette-t-il la négation ?*
648. *Quelle préposition demande le verbe* saigner ?
649. Second *et* deuxième *peuvent-ils s'employer l'un pour l'autre ?*
650. *Que signifient* servir à rien *et* servir de rien ?
651. *Quelle différence y a-t-il entre* succomber sous *et* succomber à ?
652. *Quelle différence y a-t-il entre* suppléer une chose *et* suppléer à une chose ? *Peut-on dire : suppléer à quelqu'un ?*
653. *Faut-il dire :* Tel *qu'il soit*, *ou* quel *qu'il soit ?*
654. *Quand* témoin *est-il pris adverbialement ou comme substantif ?*
655. Par terre *et* à terre *peuvent-ils se dire indifféremment ?*
656. *Enoncez les différentes significations du mot* tout.
657. *Quelle différence y a-t-il entre* tous les deux *et* tous deux ?
658. *Dans quel cas met-on le verbe au singulier après* un de, un des ? — *Dans quel cas, le met-on au pluriel ?*
658 (*bis*). *Quelle différence y a-t-il entre* venimeux *et* vénéneux ?
659. *Pourquoi cette phrase : je n'y vois goutte, est-elle vicieuse ?*

CHAPITRE XVI.

DE LA PONCTUATION.

660. — La *ponctuation* sert à marquer la distinction des sens, et les pauses qu'on doit faire en lisant.

661. — Les signes de ponctuation sont : la *virgule* (,), le *point-virgule* (;), les *deux points* (:), le *point* (.), le *point interrogatif* (?) et le *point exclamatif* (!).

1° *De la virgule.*

662. — On emploie la *virgule :* 1° pour séparer entre elles les parties semblables d'une même proposition, comme les *sujets*, les *attributs* et les *régimes* de même nature.

La fraude, le parjure, les procès, les guerres ne font jamais entendre leur voix dans ce séjour chéri des dieux. (Fénelon).

Les Tyriens sont industrieux, patients, laborieux. (Idem).

Il faut régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs.

663. — *Exception.* La virgule n'a pas lieu entre deux parties semblables d'une même proposition, quand ces parties sont unies par une des conjonctions, *et*, *ou*, *ni*, et qu'elles n'excèdent pas ensemble la portée de la respiration:

Je lirai *ou* j'écrirai.

Il n'a pas reçu votre lettre *ni* la mienne.

Mais on dit avec la virgule :

Tout reconnaît ses lois, *ou* brigue son appui. (Boileau).

Nul n'est content de sa fortune, *ni* mécontent de son esprit. (Mme Deshoulières).

parce que les parties unies par *ou* et par *ni* ont trop d'étendue pour qu'on puisse les prononcer sans faire une pause après *lois* et *fortune.*

664. — 2° Pour séparer entre elles les propositions de la même nature, quand elles ont peu d'étendue :

On se menace, on court, l'air gémit, le fer brille. (Racine).

665. — 3° Avant et après toute réunion de mots, ou tout mot qu'on peut retrancher, sans dénaturer le sens de la phrase; telles sont les propositions incidentes explicatives, les mots en apostrophe, les régimes indirects qui expriment une circonstance dont le verbe peut à la rigueur se passer, etc., etc..

Les passions, *qui sont les maladies de l'âme*, ne viennent que de notre révolte contre la raison.

Sont-ce là, ô *Télémaque*, les pensées qui doivent occuper le cœur du fils d'Ulysse ?

Le Bosphore m'a vu, *par de nouveaux apprêts*,
Ramener la terreur du fond de ses marais. (RACINE).

Le style de Bossuet, *toujours noble et rapide*, étonne et entraîne.

En effet on peut dire, sans que le sens principal en souffre nullement : *les passions ne viennent que de notre révolte contre la raison. — Sont-ce là les pensées qui doivent occuper le cœur du fils d'Ulysse ? — Le Bosphore m'a vu ramener la terreur du fond de ses marais. — Le style de Bossuet étonne et entraîne.*

666. — 4° Avant un verbe séparé de son sujet par une proposition incidente déterminative : *l'homme qui est insensible aux malheurs de ses semblables, est un égoïste.*

667. — 5° Pour tenir lieu d'un verbe sous-entendu : *l'amour de la gloire* MEUT *les grandes âmes, et l'amour de l'argent, les âmes vulgaires ;* c'est-à-dire *l'amour de l'argent* MEUT *les âmes vulgaires ;* la virgule remplace le verbe *meut.*

2° *Du point-virgule.*

668. — On emploie le *point virgule :* 1° pour séparer entre elles les propositions semblables, quand elles ont une certaine étendue, et principalement, lorsqu'elles sont subdivisées par la virgule :

Soyez ici des lois l'interprète suprême ;
Rendez leur ministère aussi saint que vous-même ;
Enseignez la raison, la justice et la paix.

Il faut qu'en cent façons, pour plaire il se replie ;
Que tantôt il s'élève, et tantôt s'humilie ;
Qu'en nobles sentiments il soit partout fécond ;
Qu'il soit aisé, solide, agréable et profond. (BOILEAU).

669. — 2° Pour séparer les parties principales de toute énumération dont les parties subalternes exigent la virgule :

On distingue plusieurs sortes de style : le style uni, où l'on ne voit ni expressions, ni pensées remarquables ; le style facile, qui ne sent point le travail ; le style naturel, qui n'est ni recherché, ni forcé ; le style rapide, qui attache et qui entraîne, etc.

3° *Des deux points.*

670. — On emploie les *deux points :* 1° après une proposition qui annonce une citation, un discours :

Dames Mites disaient à leurs petits enfants :
Il fut un temps où la terre était ronde. (L'abbé AUBERT).

671. — 2° Après une proposition générale suivie de détails:

Tout plaît dans les synonymes de l'abbé Girard : la finesse des remarques, la justesse des pensées, le choix des exemples.

Et avant cette proposition, si les détails précèdent :

L'exercice, la sobriété et le travail : voilà trois médecins qui ne se trompent pas.

672. — 3° Avant une proposition qui éclaircit, ou développe ce qui précède :

Il faut, autant qu'on le peut, obliger tout le monde :
On a souvent besoin d'un plus petit que soi. (La Fontaine).

4° Du point.

673. — Le *point* termine toutes les phrases indépendantes de celles qui suivent, ou du moins qui ne se lient avec elles que par des rapports vagues et généraux :

La Déesse tenait d'une main un sceptre d'or pour commander aux vagues. Elle avait un visage serein, et plein de majesté. Des Tritons conduisaient son char. On voyait au milieu des airs Eole, empressé et inquiet. (Fénelon).

5° Du point interrogatif et du point exclamatif.

674. — Le *point interrogatif* s'emploie à la fin des phrases où l'on interroge ; et le *point exclamatif*, à la fin de celles qui marquent la surprise, l'admiration, la joie, la terreur, etc. : *Où porté-je mes pas ? D'où vient que je frissonne ?*

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère ! (Corneille).
Que le Seigneur est bon ! que son joug est aimable !
Heureux qui, dès l'enfance, en connaît la douceur !

675. *Remarque.* C'est l'interrogation qui est dans la pensée, et non la forme interrogative de la phrase qui détermine l'emploi du point interrogatif. Ainsi, quoique la phrase ne soit pas construite interrogativement, La Fontaine a dû dire avec le point interrogatif :

Je porte à manger
A ceux qu'enclot la tombe noire.
Le mari repart, sans songer :
Tu ne leur portes point à boire ?

parce que le sens est évidemment interrogatif; c'est comme s'il y avait : *est-ce que tu ne leur portes pas à boire ?* Mais on dira sans ce point : *lui fait-on quelque reproche, aussitôt il s'emporte ;* car, bien que la forme de la phrase soit interrogative, le sens ne l'est pas : c'est comme s'il y avait : *si on lui fait quelque reproche*, etc.

Questions.

660. *A quoi sert la* ponctuation ?
661. *Quels sont les* signes de ponctuation ?

662. *Quand emploie-t-on la* virgule ?
663. *Dans quel cas la virgule ne s'emploie-t-elle pas entre deux parties semblables d'une même proposition ?*
664-667. *Dans quels cas emploie-t-on encore la virgule ?*
668-669. *Quand emploie-t-on le* point-virgule ?
670-672. *Quand fait-on usage des* deux points ?
673. *Quel est l'usage du* point ?
674. *Quel est l'usage du* point interrogatif *et du* point exclamatif ?
675. *Dans quel cas une phrase non construite interrogativement prend-elle le point interrogatif ?*

CHAPITRE XVII.

DE LA PRONONCIATION ET DE LA LECTURE.

676. — A ne se prononce pas dans *août*, *aoriste*, *Saône*, *taon*.

677. — Al a le son de l'*e* muet dans le participe présent *faisant* ; et celui de l'*a* dans *douairière*.

678. — AN, IN, ON, et tout autre son nasal terminent-ils un mot, on ne fait la liaison de *n* finale avec la voyelle qui commence le mot suivant, que quand le sens n'admet aucune pause entre ces deux mots, comme dans : *mon ami*, *certain auteur*, *on ignore*. Mais on dit sans lier la consonne *n* à la voyelle : *mon cousin est venu*, *vin bon à boire*, parce qu'on peut s'arrêter après *cousin* et *bon*.

679. — B se prononce dans *radoub* et *rumb*.

680. — C est nul dans *Cotignac*, *estomac*, *lac*, *broc*, *cric*, *marc*, (poids), *porc*, *tabac* ; mais il sonne dans *échec*, et dans *Marc* (nom d'homme).

Il a le son de *g* dans *second*, *secrétaire*, et celui de *ch* dans *violoncelle*, *vermicelle*.

681. — CH se prononce comme *k* dans *catéchumène*, *Chersonèse*, *chiromancie*, *Achéloüs*, *anachronisme*, *archonte*, *archange*, *chaos*, *chronologie*, *Melchior*, *Nabuchodonosor*, *orchestre*, *archiépiscopat*, *patriarchat*, et dans *Michel-Ange*. *Achéron* se prononce avec le son de *ch* dans *cher*.

682. — D, à la fin des mots, prend le son du *t* ; *grand homme*, *de fond en comble* se prononcent comme s'il y avait : *grant homme*, *de font en comble*.

683. — E se prononce fermé dans *désir*, *désert*, et muet dans *denier*, *degré*, *petiller*, *dangereux*. Il a le son

de l'*a* dans *indemnité*, *indemniser*, *solennel*, *hennir*; et celui de *an*, au commencement de *enivrer*, *enorgueillir*.

684. — F est nulle dans *cerf*, *cerf-volant*, *clef*, *œuf frais*, *œuf dur*, *nerf de bœuf*, *bœuf gras*, *bœuf salé*, et dans les pluriels *œufs*, *bœufs*, *nerfs*. Il sonne dans *serfs*, esclave.

685. — G se prononce comme un *c* au commencement de *gangrène*, et est nul dans *faubourg*, *bourg*, *legs*, *signet*, *Regnard* (nom d'un poète).

686. – GN se prononce *gue-n* dans *Gnide*, *Progné*, *igné*, *stagnant*, *stagnation*, *diagnostic*, *régnicole*, *imprégnation*. *Incognito* se prononce avec le son de *gn* dans *agneau*.

687. — H est aspirée dans les mots suivants et leurs dérivés :

Hâbleur, *hache*, *hagard*, *haie*, *haillons*, *haine*, *haïr*, *haire*, *hâler*, *halle*, *hallebarde*, *halte*, *hamac*, *hanche*, *hanneton*, *hanter*, *harangue*, *haras*, *harasser*, *harceler*, *hardes*, *hardi*, *hareng*, *hargneux*, *haricots*, *haridelle*, *harnais*, *harpe*, *harpie*, *harpon*, *hasard*, *hâter*, *hausser*, *haut*, *hautbois*, *havre-sac*, *hennir*, *héraut* d'armes, *hérisser*, *hêtre*, *heurter*, *hibou*, *hideux*, *hiérarchie*, *homard*, *honte*, *horde*, *hotte*, *houblon*, *houille*, *houlette*, *houppe*, *houppelande*, *houspiller*, *housse*, *huche*, *huées*, *huguenot*, *humer*, *huppe*, *hure*, *hurler*, *hussard*.

Quoique cette consonne soit également aspirée dans *Hollande* et dans *Hongrie*, elle ne l'est pas dans fromage *d'Hollande*, toile *d'Hollande*, eau de la reine *d'Hongrie*. On dit aussi *l'héroïsme*, *l'héroïque* vertu, quoiqu'il y ait aspiration dans *héros*.

688. — I est nul dans *oignon*, *moignon*, *poignant*, *poignard*, *poignée*, et dans *Michel-Montaigne*, qu'on prononce *Michel-Montagne*.

689. — L ne sonne pas dans *baril*, *chenil*, *coutil*, *fusil*, *gril*, *nombril*, *outil*, *persil*, *soûl* (adjectif), *sourcil*. Elle est encore nulle dans *gentil*, synonyme de joli, et dans *gentilshommes*; mais elle se prononce avec le son mouillé dans *gentil*, païen, et dans le singulier *gentilhomme*. Les deux *l* de *Sully* sont mouillées.

690. — M est nulle dans *damner*, *condamner*, *automne*.

691. — N, également nulle dans *Béarn*, se prononce avec ou sans nasalité dans *examen* et *hymen*.

692. — O ne se prononce pas dans *faon*, *Laon*, *paon*.

693. — OI se prononce *è* dans *roide*, excepté dans le haut style, où l'on prononce *roade*.

694. — P ne sonne pas dans *dompter*, *prompt*, *baptême* et les dérivés, excepté *baptismal*. Il est nul aussi dans *cep* de vigne et dans *exempt*.

695. — Q est nul dans *coq* d'Inde, quoiqu'il sonne dans *coq*; et ne se fait entendre dans *cinq* que devant une voyelle ou une *h* muette : *cinq enfants*, *cinq hommes*; ou lorsque *cinq* n'est pas suivi d'un substantif : *ils étaient cinq*.

696. — QU a le son de *cou* dans *aquatique*, *équateur*, *équation*, *in-quarto*, *quadragénaire*, *quadragésime*, *quadrature* (terme de géométrie), *quadruple*, *quadrupède*, *quaker* (qu'on prononce *kouákre*).

Il a celui de *cu* dans *à quia*, *équestre*, *équitation*, *liquéfier*, *questeur*, *Quinte-Curce*, *Quintilien*, *quintuple*, *quirinal*.

697. — R se prononce dans *mercredi*, dans le *Niger*, et à la fin des infinitifs, excepté ceux de la première conjugaison, où *r* ne se fait entendre que devant une voyelle ou une *h* muette; ainsi, *aimer l'étude* se prononce: *aimé l'étude*; et *aimer à chanter* se prononce : *aimera chanté*.

698. — S est nulle dans *Du Guesclin*, *dès que*, *tandis que*, et à la fin des mots *divers*, *avis*, *os*, *alors*, *mœurs*, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle.

699. — Elle sonne dans *aloës*, *bibus*, *blocus*, *chorus*, *choléra morbus*, *dervis*, *florès*, *gratis*, *jadis*, *laps*, *maïs*, *mars*, *orémus*, *ours*, *rébus*, *relaps*, *Reims*, *Rubens*, *sinus*, *en sus*, *vasistas*, et à la fin de *palus* dans *palus-méotide*. Elle sonne aussi à la fin de *sens*; cependant *sens commun* se prononce *sencommun*; on prononce *Jésus* et *Jésu-Christ*; un *lis* et une *fleur-de-li*; *plus que*, *plus-que-parfait*, et par tout ailleurs *plu*. — *Sh* se prononce comme *ch* dans *Shakspeare*, qu'on prononce *chèkspir*.

700. — Entre deux voyelles, *s* se prononce comme *z* : *désunir*; excepté dans *désuétude*, *pusillanime*, et quelques mots composés dans lesquels le simple commence par *s* : *préséance*, *présupposer*.

701. — Elle ne se prononce jamais où elle n'est pas écrite; ainsi *entre quatre yeux* doit se prononcer comme s'il y avait : *entre quatryeux* et non *entre quatre-s-yeux*.

702. — T final sonne dans *aspect*, *brut*, *circonspect*, *déficit*, *distinct*, *dot*, *échec et mat*, *exact*, *fat*, *granit*, *inject*, *intact*, *net*, *rapt*, *respect*, *subit*, *succinct*, *tacet*, *tact*, *toast*, *transit*, *zénit*; il est nul dans *Jésus-Christ*, quoiqu'il se fasse

entendre dans le *Christ.* — Dans *sortilége*, il se prononce avec le son qu'il a dans *natif.*

703. — U se fait entendre dans *aiguiser*, *aiguillon*, *sanguinaire*, et dans *Guise* (nom propre). Il a le son de l'*o* dans *club.*

704. — V, lorsqu'il est double, se prononce comme un *v* simple; ainsi *Warwick*, *Wesphalie*, *Wirtemberg* se prononce *Varvick*, *Vestphalie*, *Virtemberg.* Cependant *Newton* et *Laws* se prononcent *Neuton* et *Lâce.*

705.— X a le son de *gz* dans *Xavier*, *Xénophon*, le *Xanthe*, *Xantippe*, *Xerxès*, et dans *Ximenès*, qu'on prononce aussi *Chimène*; et celui de *ss* dans *Auxerre*, *Auxonne* et *Bruxelles.*

706. — Y, après une voyelle, ayant le son de deux *i*, c'est une faute de prononcer *pai-san*, *pai-sage*, *a-iant*; la véritable prononciation de ces mots est : *pai-isan*, *pai-isage*, *ai-iant.*

707. — Z sonne comme *s* à la fin des noms propres : *Suèz*, *Rhodèz*, etc.

708. — Dans le discours familier, dans la conversation, et dans la lecture ordinaire, on lie rarement la consonne finale avec la voyelle qui suit; ainsi, *avant-hier*, *vous aimez à lire*, se prononcent *avan-hier*, *vous aimé à lire*, et souvent même il y aurait une sorte d'affectation et de pédanterie à prononcer autrement.

709. — Dans le discours soutenu, dans la lecture publique et dans la déclamation, la liaison de la consonne finale a toujours lieu avec la voyelle suivante; et ces vers :

> Un grand homme est partout où se répand sa gloire. (PIRON.)
> Il faut un intervalle au repos, aux plaisirs. (GRESSET.)

se prononcent comme s'il y avait :

> Un gran *t*homme est partou *t*ou se répand sa gloire.
> Il fau *t*un *n*intervalle au repo, *z*aux plaisirs.

Il faut cependant excepter un petit nombre de cas où la consonne finale est toujours muette, comme *b*, dans *plomb*; *d*, dans les mots en *ard* et en *ord*; tels sont : *dard*, *bord*; *g* dans *poing*, *seing* : *p*, dans *drap*, *camp*, *champ*, etc., etc.

710. — Toutes les fois qu'on lit une phrase on doit, par des repos, en indiquer la ponctuation; et ces repos ont pour objet la distinction des sens particuliers. Le besoin de respirer en exige d'autres : il demande qu'on ne lise pas plus de huit syllabes sans faire une pause, et l'on peut même reprendre haleine après sept, six, cinq, et un moindre nombre de syllabes, pourvu que le

repos ait lieu entre deux mots indépendants l'un de l'autre. Dans ces vers :

> Et le soc | de la terre | ouvrira les entrailles,
> Je ne trouve partout | que lâche flatterie,

les repos ont lieu où se trouvent des traits de séparation.

711. — La voix, par ses divers inflexions, doit marquer les différentes nuances que présente le sens. Elle doit, par exemple, indiquer, par des changements ménagés, les mots qui forment comme parenthèse, et rendre saillants, par son élévation, ceux qui, par leur importance, appellent l'attention. Dans cette phrase : *je veux, dit le héros, leur prouver que la peur ne peut m'atterrer*, les mots *dit le héros*, doivent être prononcés d'un ton plus bas pour marquer l'espèce d'isolement où le sens les place.

Dans ce vers, au contraire,

> Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ? — Qu'il mourût. (Corneille).

Qu'il mourût doit être prononcé d'un ton plus haut que le reste, parce qu'il exprime l'objet principal de la pensée.

Questions.

676. *Quelle lettre ne se prononce pas dans* août, aoriste, Saône, taon ?
677. *Quel son a la voyelle composée* ai *dans le participe présent* faisant *et dans* douairière ?
678. *L'n finale d'un son nasal doit-elle toujours se lier avec la voyelle initiale du mot qui suit ?*
679. *Le* b *final se prononce-t-il dans* radoub *et* rumb ?
680. *Donnez des mots dans lesquels le* c *final soit nul, d'autres dans lesquels il sonne, et dites comment il se prononce dans* second, *dans* violoncelle *et dans* vermicelle.
681. *Comment se prononce le* ch *dans* catéchumène, Chersonèse, *etc.?*
682. *Dans* grand homme, *de* fond en comble, *comment se lie le* d *final?*
683. *Quels sons prend la voyelle* e *dans* désir, désert, *etc.*
684. *Quels mots ont la consonne* f *finale nulle, et indiquez l'exception.*
685. *Comment se prononce le* g *dans* gangrène, *et dans* faubourg, bourg, legs, signet, Regnard (*nom d'un poète*).
686. *Prononcez conformément à la règle*, Gnide, Progné, igné, *etc.*
687. *Dans quels mots l'*h *est aspirée ? — Nommez les exceptions.*
688. *Dans quels mots l'*i *est nul ?*
689. *Dans quels mots la consonne* l *ne sonne pas ? — Comment se prononcent* gentil (*païen*) *et* Sully, *nom d'homme ?*
690. *Quelle lettre est nulle dans* damner, condamner, automne ?
691. *Quelle valeur a la consonne* n *dans* Béarn, examen, hymen ?
692. *Quelle lettre est nulle dans* faon, Laon, paon ?
693. *Comment se prononce* oi *dans* roide ?
694. *Dans quel mot* p *ne sonne-t-il pas ?*
695. *Donnez à la lettre* q *la prononciation qui convient dans* coq d'Inde, cinq *enfants*, cinq *hommes ; ils étaient* cinq.

696. *Comment se prononce* qu *dans* aquatique, *équateur, etc.* ?
697. R *se prononce-t-il dans* mercredi, *le* Niger ? — *Se fait-il sentir à la fin des infinitifs sans exception* ?
698. *Dans quels mots la consonne* s *est-elle nulle* ?
699. *Quels sont les mots dans lesquels la lettre* s *se fait entendre* ?
700. *Comment se prononce l's entre deux voyelles* ? — *Y a-t-il des exceptions* ?
701. *Peut-on faire entendre le son de l's dans* entre quatre yeux ?
702. *Dans quels mots le* t *final sonne-t-il et quelle est l'exception* ?
703. *Dans quels mots l'*u *précédé du* g *se fait-il entendre* ?
704. *Comme le* v *se prononce-t-il, lorsqu'il est double* ?
705. *Dans quels mots* x *se prononce tantôt* gz, *tantôt* ss.
706. *Quelle est la prononciation des mots* paysan, paysage, *etc.* ?
707. *Dans* Suèz, Rhodès, *quel son a le* z ?
708. *Dans quel cas lie-t-on rarement la consonne finale avec la voyelle qui suit* ?
709. *Dans quels cas la lie-t-on* ? — *Indiquez certains cas où la consonne finale est toujours muette, même dans le discours soutenu* ?
710. *Quand on lit une phrase, que doit-on faire pour la distinction des sens particuliers et pour satisfaire au besoin de respirer* ?
711. *Dans la lecture ou la récitation, que doit marquer la voix par ses diverses inflexions* ?

CHAPITRE XVIII.

712. — LOCUTIONS VICIEUSES.

Ne dites pas :	*Dites :*
La maison à mon père, le livre à ma sœur,	La maison de mon père, le livre de ma sœur.
Il en a bien agi, il en a mal agi avec moi,	Il a bien, il a mal agi avec moi.
Des angoises,	Des angoisses
Ainsi donc vous avez tort,	Ainsi vous avez tort
Airé (*lieu*),	Aéré (*lieu*).
Je me suis en allé,	Je m'en suis allé ; *le pronom en précédant toujours l'auxiliaire.*
Angola (*chat*).	Angora (*chat*).
A bonne heure : venir à bonne heure,	De bonne heure : venir de bonne heure.
Acheter, vendre bon marché,	Acheter, vendre à bon marché.
Ajamber un ruisseau,	Enjamber un ruisseau.
Il est après à lire, la clef est après la porte,	Il est à lire, la clef est à la porte.
Être assis contre quelqu'un, passer contre quelqu'un,	Être assis, passer près de quelqu'un, à côté de quelqu'un.
Apparution.	Apparition.

Ne dites pas :	*Dites :*
Apprentisse.	Apprentie.
Aussitôt son départ,	Aussitôt après son départ.
Bailler aux corneilles,	Bayer aux corneilles.
Boulvari,	Hourvari.
Il brouillasse,	Il bruine.
Casuel, (*ce vase est*),	Fragile, cassant.
Centaure (*voix de*),	Stentor (*voix de*).
Changez-vous, vous êtes tout trempé.	Changez de vêtements, vous êtes tout trempé.
Chipoteur, chipoteuse,	Chipotier, chipotière.
Coasse (*le corbeau*),	Croasse (*le corbeau*).
Cocaphonie,	Cacophonie.
Colaphane,	Colophane.
Comme de juste,	Comme de raison, *ou* comme il est juste.
Conséquente (*affaire*),	Importante (*affaire*).
Contrevention,	Contravention.
Corporence,	Corpulence.
Crainte qu'il ne vienne,	De crainte qu'il ne vienne.
Crasser ses habits,	Encrasser ses habits.
Cresane (*poire de*),	Crassane (*poire de*).
Croasse (*la grenouille*),	Coasse (*la grenouille*).
Croche-pied (*aller à*),	Cloche-pied (*aller à*).
Il ne décesse de parler,	Il ne cesse de parler.
Déhonté,	Éhonté.
Demander excuses,	Faire des excuses, demander pardon.
Dépêchez-vous vite,	Dépêchez-vous.
Dernier adieu (*donner le*),	Denier à Dieu (*donner le*).
Disparution,	Disparition.
Dépersuader,	Dissuader.
Désagrapher,	Dégrafer.
Dinde (*un*),	Dinde (*une*).
Éduqué (*enfant bien*),	Elevé (*enfant bien*).
Elexir,	Élixir.
Embauchoirs de bottes,	Embouchoirs de bottes.
Embrouillamini,	Brouillamini.
Ils s'en sont fuis,	Ils se sont enfuis.
En outre cela,	Outre cela.
Enseigné (*cet enfant a été bien*),	Instruit (*cet enfant a été bien*).
Erésipèle,	Erysipèle.
Erhes (*recevoir des*),	Arrhes (*recevoir des*).
Esquilancie,	Esquinancie.
Farce (*cet homme est*),	Cet homme est farceur, est plaisant.
Filagrane,	Filigrane.
Fortuné (*cet homme est*),	Riche (*cet homme est*).
Franchipane,	Frangipane.
Gazouiller *quelque chose*,	Gâter *quelque chose*.

Ne dites pas :	*Dites :*
Géane,	Géante.
Généranium,	Géranium.
Gigier,	Gésier.
Gouailler *quelqu'un*,	Railler *quelqu'un*
Guette (*de bonne*),	Guet (*de bon*).
Hémorragie de sang,	Hémorragie.
Honchets,	Jonchets.
Ici (*dans ce moment*),	Ci (*dans ce moment*).
Ici (*cet homme*),	Ci (*cet homme*).
Inestimable (*homme*),	Qui ne mérite pas d'être estimé (*homme*).
Jeu d'eau,	Jet d'eau.
Jouir d'une mauvaise réputation, d'une mauvaise santé,	Avoir une mauvaise réputation, une mauvaise santé.
L'idée lui a pris d'écrire,	L'idée lui est venue d'écrire.
Lierre (*pierre de*),	Liais (*pierre de*).
Linceuil,	Linceul.
Linteaux (*serviettes à*),	Liteaux (*serviettes à*).
Lire sur un journal, sur un registre,	Lire dans un journal, dans un registre.
Malgré : il fut forcé malgré lui d'y consentir,	Il fut forcé d'y consentir.
Massacrante (*humeur*)	Insupportable (*humeur*).
Matéreaux,	Matériaux.
Mégard (*par*),	Mégarde (*par*).
Mésentendu,	Malentendu.
Midi précise,	Midi précis.
Midi (*vers les*),	Midi (*vers le*).
Minable (*air*),	Misérable (*air*).
Minuit (*sur les*),	Minuit (*sur le*).
Misser jean (*poire de*)	Messire jean (*poire de*).
Ouette,	Ouate.
Oragan,	Ouragan.
Palfermier,	Palefrenier.
Panégérique,	Panégyrique.
Pantomine,	Pantomime.
Passagère (*rue*),	Passante, fréquentée (*rue*).
Faire une chose à la perfection, ou au parfait,	Faire une chose en perfection.
Peu (*un petit*),	Peu (*un*).
Perclue (*personne*),	Percluse (*personne*).
Pire (*tant*),	Pis (*tant*).
Il va pire,	Il va pis.
Plurésie,	Pleurésie.
Pointilleur (*homme*),	Pointilleux (*homme*).
Portante (*personne bien*),	Qui se porte bien (*personne*).
Raiguiser un couteau,	Aiguiser un couteau.
Rancuneur, rancuneuse,	Rancunier, rancunière.

Ne dites pas	*Dites :*
Rébarbaratif,	Rébarbatif.
Rébiffade,	Rebuffade.
Rebours (*à la*),	Rebours (au) *ou* à rebours.
Recouvert (*il a*) la vue, la santé, la fortune,	Recouvré (*il a*) la vue, la santé, la fortune.
Reculer en arrière,	Reculer.
Rémouler un couteau,	Emoudre un couteau.
Remplir un but,	Atteindre un but.
Renforci (*cet enfant est*),	Cet enfant s'est renforcé.
Réprimandable,	Répréhensible.
Restez-vous (*où*),	Demeurez-vous (*où*).
Rétablir le désordre (*c'est-à-dire le faire cesser*),	Rétablir l'ordre.
Revange,	Revanche.
Rimoulade,	Rémolade.
Sans dessus dessous,	Sens dessous dessous.
Secoupe,	Soucoupe.
Semouille,	Semoule.
Soubriquet,	Sobriquet.
Soupoudrer,	Saupoudrer.
Vous avez du café, sucrez-vous,	Vous avez du café, prenez du sucre.
Tâchez que je sois satisfait,	Faites en sorte que je sois satisfait, *tâchez* ne pouvant être suivi de la conjonction *que*.
Tannant,	Vexant, contrariant.
Temps (*une heure de*),	Une heure.
Tentatif,	Tentant.
Tête d'oreiller,	Taie d'oreiller.
Tout de même (*j'irai*),	Aussi *ou* également (*j'irai*).
Transvider,	Transvaser.
Trayage,	Triage.
Trayer,	Trier.
Trémontade (*perdre la*),	Trémontane (*perdre la*).
Trésauriser,	Thésauriser.
Très-faim, très-soif (j'ai),	J'ai extrêmement faim, extrêmement soif ; *très* ne peut modifier les substantifs.
Tricbard,	Tricheur.
Une fois pour tout,	Une fois pour toutes.
Vagistas,	Vasistas.
Vessicatoire,	Vésicatoire.
Volte (*faire la*),	Vole (*faire la*).

Question.

712. *Rappelez les* locutions vicieuses *et rectifiez-les.*

FIN DE LA GRAMMAIRE.

DE LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

La *versification* est l'art de faire des vers.

Les *vers* sont des paroles mesurées et cadencées, selon certaines règles fixes et déterminées.

Les règles de la versification française regardent : 1° le nombre des syllabes qui doivent entrer dans les vers ; 2° la césure ou l'hémistiche qui doit y marquer un repos ; 3° la rime qui les termine ; 4° les mots qui ne peuvent entrer, soit dans les vers de telle ou telle mesure, soit dans aucune espèce de vers ; 5° les licences que les poètes peuvent se permettre ; 6° les diverses manières dont les vers doivent être arrangés entr'eux, dans les différentes espèces de poèmes, ou de pièces de vers.

ARTICLE PREMIER.

DU NOMBRE DES SYLLABES.

C'est le nombre des syllabes qui distingue les différentes espèces de vers français. Il y a des vers de douze, de dix, de huit, de sept, de six, de cinq, de quatre, de trois, de deux syllabes, et même d'une seule syllabe.

Vers de douze syllabes.

Ce-lui qui met un frein à la fu-reur des flots,
Sait aus-si des mé-chants ar-rê-ter les com-plots. (RACINE).

Ces vers s'appellent *alexandrins*, parce qu'ils furent, dit-on, employés pour la première fois par un poète nommé Alexandre ; *héroïques*, parce qu'ils sont principalement en usage dans les ouvrages *héroïques*, les tragédies, les poèmes épiques, etc., ou bien on les nomme simplement *grands vers*.

Vers de dix syllabes.

Nais-sez, mes vers, sou-la-gez mes dou-leurs,
Et sans ef-fort cou-lez a-vec mes pleurs. (PARNY).

Vers de huit syllabes.

Sous un ciel tou-jours ri-gou-reux,
Au sein des flots im-pé-tu-eux. (GRESSET).

Vers de sept syllabes.

Pas un seul pe-tit mor-ceau
De mou-che ou de ver-mis-seau. (LA FONTAINE).

Vers de six syllabes.

Il a-vait du comp-tant,
Et partant
De quoi choisir; toutes voulaient lui plaire. (LA FONTAINE).

Vers de cinq syllabes.

Dans ces prés fleu-ris
Qu'ar-ro-se la Seine,
Cher-chez qui vous mè-ne,
Mes chè-res bre-bis. (Mme DESHOULIÈRES).

Vers de quatre syllabes.

Rien n'est si beau
Que mon ha-meau. (BERNARD).

Vers de trois syllabes.

Des Gau-lois,
Des bour-geois
D'au-tre-fois. (COLLÉ).

Vers de deux syllabes.

Mais qu'en sort-il souvent?
Du vent. (LA FONTAINE).
L'homme au trésor arrive, et trouve son argent
Ab-sent. (*Le même*).

Vers d'une syllabe.

Et l'on voit des commis
Mis
Comme des princes,
Qui jadis sont venus
Nus
De leurs provinces. (PANARD).

ARTICLE II.

DE LA CÉSURE ET DE L'HÉMISTICHE.

Le mot *césure* vient du latin, et veut dire l'endroit où le vers est en quelque sorte coupé, où il y a un repos.

Il y a deux sortes de repos : celui qui se fait dans le vers, et celui qui se fait à la fin du vers. Le premier s'appelle *hémistiche*, mot tiré du grec qui signifie demi-vers; et le second, *repos final*.

Il n'y a que les deux grandes sortes de vers qui aient besoin de l'hémistiche. Dans les vers de douze syllabes, il se fait après la 6e. Boileau en a donné en même temps le précepte et l'exemple dans ces deux vers :

Que toujours dans vos vers, — le sens coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, — en marque le repos.

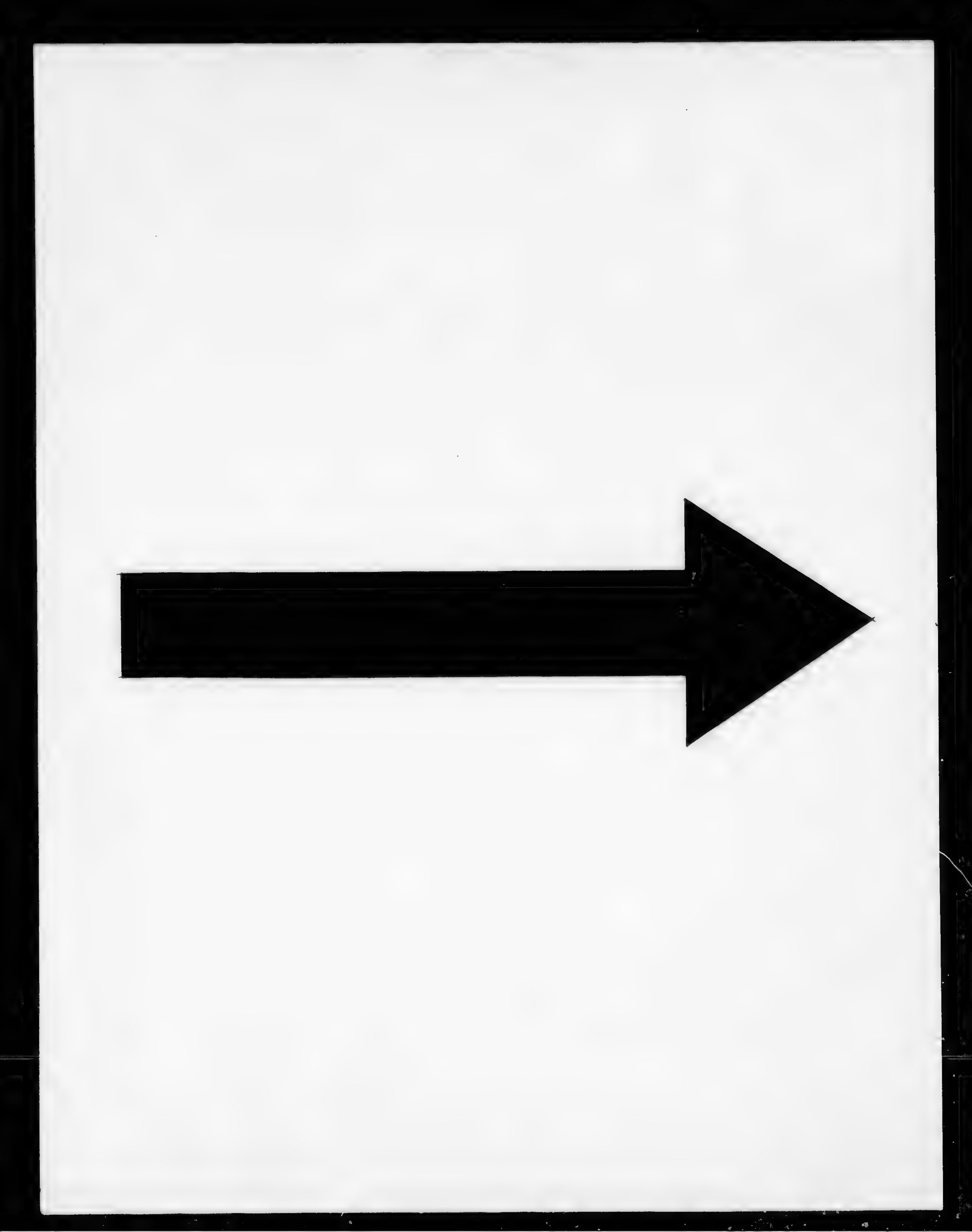
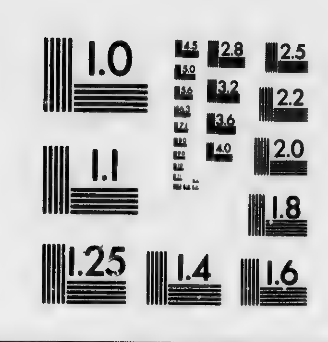
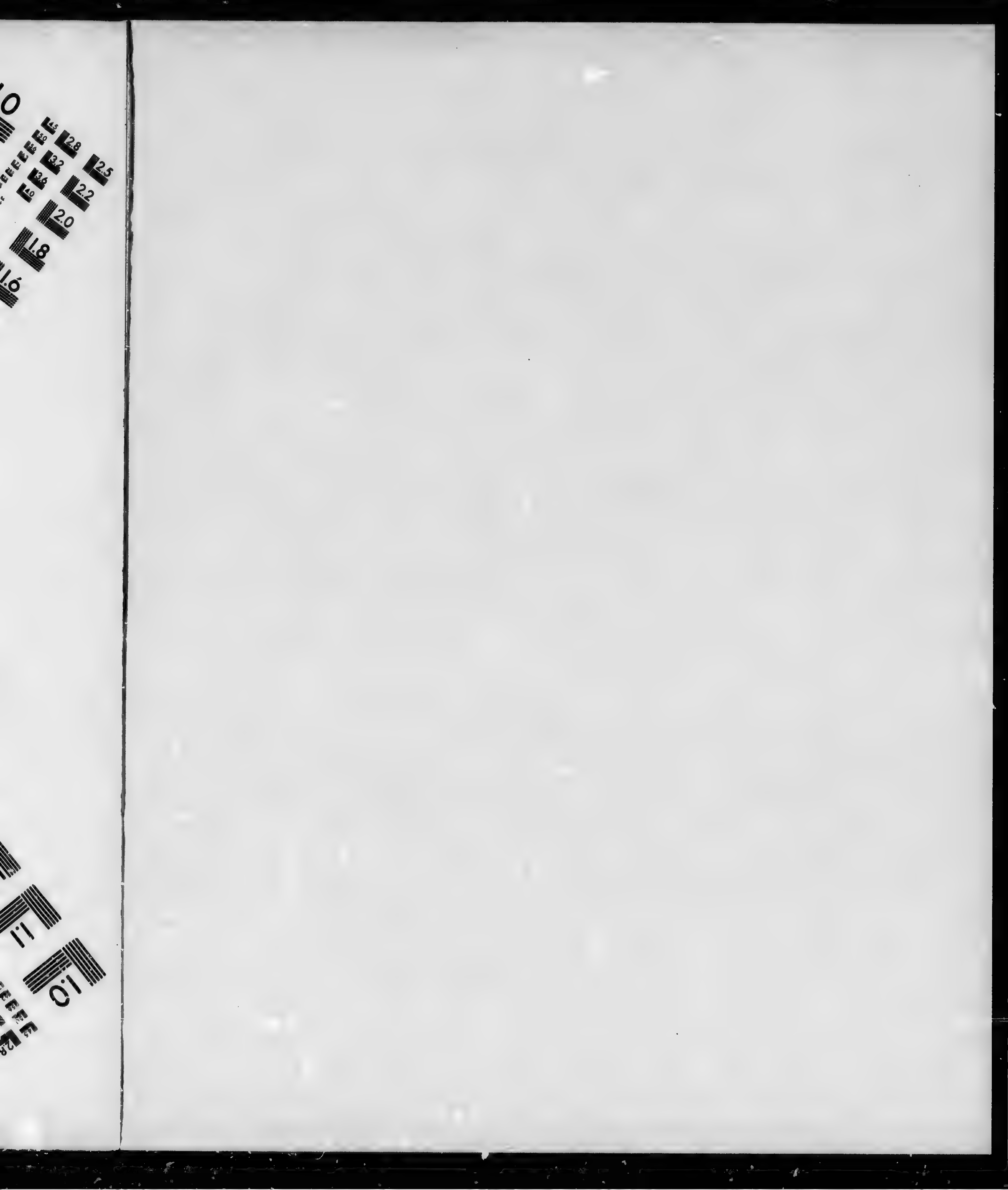


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

Dans les vers de dix syllabes, la *césure* est après la quatrième et partage les vers en deux hémistiches inégaux, l'un de quatre syllabes, l'autre de six :

Un ennemi, — dit un célèbre auteur,
Est un soigneux, — un docte précepteur,
Fâcheux parfois, — mais toujours salutaire,
Et qui nous sert — sans gage ni salaire. (J.-B. Rousseau).

ARTICLE III.

DE LA RIME.

La *rime* est l'uniformité de son dans la terminaison de deux mots. Tous les vers français sont rimés.

Les rimes sont *masculines* ou *féminines*.

Les rimes masculines sont celles qui ne sont point terminées par un *e* muet:

Jadis l'homme vivait, au travail occupé,
Et, ne trompant jamais, n'était jamais trompé.
Son ton simple et naïf n'a rien de fastueux,
Et n'aime point l'orgueil d'un vers présomptueux.
Il peut dans son jardin tout peuplé d'arbres verts,
Recéler le printemps au milieu des hivers. (Boileau).

Les mots terminés par *aient*, à l'imparfait et au conditionnel des verbes, n'ayant pas le son d'un *è* ouvert, forment une rime masculine:

Du temps que les bêtes *parlaient*,
Les lions entr'autres *voulaient*
Etre admis dans notre alliance. (La Fontaine).

Les rimes *féminines* sont celles qui se terminent par un *e* muet, soit seul, soit suivi d'une *s*, ou de *nt*:

Il fallut s'arrêter, et la rame inutile
Fatigua vainement une mer immobile.
Orgueilleuse rivale, on t'aime et tu murmures;
Souffrirai-je à la fois ta gloire et tes injures?
Les forêts de nos cris moins souvent retentissent.
Chargés d'un feu secret, vos yeux s'appesantissent. (Racine).

Dans les vers dont la rime est féminine, et que pour cette raison on appelle vers *féminins*, l'*e* muet de la fin sonne si faiblement qu'on l'entend à peine ; et cette dernière syllabe est comptée pour rien dans la mesure des vers.

Les rimes soit masculines, soit féminines, sont ou *riches*, ou seulement *suffisantes*. La rime riche est formée de deux mots, dont les derniers sons sont parfaitement semblables et même, autant qu'on le peut, représentés par les mêmes lettres, comme dans ces vers :

Mais dès qu'on veut tenter cette vaste *carrière*,
Pégase s'effarouche et recule en *arrière*...
Et leurs cœurs s'allumant d'un reste de *chaleur*,
La honte fait en eux l'effet de la *valeur*. (BOILEAU.)

La rime *suffisante* est celle qui n'a pas une ressemblance aussi rigoureuse de sons et d'orthographe; mais qui suffit cependant pour produire à l'oreille une véritable consonnance entre la fin de deux vers:

Toi qui, né philosophe au milieu des *grandeurs*,
As secoué le joug des modernes *erreurs*...
Démêle autant qu'il peut les principes des *choses*,
Connaît les nœuds secrets des effets et des *causes*. (CHAULIEU.)

Le plus ou moins d'exactitude de la rime dépend d'un assez grand nombre de nuances que l'usage seul apprend à observer, lorsqu'on a l'oreille sensible, et que toutes les règles du monde font mal sentir à ceux qui ne l'ont pas. Trop de scrupule sur cette exactitude peut dégénérer en affectation; mais l'excès contraire est l'effet d'une négligence qui ôte à l'oreille une partie du plaisir que doit lui causer le son des vers.

Le soin principal du poète doit être de faire en sorte que la justesse du sens ne souffre jamais de la bonté des rimes :

Quelque sujet qu'on traite, ou plaisant ou sublime,
Que toujours la raison s'accorde avec la rime :
L'un l'autre vainement ils semblent se haïr;
La rime est une esclave et ne doit qu'obéir.
Lorsqu'à la bien chercher d'abord on s'évertue,
L'esprit à la trouver aisément s'habitue :
Au joug de la raison sans peine elle fléchit,
Et, loin de la gêner, la sert et l'enrichit.
Mais lorsqu'on la néglige, elle devient rebelle;
Et pour la rattraper le sens court après elle. (BOILEAU).

Un même mot, pris dans le même sens, ne peut se placer pour la rime à la fin de deux vers; on n'y doit pas même mettre deux composés du même mot; ainsi *amis* et *ennemis* ne riment pas bien, non plus que *prudence* et *imprudence*, *bienveillance* et *malveillance*, etc.

Mais quelquefois le même mot a deux sens différents; on peut alors l'employer à la rime, surtout dans le style comique et familier.

. . . . J'y brûlerai mes *livres*.
Quatre bottes de foin, cinq à six mille *livres*! (RACINE.)

Les deux hémistiches d'un vers ne doivent pas rimer ensemble, ni même avoir une convenance de son : ainsi Boileau a manqué à son exactitude ordinaire, lorsqu'il a dit :

Aux Saumaises *futurs* préparer des *tortures*.

Il ne faut pas non plus que le dernier hémistiche d'un vers rime avec le premier du vers, soit précédent, soit suivant, ni que les deux premiers hémistiches de deux vers qui se suivent, riment l'un avec l'autre.

ARTICLE IV.

DES TERMES QUE LE VERS EXCLUT.

Il ne s'agit pas seulement ici des mots prosaïques, durs ou bas, que le goût doit écarter, ni des conjonctions, des adverbes ou des pronoms, que le style oratoire peut admettre, mais qui sont incompatibles avec le style poétique, tels que : *c'est pourquoi*, *parce que*, *quoique* (*), *de manière* ou *de façon que*, *d'ailleurs*, *en effet*, *quelquefois*, *quelconque*, etc. Il s'agit surtout des sons ou des syllabes qui ne peuvent pas entrer dans les vers.

Un mot terminé par une voyelle, autre que l'*e* muet, ne peut être suivi d'un mot qui commence par une voyelle ; Boileau le défend dans ces deux vers :

> Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
> Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Cette rencontre de deux voyelles qui se heurtent, est ce qu'on nomme *hiatus*. Ainsi l'on ne dira pas, comme il était permis de le faire du temps de Marot :

> Un doux *nenni* avec un doux sourire
> Est tant honnête ! Il vous le faut apprendre.

L'*e* muet, à la fin d'un mot, et précédé d'une voyelle comme dans *aimée*, *finie*, *joie*, *rue*, *roue*, etc., ne peut entrer dans aucun vers, à moins d'une élision ; ainsi on ne pourrait pas dire :

> J'avoue mes défauts, je cache mes vertus ;

Mais on dirait bien :

> J'avoue à mes amis mes plus secrets défauts ;

ainsi du reste.

ARTICLE V.

DES LICENCES PERMISES DANS LES VERS.

Ces licences consistent dans certains tours de phrases, ou certaines altérations de mots, que les vers permettent et qui sont défendus en prose.

(*) Racine a dit :

> Pourvu que de ma mort, respectant les approches, etc.
> (*Phèdre*, *act.* I).

Les langues anciennes étaient très-riches en licences de cette espèce, qui faisaient de leur poésie un langage à part, et entièrement différent de la prose. La plupart des langues modernes en ont aussi beaucoup, quoiqu'elles en aient moins que la langue grecque et la langue latine. Elles sont en petit nombre dans la nôtre, qui est aussi peut-être la moins poétique de toutes les langues.

Les seules licences qui nous soient permises, sont certaines transpositions de mots, l'emploi de certains termes dont la prose ne se sert pas, le retranchement de quelques lettres dans un petit nombre de mots.

Les transpositions de mots sont ce qu'on nomme autrement *inversions*. Elles consistent à placer quelques-uns des mots de la phrase, autrement qu'on ne le ferait, en suivant le sens direct et grammatical :

. . . . . . Pourquoi *sans Hyppolite*,
Des héros de la Grèce assembla-t-il l'élite ?
Toi-même *en ton esprit* rappelle le passé.....
D'un incurable amour remèdes impuissants ! (RACINE).

Dieu fit *dans ce désert* descendre la sagesse. (VOLTAIRE).

Les mots propres à la poésie, et qui paraîtraient déplacés dans la prose, sont ceux qui ont une noblesse, une certaine emphase, qui les élève au-dessus du langage ordinaire ; tels sont *antique* pour *ancien* ; *coursier* pour *cheval* ; le *flanc* pour le *côté* ; la *gloire* pour l'*épée* ; les *humains*, les *mortels* pour les *hommes* ; *hymen* ou *hyménée* pour *mariage*, etc.

Les lettres que l'on peut retrancher dans quelques mots, l'*s* finale de la première personne des verbes je *crois*, je *vois*, je *dis*, j'*avertis*, etc. ; et l'*e* d'*encore*, que les poètes écrivent *encor*, lorsque cela leur est plus commode.

C'est à peu près à cela que se réduisent toutes nos licences ; aussi les étrangers ont-ils beaucoup de peine à saisir des différences entre nos vers et notre prose, tandis que nous apercevons facilement dans *Milton* où le *Tasse*, des tours, des licences, des hardiesses que la prose *anglaise* et la prose *italienne* n'admettraient point.

ARTICLE VI.

DE L'ARRANGEMENT DES VERS ENTR'EUX.

Dans cet arrangement, on a égard, soit au nombre des syllabes de chaque vers, soit à la manière dont sont disposées les rimes.

La plupart des grandes pièces de vers, le poème épique, le poème dramatique, l'églogue, l'élégie, la satire, l'épître, sont

ordinairement écrites en vers de douze syllabes; il y a pourtant à cela des exceptions ; mais du moins dans chacun de ces genres de poésie, les vers sont le plus souvent de la même mesure, ou du même nombre de syllabes depuis le commencement jusqu'à la fin. Dans la poésie lyrique, le nombre des syllabes varie, et est sujet à des règles particulières. Dans la poésie légère et libre, on suit, pour le nombre des syllabes, l'arrangement qu'on veut.

Le mélange et la disposition des rimes ont pour base la différence des rimes *masculines* et *féminines*.

I. Il est défendu de mettre de suite deux vers masculins ou deux vers féminins qui ne riment pas ensemble. Les anciens poètes se permettaient ce mélange qui choquerait aujourd'hui l'oreille.

II. Lorsqu'après deux vers masculins, il y a deux vers féminins, après lesquels reviennent deux autres vers masculins, et ainsi de suite, ces vers sont à *rimes plates*; telles sont les rimes de presque toutes les pièces en *grands vers* :

Attaché près de moi par un zèle sincère,
Tu me contais alors l'histoire de mon père.
Tu sais combien mon âme, attentive à ta voix,
S'échauffait au récit de ses nobles exploits;
Quand tu me dépeignais ce héros intrépide,
Consolant les mortels de l'absence d'Alcide,
Les monstres étouffés et les brigands punis,
Procruste, Cercyon, et Syron, et Scinis,
Et les os dispersés du géant d'Epidaure,
Et la Crète fumante du sang du Minotaure, etc. (RACINE).

Il faut éviter, dans les vers à *rimes plates*, de mettre, après deux vers masculins, deux féminins qui riment avec ceux qui précèdent ces deux vers masculins, ou *vice versâ*. On trouve cette double faute dans ces huit vers de la Henriade :

Soudain *Potier* se lève et demande *audience ;*
Chacun, à son respect, garde un profond *silence.*
Dans ce temps malheureux par le crime *infecté*,
Potier fut toujours juste, et partout *respecté.*

Souvent on l'avait vu, par sa mâle *éloquence*,
De leurs emportements réprimer la *licence*,
Et, conservant sa vieille *autorité*,
Leur montrer la justice avec *impunité.*

Il ne faut pas non plus que les vers masculins et féminins qui se suivent, aient les rimes consonnantes l'une avec l'autre, comme ceux-ci :

Tels, des antres du Nord échappés sur la *terre*,
Précédés par les vents et suivis du *tonnerre*,
D'un tourbillon de poudre obscurcissant les *airs*,
Les orages fougueux parcourent l'*univers*.

Lorsqu'un vers masculin est suivi de deux féminins, après lesquels vient un autre vers masculin qui rime avec le premier; ou lorsqu'après un vers féminin, deux vers masculins sont suivis d'un vers terminé par la première rime féminine, ou bien enfin lorsque les rimes masculines et féminines se croisent et se mêlent librement, les vers sont à *rimes mêlées* ou *croisées*.

Les vers *lyriques* sont disposés en *stances* où les rimes sont *croisées*. Les petites pièces de vers, les poésies *légères*, et celles qu'on nomme *fugitives*, sont ordinairement à *rimes mêlées*. Il y a même des pièces en grands vers, des discours, des épîtres, qui riment de cette manière; une seule tragédie de Voltaire est en *rimes mêlées*; c'est *Tancrède*, qui commence par ces vers:

Généreux chevaliers, l'honneur de la Sicile,
Qui daignez, par égard, au déclin de mes ans,
Vous assembler chez moi pour punir les tyrans,
Et fonder un état triomphant et tranquille:
Syracuse en nos mains a gémi trop longtemps
Des efforts avortés d'un courage inutile, etc.

Les *rimes croisées* régulièrement sont surtout employées dans les *stances*, dans l'*ode*, le *sonnet* et le *rondeau*. Dans ces petits poèmes, l'ordonnance des vers est sujette à des règles fixes et particulières.

I. La *stance* est composée d'un certain nombre de vers qui ne sont pas ordinairement moins de quatre, ni plus de dix. Les vers peuvent y être, ou tous grands ou tous petits, ou mêlés les uns avec les autres.

Les stances sont *régulières* ou *irrégulières*: régulières, lorsqu'elles ont un même nombre de vers, un mélange égal de rimes croisées, et lorsque les grands vers et les petits y sont distribués également; irrégulières, quand cette symétrie n'y existe pas.

Pour que les stances françaises soient parfaites, on exige 1° que le sens finisse avec le dernier vers de chacune; 2° que le dernier vers d'une stance ne rime pas avec le premier de la suivante; 3° que les mêmes rimes ne reparaissent pas dans deux stances consécutives.

Une stance peut former seule un petit poème. Alors elle prend selon le nombre de vers dont elle est composée, le nom de *quatrain*, de *sixain*, d'*octave* ou de *dizain*. Il y a aussi des stances de nombre impair, de cinq, de sept, et de neuf vers.

Un morceau composé de plusieurs stances conserve le nom de *stances*, lorsqu'il roule sur un sujet simple, que l'expression en est douce, naturelle, et que les mouvements n'ont ni désordre ni impétuosite ; telles sont ces *stances* de Chaulieu, sur la retraite:

> La foule de Paris à présent m'importune ;
> Les ans m'ont détrompé des manéges de cour
> Je vois bien que j'y suis dupe de la fortune,
> Autant que je l'étais autrefois de l'amour.
>
> Je rends grâces au Ciel, que l'esprit de retraite
> Me presse chaque jour d'aller bientôt chercher
> Celle que mes aïeux plus sages s'étaient faite,
> D'où mes folles erreurs avaient su m'arracher.
>
> C'est là que, jouissant de mon indépendance,
> Je serai mon héros, mon souverain, mon roi;
> Et de ce que je vaux la flatteuse ignorance
> Ne me laissera voir rien au-dessus de moi, etc.

II. Quand le sujet a plus de grandeur, le style plus d'élévation et de force, les images plus de vivacité, et qu'un certain désordre, qui naît de l'enthousiasme, règne dans toute la pièce, elle prend le nom d'*ode*, et les stances celui de *strophes*. Il est inutile de détailler ici toutes les formes que les stances et les strophes peuvent avoir, la différente mesure des vers, les divers entrelacements des rimes ; on s'en instruira suffisamment en lisant les poésies de Malherbe, de J.-B. Rousseau, etc. ; ils ont donné des modèles de strophes que l'on a fidèlement suivis jusqu'aujourd'hui ; mais il serait encore possible de trouver de nouvelles combinaisons de mesures et de rimes, et l'on ne peut, à cet égard, suivre de meilleurs guides que la délicatesse de l'oreille, et le sentiment juste de l'harmonie des vers.

Restent le *sonnet* et le *rondeau*, dans lesquels les rimes doivent être *croisées* régulièrement, mais qui ne sont plus guère d'usage ni l'un ni l'autre. Le sonnet a toujours paru, en français, d'une difficulté extrême. Nos premiers poètes en ont fait un grand nombre, parmi lesquels il en est peu de supportables. Boileau en a ainsi donné les règles, fait sentir les difficultés, et peut-être un peu trop exalté le mérite. Il feint qu'Apollon :

> Voulant pousser à bout tous les rimeurs français,
> Inventa du sonnet les rigoureuses lois ;
> Voulant qu'en deux quatrains, de mesure pareille,
> La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille;
> Et qu'ensuite six vers, artistement rangés,
> Fussent en deux tercets par le sens partagés.

Surtout de ce poème il bannit la licence;
Lui-même en mesura le nombre et la cadence;
Défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remontrer.
Du reste, il l'enrichit d'une beauté suprême:
Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème.
Mais en vain mille auteurs y pensent arriver,
Et cet heureux phénix est encore à trouver.

III. Le sonnet est donc composé de quatorze vers d'une mesure égale, et ordinairement de douze syllabes. Ces vers sont partagés en deux quatrains, suivis de deux tercets, ou stances de trois vers.

Les rimes masculines et féminines sont semblables dans les deux quatrains, et entremêlées dans l'un de la même manière que dans l'autre.

Les deux premiers vers de chaque tercet riment ensemble: la rime en est différente dans les deux tercets. Le troisième vers de l'un rime avec le second de l'autre; cela est ainsi en français. Les Italiens qui ont fait une si grande quantité de sonnets, et qui en font de si beaux, veulent, pour l'extrême régularité, que les tercets, comme les quatrains, n'aient que deux rimes. Mais ils ne s'astreignent pas toujours à cette règle, et une grande partie des sonnets, même de *Pétrarque*, ont pour les deux tercets la même liberté que les nôtres.

Il faut, dans chaque quatrain, un repos avec le second vers; et un repos plus marqué après le quatrième. Il doit y en avoir un aussi à la fin du premier tercet; mais il n'est pas nécessaire qu'il soit plus fort que celui du second vers de chaque quatrain.

Quelques sonnets peuvent être dans le genre simple, et même dans le genre plaisant; mais les sujets sérieux et sublimes y conviennent davantage; alors tout y doit être noble, les pensées, les images, le style. Le sonnet ne doit souffrir, selon Boileau, ni la répétition d'un mot déjà mis, ni la faiblesse d'un seul des vers qui le composent.

On cite toujours pour exemple du sonnet, ou celui de Desbarreaux, ou celui de l'Avorton; en voici un de Voiture, dans lequel Boileau trouvait toutes les perfections dont ce genre est susceptible:

Des portes du matin l'amante de Céphale
Ses roses épandait dans le milieu des airs,
Et jetait sur les cieux nouvellement ouverts
Ces traits d'or et d'azur qu'en naissant elle étale;

Quand la nymphe divine, à mon repos fatal,
Apparut, et brilla de tant d'attraits divers,
Qu'il semblait qu'elle seule éclairait l'univers,
Et remplissait de feu la rive orientale.

Le soleil se hâtant pour la gloire des cieux,
Vint opposer sa flamme à l'éclat de ses yeux,
Et prit tous les rayons dont l'Olympe se dore.

L'onde, la terre et l'air s'allumaient à l'entour.
Mais auprès de Philis, on le prit pour l'Aurore,
Et l'on crut que Philis était l'astre du jour.

IV. Le *rondeau* a été l'un des genres de petits poèmes dans lequel nos anciens poètes ont le plus réussi. Une grâce spirituelle, simple et naïve, en fait le caractère :

Le rondeau, né gaulois, a la naïveté. (Boileau).

On peut employer, pour le rondeau, des vers de toute mesure; mais ceux de dix syllabes y sont le plus en usage : il est composé de treize vers de même mesure et sur deux rimes. Ces treize vers sont partagés comme en trois stances. La première est de cinq vers, la seconde de trois, et la troisième de cinq. A la fin du tercet, ou de la stance de trois vers, on répète les premiers mots, ou quelquefois même seulement le premier du rondeau ; on les répète encore après le dernier vers ; et ce mot, ou ces mots ainsi répétés, se nomment le *refrain*... Il faut que le refrain forme un sens lié avec ce qui précède, et qu'il revienne les deux fois dans deux sens différents. Ce rondeau connu de Voiture en explique les règles et en donne l'exemple :

Ma foi, c'est fait de moi, car Isabeau
M'a conjuré de lui faire un rondeau ;
Cela me met en une peine extrême.
Quoi ! treize vers, huit en *eau* et cinq en *ème* !
Je lui ferais aussitôt un *bateau*
En voilà cinq pourtant en un monceau :
Faisons-en huit en invoquant Brodeau ;
Et puis mettons, par quelque stratagème
Ma foi, c'est fait.

Si je pouvais encor dans mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage serait beau :
Mais cependant me voici dans l'onzième,
Et je crois que je fais le douzième,
En voilà treize ajoutés au niveau.
Ma foi, c'est fait.

Deux autres petits poèmes, dans lesquels le nombre et la mesure des vers sont libres, mais qui ne doivent guère s'étendre au-delà de dix vers, sont l'*épigramme* et le *madrigal*.

L'épigramme plus libre, en son tour plus borné,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné. (Boileau.)

Rousseau est celui de nos poètes qui a le plus excellé dans l'épigramme, ou du moins qui en a fait le plus grand nombre de bonnes. Racine, Boileau, Piron, Fontenelle, Voltaire en ont fait aussi d'un goût exquis.

A M. GRÉTRY,

Sur son opéra du Jugement de Midas, sifflé devant une assemblée nombreuse de grands seigneurs, et fort applaudi quelques jours après sur le théâtre de Paris.

La cour a sifflé tes talents,
Paris applaudit tes merveilles :
Grétry, les oreilles des grands
Sont souvent de grandes oreilles. (VOLTAIRE.)

Mes malades jamais ne se plaignent de moi,
Disait un médecin d'ignorance profonde.
— Ah ! repartit un plaisant, je le croi :
Vous les envoyez tous se plaindre en l'autre monde.
(FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.)

Lorsque la pensée, au lieu d'être piquante, exprime quelque chose de simple, de délicat, de gracieux, ce n'est plus une épigramme, c'est un madrigal. En voici un qu'on cite ordinairement pour modèle : il est de Pradon. C'est une réponse à quelqu'un qui lui avait écrit avec beaucoup d'esprit :

Vous n'écrivez que pour écrire :
C'est pour vous un amusement.
Moi qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire.

FIN DE LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

TABLE DES MATIÈRES.

Seconde Partie.

DE LA SYNTAXE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

N. B. — *Les chiffres de cette Table correspondent avec les numéros placés en tête de chaque paragraphe.*

FIN.